DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14235 – 5 F

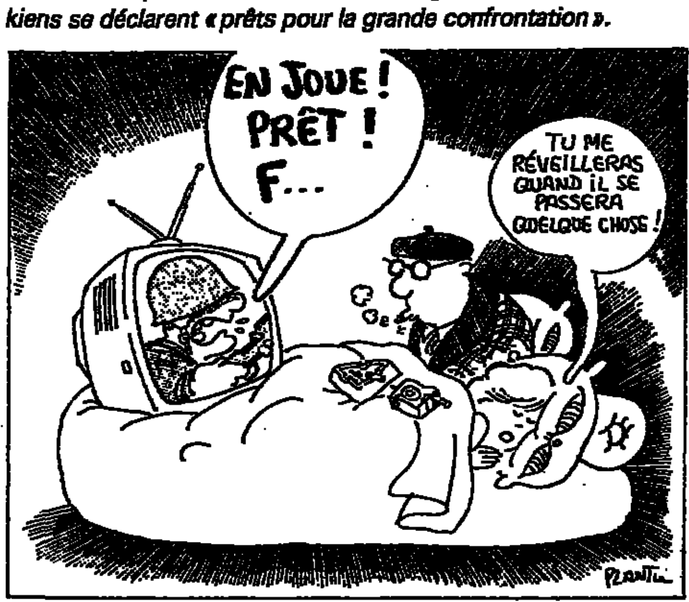
VENDREDI 2 NOVEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'accroissement de la tension dans le Golfe

Les Etats-Unis et l'Irak échangent menaces et mises en garde

Trois mois après le début du conflit du Golfe, l'escalade verbale se développe. Les déclarations belliqueuses et les mises en garde se multiplient à Washington et à Bagdad. Le président Bush a réaffirmé qu'il commençait à perdre patience, déclarant qu'il en avait « assez » de la brutalité des Irakiens envers les diplomates américains assiégés au Koweït. Les Irakiens se déclarent « prêts pour la grande confrontation ».



Lire nos informations page 3

Habiletés syriennes

SUR l'échiquier politique proche-oriental, le président syrien Hafez El Assad est, de longue date, un redoutable stratège, au cynisme infini. En patronnant d'emblée, avec Le Caire et Ryad, la coalition hostile à M. Saddam Hussein – son vieil adversaire, – le président syrien fit un « bon choix » dont il tira vite profit.

Chef d'un Etat que Washington continue de tenir, non sans raison, pour « terroriste » – on se souvient, entre autres, de l'attentat aérien attribué à Ahmed Jibril, un protégé palestinien de Damas, et qui entraîna la mort, il y a deux ans, de près de deux cent personnes à Lockerbie, – M. Assad regagna d'un coup sa respectabilité perdue.

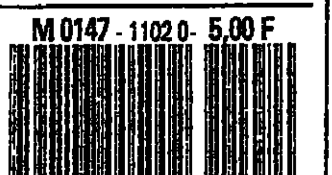
Sachant qu'il jouirait de l'impunité au « pays du Cèdre », le président syrien balaya ensuite, en quelques heures, la résistance de son dernier adversaire libanais – le général Michel Aoun, – resserrant ainsi son emprise sur son voisin asservi. Les protestations américaines contre les « excès » de l'armée syrienne étaient bien trop tardives et timides pour émouvoir Damas. Entre-temps, M. Assad avait reçu des pays du Golfe un milliard de dollars, en réparation des dommages dus à la crise.

CES divers bénéfices empochés sans la moindre contrepartie – les promesses syriennes de faciliter la libération des otages du Liban étant, par exemple, restées sans suite, – Damas juge désormais utile d'opérer un « recentrage ». Tout en continuant d'exiger le retrait irakien du Koweït et la restauration de l'émir déchu, la Syrie prend ses distances envers l'Amérique. S'abandonnant aux confidences depuis quelques jours, les dirigeants syriens soulignent qu'à part l'hostilité de principe à l'agression irakienne tout sépare la Syrie des Etats-Unis. Autrement dit, observe-t-on à Damas, ce qui place aujourd'hui les deux pays dans le même camp n'est qu'une alliance de circonstance, rien de plus. Manière de faire planer, jusqu'au chantage, la menace d'une volte-face ou, du moins, d'une neutralité syrienne qui affaiblirait le front arabe « anti-Saddam ».

Ruse ou non, l'irritation affichée par Damas peut s'expliquer. Même s'il a maintenant fait son deuil de sa vieille espérance, la parité stratégique avec Israël, M. Assad a mal accueilli le surplus d'aide militaire – quelque 700 millions de dollars – récemment accordé par Washington à Jérusalem, qui permettra à l'Etat juif de perfectionner son système de défense anti-aérienne et d'acquérir de nouveaux avions et hélicoptères de combat.

EN outre, la Syrie n'a pas apprécié que les Douze maintiennent les sanctions prises contre elle, tout en supprimant celles visant l'Iran et la Chine. Enfin, M. Assad ne peut pas ignorer qu'il règne dans son pays un sentiment populaire, fût-il inexprimé, favorable à M. Saddam Hussein. Si forte soit sa haine pour le dictateur de Bagdad, le président syrien n'a pas intérêt, au bout du compte, à voir trop affaiblie la seule armée qui puisse aujourd'hui prétendre rivaliser avec celle d'Israël, l'autre ennemi de Damas.

M 0147 - 1102 0- 5,00 F



Le projet de loi sur le statut de l'île

Le gouvernement reconnaît l'existence d'un « peuple corse »

Le projet de loi sur la Corse, approuvé le 31 octobre, par le conseil des ministres et visant à créer une collectivité territoriale dotée d'un exécutif élu doit être examiné par l'Assemblée nationale à la fin du mois. La reconnaissance d'un « peuple corse » soulève une controverse au-delà des clivages habituels. M. Mitterrand est intervenu pour que la notion de « peuple corse » soit retenue en tant que « composante du peuple français ».

Si le Parlement vote en l'état, à la fin du mois de novembre, l'article premier du projet de loi adopté, mercredi 31 octobre, par le conseil des ministres et si le Conseil constitutionnel n'y voit aucune objection, le *« peuple corse »* aura, pour la première fois, une existence juridique reconnue au sein de la République française.

Certes, le statut particulier de 1982 évoquait déjà le *« peuple corse »*, mais en des termes beaucoup plus vagues que le texte de M. Pierre Joxe (1) et cette notion apparaissait non pas dans le texte de la loi mais simplement dans son exposé des motifs, ce qui est une différence importante, les exposés des motifs des projets de loi n'étant pas publiés au *Journal officiel* et le Conseil constitutionnel ne se penchant pas sur leur constitutionnalité.

Ce n'est pas seulement pour respecter la spécificité corse que le gouvernement, sous l'impulsion du ministre de l'intérieur, souhaite aujourd'hui que cette notion de *« peuple corse »* ait force de loi. Il serait même excessif d'affirmer que le premier ministre est tout à fait convaincu de la portée réelle de ce concept. En revanche, MM. François Mitterrand et Michel Rocard ont bien compris l'enjeu politique et symbolique de cette reconnaissance juridique.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Lire la suite page 7

(1) La formulation retenue était la suivante : *« Le peuple corse, composante du peuple français, fait partie de la République française mais doit construire son avenir dans un cadre institutionnel profondément rénové. »*

M. Pierre Eelsen va quitter Air Inter

M. Pierre Eelsen, PDG de la compagnie Air Inter, a annoncé son intention de quitter son poste. Il serait remplacé par M. Jean-Cyril Spinetta, directeur du cabinet du ministre de l'équipement.

L'hypothèse d'un départ de M. Eelsen du poste de PDG d'Air Inter, qu'il occupe depuis juillet 1984, était évoquée depuis qu'Air France est devenue, fin 1989, l'actionnaire majoritaire, avec 72,33 % des actions, de la compagnie. Depuis plusieurs semaines, le gouvernement et le président d'Air France souhaitaient son départ. M. Eelsen, qui n'avait pu obtenir l'autorisation d'exploiter des lignes européennes en dehors d'une coopération avec Air France, supportait avec une impatience croissante la tutelle de la compagnie nationale. Néanmoins, il refusait de quitter la place. L'accord entre la Commission européenne, le gouvernement et Air France a mis définitivement un terme à ses espoirs d'autonomie.

Lire page 15 l'article d'ALAIN FAUJAS

Encombrants becquerels

L'affaire du dépôt de Saint-Aubin illustre l'imprécision des textes qui réglementent l'élimination des « déchets faiblement radioactifs »

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) est dans la tourmente. Une campagne de presse récente a amené le ministre de l'environnement à mettre en place une commission de contrôle de l'ensemble des sites de dépôts de déchets radioactifs du CEA, tandis que l'Assemblée nationale a chargé l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques d'une étude sur le même sujet. Au-delà des querelles sur les méthodes de mesure, ou les structures du nucléaire en France, peu propices à la transparence, cette affaire met en lumière un vide juridique préoccupant. Experts et parlementaires ne pourront éviter de répondre à cette double question : qu'est-ce qu'un déchet faiblement radioactif ? à partir de quel seuil peut-on le déposer dans des décharges classiques ? Les règlements actuels sont particulièrement flous dans ce domaine.

Depuis qu'en septembre dernier, des traces de plutonium ont été décelées dans des échantillons de terrain prélevés par des journalistes du *Parisien* dans un dépôt du CEA situé sur le territoire de la commune de Saint-Aubin (Essonne), dans l'enceinte du centre d'études nucléaires de Saclay, la polémique fait rage. Une « bataille de spécialistes » qui se livre, pas toujours sans arrière-pensées, à grands coups de chiffres et de références.

Pourtant, les faits sont relativement clairs. Si l'on en croit les explications du CEA, la *« déposante »* de Saint-Aubin, utilisée entre 1961 et 1973 – avec l'aval des autorités de sûreté – pour le stockage de déchets radioactifs, a été polluée à la suite de la fissuration par le gel de fûts bétonnés, aujourd'hui entreposés au centre de stockage en surface de la Manche, à la Hague.

JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 10

États-Unis

- La campagne électorale en Caroline-du-Nord — page 4
- Les conséquences du ralentissement de l'économie — page 15

CSG

- Le débat à l'Assemblée nationale — page 8
- Les réactions des syndicats — page 15

Affaire Doucé

- L'alibi suspect de l'inspecteur Dufourg — page 9

LIVRES ♦ IDÉES

Est-ce ainsi que les hommes vivent ?

L'Histoire des mœurs, nouveau projet encyclopédique de « la Pléiade » ■ Chronique d'une décennie ■ L'Orient tout proche d'Albert Cossery ■ Les névroses du dix-neuvième siècle ■ La vie du langage, par Denis Slakta ■ Le feuilleton de Michel Braudeau : « Châteaux d'écrivains » ■ La chronique de Nicole Zand : « Dans le golfe de Finlande ».

pages 17 à 24

Le sommaire complet se trouve page 16

Le grand étalage

« Art et Pub » au Centre Pompidou expose mille deux cents œuvres, affiches, toiles, sculptures, maquettes, clips, enseignes lumineuses

Trois expositions pour le prix d'une : telle pourrait être la formule de lancement de *Art et Pub* événement programmé pour quatre mois au cinquième étage du Centre Pompidou. En effet, l'exposition associe trois départements, le Musée national d'art moderne, le Centre de création industrielle et la Bibliothèque publique d'information. Elle relève ainsi, selon ses commissaires généraux, Jean Hubert Martin et François Burkhardt, respectivement anciens responsables du MNAM et du CCI – remplacés récemment tous deux par Dominique Bozo – du « principe fondateur du centre », l'interdisciplinarité.

Les organisateurs de *Art et Pub* ont vu grand : par le mélange des genres (peinture, architecture, vidéo, graphisme etc.), ils entendent « relancer le débat » – la publicité est-elle un art ? – et battent le rappel : sont prévus colloque, séminaire de philosophie, rencontres, spectacle de danse, cycle d'animation pour les quinze - vingt-cinq ans, atelier pour les enfants.

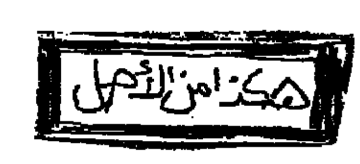
On reste jeune jusque dans les moindres détails : le format du catalogue rappelle à la fois le Lagarde et Michard et les nouveaux micro-barils de lessive. Le titre, imprimé orange ou rose fluo sur des images en superpositions, ressemble d'ailleurs à un logo. C'est clair : imitant les as de la réclame, le musée veut com-mu-ni-quer... Le bugdet ? 20 millions de francs, soit la moitié de ce qu'a coûté officiellement la récente exposition « les Magiciens de la Terre ». Grâce à une collection inhabituelle de mécènes, le quotidien japonais *Asashi Shimbum*, les grands magasins Seibu, mille panneaux d'affichage grand format ont été réservés pendant quatre mois.

Dès l'entrée, le visiteur se trouve happé par une série de spots (des voleurs de couleurs Kodak de Jean-Paul Gonde au punk Vogica d'Etienne Chatiliez) diffusés sur écrans télé. Ludique, sympa. Comme au Club Med, on vous sert tout de suite un pot de bienvenue. Première animation : « Faites avec votre argent une œuvre d'art, tout de suite. »... Il suffit de placer un billet ou un chèque dans la photocopieuse laser de l'artiste Gilles Mahé. Le numéro garantit que la pièce est unique. Puis le parcours commence. Sur le papier, il se découpe en deux grandes séquences, la première, historique, la deuxième, contemporaine. Mais comment ne pas se perdre ? Il n'y a pas moins de mille deux cents œuvres de toutes espèces et d'intérêt très inégal.

LAURENCE BENAIM

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



DÉBATS

Europe

L'attente des Polonais

par Patrick Martin

LA Pologne fait aujourd'hui l'apprentissage difficile de la démocratie. Non pas tant parce que la Diète est encore bloquée par la présence de députés communistes imposés par le pouvoir transitoire, qu'en raison des conditions socio-économiques désastreuses qui président au changement politique.

Passer d'une économie entièrement centralisée entre les mains d'un appareil d'Etat, désormais désemparé, à une économie dite « de marché » décentralisée entre les mains de nouveaux élus locaux peu familiers des règles de gestion relève de la gageure.

La particularité de la Pologne est de lier le mouvement de privatisation à celui de la décentralisation des responsabilités au niveau des collectivités locales. *« La décentralisation constitue la réforme la plus importante de l'ère post-communiste »*, affirmait le professeur *Regulski, secrétaire d'Etat dans le* gouvernement de M. Mazowiecki, à une *délégation française* de cadres territoriaux venue, début octobre, étudier les problèmes rencontrés par les élus issus des premières élections locales entièrement libres du 27 mai dernier.

La Pologne communiste a tout sacrifié à la *logique productiviste* : les hommes, l'outil de production, la nature et l'environnement. A Piotrkow-Trybunalskie, par exemple, ville de plus de quatre-vingt mille habitants, chef-lieu de Voïevodie, au sud de Lodz (deuxième ville du pays), les industries dominantes sont dans un état avancé de *délabrement ; les ouvriers de la* célèbre verrerie Hortensia, connue *dans le monde entier pour sa production*, travaillent dans des conditions qui feraient s'arracher les cheveux à un inspecteur du travail en France : le verre est soufflé avec un *matériel usagé*, dans une chaleur insupportable, sans lunettes de *protection ni casques auditifs*. Ailleurs, une coopérative de tailleurs *pour hommes utilise des machines* à coudre des années 1945-1950 ; les machines à écrire de la mairie de Piotrkow ressemblent aux ancêtres entassés dans nos greniers.

Les capitaux manquent

Pratiquement, toute la Pologne est à l'image de cette ville, confrontée à des problèmes considérables, dont celui de la pollution n'est pas le moindre. Pourtant, si la *situation n'est pas brillante, elle* n'est pas pour autant catastrophique. *Certes, la vie est chère mais* les Polonais ne manquent de rien. Plus de files d'attente, au contraire, les magasins sont bien approvisionnés, les marchés regorgent de produits frais, ce qui n'est guère le cas en Bulgarie comme en Roumanie. Mais le gros problème du gouvernement et du nouveau président de la République sera de faire changer l'état d'esprit d'une population qui a été, pendant plus de quarante ans, assistée par un *Etat aussi tentaculaire que totalitaire*. Les services publics ne pourront sortir de leur état de délabrement que si l'usager accepte de payer le prix réel de la prestation fournie, qu'il s'agisse des transports en commun, de l'assainissement et de la distribution des eaux, du traitement des ordures ménagères, du chauffage urbain, de la réhabilitation des logements.

Cela ne peut se faire en un jour dans un pays où le salaire moyen est de 650 000 zlotys, soit environ 360 de nos francs ; une économie de marché se caractérise en effet par une croissance importante des salaires due à la prospérité renaissante. Or, dans ce pays, le miracle économique a, pour l'instant, du *mal à se concrétiser : les capitaux* manquent, et les hommes d'affaires *de l'Ouest sont prudents*. Les premiers présents sont évidemment les Allemands, dont on aurait tort de croire qu'ils seront, dans les prochaines années, uniquement préoccupés par la réunification. La présence, à Varsovie et ailleurs, des grosses berlines de l'ancienne RFA atteste l'appétit de notre *désormais commun voisin*. Les Italiens aussi investissent. Les Français, hormis quelques exceptions, sont encore largement absents, ce qui désole beaucoup les Polonais dont la francophilie est générale et sincère. Prendrions-nous le risque de les décevoir ?

En tout état de cause, la Pologne réclame *aujourd'hui toujours plus* de capitaux, et il est du devoir des pays développés d'y investir et de parier sur son avenir. Les Polonais disposent d'un atout essentiel : la volonté de s'en sortir et d'assumer leur nouvelle indépendance, celle de s'ouvrir à l'Occident, de rejoindre la place qui lui revient tout *naturellement en Europe*.

Il est indispensable que la BERD se mette au travail au plus vite. La CEE doit débloquer des fonds supplémentaires et le gouvernement français intensifier ses échanges avec la Pologne, qui ne demande que cela.

Au moment où l'Union soviétique et l'Allemagne connaissent, chacune à leur manière, un bouleversement profond, il serait dommage de laisser seule la Pologne ; il est urgent de l'aider et de parier sur elle.

► **Patrick Martin est chargé de cours à l'université Jean-Moulin (Lyon-III).**

BIBLIOGRAPHIE

La bioéthique dans les limbes

MISÈRE DE LA BIOÉTHIQUE,
de Jean-Paul Thomas.
Albin-Michel, 314 p., 98 F.

La naissance en 1982 du premier bébé-éprouvette français favorisait l'essor des expérimentations les plus *variées dans le domaine* de la procréation artificielle. Elle soulevait aussi, à la frontière du droit, de la morale et de la biologie, de redoutables questions auxquelles la philosophie était mal préparée à répondre. En 1983, le gouvernement *créait un Comité consultatif national* d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé. Depuis, rapports et débats se sont multipliés ; mais la « bioéthique », dont notre société a *besoin*, reste encore dans les limbes. L'aider à se développer : tel est le but que se propose Jean-Paul Thomas dans cet essai qui se veut philosophique, mais qui ne néglige aucun des aspects concrets des problèmes posés par la fécondation *in vitro*.

Jusqu'ici, deux attitudes seulement se sont exprimées avec cohérence. Celle de l'Eglise catholique, d'une part, globalement hostile aux recherches qui, à terme, permettraient à l'homme de créer ou de façonner la vie à sa guise ; celle, à l'opposé, des partisans du progrès technologique, pour qui tout ce qui *est possible apparaît du même coup* comme souhaitable. Entre les deux, il y a évidemment place pour une voie moyenne, qui ne saurait échapper aux déchirements du juste milieu mais qui est celle que Jean-Paul Thomas préconise. Ce qui la fonde, selon lui, c'est la nécessaire reconnaissance par l'homme de sa propre finitude corporelle. *On ne saurait* soustraire de la rencontre amoureuse la part d'involontaire — et donc d'imprévisible — qui en fait le prix. On ne doit pas non plus oublier que la maîtrise de soi passe par le respect de l'autre, c'est-à-dire par la limitation réciproque des volontés.

A partir de là, Jean-Paul Thomas développe, dans une perspective finalement très kantienne, une série de propositions visant non point à empêcher l'expérimentation, mais à lui assigner des limites pratiques. Il ne s'agit pas d'interdire aux scientifiques *de répondre, par exemple*, à la demande des couples qui ont des problèmes de stérilité. Mais, comme l'a bien vu de son côté le professeur Testart, tous les types de manipulations génétiques ne sont pas sans danger. Il appartient à notre société de contrôler ses techniciens et ses *chercheurs. Mais elle ne pourra vraiment* le faire qu'à partir d'un cadre légal qu'il reste à formuler, et au *moyen d'institutions officielles* qu'il conviendrait de mettre en place dès que possible. En ménageant bien entendu à ces dernières la possibilité d'examiner un par un les cas particuliers car, en ce domaine plus qu'en tout autre, il n'y a de problèmes qu'individuels. Une longue route *attend encore, on le voit, nos législateurs.*

CHRISTIAN DELACAMPAGNE

COURRIER

Présumé coupable

Doit-on encore sursauter lorsque *le Monde* titre : *« L'un des deux meurtriers présumés de Céline a bénéficié d'un non-lieu »* ? (24 octobre). Est-il *désormais trop tard pour rappeler que* l'innocence seule est présumée, que l'inculpation ne signifie pas la culpabilité et que le juge d'instruction instruit *« à charge et à décharge »* ? Est-il encore temps de préciser que ces principes sont inclus dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, laquelle, ainsi que l'écrivait si justement Michel Winock dans ces colonnes (*le Monde* du 3 septembre 1988), *« est notre charte commune (...) qui trace la ligne de partage entre les Etats de droit et les autres, qui est notre propre boussole (...) dans le cas où nous serions tentés d'oublier ses impératifs catégoriques »* ?

Ou faut-il laisser les mots condamner avant toute décision de justice et se résigner à l'idée que nous avons perdu notre boussole ?

FRANÇOIS RUELLAN
président du tribunal de grande instance d'Albertville.

Crimes contre l'humanité

Dans son numéro daté 21-22 octobre *le Monde* déplore une fois de plus que les procès de plusieurs Français accusés de crimes contre l'humanité n'aient pas lieu. Le président de la République lui-même est critiqué parce qu'un de ces procès lui paraîtrait dommageable pour la paix civile.

Dans un livre publié il y a quelques mois, l'historien canadien James Bacque accuse les Américains — et, *dans une moindre mesure*, les Français — d'avoir fait mourir de faim plusieurs centaines de milliers de prisonniers allemands *après* la victoire alliée de 1945, notamment *en refusant de leur donner* les secours envoyés par la Croix-Rouge internationale (*Morts pour raisons diverses*, Editions Sand).

Imaginez que le gouvernement allemand, redevenu souverain, demande aux gouvernements américain et français d'ouvrir une enquête à ce sujet. Les deux gouvernements répondraient *vraisemblablement* qu'au lieu de rouvrir les plaies qui datent de près d'un demi-siècle, le problème actuel des démocraties est de tout faire pour éviter une nouvelle guerre mondiale. Cette réponse serait certainement approuvée par l'immense majorité des Américains et des Français.

PAUL SÉRANT
Paris

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, *directeur de la publication*

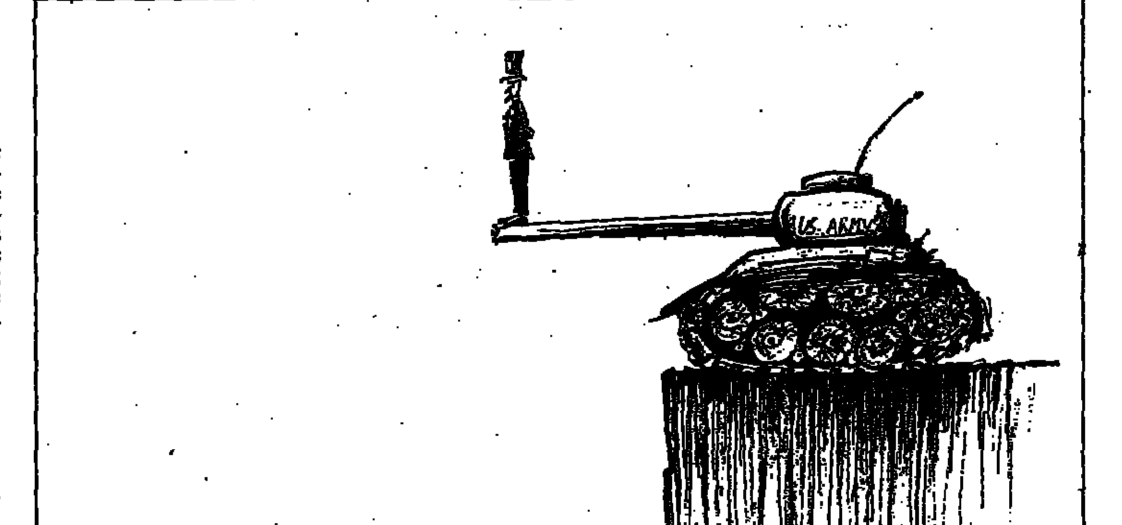
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

TRAIT LIBRE



Consommation

Publicité déloyale

par Claude Marcus

LORSQU'EN 1979 le ministre de la consommation de l'époque a réuni une commission pour étudier les problèmes *posés par la publicité*, l'un des chantiers a été consacré à la *publicité comparative. Ce chantier*, comme la commission plénière, était composé de représentants d'organisations de consommateurs, de représentants des agences, des médias, des annonceurs ainsi que de professeurs et de hauts fonctionnaires.

Lorsque les travaux ont commencé, *j'ai demandé à un collaborateur* de Publicis qui se trouvait aux Etats-Unis de réunir une cassette de films de publicité comparative sans autre but que celui de montrer aux collaborateurs de l'agence ce qu'était la publicité comparative et, éventuellement, de les y préparer. Lorsque j'ai vu *cet ensemble de films, j'ai été* atterré par le caractère insupportable de *la plupart d'entre eux* : comparaisons portant sur des éléments peu significatifs du produit ; comparaisons se référant à des enquêtes invérifiables ; utilisation de la référence de marque connue par des challengers obscurs ; dénigrement de concurrents ne s'appuyant même pas sur des comparaisons. Tous les coups étaient permis.

Je ne participais pas normalement au chantier de la publicité comparative mais je m'y suis rendu lors de sa 8e ou 9e séance et j'ai demandé aux membres présents s'ils avaient déjà vu des exemples de cette publicité dont ils discutaient si doctement. Ils *n'en avaient jamais vus*. J'ai suggéré que la prochaine réunion se *passe en projection. Peu de temps* après, le chantier émettait un avis *défavorable à l'introduction* de cette publicité. Même réaction au comité national de la consommation de 1984.

Aujourd'hui, le ministère de la *consommation remet* le problème à l'ordre du jour en nous disant : à *vous de définir les règles qui permettront* à la publicité comparative française d'être loyale. Il n'est pas de la nature de la publicité comparative d'être loyale. Un produit moderne est le résultat d'un choix de solutions sophistiquées par son concepteur. La publicité étant simplificatrice et ne mettant en valeur *qu'une seule qualité*, les éléments du choix seront toujours partiels et *partiaux à l'avantage de l'émetteur* de la publicité. Dans le meilleur des cas, la publicité comparative pèche par omission.

La raison la plus grave cependant de *notre opposition* réside dans l'autorisation de citer une *marque sans son accord. Il est difficile* de comprendre, au moment où *le gouvernement a fait passer* une loi protégeant le droit à l'image des individus, qu'on en fasse passer une autre déniant le droit à l'image des sociétés. Les sociétés sont des entités légitimes qui font partie du patrimoine économique et qui assurent le gagne-pain de dizaines de millions de personnes. Aucune atteinte à l'inté*grité d'une marque ne pourrait être* réparée par une indemnité pécuniaire et il ne serait pas acceptable d'instituer un contrôle *a priori* qui ne serait qu'une censure dont personne ne veut. Dernier argument enfin, si la concurrence entre les *grandes sociétés est incontestable* aujourd'hui, la publicité comparative risque de créer une atmosphère irrespirable entre les dirigeants de sociétés mises en cause.

Nous ne défendons dans cette affaire aucun intérêt sectoriel. L'intérêt à court terme des agences serait plutôt de se donner des occasions supplémentaires de briller dans l'agressivité. Nous *sommes cependant convaincus* que les consommateurs seront plutôt moins bien informés par cette forme de publicité, que certaines marques risquent de souffrir *injustement*, que le volume du contentieux augmentera, tout cela *au nom d'une vue de l'esprit* : la publicité comparative augmenterait l'espace de liberté.

► **Claude Marcus est membre du conseil de surveillance de Publicis SA, membre du Conseil national de la consommation et vice-président du BVP (Bureau de vérification de la publicité).**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Publicite déloyale

LA CRISE DU GOLFE

Trois mois après l'invasion du Koweït par l'Irak

L'impasse demeure totale et le ton monte entre Washington et Bagdad

Près de trois mois après le début d'une « drôle de guerre » dans le désert saoudien, l'impasse demeure totale, tandis que le ton monte entre les Etats-Unis et l'Irak, et que les bruits de botte s'intensifient dans le Golfe.

Au lendemain d'un discours très ferme devant les leaders du Congrès, le président Bush est revenu à la charge, mercredi 31 octobre, à Alexandria en Virginie, déclarant qu'il en avait *« assez »* de la brutalité avec laquelle étaient traités les diplomates américains au Koweït occupé. *« Les membres de notre ambassade*, a-t-il souligné, *ne reçoivent pas de nouveaux approvisionnements et sont affamés par un dictateur brutal. »* Il s'est dit *« très préoccupé »* par le sort des otages américains. *« Attendons de voir, parce que j'en ai assez de ce genre de traitement infligé à des Américains »*, a-t-il ajouté.

Répondant à certains membres du Congrès qui redoutent qu'il ne tire prétexte du sort des otages pour lancer une offensive militaire, M. Bush a déclaré : *« Vous n'utilisiez pas de prétexte lorsque vous avez déployé votre force (...) Vous faites simplement ce qui est juste. »*

En dépit de ses déclarations très fermes, il a souligné qu'il n'avait envisagé aucune date pour une éventuelle intervention américaine. Le président américain a par ailleurs qualifié de *« très importante »* la prochaine visite d'une semaine du secrétaire d'Etat James Baker en Europe et au Proche-Orient, ainsi que la rencontre que ce dernier aura le 9 novembre à Genève avec son collègue soviétique Edouard Chevardnadze.

Par ailleurs, les Etats-Unis ont appelé mercredi leurs alliés de l'OTAN à résister aux tentatives de Bagdad d'utiliser la question des otages pour affaiblir la coalition anti-irakienne. Même ton de fermeté à Londres où le commandant des forces britanniques dans le Golfe, le général Paddy Hine, a estimé qu'un règlement pacifique du conflit dans le Golfe semblait *« de plus en plus improbable »*.

Le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, a déclaré pour sa part que l'isolement diplomatique et les privations imposées au peuple irakien par les sanctions économiques ne seront peut-être pas suffisants pour obliger le président Saddam Hussein à retirer ses troupes du Koweït.

Le chef de la diplomatie française, M. Roland Dumas, a déclaré mercredi que la France continue de *« privilégier une solution pacifique »* à la crise du Golfe. Il s'est montré cependant peu optimiste sur les chances d'une solution arabe. *« S'il est intéressant de noter ici et là des infléchissements dans les déclarations qui sont faites par les dirigeants de ces pays, force est de reconnaître qu'aujourd'hui aucun écho définitivement favorable et unanime ne peut être enregistré qui permette à cette solution de prospérer »*, a-t-il ajouté.

On apprenait d'autre part, de source diplomatique, que le président Mitterrand estimerait que le choix de la guerre ou de la paix deviendra clair après le 6 novembre, date des élections pour le renouvellement du Congrès américain. Le chef de l'Etat français aurait fait part de cette opinion au ministre israélien des affaires étrangères, M. David Lévy, en visite officielle à Paris. Il aurait en outre affirmé être certain que *« Saddam Hussein sait qu'une attaque contre Israël serait suicidaire pour son pays »*.

Une tentative de déstabilisation de l'Irak ?

L'Irak a encore durci le ton mercredi à l'encontre de Washington par l'intermédiaire de sa presse qui multiplie les attaques anti-américaines au lendemain de la mise en garde du président Saddam Hussein contre une *« agression imminente »* des Etats-Unis. *« Il y a de nombreux signes qui indiquent que l'Amérique est sur le point de prendre une décision de guerre »*, a déclaré le ministre de l'information, M. Latif Jassim, faisant notamment référence aux *« très importantes manœuvres militaires »* menées par les forces américaines dans le Golfe.

On sait que le Pentagone a annoncé un second exercice de débarquement de « marines » dans le Golfe avec la participation de 25 avions et 75 hélicoptères. Le nombre des navires engagés et la localisation des manœuvres n'ont pas été révélés. Un premier exercice amphibie à grande échelle avait été organisé au début d'octobre.

A Washington, l'ambassadeur d'Irak aux Etats-Unis, M. Mohammed El Machat, a présenté mercredi à la presse un document qu'il a décrit comme étant un rapport des services de sécurité koweïtiens établissant qu'ils coopéraient, avant l'invasion, avec la CIA pour déstabiliser l'Irak.

Selon l'ambassadeur, ce document rend compte d'une rencontre entre le chef de ces services, le général Fahd Ahmed El Fahd, et le directeur de la CIA, M. William Webster, en novembre 1989. Il a déclaré qu'il avait été convenu *« de tirer avantage de la détérioration de la situation économique en Irak pour faire pression sur le gouvernement de ce pays et l'amener à résoudre le problème du tracé des frontières avec l'Irak »*.

Un porte-parole de la CIA a déclaré que les affirmations contenues dans le document étaient *« totalement fabriquées et sans fondement »*. Il a reconnu que le directeur adjoint de la sécurité d'Etat koweïtienne s'était entretenu avec M. Webster en novembre 1989 mais a dit que *« rien n'avait été discuté lors de cette rencontre concernant les relations du Koweït avec l'Irak ou tout autre pays »*.

Rencontre surprise interarabe à Djeddah

Sur le plan interarabe, la surprise a été la rencontre mercredi à Djeddah des ministres des affaires étrangères d'Arabie saoudite, le prince Saoud El Fayçal, d'Egypte, M. Esmat Abdel Meguid, et de Syrie, M. Farouk El Chareh. Rien n'a filtré sur la teneur de ces entretiens deux jours après la proposition du président soviétique Mikhaïl Gorbatchev de réunir une *« conférence interarabe avec la participation de l'Arabie saoudite et à laquelle le président irakien pourrait se rallier »*.

Le président égyptien Hosni Moubarak avait émis mercredi des doutes sur l'opportunité d'une telle conférence, affirmant que *« les pays arabes ont déjà tenu un sommet le 10 août sans parvenir à quoi que ce soit »* et que, *« si l'on convoque un sommet arabe sans que les choses soient claires, ce sera un sommet d'insultes, et nous le refusons »*. En revanche, la proposition soviétique a été accueillie favorablement par le roi Hussein de Jordanie, qui est attendu dimanche à Paris pour une visite de travail au cours de laquelle il aura des entretiens avec le président François Mitterrand.

A Moscou, le secrétaire du comité central responsable de la politique étrangère, Valentin Falin, a estimé que l'URSS demeurait opposée à une solution militaire qui rendrait plus difficile un règlement de la crise. L'émissaire du président Gorbatchev pour la crise du Golfe, M. Evgueni Primakov, a pour sa part affirmé dans une interview dans l'hebdomadaire égyptien *Al Ahali* que, si l'URSS *« ne participera pas à une éventuelle opération militaire contre l'Irak »*, elle ne *« s'opposerait pas au recours à une telle option si les chances d'une solution pacifique étaient épuisées »*. Il a affirmé en outre que sa récente mission dans plusieurs pays européens et arabes, dont l'Irak, avait amené les Etats-Unis à *« hésiter sur l'option militaire »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **M. David Lévy reçu par M. Mitterrand.** – Le ministre israélien des affaires étrangères, M. David Lévy, a été reçu, mercredi 31 octobre, par M. François Mitterrand au terme d'une visite de trois jours à Paris (*le Monde* du 1er novembre). Cette visite a surtout été marquée par un notable changement d'ambiance dans les relations franco-israéliennes qui avaient pâti, ces derniers mois, d'un ton particulièrement acrimonieux. Si les désaccords sur la question palestinienne subsistent dans leur intégralité, M. Lévy a tenu à insister sur la *« force »* des liens entre les deux pays et a souligné l' *« atmosphère d'amitié »* dans laquelle s'est déroulée sa rencontre avec M. Mitterrand. Les entretiens de M. Lévy à Paris – notamment avec MM. Michel Rocard et Roland Dumas – ont été axés sur la crise du Golfe.

Les Israéliens critiquent de plus en plus l'attitude des Etats-Unis

Si l'opinion des « experts » reflète celle du gouvernement – ce qui est probable, – alors il y a un désaccord grandissant et très grave entre les Etats-Unis et Israël au sujet de la crise du golfe. Car ces jours-ci les « experts » à Jérusalem disent par voie de presse et aux correspondants étrangers tout le mal qu'ils pensent de la politique du président George Bush.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

En gros, le message tient en une phrase : les Etats-Unis se trompent dangereusement en sacrifiant leurs relations avec l'Etat hébreu au maintien à tout prix de leur coalition avec les pays arabes ligués contre l'Irak. Le ton sur lequel le message est énoncé est celui du dépit et de l'amertume. L'administration américaine est accusée de traiter Israël avec la plus parfaite ingratitude. Sommé de garder un « profil bas » dans l'affaire du Golfe, le gouvernement israélien estime pourtant avoir sagement joué sa partie.

Il dit n'être point payé de retour et se plaint d'être en butte à la mauvaise humeur grandissante de M. Bush et de son secrétaire d'Etat, M. James Baker : absence de consultation – cela fait quatorze mois que M. Bush n'a pas adressé la parole à M. Itzhak Shamir – polémique permanente sur la question des implantations dans les territoires occupés, querelle publique sur le statut de Jérusalem, le vote anti-israélien à l'ONU, etc.

Derniers en date de ces « coups de grogne » : une fois de plus, M. Baker snobera Israël lors de sa prochaine tournée au Proche-Orient et, une fois de plus, les Etats-Unis font des difficultés pour donner leur garantie à un prêt bancaire de 400 millions de dollars sollicité par l'Etat hébreu pour loger les immigrants juifs soviétiques.

« En voulant maintenir à tout prix leur coalition arabe », aux dépens d'Israël, les Etats-Unis *« poursuivent une politique à courte vue »*, disait, mercredi 31 octobre, M. Iossi Olmert, expert des questions syriennes et directeur du centre de presse du gouvernement ; les Etats-Unis se trompent sur la prétendue « modération » des pays arabes et prennent des risques en leur livrant des armes.

Donnant un briefing à la presse étrangère en compagnie du général Amos Gilboa, M. Olmert, un proche de M. Shamir, expliquait, en substance, que la Syrie était en train de berner ses tout nouveaux alliés occidentaux et de manipuler à son profit exclusif la coalition assemblée contre l'Irak.

Sans avoir encore déplacé un seul blindé ou un seul canon en Arabie saoudite, et encore moins dépêché là-bas la division promise par le président Hafez El Assad, la Syrie a déjà récolté le prix de son parti pris anti-irakien : accord tacite – « feu orange » – pour son attaque contre le général Aoun au Liban et 3 milliards de dollars d'aide dispensée par l'Arabie saoudite et le régime koweïtien en exil. Ce dernier chiffre est cité par le général de réserve Amos Gilboa, ancien chef des renseignements militaires et lui aussi spécialiste de la Syrie. Il affirme que le président Assad a consacré cette somme à l'achat d'armements en URSS, qui exige maintenant d'être payée « cash », et entend en obtenir également auprès de la France.

L' « aveuglement des Américains »

Les Occidentaux, Etats-Unis en tête, *« sont en train, là sous nos yeux, de créer un nouveau monstre »* en Syrie, comme ils l'avaient fait avec l'Irak, s'est exclamé M. Olmert. La formule traduit toute l'inquiétude éprouvée à Jérusalem devant les liens tissés entre Washington et certains pays arabes à l'occasion de la crise du Golfe. Un tantinet admiratif, le général Gilboa expliquait qu'Hafez El Assad n'avait pas fini de se faire payer : *« il sait qu'il apporte à la coalition anti-irakienne la touche nationaliste arabe »* que ne pourraient donner ni l'Arabie saoudite ni l'Egypte, deux pays jugés trop pro-occidentaux ou pro-américains.

Il y a quelques mois, le président syrien était encore sous le coup de la nouvelle diplomatie gorbatchevienne ; immobilisé au Liban, endetté, menacé par un Saddam Hussein triomphaliste au sortir de la guerre avec l'Iran. *« Voilà maintenant le Syrien remis en selle, de nouveau au centre de l'arène proche-orientale et en train de s'y bâtir une position de force »*, estime le général Gilboa.

MM. Olmert et Gilboa – comme d'autres interlocuteurs officiels israéliens – soulignent le raidissement de la rhétorique syrienne. Ayant empoché les premiers dividendes de son alliance occidentale, la Syrie a, depuis quelques jours, repris un discours officiel très anti-américain où l'on rappelle que *« l'ennemi numéro un, c'est toujours Israël »* et où l'on dénonce *« la collusion américano-israélienne contre le monde arabe »* (*le Monde* du 30 octobre).

Un pas de plus a été franchi au début de la semaine, lorsque les média syriens ont fait planer une menace sur la coalition assemblée par les Etats-Unis : ils ont rappelé que Damas se rangerait dans le camp de Bagdad en cas d'hostilités entre l'Irak et Israël et rappelé encore que l'objectif de la Syrie n'était nullement de détruire le potentiel économique et militaire de l'Irak...

En renouvelant ses diatribes anti-américaines, le régime de Damas est peut-être motivé par des considération de politique intérieure, ou peut-être s'adresse-t-il à l'opinion arabe en général. Mais claironné précisément au moment où la guerre peut éclater, l'avertissement syrien souligne un peu plus, pour les experts israéliens, *« l'aveuglement »* des responsables américains, qui tableraient sur un ancrage de Damas dans le camp des modérés arabes.

ALAIN FRACHON

M. Mitterrand salue la « dignité » et le « grand courage » des otages

M. François Mitterrand *« a salué la dignité manifestée par les ressortissants français détenus en Irak et au Koweït au terme de leurs épreuves, et leur grand courage »*, a rapporté, mercredi 31 octobre, le porte-parole du gouvernement, M. Louis Le Pensec, après le conseil des ministres. *« Affirmant sa joie pour leur retour, il s'est associé au sentiment de solidarité que ceux-ci ont exprimé à l'égard des ressortissants encore retenus »*, a ajouté le porte-parole. Le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, s'est pour sa part réjoui *« de la bonne organisation et du déroulement de cette opération »* de rapatriement. *« Notre satisfaction et notre joie sont entières parce que rien n'en a altéré le caractère de dignité pendant toute la durée de cette longue épreuve et jusqu'à son dénouement »*, a ajouté M. Dumas.

La réinsertion des Français de retour d'Irak

Lors de la séance hebdomadaire réservée par l'Assemblée nationale aux questions au gouvernement, Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères, a précisé, mercredi 31 octobre, les conditions dans lesquelles les otages français de retour d'Irak pourront éventuellement bénéficier d'aides à la réinsertion. Dans chaque préfecture, un fonctionnaire a d'ores et déjà été désigné pour répondre à leurs demandes, a indiqué le ministre, en réponse à une question posée par M. Michel Suchod, député socialiste de la Dordogne, au nom du groupe d'études sur les Français retenus à l'étranger.

Selon leur situation, les otages libérés pourront bénéficier de secours d'urgence ainsi que du revenu minimum d'insertion. Ils pourront aussi faire appel au fonds de garantie des victimes du terrorisme. Toutes les entreprises qui le pourront vont assurer le maintien du contrat de travail et paieront donc les salaires correspondants. Pour les autres, un mécanisme de substitution a été prévu par le gouvernement. Devant *« la multiplication des crises régionales »*, Mme Edwige Avice saisira prochainement le conseil supérieur des Français de l'étranger pour définir les mécanismes de garantie susceptibles de répondre à ce type de situation..

Noël à Bagdad...

Le ministère irakien des affaires étrangères a proposé aux parents des étrangers retenus en otages de venir les voir pendant les fêtes de Noël. *« Les familles de ceux qui sont nos invités en Irak peuvent leur rendre visite pendant Noël et le Nouvel An. Ils peuvent appeler nos ambassades pour obtenir des visas »*, a déclaré mercredi 31 octobre à la télévision irakienne un porte-parole du ministère. Le ministre, M. Tarek Aziz, est lui-même un chrétien. Le Foreign Office a condamné cette nouvelle initiative de Bagdad qu'il juge *« cynique »*. *« C'est un exemple scandaleux de la façon dont l'Irak exploite les sentiments des familles des otages à un moment particulièrement important dans la vie des familles »*, a déclaré un porte-parole, qui, une nouvelle fois, a demandé instamment aux parents de ne pas se rendre en Irak. – *(Reuter.)*

En visite en Tunisie

M. Thierry de Beaucé a rencontré M. Yasser Arafat

TUNIS

de notre correspondant

« Le gouvernement irakien ne fait pas de propositions précises qui soient de nature à faire évoluer la crise » : tel est le sentiment de M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé des relations culturelles internationales, à l'issue d'une rencontre, mercredi 31 octobre à Tunis, avec M. Yasser Arafat, tout juste rentré de Bagdad.

Selon le secrétaire d'Etat, interrogé sur les informations que le président de l'OLP rapportait de cette nouvelle visite en Irak, M. Yasser Arafat n'a pas perdu tout espoir *« d'une solution pacifique négociée entre Arabes »* de la crise du Golfe. *« Mais nous n'en voyons pas l'esquisse »*, a constaté M. de Beaucé.

Selon l'agence palestinienne WAFA, M. Arafat a remis à son visiteur *« un message de considération »* destiné à M. François Mitterrand *« pour ses positions courageuses afin d'instaurer une paix globale et le règlement de toutes les crises liées entre elles au Proche-Orient et, en premier lieu, la crise palestinienne »*.

Mais, devant la presse, M. de Beaucé a tenu à rappeler que, si les problèmes palestinien et libanais devaient effectivement être réglés, il importait d'abord de résoudre la crise du Golfe sur la base des résolutions du Conseil de sécurité, prévoyant le retrait irakien du Koweït et la libération inconditionnelle de tous les otages.

M. de Beaucé vient d'effectuer une visite de trois jours en Tunisie à l'invitation du gouvernement, qui lui a permis de faire le point sur la coopération culturelle *« exemplaire et rénovée »* franco-tunisienne. La création à Tunis d'un Institut de recherches sur le Maghreb contemporain a notamment été envisagée.

MICHEL DEURÉ

PROCHE-ORIENT

Au grand dam de la Tunisie

Le siège de la Ligue arabe a été transféré au Caire

Le siège de la Ligue arabe a été officiellement ramené au Caire, mercredi 31 octobre, onze ans après avoir été transféré à Tunis pour cause de paix israélo-égyptienne. *« Nous avons déjà commencé à travailler »* au Caire, a déclaré le secrétaire général par intérim, M. Assad El Assad, un diplomate libanais chargé d'assurer la succession du Tunisien Chadli Klibi, démissionnaire en août. Le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Esmat Abdel Meguid, s'est félicité du retour du siège de la Ligue en Egypte. Un sentiment qui est loin d'être partagé par les Tunisiens.

TUNIS

de notre correspondant

Même s'il n'est que symbolique, le transfert du siège de la Ligue arabe de Tunis au Caire paraît avoir pris au dépourvu les autorités tunisiennes, qui se sont abstenues, pour le moment, de tout commentaire.

Certes, une réunion extraordinaire du Conseil de la Ligue, le 10 septembre au Caire, en présence seulement de douze des vingt et un membres de l'organisation (1), avait fixé cette échéance.

Une période de transition

Mais, après la démarche des cinq pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA), pour une fois d'accord, demandant de surseoir aux procédures de transfert jusqu'à une nouvelle réunion des ministres des affaires étrangères, on ne s'attendait pas à tant d'intransigeance et de précipitation.

Se fondant sur les décisions adoptées en mars dernier à l'unanimité, la Tunisie, qui ne discute pas le principe du transfert – contrairement à l'Irak et à l'OLP qui le remettent en cause, – considère que celui-ci doit s'échelonner au moins jusqu'à la fin du printemps prochain, ne serait-ce que pour des raisons d'ordre pratique. Elle rejette donc *« le fait accompli »* du 10 septembre, *qu'elle estime illégal.*

Mais, même si le drapeau de la Ligue flotte désormais sur les bords du Nil, où devait s'installer très officiellement, jeudi, le secrétaire général par intérim, le transfert n'en est pas pour autant effectif.

Pendant une période de transition, qui ne devrait pas aller au-delà du 31 décembre, il faudra que soient déménagés les différents services encore présents à Tunis ainsi qu'une quantité impressionnante d'archives.

La question de l'indemnisation du personnel qui ne souhaite pas partir pour l'Egypte devra aussi être réglée. Une enveloppe de 20 millions de dollars – non prévue au budget de la Ligue déjà mal en point – devra être dégagée. Mais, pour des raisons politiques évidentes, les pays du Golfe, qui tiennent apparemment tout autant, sinon plus, que l'Egypte au transfert rapide de la Ligue, feront, à n'en pas douter, « l'effort » nécessaire.

Tout cela promet encore bien des polémiques, qui accentueront davantage les divisions nées de la crise du Golfe, si elles ne débouchent pas, purement et simplement, sur l'officialisation de l'éclatement de l'organisation arabe.

MICHEL DEURÉ

(1) Les six Etats du Golfe sont l'Egypte, la Syrie, le Liban, Djibouti, la Somalie et le Maroc, qui, depuis, s'est rangé aux côtés des autres pays de l'UMA.

ISRAËL

Peines légères pour quatre militaires qui avaient tué un Palestinien

Un tribunal militaire israélien a condamné, mercredi 31 octobre, à des peines légères quatre militaires reconnus coupables de coups et blessures ayant entraîné la mort d'un Palestinien au début de l'Intifada. Un lieutenant – rétrogradé au rang de sergent – a ainsi été condamné à huit mois de prison, dont six avec sursis ; un sergent s'est vu infliger trois mois de détention avec sursis, tandis que deux autres sergents ont été condamnés à cinq mois de prison avec sursis.

Les faits incriminés remontent à février 1988, durant les premiers mois du soulèvement palestinien. Les quatre militaires avaient battu un habitant du camp de Bureij (dans la bande de Gaza), qui avait ensuite succombé à ses blessures. Le tribunal a prononcé ces condamnations parce que les quatre militaires, qui appartiennent à la brigade d'élite Givati, *« n'ont exprimé aucun regret pour leurs actes »*.

Depuis le début de l'Intifada, des dizaines de soldats reconnus coupables d'exactions contre les populations palestiniennes ont été condamnés à des peines excédant rarement quelques mois. – *(AFP.)*

AFRIQUE

MAROC

Menaces sur les relations entre Paris et Rabat

« Il incombe aux pouvoirs publics français de réparer le préjudice » porté à la *« sérénité »* des relations *« d'amitié entre le Maroc et la France »*, estime l'agence de presse officielle MAP, dans un communiqué diffusé mercredi 31 octobre en début d'après-midi.

Quelques heures auparavant, dans la nuit de mardi à mercredi, la même agence avait laissé entendre que la coopération entre les deux pays pourrait être remise en cause à la suite de la campagne *« anti-marocaine »* dans les médias français, à l'occasion de la parution du livre de Gilles Perrault, Notre ami le roi, sur les méthodes de Hassan II.

La publication de cette dépêche avait été suivie d'une trentaine de messages de protestation adressés au président François Mitterrand par des hommes politiques, des universitaires, des industriels et des responsables locaux. Preuve, selon les observateurs, que le gouvernement marocain est fermement décidé à « contre-attaquer », comme il l'avait laissé entendre, mardi, devant le Parlement (*le Monde* du 1er novembre).

La MAP estime notamment que la campagne est le résultat *« d'un plan minutieusement préparé pour tenter de faire pression sur le Maroc et de porter atteinte à sa souveraineté et à sa liberté de décision »*. Elle dénonce le rôle *« d'associations hostiles au Maroc »* qui *« se cachent derrière des slogans à travers lesquels elles tentent de porter atteinte »* au royaume *« en tant qu'entité, nation et institutions »*.

Selon l'agence, les *« observateurs politiques »* s'interrogent *« sur les véritables raisons de cette action suspecte de groupes auxquels tous les canaux ont été ouverts et toutes les facilités ont été offertes et qui sont connus pour leur haine et leur acharnement contre le Maroc »*. Les organisations visées ne sont pas nommées, mais, si on en croit certains milieux marocains, il s'agirait notamment de la Fondation France-Liberté présidée par Mme Danielle Mitterrand, Amnesty International et la Ligue française des droits de l'homme. Ces *« mêmes observateurs »* s'interrogent aussi *« sur l'implication de certains milieux français qui seraient derrière ces associations. (...) leur facilitant la tâche en leur ouvrant les portes de la radio et la télévision pour véhiculer leurs messages désespérés basés sur l'insulte, le dénigrement et les idées paternalistes révolues du colonialisme »*. Et l'agence de conclure : *« Si la situation n'est pas contenue, elle se répercutera à coup sûr sur les relations séculaires unissant les deux pays dans les divers domaines de la coopération. »* – (AFP.)

□ **Une déclaration de M. Joxe.** – Ce n'est pas *« parce qu'il y a un livre qui déplaît à un gouvernement étranger qu'il va y avoir censure »*, a déclaré le ministre français de l'intérieur, M. Pierre Joxe, lors d'une interview à Europe 1, mercredi 31 octobre. De son côté, l'écrivain Gilles Perrault, auteur du livre *Notre ami le roi*, a estimé que son ouvrage *« ne remettait pas en cause les relations franco-marocaines, mais seulement le style de gouvernement du roi Hassan »*.

A l'issue de sa visite au Japon

M. Mandela qualifie d'« insignifiante » l'aide de Tokyo à la lutte contre l'apartheid

TOKYO

de notre correspondant

Bien qu'il n'ait pas obtenu l'aide gouvernementale qu'il attendait, M. Nelson Mandela n'en a pas moins qualifié sa visite au Japon de *« succès »*. Le leader de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud a quitté Tokyo, jeudi 1er novembre, pour la Malaisie. Il a bénéficié en effet d'un incontestable soutien populaire, dont ont témoigné l'affluence aux meetings tenus à Tokyo et à Osaka ainsi que les fonds (43 millions de yens) collectés auprès de différentes organisations. La confédération syndicale Rengo lui a remis 20 millions de yens.

Le dirigeant sud-africain a en revanche qualifié d'*« insignifiante »* l'assistance proposée par le gouvernement. Le Japon est le seul pays d'Asie visité par M. Mandela qui n'ait pas fourni une aide officielle à son organisation. Il s'est rendu en Indonésie, en Inde et en Australie. Le gouvernement a été pris par surprise et n'était pas préparé à répondre à la demande d'assistance de 25 millions de dollars présentée au premier ministre, M. Kaifu (*le Monde* du 31 octobre), fait-on valoir au ministère des affaires étrangères. *« Il est difficile de comprendre qu'un gouvernement qui peut si facilement contourner les dispositions constitutionnelles lorsqu'il s'agit de consacrer 4 milliards de dollars en contributions à la force multinationale dans le Golfe soit si soucieux de respecter les lois lorsqu'il faut aider une organisation qui bénéficie d'un tel soutien populaire »*, a estimé M. Makoto Katsumata, secrétaire général adjoint du comité d'accueil de Nelson Mandela au Japon.

Ph. P.

□ **AFRIQUE DU SUD : levée des mesures d'exception dans onze cités noires.** – Le ministre de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Vlok, a levé, mercredi 31 octobre, les mesures d'exception touchant onze cités noires de la région de Johannesburg qui avaient été déclarés *« zones d'émeutes »* le 24 août. En revanche, un couvre-feu nocturne a été décrété, jeudi 1er novembre, dans trois cités noires des environs du Cap (province du Natal), où des violences politiques ont fait huit morts ces derniers jours. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

Révolution en Caroline-du-Nord

Le pape des conservateurs américains, le sénateur Jesse Helms, est menacé d'être battu lors du scrutin du 6 novembre, par un yuppie noir

RALEIGH
(Caroline-du-Nord)

de notre envoyée spéciale

Camionnettes et *pick-up trucks* formaient une haie d'honneur à l'entrée. Ce n'était pas la cour de Fontainebleau, mais celle de la Reid Ross Junior High School, à Fayetteville. Et ce samedi-là, impérial, le sénateur républicain Jesse Helms jouait la scène des adieux, tandis que l'orchestre de country music attaquait sur l'air de David Crockett *« Jesse, Jesse Helms, l'homme qui n'a peur de rien ! »*. Devant un carré de supporters vieillissants, certains venus directement de leurs champs, vibrants d'émotion sous leur casquette à visière, le sénateur, après avoir prié Dieu main sur le cœur et prononcé le serment d'allégeance au drapeau, avait annoncé : *« Si je ne suis pas réélu le 6 novembre, ce ne sera pas la fin du monde »*

Prêts pour Austerlitz, on leur faisait entrevoir l'île d'Elbe. Quoi, des adieux, à quelques jours à peine du scrutin ? Comme si à soixante-neuf ans, au terme de trois mandats, leur maître à penser, l'indomptable défenseur des *« unborn »* (les foetus à naître) et le pourfendeur d'antéchrists communistes, avait décidé de raccrocher sa férule au vestiaire et d'abandonner l'Amérique à ses mauvais démons ? Pure tactique : faire passer le vent de la désolation sur la vieille garde pour mieux la galvaniser ensuite. Et la suite fut à la hauteur de l'attente : *« Dieu,* dit encore le sénateur, *nous donne une chance de ramener le pays vers ses vraies valeurs. »* Et ce fut la charge sur les démocrates *« qui règlent tout en gaspillant l'argent »*. Un véritable gospel anti-libéral où à chaque couplet attendu contre l'avortement, le laxisme à l'égard des criminels, des homosexuels, des lesbiennes, des voix s'élevaient : *« Amen ! il dit vrai ! »*.

Ce qui est vrai, c'est que Jesse Helms semble étrangement sur la défensive, limitant ses apparitions publiques, conseillant à ses équipiers de répondre par fax aux questions des journalistes. Acceptant même avec un plaisir évident la venue du président George Bush, venu le soutenir il y a quelques jours à Charlotte, alors qu'entre le chantre de la révolution morale selon Reagan et le modéré George Bush le courant passe mal. Le sénateur a d'ailleurs voté contre le budget du président et critiqué ses hausses d'impôts.

« Sénateur No » et la défense du patriotisme

Dix-huit ans au Congrès, c'est beaucoup. Et même si, paradoxalement, « Old Jesse » le populiste, le champion des fermiers et des ouvriers du textile, s'est attiré le surnom de *« Sénateur-No »* pour s'être opposé en franc-tireur à l'establishment politique, rattrapé par le temps il fait figure à son tour de « politicard ». Une étiquette bien mal portée cette année où, menace de récession aidant, un vent de colère s'est levé contre les parlementaires sortants. Plusieurs Etats, dont la Californie, demandent un vote pour limiter le mandat de leurs élus et, selon un sondage *Washington Post*-ABC News, 65 % des personnes interrogées estiment que ces derniers ne se soucient nullement de l'opinion de leurs électeurs.

Et puis, si son credo est le même, Jesse Helms a perdu ses terrains de bataille favoris. En 1984, il pouvait encore enflammer ses troupes en faveur des « contras », les *« combattants de la liberté »* au Nicaragua, mais en 1990 on ne peut décidément plus compter sur les communistes : les sandinistes se sont mis à voter et Gorbatchev a décroché le Nobel de la paix. Heureusement, il reste Saddam Hussein, et le sénateur a réussi un très beau spot télévisé, le patriotisme ça le connaît, lui qui s'est battu pour que la profanation du drapeau relève de la justice : le visage de Saddam apparaît sur fond de rires de soldats irakiens, une voix dit en substance : nos « boys » sont en danger, et Harvey Gantt veut réduire leur budget.



Harvey Gantt, c'est le prétendant démocrate : quarante-sept ans, architecte de métier, deux fois maire de Charlotte, la plus grosse ville de l'Etat dont il se fit déloger en 1987 par la républicaine Sue Myrick pour n'avoir pas su prévoir des axes routiers adaptés au développement de la ville. Il est beau, affable, dynamique et surtout... noir. Et rien ne pouvait arriver de pire à Jesse Helms. Dans les années 60, lorsque Helms assurait un éditorial chaque soir sur la radio locale pour s'en prendre à la croisade pour les droits civiques, Gantt a été le premier étudiant noir admis à Clemson University, dans l'Etat voisin de Caroline-du-Sud.

Le yuppie noir et « les dividendes de la paix »

En 1983, le *« Sénator-No »* votait contre la loi établissant un jour férié à la mémoire du pasteur noir Martin Luther King. Gantt, lui, devenait le premier maire noir de Charlotte, en dépit d'un électorat à 70 % blanc. Aujourd'hui le voilà qui tente une autre élection historique, celle qui fera de lui le premier sénateur noir depuis la reconstruction.

L'homme en a l'étoffe. Bras de chemise et cravate à la John Kennedy, sourire performant, il « interpelle » une marée d'étudiants, l'autre-jour à l'université de Caroline-du-Nord à Chapel Hill, au cœur du « triangle » qui, avec Raleigh et Durham, concentre autour d'IBM la matière grise d'un Etat qui fut lontemps dans les lanternes rouges de l'Union. Beaucoup de femmes, dans ce parterre décontracté, une réunion de travail plus qu'une croisade. Pas vraiment de charisme, un message « ciblé » en trois mots concrets, « santé-éducation-environnement », et un pari sur l'avenir : *« La guerre froide est finie, il faut partager les dividendes de la paix. »* Aussi, quand il conclut *« Voulez vous renvoyer Helms chez lui ? »*, les étudiants se mettent à danser : *« Yeaahhh ! »*.

Entre le « yuppie noir » et le conservateur au visage rosé de « papy nova », la guerre est sans merci. Tout, il est vrai, les sépare : Gantt est favorable à l'avortement, contre la peine de mort, mais son souci s'exprime moins en termes moraux qu'économiques : ceux d'un Sud en pleine mutation, dans une Amérique elle-même revisitée par la crise et qui met son espoir dans l'éducation. Un langage qui porte dans un Etat où 1 million d'habitants sur 7 vivent encore au-dessous du seuil de la pauvreté, tandis que seule une minorité achève sa scolarité, en dépit d'un spectaculaire redressement dans les années 70. Helms, lui, en appelle à la nostalgie d'un Sud d'il y a trente ans, fondé sur des valeurs chrétiennes et rurales, lorsque le textile et le tabac tenaient les Carolines, et que tous, femmes et Noirs, savaient rester à leur place. Un monde frileux qui disparaît (le tabac n'apporte plus que le quart des ressources, et 250 000 emplois ont disparu ces dernières années dans le textile).

« L'obscurantisme servi par la technologie »...

Blanc contre Noir : on les attendait surtout sur l'inévitable terrain des querelles raciales dans un Etat où, il y a quinze ans à peine, des affrontements avec le Ku Klux Klan à Greensboro firent cinq morts. Chacun a évité l'obstacle. Comme l'explique « Mickey » Micheux, un élu noir de Durham : *« Gantt s'est efforcé de s'affirmer comme l'anti-Jesse Jackson, le Noir « intégré » qui ne fait pas peur ».* *« Il appartient à une nouvelle race de politiciens,* renchérit Thad Beyle, professeur de sciences politiques à l'université de Caroline-du-Nord, *ce n'est plus seulement un noir au service d'une cause, mais un homme de consensus . Jusqu'ici le « nouveau Sud » était fait par de jeunes Blancs brillants qui avaient des idées économiques, Gantt c'est le « nouveau nouveau-Sud », une approche de synthèse plus globale. »*

De son côté, pour faire « contrepoids », Helms a pris à son service une autre figure historique, James Meredith qui fut le premier étudiant noir a entrer à l'université du Mississipi. Ce qui ne l'empêche pas d'utiliser au maximum les photos de Gantt dans sa coûteuse guerre télévisuelle pour forcer son adversaire à annoncer la couleur, en quelque sorte. Le message véhiculé par la puissante infrastructure de *direct mailing* du sénateur est beaucoup moins nuancé. *« c'est ce qui fait sa force,* ironise Ferrel Guillory, du *News and Observer* : *l'obscurantisme servi par la technologie ! »*.

Dans les boiseries rustiques de *« Upstairs »*, le restaurant qui sert de rendez-vous au Tout-Raleigh politique, attablés devant un *corn-beef sandwich*, les journalistes refont les comptes inlassablement. Et tous sont en faveur de Gantt, que les sondages eux-mêmes ont fini par classer en tête. Il a pour lui les femmes, les Noirs, les cols blancs des banlieues « high tech », les étudiants, et même Hollywood ! Paul Newman et Jane Fonda l'ont soutenu. Sans compter un apport d'argent imprévu ces trois derniers mois, presque autant que Helms (3,2 millions de dollars contre 3,4), venu de ce que tout le pays compte en peintres, écrivains ou artistes, ulcérés par la croisade du sénateur Helms pour supprimer les aides fédérales aux créateurs taxés de pornographie.

Pourtant, derrière cette belle arithmétique, que l'augmentation des inscriptions des Noirs sur les listes electorales semble renforcer, une inconnue impalpable subsiste : le mythe de « Old Jesse », celui du petit homme qui se bat pour les « petits ». Un mythe qui transcende les étiquettes politiques, tellement conservateur que les jeunes loups républicains sont gênés et que personne, si ce n'est les derniers *« jessicrats »*, les démocrates conservateurs vieille manière, opposés à ce Gantt qui *« collecte ses fonds dans les bars homosexuels d'Hollywood »*, n'ose même dire publiquement qu'il va voter pour lui. Mais qui sait si dans le secret de l'isoloir, face à la révolution qui se prépare, beaucoup n'auront pas un sursaut passéiste. Une révolution en Caroline-du-nord ? Oui, mais pas de cette couleur-là.

MARIE-CLAUDE DECAMPS



EUROPE

URSS : un nouveau défi à M. Gorbatchev

La Russie prend le contrôle de toutes ses ressources

A la veille de la mise en route de son plan de réforme économique radicale, qui commençait jeudi 1er novembre, la République de Russie a lancé un nouveau *défi au* pouvoir central en déclarant que toutes ses ressources et la plus grande partie de son industrie étaient placées sous contrôle russe.

La loi votée mercredi 31 octobre à la quasi-unanimité (aucune voix contre et trois abstentions) par le Soviet suprême de la Fédération russe (RSFSR) invalide *notamment tous* les contrats d'exportation de matières premières *russes* auparavant conclus par le gouvernement de l'Union sans l'accord de la RSFSR. Celle-ci produit près de 80 % du gaz et du pétrole soviétiques ainsi que de grandes quantités d'or. A ce propos, le Parlement a établi que les devises, les réserves d'or et de diamants possédées par le gouvernement de l'Union appartiennent en commun aux quinze Républiques, *et que la part de chacune doit être* décidée après accord entre l'Union et les Républiques.

Le Parlement a décidé que tous les contrats à l'exportation devront être approuvés par le conseil des ministres de la RSFSR, auprès duquel devront être accrédités tous les investisseurs étrangers, y compris les banques, désireux de réaliser des opérations dans la République.

La loi prévoit encore que les entreprises et organisations administrées par l'Union soviétique mais situées sur le territoire de la Russie, sont désormais la propriété de celle-ci, à l'exception de celles qu'elle aura elle-même transférées à la compétence de l'Union. *Il s'agirait notamment des* installations appartenant au ministère de la défense et au KGB.

Le Parlement russe avait déjà proclamé sa souveraineté sur *toutes* les ressources de la République, et s'était réservé le droit de refuser toute loi de l'Union qui serait en contradiction avec les siennes. *Mais c'est la première* fois qu'il remet explicitement en cause le droit du Kremlin à contrôler des ressources stratégiques, notamment le pétrole, un droit revendiqué par le président Gorbatchev. – *(AFP, Tass.)*

Des nationalistes moldaves ont attaqué deux postes-frontières

Plusieurs milliers de nationalistes moldaves ont occupé, mercredi 31 octobre, pendant plusieurs heures, deux postes-frontières entre l'URSS et la Roumanie et menacé de tuer les gardes-frontières et leurs familles si les troupes soviétiques, envoyées dans cette région pour faire respecter l'état d'urgence décrété la semaine dernière à la suite des incidents provoqués par la minorité gagaouze, ne quittaient pas la région. Les *« volontaires »* moldaves ont bombardé de pierres le poste-frontière de Stoyanovka et mis le feu à une clôture. Selon l'agence Tass, les militants moldaves ont installé, dans différentes régions de la République, des barrages autour des troupes soviétiques, contrôlant les véhicules militaires. Trois officiers et un général soviétiques ont ainsi été arrêtés.

Jeudi matin, la situation semblait revenir à la normale. Le *« soviet suprême »* de la *« République des Gagaouzes »*, déclarée anticonstitutionnelle tant par les Soviétiques que par les Moldaves, a tenu mardi sa première session et a élu comme président M. Stepan Topal, un ingénieur de cinquante-deux ans. – *(Tass, AFP, Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE : une campagne du « Sun » contre l'union monétaire européenne

« Dites à ces imbéciles de Français ... »

LONDRES

de notre correspondant

Le quotidien populaire *The Sun*, qui tire à un peu plus de quatre millions d'exemplaires, appelle ses lecteurs à exprimer publiquement à travers tout le pays, vendredi 2 novembre à midi, leur refus du plan Delors d'union monétaire européenne. Ceux-ci sont invités, en quelque endroit qu'ils se trouvent, à se lever et à se tourner vers le continent, une pinte de bière à la main, pour crier leur colère aux Français – en général et à M. Delors en particulier.

« Cette grenouille de Delors »

« Dites à ces imbéciles de Français où ils peuvent se mettre leur écu », proclame *The Sun* en première page, en détaillant les endroits les mieux appropriés, dans chaque ville, à ce type de *« manifestation patriotique »*. Le mieux, évidemment, serait de se rendre sur les falaises de Douvres. Mais Trafalgar Square, au centre de Londres, au pied de la statue de Nelson, n'est pas mal non plus. Comment trouver la direction de la France ? *« Il suffira de humer l'air et de sentir d'où vient l'odeur d'ail »*, répond le quotidien de M. Murdoch.

« Ils nous insultent, brûlent nos moutons, inondent notre pays avec leurs aliments douteux et complotent pour abolir notre chère vieille livre sterling. A votre tour de réagir. Nous vous demandons de dire à cette grenouille de Delors ce que vous pensez de lui et de ses concitoyens, demain sur le coup de midi », écrit le *Sun*.

Le principal grief est l'éventuelle création d'une monnaie européenne unique. Ce projet de M. Delors *« est la goutte d'eau qui fait déborder le vase après des siècles d'agressions françaises comparables »*. Et le *Sun* d'évoquer une fois de plus Napoléon...

Le quotidien publie dix questions, rédigées en un français parfois approximatif, qu'il a fait parvenir mercredi soir par fax au président de la Commission. *« Pourquoi détestez-vous Mme Thatcher ? Est-ce que vous détestez les Britanniques en général ? Avez-vous l'ambition secrète de devenir le prochain président français ? Pourquoi menez-vous vos conférences de presse en français alors que la plupart des journalistes à Bruxelles parlent anglais ? Pourquoi imposer l'écu en Europe... ? »*

Les deux dernières questions mettent en cause l'appartement de fonction, trop luxueux au goût du *Sun*, de M. Delors à Bruxelles, et soupçonnent le président de la Commission de vouloir faire imprimer son visage sur les billets de banque de la future monnaie unique européenne.

DOMINIQUE DHOMBRES

HONGRIE

L'opposant Gabor Demszky élu maire de Budapest

M. Gabor Demszky, trente-huit ans, l'un des chefs de l'Alliance des démocrates libres (SzDSz, opposition libérale), a été élu, mercredi 31 octobre, maire de Budapest par l'Assemblée municipale de la capitale hongroise (*nos dernières éditions du 1er novembre*).

L'élection de M. Demszky – qui rétablit une fonction, celle de maire de Budapest, supprimée en 1947 – est symbolique à double titre : d'abord parce que le SzDSz, battu lors des premières élections législatives libres, en mars dernier, par le mouvement de centre-droit Forum Démocratique hongrois (MDF), dispose désormais de deux postes-clés en Hongrie : la présidence de la République, confiée par le Parlement à M. Arpad Göncz, et la mairie de Budapest.

Le MDF a subi récemment deux revers importants, aux élections municipales de septembre et lors du grave conflit social qui a éclaté le week-end dernier.

Ensuite, M. Gabor Demszky, qui fut sous Janos Kadar le principal organisateur des éditions clandestines en Hongrie et eut à ce titre de multiples démêlés avec la police, est la première grande figure de l'opposition active hongroise des années 70-80 à accéder à d'importantes fonctions officielles.

IRLANDE : pour éviter une crise

M. Charles Haughey a limogé son vice-premier ministre

A une semaine de l'élection présidentielle, le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, a sauvé son gouvernement, mercredi soir 31 octobre, en sacrifiant *« avec tristesse et chagrin »* le vice-premier ministre et ministre de la défense, M. Brian Lenihan, impliqué dans un scandale politique.

M. Lenihan, un des politiciens les plus respectés d'Irlande, est accusé par la presse et ses adversaires politiques d'avoir fait pression sur le président Patrick Hillery pour nommer M. Haughey au poste de premier ministre sans recourir à des élections générales lors d'une crise constitutionnelle le 27 janvier 1982. Il a catégoriquement démenti ces allégations. Membre de la coalition, le petit Parti des progressistes démocrates avait menacé de retirer son soutien au premier ministre, provoquant immédiatement des élections générales anticipées, s'il ne restaurait pas la *« crédibilité du gouvernement »* dans cette affaire. M. Lenihan, un vieil ami de M. Haughey, reste candidat du Fianna Fail (principal parti au pouvoir) à la prochaine élection présidentielle. Peu après l'annonce de son renvoi, les députés ont accordé la confiance à M. Haughey par 83 voix contre 80.

Largement favori au début de la campagne électorale, M. Brian Lenihan a régulièrement perdu du terrain dans les sondages depuis le début de l'affaire derrière la candidate de gauche, Mme Mary Robinson (travailliste). Selon le dernier sondage, 52 % des Irlandais sont disposés à voter pour Mme Robinson, 31 % pour M. Lenihan et 17 % pour le candidat du Fine Gael (principal parti de l'opposition), M. Austin Currie.

Malgré le caractère essentiellement honorifique de la fonction présidentielle, l'élection de Mme Robinson, une avocate féministe connue pour ses opinions libérales sur l'homosexualité, la contraception et l'avortement – sujets tabous dans un pays aussi catholique que l'Irlande – marquerait un tournant historique. Ce serait aussi la première fois qu'une femme accède à la présidence irlandaise. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ALLEMAGNE : les étrangers ne voteront pas aux élections municipales.** – La justice allemande a estimé mercredi 31 octobre que la participation des étrangers aux scrutins municipaux était anticonstitutionnelle. Elle a ainsi annulé un droit de vote introduit en 1989 en RDA et dans deux Lander de RFA. Selon la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, *« le pouvoir étatique dans la République fédérale est l'émanation des ressortissants allemands, en vertu de la Loi fondamentale. »* Seuls des Allemands peuvent donc participer aux élections, même au niveau communal. Le Land du Schleswig-Holstein et la ville-Etat de Hambourg avaient accordé en février 1989 le droit de vote aux étrangers aux municipales sous certaines conditions. En RDA, le pouvoir communiste avait introduit le droit de vote aux étrangers lors des élections municipales du 7 mai 1989. – *(AFP.)*

□ ***M. Wolfgang Schäuble a quitté l'hôpital.*** – Le ministre allemand de l'intérieur, M. Wolfgang Schäuble, victime d'un grave attentat le 12 octobre, a quitté mercredi l'hôpital de Fribourg pour entrer dans une maison de repos, près de Karlsruhe. Selon le dernier bulletin médical publié mercredi par l'hôpital, les blessures dans le dos sont guéries, celles du visage en voie de guérison et les *« phénomènes de paralysie des jambes en régression »*. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

L'intangibilité de la ligne Oder-Neisse

Accord germano-polonais sur un projet de traité frontalier

Les négociateurs polonais et allemands, réunis les 30 et 31 octobre à Varsovie, ont réussi à mettre au point un projet de traité sur la frontière, garantissant l'intangibilité de la ligne Oder-Neisse. Ils ont toutefois décidé de laisser aux gouvernements « la décision politique » sur la date de la signature du traité. Les discussions ont été *grandement* facilitées par l'attitude de la partie polonaise qui, modifiant sa position initiale, a accepté de lier ce traité frontalier à un accord de « coopération et de bon voisinage ». Les négociations reprendront le 26 novembre à Bonn.

BONN

de notre correspondant

L'Allemagne unie avait solennellement reconnu le caractère définitif de la frontière Oder-Neisse, s'engageant lors de la conférence « 2 + 4 » sur les aspects extérieurs de l'unification à signer *« le plus rapidement possible »* un traité frontalier avec Varsovie.

Mais le chancelier Kohl n'était plus tellement pressé de passer aux actes, et estimait qu'il fallait lier la signature d'un traité sur les frontières à celle d'un second document réglant globalement les *« rapports d'amitié et de bon voisinage »* entre l'Allemagne et la Pologne. Cette attitude provoquait une irritation croissante à Varsovie.

Il incombait donc aux négociateurs de dégager ce terrain miné avant la rencontre du chancelier *Kohl et du premier ministre polonais*, M. Tadeusz Mazowiecki, le 8 novembre prochain dans la ville frontalière de Francfort-sur-l'Oder.

Deux pays en campagne électorale

La campagne électorale bat son plein dans les deux pays : élection présidentielle en Pologne le 25 novembre, élections législatives en Allemagne le 2 décembre. Le chancelier Kohl ne voulait donc pas heurter de front les associations de réfugiés des territoires de l'Est qui n'ont pas renoncé a réclamer le retour à la mère-patrie des provinces cédées à la Pologne en 1945. C'est pour cette raison qu'il voulait obtenir de Varsovie que les droits de la minorité allemande vivant en Silésie soient garantis dans un traité.

Les dirigeants polonais rétorquaient que cette question avait déjà été réglée dans la déclaration commune adoptée par les deux parties lors de la visite du chancelier Kohl en Pologne en novembre 1989. Finalement, la question de la minorité allemande, dont l'ampleur fait l'objet d'estimations contradictoires (un million de personnes selon les Allemands, dix fois moins selon les Polonais), devrait figurer dans le second traité, celui de bon voisinage, dont l'élaboration est en cours.

Les « irréductibles » de la minorité allemande en Pologne voudraient contourner la fixation définitive de la frontière occidentale de la Pologne par un réinvestissement « pacifique » de la Silésie et de la Poméranie, facilité par la différence de richesse entre les Allemands et les Polonais. *Cette inégalité avait* déja eu pour conséquence le rétablissement, le 3 octobre dernier, de l'obligation de visa pour les Polonais se rendant sur le territoire de l'ex-RDA et à Berlin, afin d'endiguer un flux croissant de travailleurs « au noir ».

Cette décision avait été d'autant plus mal accueillie à Varsovie que les citoyens de l'ancienne RDA, maintenant détenteurs de devises, dévalisent les magasins de la zone frontalière, faisant monter les prix. Bonn vient cependant d'annoncer que cette obligation de visa devrait être supprimée avant la fin de l'année. Ce geste est considéré à Bonn comme un témoignage indirect de soutien à M. Mazowiecki dans la lutte électorale qui l'oppose à Lech Walesa. Bonn redoute en effet l'arrivée au pouvoir d'un homme qui s'est fait remarquer par de tonitruantes déclarations anti-allemandes au moment du débat sur la frontière.

LUC ROSENZWEIG

Pour les dirigeants sociaux-démocrates

L'entrée des pays nordiques dans la CEE n'est pas pour demain

COPENHAGUE

de notre correspondante

Les dirigeants des partis sociaux-démocrates des quatre pays nordiques – le premier ministre suédois, M. Ingvar Carlsson, Mme Harlem Brundtland, qui est en train de former un gouvernement travailliste minoritaire à Oslo, M. Svend Auken, ancien *ministre danois* du travail, et la vice-présidente du *parti social-démocrate finlandais*, Mme Hamalainen (actuel ministre de la santé) se sont réunis mercredi 31 octobre à Copenhague pour se pencher ensemble sur l'évolution de leurs rapports avec la Communauté européenne.

Certains commentateurs avaient cru ces derniers jours que la Finlande, la Suède et la Norvège étaient proches d'une adhésion à la Communauté européenne. Or on est encore loin de ce scénario. *M. Carlsson, comme Mme Brundtland*, ont insisté sur la nécessité de se concentrer dans un premier temps sur les négociations entre l'Association européenne de libre échange et la CEE, qui n'ont pas pour objectif l'adhésion. Ensuite seulement, si la conjoncture s'y prêtait, leurs parlements pourraient ouvrir un débat sur l'éventualité d'un dépôt futur de candidature. La veille, le chef de l'Etat finlandais, M. Mauno Koivisto, avait déclaré qu'une candidature de son pays à la CEE n'était pas d'actualité.

En ce qui concerne les propos *tenus à Bruxelles par M. Henning* Christophersen, membre danois de la *Commission, estimant* que les pays scandinaves membres de l'AELE *présenteraient* une demande d'adhésion groupée d'ici un an à dix-huit mois, les milieux nordiques autorisés affirment qu'ils ne reflètent que le point de vue personnel de M. Christophersen. Pour beaucoup d'observateurs, l'intérêt brûlant que certains responsables *norvégiens* et suédois manifestent aujourd'hui pour *« le club des Douze »* ne relèverait que d'une manœuvre tactique car ils savent trop bien qu'une grande partie de leur opinion publique reste résolument hostile à l'entrée dans la Communauté.

CAMILLE OLSEN

La Commission de Bruxelles propose que la Communauté adhère à la Convention européenne des droits de l'homme

La Commission de Bruxelles a adopté, mercredi 31 octobre, une communication au Conseil par laquelle elle sollicite de lui *un mandat lui permettant* de négocier l'adhésion de la Communauté à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme (CEDH).

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Alors que va être célébré, le 4 novembre à Rome, le quarantième anniversaire de cette Convention qui, en créant deux institutions spécifiques (Cour et Commission des droits de l'homme), témoignait de l'attachement du Conseil de l'Europe à la démocratie et aux libertés fondamentales, les représentants des Douze se devaient de faire un geste que d'aucuns jugent tardif.

Bien qu'elle fût préconisée depuis longtemps par le Parlement européen et le Comité économique et social, l'adhésion de la Communauté à la CEDH n'avait pas été proposée formellement par la Commission de Bruxelles en raison des réserves émises dans le passé au sein du Conseil par certains Etats membres.

« Paradoxalement, souligne une note diffusée mercredi à Bruxelles, *tous les actes juridiques des Etats membres sont soumis à un contrôle du respect des droits de l'homme par la Commission* [de Strasbourg] *et la Cour des droits de l'homme, mais, en revanche, les actes de la Communauté échappent à ce mécanisme de contrôle et ses institutions bénéficient au regard de la Convention d'une sorte d'immunité quant à leurs actes, au détriment du système de protection des citoyens. »*

Non moins paradoxalement, l'Etat qui met en œuvre le droit communautaire peut se voir opposer un recours individuel en vertu de la CEDH, alors que ceux qui sont la source de ce droit échappent à tout contrôle autre que celui, « interne », de la Cour de justice des Communautés européennes de Luxembourg.

Tout cela est loin d'être théorique, notamment dans le domaine de la concurrence et de la libre circulation des travailleurs. Avec l'élargissement croissant du champ du droit communautaire, la situation devenait, selon le directeur du service juridique de la Commission, M. Jean-Louis Dewost, *« de plus en plus inacceptable »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Réuni à Bruxelles

Le groupe des vingt-quatre pays donateurs décide d'apporter une aide énergétique à l'Europe de l'Est

Le groupe des vingt-quatre pays qui soutiennent les réformes en Europe de l'Est a décidé, mardi 30 octobre, d'étendre son aide au domaine énergétique, pour permettre aux anciennes démocraties populaires de faire face au renchérissement de leurs importations pétrolières.

Les nouvelles démocraties d'Europe de l'Est souffrent déjà de l'augmentation du prix du pétrole, à la suite de la crise du Golfe, et elles s'apprêtent désormais à payer en devises leurs importations de gaz et de pétrole provenant d'URSS. *« Compte tenu des liens étroits entre environnement et énergie »*, les ambassadeurs des vingt-quatre pays à Bruxelles ont donc *« discuté du développement d'actions à court terme »* dans le domaine énergétique. Ils ont également chargé la Commission européenne, qui coordonne l'aide aux pays d'Europe de l'Est, de *« présenter un inventaire des besoins prioritaires d'assistance »* à ces pays. Le groupe des vingt-quatre pays (le G-24 réunit notamment les Douze de la CEE, les Etats-Unis, le Japon et le Canada) a également décidé de ne pas étendre pour l'instant le bénéfice de son aide à la Roumanie. Malgré *« des progrès encourageants »*, *« la situation ne permet pas encore l'extension de toute l'assistance coordonnée du G-24 à ce pays »*, indique le *communiqué* final. Les ambassadeurs sont cependant convenus que l'aide humanitaire pourrait être accrue. Afin de venir en aide aux orphelins roumains, la Commission européenne a décidé de lancer deux types d'actions, l'une – de 3 millions d'écus (environ 21 millions de francs) – portant sur l'achat de combustibles pour les orphelinats, l'autre – de 2,7 millions d'écus – consacrée à une aide immédiate à quatre centres. – *(AFP.)*

Nomination

M. Bernard Vial remplace Mme Elisabeth Guigou au SGCI

M. Bernard Vial a été nommé, mercredi 31 octobre en conseil des ministres, secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (SGCI), en remplacement de *Mme Elisabeth Guigou*, devenue début octobre ministre délégué *aux affaires européennes*. M. Vial est un proche de M. Michel Rocard dont il a été le directeur de cabinet au ministère de l'agriculture.

Agé de quarante-six ans, ingénieur agronome, M. Bernard Vial a été *chargé de mission au Commissariat* général au Plan (1970-1978), puis détaché au Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles jusqu'en 1983. En mars 1983, il est entré au cabinet de M. Michel Rocard au ministère de l'agriculture. Il a dirigé ce cabinet de janvier à avril 1986 après le départ de M. Jean-Paul Huchon. Depuis janvier 1986, il était directeur de la production et des échanges (DPE) au ministère de l'agriculture.

Le début de l'opération « Routes de la soie, routes du dialogue »

Quand les marins d'Oman débarquent à Venise...

Salué par le directeur général de l'UNESCO, M. Federico Mayor, et par le prince Fayçal, *ministre du patrimoine culturel* national du sultanat d'Oman, le navire civil omanais *Arche-de-la-Paix,* battant pavillon des Nations unies, a quitté Venise, la semaine dernière, à destination d'Osaka (Japon), où il est *attendu dans quatre mois*. La vingtaine de spécialistes internationaux ayant pris place à bord auront pour tâche de reconstituer la voie commerciale et culturelle qui, par la mer, a longtemps uni l'Occident et l'Orient.

VENISE

de notre envoyé spécial

Les marins d'Oman, accostant place Saint-Marc avec leurs turbans *jaune et bleu, ont fait croire* un instant aux Vénitiens que les « sarrasins » réalisaient enfin leur vieux rêve de prendre Venise... Il ne s'agissait que de l'arrivée, très pacifique, des cent hommes d'équipage du paquebot que le sultan Qabus l'a *mis* à la disposition de l'Organisation des *Nations unies* pour l'Education, la science et la culture (UNESCO), *afin de l'aider* à mener à bien la partie maritime du programme « Routes de la soie, routes du dialogue » (1988-1993).

Alors même que les pays industrialisés (à l'exception du Japon) n'ont pas encore montré beaucoup d'intérêt intellectuel ou financier pour un programme dépendant essentiellement des contributions étatiques extrabudgétaires et du mécénat, intéressant des savants du monde entier et impliquant directement une vingtaine de pays, surtout asiatiques, le sultanat d'Oman a, en quelque sorte, donné l'exemple en prêtant ce bâtiment ultra-moderne.

Il faut dire que la très ancienne vocation océanique des Omanais, qui, en Afrique orientale et en Asie, fit d'eux, jadis, les rivaux des navigateurs portugais, inclinait Mascate à apporter son concours à cette entreprise. Au *reste, la capitale du sultanat sera* l'une des principales escales du *périple, qui en comptera une* vingtaine entre l'Italie et le *Japon, chacune étant* le siège de séminaires, expositions et manifestations destinés à stimuler la recherche, historique notamment, et à raviver les anciens apports civilisateurs véhiculés à travers les mers.

Difficultés financières

Lors du colloque du Pen-Club international sur la littérature de voyage, qui s'est tenu à la Fondation Cini à Venise en liaison avec le programme de l'UNESCO, l'académicien *français Jean d'Ormesson* n'a pas manqué, cependant, de mettre les pieds dans le plat en rappelant que les routes de la soie, notamment terrestres, furent d'abord des *« jonchées de cadavres »*.

Jusqu'à une date toute récente, on n'avait d'ailleurs pas su si l'*Arche-de-la-Paix* pourrait entreprendre sa croisière scientifique Venise-Osaka, compte tenu de la tension dans le golfe Persique, dont Oman est l'une des deux principales sentinelles avec l'Iran... Un expert irakien a demandé, *inextremis*, à participer au trajet maritime, et il doit embarquer lors d'un des prochains arrêts du bateau (chaque escale verra, de toute façon, des *savants quitter ou rallier l'expédition*). Un érudit italien a mis, en *tout cas, les rieurs de son côté*, lors des rencontres de Venise, *en déterrant* un projet de la fin du Moyen-Age qui visait à « libérer » les lieux saints chrétiens de Jérusalem de l' « occupation » musulmane par le biais d'un blocus de la Méditerranée orientale...

Le geste de l'Etat omanais ne résout pas, néanmoins, toutes les difficultés financières rencontrées par l'UNESCO pour réaliser son projet. Le succès et la sérénité des travaux sur le terrain les rencontres multidisciplinaires, mises sur pied par l'organisation entre *août* et *octobre* en Chine et en Iran, plaident, pourtant, en *faveur d'un plus grand intérêt* international pour l'opération « Routes de la soie, routes du dialogue ».

J. P. PERONCEL-HUGOZ

ASIE

INDE

Les tensions religieuses s'étendent au Pakistan et au Bangladesh

Les affrontements entre hindous et *musulmans* se sont poursuivis, mercredi 31 octobre, autour de la mosquée Babri, à Ayodhya (*le Monde* du 1er novembre), faisant au moins cinq morts. Des renforts de police ont été envoyés sur place pour empêcher une nouvelle tentative des extrémistes hindous de détruire la mosquée et de bâtir *à la place un temple dédié au dieu* Rama. Ce qui porte à deux cent *cinquante* mille les effectifs des forces de l'ordre dans l'État d'Uttar-Pradesh.

La situation s'est aggravée avec l'extension des affrontements religieux à travers le pays, causant la mort d'au moins vingt-cinq personnes. Des dizaines de villes ont été placées sous couvre-feu. La tension est vive. Elle a même débordé dans les pays voisins.

Au Pakistan, des centaines d'étudiants sont descendus dans la rue de Faisalabad pour dénoncer les *« atrocités indiennes »* à la mosquée d'Ayodhya, *« symbole de l'honneur et de la dignité musulmans »*. Au Bangladesh, le couvre-feu a été instauré à Dacca après l'extension dans la capitale de violences entre hindous et musulmans intervenues dans le port de Chittagong. Plusieurs centaines de personnes ont été blessées au cours de ces affrontements. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

CHINE

L'écrivain dissident Wang Ruowang a été libéré

L'écrivain dissident Wang Ruowang a été libéré à Shangaï, a-t-on appris, mercredi 31 octobre, de source informée à Pékin. L'écrivain, âgé de soixante-douze ans, serait en bonne santé. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

[Membre du PCC depuis les années 30, ce vétéran communiste, connu pour son franc-parler, avait été exclu du parti à deux reprises, en 1957, pendant la campagne contre les *« droitistes », puis en janvier 1987*, avec l'astrophysicien Fang Lizhi et le journaliste Liu Binyan, au début de la campagne contre le « libéralisme bourgeois » qui avait suivi le limogeage du secrétaire général du PCC, Hu Yaobang. Pendant les deux décennies *passées en prison, disait-il* ironiquement en 1986, *« j'ai pu m'instruire »*.]

OCÉANIE

NOUVELLE-ZÉLANDE

Le nouveau gouvernement devrait se rapprocher des États-Unis

M. Jim Bolger, nouveau premier ministre conservateur de Nouvelle-Zélande, a rendu public que jeudi 1er *novembre* la composition de son gouvernement, *dominé par des personnalités* favorables à un rapprochement avec Washington et à une poursuite de la libéralisation de l'économie.

CANBERRA

de notre correspondant

Washington ne pouvait pas *mieux espérer que la nomination* de M. Don McKinnon au poste de vice-premier ministre et de ministre des affaires étrangères et du commerce. Connu pour ses prises de position pro-américaines, M. McKinnon avait démissionné en mars dernier de ses fonctions de porte-parole de l'opposition pour la défense et protesté contre le ralliement de M. Bolger à la *législation travailliste interdisant* l'escale des navires à propulsion nucléaire ou porteurs d'armes nucléaires.

Aujourd'hui réconciliés, les deux hommes chercheront une voie médiane entre la nouvelle doctrine antinucléaire de leur parti et la volonté de renouer le dialogue avec Washington. Durant la campagne, *M.* Bolger avait adressé des appels du pied aux Américains en dénonçant l'*inclination des travaillistes* au *« non-alignement »* et au *« neutralisme »*. Ministre des affaires étrangères dans le gouvernement conservateur avant 1983, M. Warren Cooper a reçu le portefeuille de la défense. Autre personnalité-clé, Mme Ruth Richardson exercera les fonctions de ministre des finances. Championne de l'économie de marché, *elle* ne pourra *toutefois* guère aller plus loin que le Labour sur le *chapitre des privatisations* – les travaillistes ont déjà vendu pour 10 milliards de dollars néo-zélandais (31 milliards de francs) d'actifs de l'Etat – ou de la lutte anti-inflationniste. Mais elle devrait innover en lançant une offensive contre le pouvoir syndical.

Si ces deux nominations étaient attendues, celle de M. Winston Peters aux affaires maories *était* en revanche loin d'être acquise. D'origine maorie, M. Peters est *sans* doute l'homme le plus populaire de Nouvelle-Zélande. Mais ses relations avec M. Bolger sont plutôt fraîches. Il avait récemment exaspéré l'état-major du Parti national en critiquant son style de campagne. Après avoir envisagé de l'écarter, le premier ministre a visiblement jugé que *l'imprévisible* M. Peters serait plus dangereux à l'extérieur qu'à l'intérieur du cabinet.

Reste à savoir comment les Maoris vont réagir. M. Peters est en effet mal perçu au sein de sa propre communauté, en raison de ses positions farouchement assimilationnistes et hostiles au *« droit à la différence »* que le Labour avait tenté de promouvoir. L'incertitude se focalisera notamment sur le sort réservé au tribunal de Waitangi, habilité à examiner les revendications foncières maories.

FRÉDÉRIC BOBIN



POLITIQUE

Le projet de statut particulier

Les droits du « peuple corse, composante du peuple français »

Le projet de loi *« portant statut de la collectivité territoriale de Corse »*, tel qu'il a été approuvé par le conseil des ministres, mercredi 31 octobre, comprend quatre-vingt-cinq articles. Son article premier définit la philosophie de ce texte : *« La République française garantit à la communauté historique et culturelle vivante que constitue le peuple corse, composante du peuple français, les droits à la préservation de son identité culturelle et à la défense de ses intérêts économiques et sociaux spécifiques. Ces droits, liés à l'insularité, s'exercent dans le respect de l'unité nationale, dans le cadre de la Constitution, des lois de la République et du présent statut. »*

L'article 2 se réfère à l'article 72 de la Constitution, qui indique que, en dehors des communes, des départements et des territoires d'outre-mer, *« toute autre collectivité territoriale est créée par la loi »*. La Corse sera donc une collectivité territoriale de la République différente des régions, telles qu'elles sont organisées sur le continent. Ses organes seront *« l'Assemblée de Corse et son président, le conseil exécutif de Corse et son président, assistés du conseil économique et social de Corse et du conseil de la culture, de l'éducation et du cadre de vie de Corse »*. Ce nouveau statut entrera en application à l'occasion de la première élection de la future assemblée de Corse, qui aura lieu en même temps que les élections régionales, prévues en mars 1992.

• **L'Assemblée de Corse.** – Elle comprendra cinquante et un membres au lieu des soixante et un de l'actuelle assemblée régionale. Elle sera élue, pour six ans, au scrutin de liste proportionnel à deux tours, sans panachage ni vote préférentiel, dans le cadre d'une circonscription couvrant l'ensemble de l'île. La liste arrivée en tête au tour décisif bénéficiera d'une prime de six sièges avant la répartition des quarante-cinq restants. Seules pourront participer à cette répartition les listes ayant obtenu 5 % de suffrages exprimés. Pour pouvoir se maintenir à un éventuel second tour, une liste devra avoir obtenu 5 % des suffrages exprimés au premier, mais elle pourra intégrer des membres d'autres listes même si celles-ci n'ont pas franchi cette barre. Une campagne électorale sera organisée sur les ondes des sociétés de l'audiovisuel public présentes en Corse.

Cette assemblée tiendra deux sessions ordinaires, ne pouvant excéder deux mois chacune. Des sessions extraordinaires de deux jours sont aussi possibles à la demande du président du conseil exécutif ou du tiers des membres de l'assemblée. L'assemblée élira son président dès sa première réunion. Le gouvernement pourra la dissoudre si son *« fonctionnement normal se révèle impossible »*.

Sur proposition du conseil exécutif ou sur saisine du premier ministre, l'assemblée pourra adresser à celui-ci des propositions sur la législation en vigueur ou en préparation. Elle sera consultée sur tous les projets de lois et de décrets *« comportant des dispositions spécifiques à la Corse »*.

• **Le conseil exécutif.** – Il dirigera *« l'action de la collectivité territoriale »*. Il sera composé d'un président, assisté de six conseillers. Ces sept personnes seront élues par l'assemblée lors de sa première réunion, parmi ses membres, au scrutin de listes bloquées, devant comporter sept noms, la majorité absolue étant obligatoire aux deux premiers tours et la majorité relative au troisième. Le président sera le candidat figurant en tête de la liste élue. Les membres du conseil exécutif ne siégeront plus à l'Assemblée de Corse, où ils seront remplacés par les premières personnes non élues des listes sur lesquelles ils auront été élus à l'assemblée. S'ils quittent l'exécutif, ils retrouveront automatiquement leur siège, leur suppléant quittant l'assemblée.

Le président du conseil exécutif préparera et exécutera les délibérations de l'assemblée et représentera la collectivité territoriale en justice et dans les actes de la vie civile ; il sera le chef des services. Les autres membres du conseil agiront par délégation.

Après délibération du conseil exécutif, son président pourra engager devant l'assemblée la responsabilité de celui-ci *« sur son action ou son programme »*. Le tiers des membres de l'assemblée pourront déposer une *« motion de défiance »*, qui devra comporter la liste des sept candidats au remplacement des membres du conseil exécutif. Pour que le conseil exécutif soit renversé et remplacé par ces sept candidats, il faudra que la motion soit approuvée par la majorité absolue de l'assemblée, seuls les votes favorables étant recensés.

Le président de l'exécutif fixera l'ordre du jour des travaux de l'assemblée. Il disposera de l'équivalent d'un pouvoir réglementaire pour *« préciser les conditions d'application des délibérations de l'assemblée »*.

• **Conseils consultatifs.** – Sont maintenus les deux conseils existant déjà dans l'ancien statut : le conseil économique et social et le conseil de la culture, de l'éducation et du cadre de vie. Ils seront obligatoirement consultés par le président du conseil exécutif sur les matières de leur compétence.

• **Représentant de l'Etat.** – Désigné comme les préfets en conseil des ministres, le *« représentant de l'Etat »*, dont le titre n'est pas autrement précisé, disposera des pouvoirs et des prérogatives des préfets de région.

• **Identité culturelle.** – En plus de la responsabilité des bâtiments scolaires, exercée par les régions classiques, la collectivité territoriale de Corse disposera de celle des collèges, ailleurs confiée aux départements. Sans être responsable des établissements d'enseignement supérieur, elle établira la *« carte des formations supérieures et des activités de recherche universitaires »*. Cette carte devra faire l'objet d'une convention avec l'Etat et l'université de Corse.

Le principe de la continuité territoriale

La collectivité de Corse organisera des activités éducatives complémentaires et, notamment, un enseignement de la langue et de la culture corses. Par convention avec l'Etat, elle pourra aussi prévoir les modalités d'insertion de l'enseignement de la langue corse dans le temps scolaire. Elle pourra passer des conventions avec les sociétés publiques du secteur de l'audiovisuel présentes en Corse. Elle disposera de prérogatives particulières en matière de diffusion et d'enseignement artistique et culturel, recevant pour cela une dotation de l'Etat. Aidée de la même manière, elle pourra mener une politique particulière pour la protection de l'environnement.

• **Développement économique.** – La collectivité de Corse élaborera un *« plan de développement »* correspondant dans le temps au plan national. Elle élaborera, dans le cadre de ce plan, un schéma d'aménagement définissant les orientations fondamentales d'aménagement de l'espace, de protection et de mise en valeur de son territoire. Ce schéma devra respecter les grandes règles nationales d'aménagement et d'urbanisme ; il devra, d'ailleurs, être approuvé par décret du gouvernement en Conseil d'Etat. Ses dispositions seront opposables aux schémas directeurs, aux plans d'occupation des sols ou aux documents d'urbanisme des autres collectivités de l'île. Il sera créé un conseil des sites, qui se substituera, notamment, aux commissions départementales des sites.

La Corse pourra participer à un fonds de développement économique, géré par une société de développement régional pour apporter des fonds propres aux entreprises en développement. La collectivité corse déterminera les grandes orientations du développement agricole et rural de l'île. Pour ce faire, elle disposera de deux établissements publics, à caractère industriel et commercial, présidés par un membre du conseil exécutif : l'Office du développement agricole et rural de la Corse (il exercera les compétences des commissions départementales des structures agricoles) et l'Office d'équipement hydraulique de Corse. La collectivité pourra aussi intervenir en matière de logement.

La collectivité corse définira une politique des transports maritimes et aériens dans le cadre du principe de la continuité territoriale ; elle concédera ces liaisons à des entreprises françaises. Elle sera aussi responsable des routes nationales. Pour l'ensemble de cette politique, elle disposera d'un Office des transports de la Corse sur le modèle des offices s'occupant d'agriculture. Elle exercera, aussi, des responsabilités particulières en matière de formation professionnelle et d'énergie.

• **Ressources.** – Le gouvernement présentera un projet de loi, dans un délai d'un an après l'installation du conseil exécutif, sur le régime fiscal spécifique applicable en Corse. La collectivité de Corse disposera des actuelles ressources de la région et de dotations de l'Etat couvrant exactement le coût des compétences transférées. Il est déjà annoncé que lui sera transféré, plus tard, le produit des droits de consommation sur les alcools, avec la possibilité d'en modifier les tarifs.

• **Listes électorales.** – Avant l'élection de la nouvelle Assemblée de Corse, les listes électorales de toutes les communes de l'île seront entièrement refondues, ce qui veut dire que chacun devra redemander son inscription et prouver qu'il remplit les strictes conditions fixées par le code électoral : la domiciliation *« réelle »* ou l'inscription personnelle, pendant cinq années consécutives, au rôle des contributions communales.

J.-L. A. et Th. B.

En 1982, déjà...

Dans leur livre *la Décennie Mitterrand* (1), deux journalistes de l'AFP apportent un certain nombres d'éléments sur les discussions internes au gouvernement auxquelles avait donné lieu l'expression *« peuple corse »* lors de la préparation du statut particulier de 1982.

Les auteurs, qui ont eu accès à des documents d'archives, reconstituent – *« mot à mot »*, assurent-ils – le dialogue autour de la table du conseil des ministres, le 6 janvier 1982.

Une *« vive discussion »* éclate autour de l'expression *« peuple corse »*, qui figure dans l'exposé des motifs. M. Jean-Pierre Chevènement s'inquiète et demande : *« Va-t-on parler demain du « peuple basque » et du « peuple breton » ? Nous mettons là le doigt dans un engrenage sans savoir où il nous entraînera. »* Le président de la République admet qu'il faut *« faire attention »*, mais voit là *« d'abord un problème de culture »*.

Il écarte, encore, une objection de M. Claude Cheysson, alors ministre des relations extérieures, que l'expression gêne *« pour des raisons internationales »* à cause du *« peuple palestinien »*. Le président tranche : *« L'objection n'est pas décisive. L'orientation est choisie. Ne nous laissons pas arrêter par des prudences de vocabulaire. »*

Tandis que le premier ministre, M. Pierre Mauroy, souligne que le texte rappelle le caractère indivisible de la République, M. André Labarrère, ministre des relations avec le Parlement et maire de Pau, s'inquiète, à son tour, à cause du *« peuple basque »*. M. Chevènement revient à la charge : *« Le peuple est le lieu de la souveraineté. La justice est rendue au nom du peuple, et un peuple a droit à un Etat. »* M. Mitterrand répond : *« Mais la France ne s'est pas faite tout d'un coup ! Tous ces peuples sont des composantes du peuple français. »*

C'est Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, qui trouve la formulation finalement retenue et immédiatement annoncée par le porte-parole, M. Pierre Bérégovoy : *« le peuple corse, composante du peuple français »*.

(1) Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *la Décennie Mitterrand : tome I : les Ruptures*, Le Seuil, 1990.

Reconnaissance gouvernementale

Suite de la première page

Depuis quelques jours, le débat, sur place, s'est d'ailleurs cristallisé autour de cette question, le reste du projet ne suscitant pas de réelle opposition.

Si, comme le suggérait le Conseil d'Etat, qui ne l'estime pas conforme à la Constitution, la définition du *« peuple corse »* avait été retirée du projet, le MRG et une partie du RPR de Corse, représentant traditionnellement les forces conservatrices de l'île, auraient eu gain de cause. Mais cette suppression aurait été ressentie comme une provocation dans les milieux nationalistes et peut-être au-delà. Or l'atmosphère, de ce côté-là de l'échiquier politique corse, est déjà fort orageuse... Si étrange que cela puisse peut-être paraître sur le *continent*, la perspective d'un retour durable au dialogue et à une relative paix civile passe aussi, en Corse, par ce genre de considération.

La reconnaissance officielle de l'existence, au sein de la République française, d'un autre *« peuple »* que le peuple français ne va pourtant pas de soi et le débat a eu lieu au sein même du conseil des ministres, comme cela avait déjà été le cas en 1982. M. Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la recherche, notamment, s'était ému de cette notion *(voir encadré)* en avançant, en substance, l'argument suivant : si l'on reconnaît un peuple corse, pourquoi pas demain un peuple breton, un peuple basque ? La réponse donnée aujourd'hui par M. Pierre Joxe tient au caractère unique de l'insularité corse, à la force de cette spécificité insulaire et à l'affirmation que c'est bien au sein de la République française que s'exerce cette spécificité.

Le débat a néanmoins, et très logiquement, rebondi mercredi à l'Elysée. M. Chevènement, à nouveau, mais aussi MM. Pierre Bérégovoy et Jean Poperen, trois ministres « jacobins », se sont interrogés, sans pour autant demander la suppression de l'article premier, sur cette reconnaissance juridique du *« peuple corse »*. En revanche, M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM (dont M. Joxe a rappelé publiquement qu'il avait proposé, dès 1976, un statut particulier pour la Corse), a exprimé son accord avec le texte du ministre de l'intérieur. Ces échanges ont donné au président de la République l'occasion d'intervenir longuement. M. François Mitterrand a insisté sur l'importance des langues et des cultures régionales, en jugeant que la France, pendant longtemps, avait trop oublié cette richesse. Il a souhaité que les évolutions ne soient pas corsetées dans des statuts trop rigides, tout en soulignant qu'il n'avait pas perçu, en Corse, un souhait d'indépendance. Le président de la République a également rappelé que, à l'étranger, les régions insulaires méditerranéennes disposaient toutes d'un statut particulier.

Tranchant la question du *« peuple corse »*, M. Mitterrand s'est exprimé fortement, en tant que garant de l'unité nationale. Il a expliqué que, s'il avait lui-même évoqué cette notion dans ses discours, il convenait d'être plus précis dès lors que celle-ci trouve une traduction juridique, afin, selon la formule d'un ministre, de mettre clairement une *« borne »* à cette expression. C'est donc à la demande du chef de l'Etat que le texte a été renforcé dans le sens du rappel de l'unité nationale. Il est maintenant souligné, dans le texte, que le *« peuple corse »* est une *« composante du peuple français »*. C'est cette même expression qui avait été retenue au terme du débat il y a neuf ans.

Trois incertitudes

La charge symbolique de cette modification va-t-elle calmer les inquiétudes d'une partie de l'opposition en Corse ? Comment vont réagir les nationalistes ? Ce sont les deux questions auxquelles les jours prochains apporteront une réponse. Il faudra attendre plus longtemps pour avoir la réponse à la troisième incertitude : que fera le Conseil constitutionnel ? Le gouvernement s'arrangerait très bien d'une non-saisine du Conseil. Mais il est probable que les adversaires de l'article premier trouveront soixante parlementaires pour user de cette saisine.

Si le Conseil constitutionnel, d'accord avec le Conseil d'Etat, condamnait cet article, le gouvernement pourrait toujours faire valoir aux tenants de la thèse du *« peuple corse »* qu'il n'est pas responsable de cette décision.

Mais il y a alors fort à parier que les nationalistes n'opéreraient guère de distinction entre le gouvernement et le Conseil constitutionnel pour dénoncer violemment l'attitude de *« l'Etat colonialiste français »* dont ils ont toujours affirmé qu'il refusait de reconnaître le *« peuple corse »*. Tout serait alors à refaire, peut-être, pour le ministre de l'intérieur.

En privé, M. Joxe reconnaît, avec modestie, que l'amélioration de la situation sur l'île tient au temps passé, à l'évolution des esprits, à la lassitude face à la violence et au blocage du développement, au moins autant qu'à la politique du gouvernement.

Dans un tel contexte, il est aisé de comprendre pourquoi le ministre de l'intérieur se déclare aussi *« précautionneusement optimiste »* sur l'avenir de la Corse...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Les réactions

MM. Pasquini (RPR) et Zuccarelli (MRG) s'insurgent

M. Pierre Pasquini, député RPR de Haute-Corse, a indiqué, mercredi 31 octobre, que son groupe parlementaire saisira le Conseil constitutionnel sur la référence au *« peuple corse »* inscrite dans le projet de loi.

« Ce texte a chuté au Conseil d'Etat sur l'article premier, un, c'est-à-dire sur la notion de peuple corse, a-t-il affirmé. *Quelle idée de faire figurer cette notion lorsqu'on a un mouvement révolutionnaire sur l'île ! »*

En revanche, M. Pasquini estime que, *« sur le plan de la décentralisation et de la déconcentration, le projet est très digne d'intérêt »*. *« Sur ce plan-là, je le soutiendrai »* a souligné le député, qui s'exprimait sur France-Inter. *Les efforts de M. Pierre Joxe sont importants. Je pense que le projet est sérieux et efficace. Malheureusement, il porte en lui son propre poison. »*

Le maire MRG de Bastia, M. Emile Zuccarelli, député apparenté socialiste de Haute-Corse, a déclaré, lui aussi, qu'il ne voterait *« jamais un texte dans lequel il y aurait la reconnaissance du peuple corse. Je ferai tout pour faire supprimer l'article premier du projet*, a-t-il souligné, *mais le reste mérite discussion. Je refuse qu'on rompe le principe de l'indivisibilité du peuple français. Si l'article premier est maintenu en l'état, je voterai contre le texte. »*

Pour M. José Rossi, député UDF de Corse-du-Sud, le projet gouvernemental mérite une note « moyenne », *« une bonne moyenne »*, a-t-il précisé, en redoutant toutefois que *« l'intendance ne suive pas »* et qu'il manque *« les moyens financiers et techniques pour accompagner les nouvelles institutions. »*

Selon le secrétaire général de l'Union du peuple corse (UPC, autonomiste), M. François Alfonsi, ce projet de loi constitue *« une avancée qui représente la prise en compte d'un certain nombre d'éléments. Le gouvernement semble avoir compris qu'il faut faire quelque chose en Corse*, a-t-il indiqué. *Mais il n'a pas fait assez. La Corse a besoin d'un véritable statut d'autonomie interne qui lui donnera le pouvoir législatif. »*

Le secrétaire de la fédération communiste de Corse-du-Sud, M. Jacques Casamarta, s'est montré réservé : *« Ce projet comporte quelques aspects positifs, mais j'ai peur*, a-t-il dit, *que le pouvoir* [des nouvelles institutions] *ne soit plus apparent que réel. Nous ne pensons pas à un largage consitutionnel de la Corse. Mais il peut y avoir abandon de la Corse lorsque l'Etat n'assume pas ses responsabilités. Il faut que les moyens économiques et financiers suivent. »*

□ **Rectificatif.** – Paul Silvani, dans son article du *Monde* du 1er novembre, évoquait les défenseurs de la « francité » de la Corse face à ceux qui travaillent pour la *« sécession »* et non la *« succession »*, comme il a été écrit par erreur.

La polémique sur le financement de la campagne présidentielle de M. Mitterrand

La nouvelle démonstration présomptueuse de M. Nallet

M. Henri Nallet n'en finit pas de se débattre avec le dossier des fausses factures et de l'amnistie des infractions liées au financement des partis politiques et des campagnes électorales. Mercredi 31 octobre à l'Assemblée nationale, pour la troisième fois depuis sa nomination place Vendôme, le garde des sceaux a dû faire face, lors des questions au gouvernement, à un tir croisé du RPR et de l'UDF sur le financement de la campagne présidentielle de M. François Mitterrand en 1988, dont il fut le trésorier.

« Alors ça continue ! L'amalgame ! a-t-il répondu non sans exaspération. *Rien, jamais, n'a permis d'affirmer que la campagne officielle de François Mitterrand, dont les finances m'ont été confiées, avait reçu de l'argent provenant d'Urba* [les bureaux d'études liés au PS]. *Rien ni personne ne l'a jamais prouvé. (...) La seule chose qui vous intéresse est d'essayer de faire croire que la campagne de François Mitterrand aurait bénéficié de fonds illégaux. Je crois que cela n'est pas possible à démontrer. »*

Le garde des sceaux a, encore une fois, parlé trop vite. Déjà, il s'était trompé en affirmant devant les députés que son nom n'était pas cité – *« ne serait-ce qu'une fois »* – dans les pièces de la procédure dans laquelle fut inculpé M. Gérard Monate, président-directeur général d'Urba-Gracco (*le Monde* du 20 octobre). Puis il s'était encore trompé en assurant que les enquêtes marseillaises de l'inspecteur Antoine Gaudino n'avaient mis à jour que des *« mécanismes locaux de financement »* (*le Monde* du 26 octobre).

Dans cette nouvelle réponse, M. Nallet se trompe en demi-teinte. Il n'est pas faux de dire que *« personne n'a prouvé »* que la campagne de M. Mitterrand avait bénéficié de fonds provenant d'Urba-Gracco, tout simplement parce qu'aucune information judiciaire n'a été ouverte pour éclaircir ce point. Mais il est quelque peu présomptueux d'affirmer que *« cela n'est pas possible à démontrer »*.

Car il existe bien une pièce à conviction qui, avec un luxe de détails, affirme le contraire. Ce sont les fameux cahiers manuscrits, tenus chronologiquement, de M. Joseph Delcroix, l'un des dirigeants des bureaux d'études socialistes, dont *le Monde* publia des extraits dans ses éditions du 10 octobre 1989. On peut y lire par exemple, à la date de juin 1987 : *« Campagne présidentielle SVP Elysée et trésorier – « cumulés » s/100 millions de francs... 25 % à prendre en charge « en un court temps » au-delà de la gestion habituelle. »*

Ou encore, à la date du 26 octobre 1987 : « Liste des entreprises auprès desquelles on pourrait soutirer argent présidentielles. » Ou enfin : *« Présidentielle financement : du plus à monnayer. En Gracco : la démarche peut être faite directement par nous. En UT* [Urba-Technic] *: dans quelle mesure le trésorier Laignel peut intervenir, lui ? »*

EDWY PLENEL

POLITIQUE

L'assemblée générale des Verts les 2 et 3 novembre à Strasbourg

Six motions d'orientation vont se partager les voix des militants écologistes

Six motions d'orientation seront en concurrence lors de l'assemblée générale des Verts réunie les 2 et 3 novembre à Strasbourg. Cette assemblée sera également appelée à se prononcer sur une réforme des statuts ; la principale modification envisagée vise à remplacer l'assemblée générale annuelle des militants, qui définit la politique du mouvement, par un congrès de délégués représentatifs, tel qu'il en existe dans la plupart des autres formations politiques.

Faute d'enjeu électoral immédiat, l'attitude à tenir vis-à-vis du Front national et l'acceptation de l'un des animateurs de la minorité du mouvement, M. Yves Cochet, député européen, de postuler sous conditions à la présidence de la future Agence de l'environnement devraient occuper l'essentiel des débats de l'assemblée générale de Strasbourg.

Au-delà de ces querelles internes, il s'agit pour les Verts de vérifier, une fois encore, leur capacité à tenir le cap : celui de l'autonomie, au moins jusqu'au soir du second tour des prochaines élections législatives. Le vote sur les six motions en présence permettra de mesurer l'influence des nouveaux militants, étrangers à la rivalité qui oppose M. Antoine Waechter à sa minorité de gauche.

Ces six motions sont les suivantes :

● ***« Fil vert : pour une stratégie autonome, majoritaire et populaire ».*** – Cette motion, présentée par M. François Degans (Languedoc-Roussillon), est avec la motion numéro 5 l'une des deux héritières de la motion « Fil vert », qui avait recueilli, l'an dernier à Marseille, près de 11 % des voix. Elle se situe dans une stricte ligne d'autonomie et insiste sur la nécessité de recentrer les thèmes de campagne autour des préoccupations des Français en s'appuyant sur les conflits relatifs au chômage, à l'habitat et aux transports.

● ***« Pour une nouvelle éthique de l'action politique ».*** – Face au modèle *« libéral-productiviste »* de la droite des années 70 et de la gauche des années 80, cette motion préconise *« la sobriété volontaire »* afin d'organiser *« la nécessaire décroissance des productions et consommations matérielles »* des pays du Nord.

Signée par quelques-uns des principaux opposants à la ligne majoritaire du mouvement, M. Yves Cochet, député européen, Mᵐᵉ Renée Conan, « co-député » européen, M. Jean Brière, porte-parole du mouvement, et Mᵐᵉ Dominique Voynet, secrétaire générale du groupe des Verts au Parlement européen, cette motion propose d'engager *« une campagne de fond sur le terrain économique et social »*.

● ***« Habiter raisonnablement le monde ».*** – Défendu notamment par M. Didier Anger, tête de liste des Verts aux élections européennes de 1984, et Mᵐᵉ Claire Joanny, parlementaire européen, ce texte affirme l'idée que *« la défense de l'environnement n'est qu'une partie de la politique écologiste »*. Sur un plan tactique, il indique que *« l'expression actuelle du « ni droite, ni gauche » risque d'accentuer un repli, un comportement sectaire qui favoriserait les récupérations »*, aussi bien en provenance du *« centre-gauche lalondien »* que de la droite, avec MM. Michel Barnier ou Alain Carignon. Se proposant d'être *« Verts et ouverts »*, les signataires précisent qu'il ne saurait y avoir aucune *« aide directe ou indirecte à l'élection de candidats d'extrême droite »*.

● ***« L'écologie, une philosophie du partage ».*** – Cette motion est celle de M. Antoine Waechter et de ses principaux alliés à la tête du mouvement : M. Christian Brodhag, l'un des quatre porte-parole des Verts, Mᵐᵉ Andrée Buchmann, présidente de l'Association nationale des élus écologistes, MM. Guy Cambot, secrétaire national, Michel Duchêne, adjoint au maire de Bordeaux, Gérard Monnier-Besombes, parlementaire européen, Jean-Louis Vidal, conseiller de Paris. Elle défend en ces termes la notion de radicalité : *« La racine de la crise écologique tient dans l'incapacité de notre civilisation à se donner des limites. Lorsque la baignoire déborde, le fou éponge la pièce, le sage ferme le robinet. »*

Avec M. Antoine Waechter, les Verts se proposent de fermer le robinet, c'est-à-dire de *« partager l'avoir pour gagner davantage d'être »*. De façon plus immédiate, cette motion propose pour 1991 quelques grands objectifs nationaux, tels que la fermeture du surgénérateur de Creys-Malville (Isère), le classement de la Loire, la révision du programme autoroutier et *« la remise en chantier de nos réflexions sur le partage du travail et des revenus »*.

● ***« Pour un fil vert d'émotion, d'action et de compréhension ».*** – Cohéritière de la motion « Fil vert » de l'an passé avec l'actuelle motion numéro un, celle-ci affirme que les clivages anciens sont devenus *« inhibants »*. *« En 1986, il y avait le risque de subordonner la stratégie d'un tout petit mouvement à celle du PS et de dissoudre l'écologie politique dans un conglomérat d'extrême gauche. Depuis, les Verts se sont affirmés comme une force politique incontournable, dont les gens attendent des propositions. Or, l'application frileuse de formules fétiches aboutit à une gestion sans imagination du capital électoral »*, précisent ses auteurs.

Cette motion est signée par de nombreux militants de l'Ile-de-France et de Provence-Côte d'Azur, parmi lesquels le psychiatre Félix Guattari, l'économiste Alain Lipietz et Guy Marimot, ancien porte-parole des Verts.

● ***« Le parti de l'illusion ou de l'espoir ».*** – Coordonnée par un adhérent de fraîche date, M. Michel Bonhomme (Languedoc-Roussillon), cette motion s'en prend vivement au fonctionnement actuel du parti : *« Ne réinventons pas la démocratie, appliquons-nous à la faire vivre. » « L'écologie politique implique des remises en cause fondamentales de l'ordre économique et social actuel. La transition entraînera la diminution du pouvoir d'achat des plus favorisés. (...) Il faut l'affirmer. Ne soyons pas le parti de l'illusion. »*

Concernant l'attitude à tenir vis-à-vis du Front national, les signataires de cette motion proposent une *« clause de conscience »*, qui permettrait de respecter *« la pluralité des sensibilités »* au sein du mouvement.

J.-L. S.

Le PS assure le gouvernement de sa solidarité sur le projet de contribution sociale généralisée

Le bureau exécutif du Parti socialiste a confirmé, mercredi 31 octobre, son soutien au gouvernement concernant le projet de contribution sociale généralisée (CSG), tout en soulignant la nécessité d'un travail d'explication auprès de l'opinion. M. Jean Auroux, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a adressé à M. Michel Rocard une lettre l'assurant de la solidarité des députés du PS face à la menace de motion de censure brandie par la droite et le Parti communiste.

Le débat, au bureau exécutif, s'est appuyé sur les résultats d'un sondage commandé à la SOFRES par le ministre des affaires sociales, M. Claude Evin.

Cette enquête, faite auprès de mille personnes les 25 et 26 octobre, a été présentée par M. Gérard Le Gall, membre adjoint du secrétariat national, qui a souligné que la CSG d'une part, est majoritairement approuvée par l'opinion, mais, d'autre part, encore mal connue des Français.

Soixante-six pour cent des personnes interrogées déclarent avoir entendu parler de cette réforme, contre 34 % qui ne sont pas au courant. L'ignorance de ce projet est forte chez les personnes âgées de dix-huit à vingt-quatre ans, de même que chez les ouvriers et dans les foyers disposant d'un revenu mensuel inférieur à 7 500 francs.

Un effort d'explication

D'autres questions ont suscité des réponses confirmant cette méconnaissance : ainsi, quelque 60 % des personnes disposant de moins de 7 500 francs par mois estiment que la réforme ne changera rien à leur situation, et environ 20 % jugent qu'elle les pénalisera, alors qu'elles doivent en être bénéficiaires.

La CSG n'en est pas moins considérée comme *« raisonnable »* par 53 % des personnes interrogées (64 % des sympathisants socialistes, 42 % des sympathisants communistes), tandis que 7 % d'entre elles (5 % des socialistes et 12 % des communistes) la jugent *« insupportable »*, 18 % (12 % des socialistes et 19 % des communistes) *« excessive »* et que, à l'inverse, 8 % d'entre elles (12 % des communistes et 9 % des socialistes) affirment que la CSG aurait pu sans dommage, à leurs yeux, être *« plus élevée »*.

Au cours de la discussion du bureau exécutif, les rocardiens (MM. Jean-Claude Boulard, Gérard Fuchs) ont, comme d'autres, observé que ces résultats, positifs, montrent aussi que l'effort d'explication doit être continué. Les fabiusiens (MM. Marcel Debarge et Daniel Percheron) ont souligné que le parti doit se montrer uni dans cet effort.

Du côté des députés, qui avaient enregistré, de la part du gouvernement, un refus net (celui de la déductibilité), une promesse (la mise en place, sans doute à l'horizon 1992, d'un fonds de soutien à l'action contre la dépendance) et des ouvertures prudentes et circonspectes (à propos du pouvoir d'achat des retraités), le président du groupe, M. Jean Auroux (fabiusien), a écrit au premier ministre une lettre pour préciser que, comme le parti, le groupe est *« très attaché à la défense présente et à venir de notre protection sociale, en même temps qu'au principe de justice et de solidarité »*. *« C'est pourquoi*, précise M. Auroux, *il est favorable à la CSG et vous apportera son soutien actif et solidaire dans les débats à venir. »*

Evoquant la création d'un fonds destiné à soutenir les actions en faveur des personnes âgées en situation de dépendance, M. Auroux précise, dans cette lettre, que son groupe est prêt à constituer une mission d'information parlementaire, destinée à préparer la mise en œuvre de ce fonds dans les meilleures conditions et les meilleurs délais.

Dans sa réponse, M. Michel Rocard explique qu'une telle mission *« éclairera très utilement le sujet »*. A propos de la CSG, il conclut sa lettre en se déclarant *« heureux du soutien qu'apporte le groupe socialiste »* à cette réforme *« juste et nécessaire »*.

D'autre part, la commission des finances de l'Assemblée a adopté, le 30 octobre, les articles portant création de la CSG.

P. J. et P. S.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, mercredi 31 octobre en fin d'après-midi, sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme des délibérations le communiqué suivant a été diffusé :

● **Statut de la Corse**

Le Monde du 31 octobre et du 1ᵉʳ novembre, lire page 7.

● ***Développement de la lecture publique***

Le ministre de la culture, de la communication et des grands travaux a présenté une communication sur le développement de la lecture publique. Lire page 14.

● **Repos dominical**

Le ministre délégué au commerce et à l'artisanat a présenté une communication sur le repos dominical.

C'est une loi du 13 juillet 1906 qui a institué le repos hebdomadaire et qui a posé en règle que ce repos se prend en principe le dimanche. Depuis quelques années, la loi n'est pas respectée par un certain nombre d'entreprises. Ce comportement inquiète leurs concurrents et les salariés.

Il est vrai que cette loi n'est pas toujours adaptée à l'état actuel de notre vie sociale. A l'initiative des pouvoirs publics, un débat a été engagé sur le travail dominical qui concerne l'organisation de leur temps libre par nos concitoyens. Le président de la section du travail du Conseil économique et social a établi un rapport sur ce sujet. Ces réflexions révèlent un attachement général au principe du repos dominical, pour les salariés du commerce comme pour ceux des autres branches professionnelles, ainsi que la nécessité de modifier la législation en vigueur pour tenir compte des nouvelles habitudes de consommation. Après une nouvelle concertation avec les partenaires sociaux et après consultation du Conseil économique et social, un projet de loi sera soumis au Parlement. Ce projet réaffirmera le principe du repos dominical des salariés et clarifiera les conditions dans lesquelles il peut y être dérogé.

Au-delà des exceptions traditionnelles, notamment celle qui permet l'ouverture des commerces alimentaires le dimanche matin, il prévoira des exceptions nouvelles pour les activités d'urgence ou d'utilité sociale qui ne sont pas encore prises en considération. La nature et l'ampleur de ces exceptions seront déterminées en fonction du débat qui interviendra au Conseil économique et social, notamment en ce qui concerne les commerces à caractère culturel.

En plus des autorisations collectives d'ouverture qu'ils peuvent délivrer trois dimanches par an, les maires pourront autoriser l'ouverture des commerces un quatrième dimanche sur proposition du comité départemental de la consommation.

Dans le cadre d'accords nationaux étendus, deux autorisations d'ouverture le dimanche pourraient être délivrées pour chacune des branches professionnelles.

Un régime spécifique aux communes touristiques ou thermales est envisagé. Il reposera sur une réglementation édictée par le préfet.

Les entreprises n'employant pas de salarié pourraient librement ouvrir le dimanche.

Les sanctions pénales seront rendues plus dissuasives pour assurer le respect de la réglementation ainsi clarifiée, notamment par l'assimilation du nombre d'infractions au nombre de salariés, par la possibilité pour les tribunaux de prononcer une fermeture compensatoire et par l'organisation d'une procédure de référé ouverte aux autorités publiques destinée à faire cesser immédiatement les infractions.

Nominations individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. François Lagrange, conseiller d'Etat, est maintenu en position de détachement de longue durée, pour une période de cinq ans.

Sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a prononcé la dissolution du conseil municipal de la commune de La Jarne (Charente-Maritime).

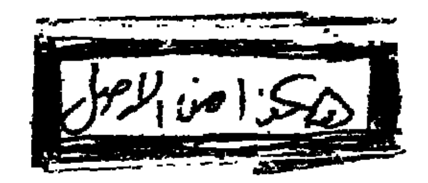
Poursuivi pour ingérence et détournement de fonds

M. André Laignel comparaîtra en correctionnelle

La chambre criminelle de la Cour de cassation a estimé, mardi 30 octobre, que le tribunal correctionnel était compétent pour statuer sur les poursuites engagées pour ingérence et détournement de fonds contre M. André Laignel, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, par le département de l'Indre.

M. Laignel est poursuivi pour avoir, lorsqu'il était président du conseil général de l'Indre, loué à son épouse, sous son nom de jeune fille, moyennant un prix très bas, un appartement situé au 14, rue de Marignan à Paris (8ᵉ), dans un immeuble appartenant au département de l'Indre.

Il lui est également reproché d'avoir fait aménager les locaux de manière *« somptueuse »*, aux frais du département et avec des fonds prélevés sur le budget de la fondation à but charitable Blanche-de-Fontarce.



POLICE

L'affaire Doucé et les renseignements généraux

L'alibi suspect de l'inspecteur Dufourg

Si l'affaire Doucé crée un *« climat très malsain »*, *« franchement dégueulasse »*, selon les propres mots de M. Pierre Joxe, s'exprimant mercredi sur Europe 1, celle-ci s'apprête à connaître de nouveaux développements judiciaires. La découverte du cadavre de Joseph Doucé, pasteur déchu et militant homosexuel, dans la forêt de Rambouillet a offert des indices à l'enquête menée par la brigade criminelle mais aussi la possibilité au juge d'instruction, Mme Catherine Courcol, de repartir de zéro.

Désormais saisis pour un homicide volontaire, et non plus pour un simple enlèvement, les enquêteurs peuvent, grâce à cette requalification juridique, entendre certains témoins qui avaient déjà été interrogés en les plaçant de nouveau en garde à vue. On pense évidemment à l'inspecteur Jean-Marc Dufourg et à ses collègues du groupe des enquêtes réservées des RG. Ces derniers surveillaient le pasteur, ils étaient dans sa librairie et à deux pas de son domicile quelques minutes avant sa disparition le 19 juillet à 20 h 30. Si les premières gardes à vue, le 28 juillet, n'avaient abouti à aucune certitude, les policiers de la brigade criminelle soupçonnent de plus en plus lourdement désormais l'inspecteur Dufourg, au fur et à mesure qu'ils découvrent que leur collègue des RG a éprouvé le besoin de mentir plusieurs fois dans cette affaire.

Jean-Marc Dufourg a d'abord cherché à nier sa participation dans le tapage nocturne au domicile du pasteur le 19 juin, un mois avant l'enlèvement. Puis il a fallu aux enquêteurs de la brigade criminelle un peu de patience pour convaincre M. Pierre Didier, dessinateur industriel, ex-sympathisant de l'organisation d'extrême gauche espagnole GRAPO, de raconter sur procès-verbal comment il avait été violemment approché par Dufourg pour infiltrer la librairie et l'association du pasteur : un coup de feu tiré par le policier dans la porte de son appartement à Sèvres (Hauts-de-Seine) dans la nuit du 3 au 4 juillet. Dufourg avait écrit, au contraire, des rapports assurant que le recrutement s'était bien passé, l'« agent » allait bientôt produire.

Troisième mensonge mêlé de calomnie, la révélation par Dufourg de consignes hiérarchiques visant à piéger des personnalités d'importance politique à l'aide de jeunes prostitués homosexuels. Ces allégations ne sont étayées par aucun fait précis, ni par les témoignages recueillis au sein des RG parisiens.

« Le Voltigeur »

L'inspecteur Dufourg a-t-il aussi menti sur son emploi du temps le soir de l'enlèvement du pasteur ? Invérifiable au début, l'alibi du policier a été sérieusement décortiqué par la brigade criminelle. Dufourg et ses collègues Gilles Azéma et Pascal Passamonti donnent la même version de leur scénario apparemment sans faille. Ce soir du 19 juillet, les trois policiers des RG sont effectivement aux alentours de la librairie du pasteur « Autres cultures », située à deux pas de son domicile. De 16 à 18 heures, ils avaient bu quelques verres dans un café du quartier, « Le Voltigeur ». De 18 h 15 à 19 h 10, Azéma et Passamonti, selon leurs propres déclarations, effectuent une mission de surveillance à l'intérieur de la librairie tandis que Dufourg cherche à contacter l'un de ses collaborateurs officieux mais fidèle, Jean-Pierre Binse, ex-garde du corps à l'ambassade du Liban à Paris.

Après 19 h 10, les policiers se retrouvent au « Voltigeur ». *« Lorsque Binse est arrivé dans le café, nous avons fait les cons en mimant des homosexuels »*, précise Passamonti dans un procès-verbal. Les quatre hommes déclarent rester dans le café jusqu'à 20 heures. Azéma précise que Dufourg lui a alors demandé de refaire un tour devant la librairie avec Passamonti tandis qu'il restait discuter avec Binse à côté de la voiture. Les policiers des RG sont formels : ils déclarent avoir quitté les lieux au plus tard à 20 h 15, soit un quart d'heure avant que le pasteur ne soit invité à suivre deux hommes, dont l'un aurait présenté une carte tricolore, d'après le compagnon de Joseph Doucé, M. Guy Bondar.

Selon l'équipe de Dufourg, il fallait aussitôt se rendre à Saint-Maur afin d'exploiter un tuyau fourni par l'indicateur « Phobos », concernant un traficant de drogue dénommé « Ihmed » qui devait régulièrement quitter le domicile de ses parents à bord d'une BMW et au plus tard à 20 h 30. Quel intérêt pour les policiers de courir sur une « planque » alors qu'ils savaient pertinemment qu'ils allaient être en retard, que l'heure de sortie du dealer était déjà passée ?

Interrogé par la criminelle, l'indicateur « Phobos » explique qu'il avait permis à l'équipe de Dufourg de réaliser une affaire portant sur vingt kilos de haschich au mois de juin. Il dit ne pas avoir eu de nouvelles de Dufourg entre juin et le 23 juillet, date à laquelle il est contacté par ce dernier . Azéma le confirme : *« Dans la journée du 23 juillet, « Phobos » a été contacté afin de lui fixer un rendez-vous dans le but de nous rendre tous ensemble à Saint-Maur afin qu'il nous désigne mieux les lieux où nous devions apercevoir le dealer ou son véhicule, ce qui a été fait. L'opération a duré une heure. »*

Carnet d'adresses introuvable

Pourquoi donc une planque le 19 juillet alors que le 23 juillet Dufourg et ses collègues contactent « Phobos » pour localiser le dealer ? Réponse d'Azéma : *« Jean-Marc (Dufourg) tenait absolument à y retourner pour que « Phobos » puisse nous citer de façon plus précise l'endroit où le dealer habitait, ou éventuellement nous désigner son véhicule. A aucun moment je n'ai senti dans le comportement de Dufourg qu'il s'agissait là d'un prétexte mais au contraire il voulait réellement connaître beaucoup plus de précisions sur cette affaire. »*

Les policiers de la brigade criminelle ont également été troublés à la lecture du feuillet du 19 juillet de l'agenda d'un autre collaborateur de Dufourg, Christian Péroncel, revendiquant lui-même le titre de détective *« sous-traitant »* avec les RG et le passé d'un ancien agent du SAC. Sur son agenda, le jour de l'enlèvement, on lit : *« RCU APL JP 19 h 15. »* En version décodée : *« Reçu appel Jean-Pierre Binse, 19 h 15. »* A cette heure-là, Jean-Pierre Binse est au café avec Dufourg et ses collègues. Plus loin dans son agenda, la mention *« John, 20 h 45 »*. John étant le surnom de Jean-Marc Dufourg. S'agit-il d'un rendez-vous puisque Péroncel, comme il en a l'habitude, n'a pas apposé ses codes « APL, RCU » ? Interrogé, Péroncel maintient qu'il s'agit d'un simple appel sans importance. Confronté au compagnon du pasteur, Guy Bondar, Péroncel n'a pas été reconnu comme étant l'un des deux auteurs du rapt. Binse correspondrait *« à 50 % »* à l'un des deux portraits-robots.

Ces soupçons dénués pour l'instant d'élément matériel n'ont pu justifier des inculpations. Se sentant le principal suspect, l'inspecteur Jean-Marc Dufourg a pourtant demandé au juge Courcol de l'inculper afin d'avoir accès au dossier et de préparer sa défense. Les policiers de la brigade criminelle ont été surpris d'apprendre que celui-ci avait détruit ou caché son carnet d'adresses personnel. Ils n'ont trouvé sur lui que la carte de visite de son avocat, Me Jacques Vergès, sur laquelle il avait inscrit, d'une fine écriture, une vingtaine de numéros de téléphone.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

JUSTICE

Le viol et le meurtre de Céline Jourdan

La chambre d'accusation d'Aix-en-Provence rendra le 14 novembre son arrêt sur le non-lieu de Richard Roman

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence rendra le mercredi 14 novembre son arrêt sur l'appel interjeté contre l'ordonnance de non-lieu dont a bénéficié Richard Roman, l'un des deux inculpés pour le viol et le meurtre de Céline Jourdan, sept ans, commis le 26 juillet 1988 à La Motte-du-Caire (Alpes-de-Haute-Provence). Le substitut général a requis son renvoi devant la Cour d'assises.

DIGNE

de notre correspondant

Au terme de plus de trois heures d'un débat, au cours duquel elle a entendu les cinq avocats des parties civiles, ainsi que de la défense, la chambre d'accusation s'est accordé un délai de quinze jours avant de rendre son arrêt sur l'appel interjeté contre l'ordonnance de non-lieu rendue le 22 octobre par M. Yves Bonnet, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Digne, en faveur de Richard Roman (*le Monde* du 24 octobre). Ce nouveau délai a entraîné, après quelques minutes de flottement, une réaction de révolte et d'indignation de la famille Jourdan, qui est sortie du palais de justice en invectivant, en termes très durs, le juge Bonnet qui, selon elle, a rendu la liberté à un individu dont elle est convaincue de la culpabilité. *« En attendant, Richard Roman court toujours »*, devait déclarer l'un des oncles de Céline, tandis que Gilbert Jourdan, le père, confiait avec émotion : *« Lui, il est libre, comme vous et moi ; Céline, elle, est toujours au même endroit ; elle, elle n'a pas eu de non-lieu. »*

Pour sa part, Me Jean-Michel Pesenti, l'avocat du père de l'enfant, qui, en prélude à l'audience, avait regretté que la chambre d'accusation se soit réunie dans le délai exceptionnellement court de neuf jours après l'appel du parquet général et des parties civiles, alors qu'elle avait un délai de deux mois pour le faire, estimait : *« Quinze jours, c'est raisonnable ; cela va permettre de ramener un peu de sérénité. Nous avons apporté des éléments sérieux devant la chambre d'accusation qui, maintenant, a les moyens et le temps nécessaires pour prendre la décision que nous attendons. »*

Une atmosphère pesante

Cette décision, pour les parties civiles, c'est, au moins, un supplément d'information ou, au mieux, comme l'a d'ailleurs requis l'avocat général François Badie, le renvoi de Richard Roman devant la cour d'assises de Digne, aux côtés de Didier Gentil qui, pour l'instant, demeure le seul inculpé dans cette affaire.

Dans son réquisitoire, le substitut général de la Cour d'appel, se fondant sur le faisceau de présomptions figurant au dossier (les aveux de Roman, sa mise en cause par Gentil, les incertitudes quant aux horaires et aux témoignages) avait souligné qu'un tel débat était du ressort de la cour d'assises et, en conséquence, avait conclu au renvoi de Richard Roman devant cette juridiction pour viol et meurtre, sans toutefois réclamer sa réincarcération. Sur ce dernier point, la chambre d'accusation a, de toute façon, toute latitude pour apprécier.

« L'audience s'est déroulée dans une atmosphère pesante, à la hauteur de la gravité des faits. Désormais, nous souhaitons que cette affaire cesse de piétiner pour reprendre un cours normal, soit avec un complément d'information, soit par la saisine de la juridiction de jugement », déclara, pour sa part, Me Yves-Eric Massiani, l'avocat des grands-parents et des oncles de Céline.

FRANÇOIS DE BOUCHONY

Peines modérées pour un suicide sur demande

« La vie mérite d'être vécue »

Bien qu'ils aient été reconnus coupables d'avoir participé à un assassinat, deux hommes ayant tué un ami dépressif profond, qui leur avait demandé de mettre fin à ses jours à Etampes le 15 juin 1988 (*le Monde* du 1er novembre), ont été condamnés, mercredi 31 octobre, par la cour d'assises de l'Essonne, à des peines extrêmement modérées. L'auteur principal, Jean-Louis Chasseloup, âgé de trente-six ans, infirmier psychiatrique, a été condamné à trois ans de prison. Poursuivi pour complicité, Jean-Claude Martin, âgé de quarante-deux ans, sans profession, a été condamné à deux ans de prison, dont un avec sursis.

Me Patrick Maisonneuve, défenseur de Jean-Louis Chasseloup, l'avait bien dit : *« C'est la rencontre de trois déchéances. »* Celle de trois hommes vivant dans la souffrance morale de la dépression permanente. Trois hommes qui n'avaient pas besoin de mots pour se comprendre : *« Ils s'aidaient à supporter l'insupportable »*, a plaidé Me Christian Saïd, l'avocat de Jean-Claude Martin. Aussi, lorsque l'un d'eux, Jean-Claude Sanson, a voulu mourir, ils l'ont aidé en lui injectant une dose mortelle de barbituriques. Ce geste, pour les psychiatres, c'était aussi une façon d'exprimer leurs propres tendances suicidaires et de *« différer leur propre suicide »*.

Mme Paulette Bouxin, avocat général, n'a pas nié cet aspect du dossier. Mais le magistrat a défendu le principe de *« l'intangibilité de la vie humaine »*, en considérant que ce que les accusés présentaient comme une sorte d'euthanasie répondait en fait à la qualification du crime de meurtre avec préméditation. Elle a donc demandé une peine de huit à dix ans de réclusion criminelle contre Jean-Louis Chasseloup et cinq ans d'emprisonnement contre Jean-Claude Martin. Du *« débat d'idées »*, on était passé au *« débat judiciaire »*, selon la formule utilisée par Me Maisonneuve. Pourtant, le dernier mot revenait aux jurés de l'Essonne, qui n'avaient à se déterminer que dans leur *« intime conviction »*. Ils ont répondu *« oui »* aux questions sur la culpabilité d'assassinat, tout en prononçant des sanctions très mesurées, pratiquement couvertes par les détentions préventives.

Mais le président Jean Talbert a voulu montrer que, dans certains cas, une cour d'assises ne rend pas que des arrêts. Après l'énoncé du verdict, le magistrat a ajouté, en se tournant vers les condamnés : *« La cour n'a pas voulu ajouter au malheur. Elle aura rempli son office si vous avez compris que la vie, la vôtre et celle des autres, mérite d'être vécue. »*

MAURICE PEYROT

Le directeur administratif et financier inculpé de faux et usage de faux

Fausses signatures au comité des fêtes de Nice

NICE

de notre correspondant régional

M. Robert Losco, directeur administratif et financier du comité des fêtes de la ville de Nice, a été inculpé, mercredi 31 octobre, par M. François Boisseau, juge d'instruction à Nice, de faux et usage de faux. Il avait été interpellé et placé en garde à vue, lundi, par les policiers de la section économique et financière du service régional de police judiciaire à la suite d'une plainte, déposée le 15 octobre, par M. Henri Digani, secrétaire général du comité des fêtes. Celui-ci avait appris, quelques jours auparavant, que sa signature avait été contrefaite dans un procès-verbal de réunion de la commission administrative de ce comité, en date du 6 juillet 1990.

Selon ce document, M. Digani était censé donner son accord, avec MM. Jean Oltra, alors directeur général du comité des fêtes, et Claude Lopez, trésorier, à une demande de découvert présentée auprès de quatre banques locales en vue de financer le Carnaval de Nice en 1991. Au procès-verbal était joint un certificat administratif signé de M. Jacques Médecin, alors maire (CNI) de Nice et président de droit du comité des fêtes, qui devait permettre d'obtenir un prêt de 30 millions de francs couvert par le vote ultérieur d'une subvention municipale. Ainsi mis en cause par M. Digani, M. Losco a reconnu qu'il avait imité les trois signatures figurant sur le procès-verbal de la commission administrative pour *« gagner du temps »*. Il a également indiqué qu'il avait agi de sa propre initiative sans aviser personne.

Jusqu'à la démission de M. Médecin, le 16 septembre, cette pratique était, en fait, relativement courante, les banques se contentant de la seule signature du maire de Nice pour débloquer l'argent demandé par le comité des fêtes, qui était en déficit chronique. A la suite de M. Digani, le trésorier, M. Lopez, avait également déposé plainte pour faux et usage mais M. Oltra, qui a été remplacé à son poste de directeur général, le 22 octobre, par M. Gérard Renaudo, ancien directeur de cabinet de M. Médecin, ne s'est pas manifesté. Les policiers ont vainement tenté de le joindre pour procéder à son audition. On précise, toutefois, dans les milieux judiciaires, qu'il n'est, dans cette affaire, *« ni poursuivi, ni recherché »*.

M. Losco a été laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire par le magistrat instructeur contre un cautionnement de 100 000 francs à verser avant le 1er décembre.

GUY PORTE

MÉDECINE

Selon une étude américaine

Un médicament contre le sida provoquerait un taux élevé d'inflammations du pancréas

Le traitement par didéoxyinosine, un inhibiteur de la transcriptase réverse, et donc de la réplication du virus HIV, comporterait, selon des chercheurs américains, un risque élevé de pancréatite, une inflammation potentiellement mortelle du pancréas. Selon une étude menée au Graduate Hospital Group de Philadelphie (Pennsylvanie), 63 % d'un groupe de cinquante et un patients masculins traités par DDI auraient développé une pancréatite. Sur ces trente-deux patients, vingt souffraient seulement de symptômes légers, comme l'élévation du taux d'enzymes, et les douze autres de complications intestinales sérieuses. Deux des patients sévèrement atteints sont décédés. Enfin, l'arrêt du traitement par DDI chez deux autres s'est accompagné de la disparition de la pancréatite.

Pour Mme Susan Yarin, porte-parole de la firme pharmaceutique Bristol-Myers Squibb, qui produit ce médicament, ces résultats ne coïncident pas avec ceux observés chez plus de quinze mille patients traités par DDI à ce jour. Selon elle, environ 1,9 % de ces patients auraient développé une pancréatite grave et un peu plus de 0,2 %, soit trente-trois personnes, seraient décédées de cette affection. Le DDI, qui avait reçu aux Etats-Unis, en septembre 1989, l'autorisation d'être largement distribué avant même que les essais visant à démontrer son efficacité et son innocuité aient été achevés, est expérimenté en France depuis cette année. – *(UPI.)*

EN BREF

□ **Un instituteur poursuivi après la mort de deux scouts en montagne.** – Un instituteur de vingt-deux ans, Emmanuel Beninia, organisateur d'un raid en montagne au cours duquel deux jeunes scouts sont morts d'hypothermie, sera poursuivi sur citation directe pour homicide involontaire, a indiqué, mercredi 31 octobre, le procureur de la République d'Albertville (Savoie). Domiciliés à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), Sébastien Baron, dix-sept ans, et Olivier Smith, vingt ans, avaient été pris dans une tempête à 2 500 mètres d'altitude dans la nuit de lundi à mardi. Leur température corporelle étant tombée à 19 degrés, ils sont décédés mercredi à l'hôpital Sablons de Grenoble.

□ ***Inculpation des ravisseurs présumés de Mme Monique Pelège.*** – Etudiants en droit à Toulouse, Jean-Luc Mathieu, vingt-cinq ans, et Jean-Christophe Max, vingt-quatre ans, les ravisseurs présumés de Mme Monique Pelège, épouse du PDG d'un des plus importants groupes de promotion immobilière, ont été inculpés, mercredi 31 octobre, d'arrestation et séquestration de personne comme otage et de tentative d'extorsion de fonds par Mme Janine Drai, juge d'instruction à Paris. Ils ont été écroués. Enlevée lundi soir 29 octobre, Mme Pelège avait été retrouvée dès le lendemain matin à la suite d'une enquête très rapide de la police judiciaire parisienne (*le Monde* du 1er novembre).

□ **Le « Rainbow-Warrior » de Greenpeace en route vers Mururoa.** – Le mouvement écologiste Greenpeace a annoncé que son navire *Rainbow-Warrior* quittera le 2 novembre San-Francisco, en Californie, pour faire route en direction de l'atoll de Mururoa, dans le Pacifique, où la France expérimente ses charges nucléaires en souterrain. Les écologistes veulent procéder à la surveillance du site nucléaire et faire des prélèvements de contamination radioactive, selon eux, du lagon.

□ **Des enseignants défileront avec les lycéens le 5 novembre.** – Les lycéens ont reçu confirmation, mercredi 31 octobre, que plusieurs organisations enseignantes se joindraient à eux lors des manifestations prévues pour le lundi 5 novembre. Le Syndicat national des lycées et collèges (SNLC-FO) appelle ses membres à *« manifester dans tout le pays avec les lycéens »* et prévoit une grève pour ce jour-là. De son côté, le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) appelle les enseignants à descendre dans la rue en estimant que les mesures annoncées par le ministère de l'éducation nationale *« ne répondent que trop partiellement aux demandes des jeunes »*. Enfin, l'Union nationale des syndicats de l'éducation nationale (UNSEN-CGT) appelle à participer aux manifestations lycéennes en condamnant la décision ministérielle d'avancer d'une semaine la discussion du budget de l'éducation nationale.

SOCIÉTÉ

Une enquête d'opinion sur les croyances

Dieu n'est plus ce qu'il était

L'Union des œuvres catholiques de France (UOCF) a rendu publics, mardi 30 octobre, les résultats d'une enquête, sans comparaison en France, qu'elle a réalisée sur les croyances et les représentations de Dieu. Ils portent sur 11 000 réponses à un questionnaire massivement diffusé au début de l'année, notamment dans les communautés catholiques et protestantes (1). Tous les départements et quelques pays étrangers francophones ont été touchés. Cette enquête va servir de base à un Forum des communautés chrétiennes de France, qui aura lieu à la Pentecôte, à Strasbourg, sur le thème : « Dire Dieu demain. A qui, quand, comment ? ».

Dieu est invoqué, pour le meilleur et souvent pour le pire. Ici objet de culte et de vénération, là, de crainte ou de dérision. Dans une société comme la France, où dominent l'indifférence religieuse et un athéisme déclaré ou diffus, Dieu, si l'on en croit cette enquête d'opinion, a encore de beaux jours devant lui.

Pourtant, les représentations bougent. Un *« Christ en croix »*, pour 83,5 % des réponses, un *« paysage »* (78 %), une *« icône »* ou un *« beau tableau »* restent les principales sources de l'évocation divine. Au palmarès des personnalités qui *« font penser à Dieu »*, l'abbé Pierre (86 %), Mère Teresa (81 %) et Jean-Paul II (70 %) sont toujours largement plébiscités.

Le changement est dans la conception même que l'on se fait de Dieu. Certes, le public de cette enquête est très majoritairement croyant, mais la notion de Dieu-*« architecte »* ou *« Etre supérieur »* rallie peu de suffrages. Les termes le plus souvent associés au nom de Dieu sont *« créateur »* (pour 67 % des réponses), *« père »* (pour 72 %) et surtout *« amour »* (75 %). On trouve encore les expressions de *« sauveur »* (56 %), d' *« Esprit »* (30 %), et, surtout chez les jeunes, de *« guide »* et d' *« ami »*.

Les résultats auraient été très différents il y a vingt ans. Est-ce l'effet de la culture ambiante ou d'un enseignement religieux profondément renouvelé ? Toujours est-il que Dieu n'apparaît plus aujourd'hui comme le souverain *lointain, justicier, interventionniste* et manipulateur que peignaient autrefois les manuels de catéchisme et les images sulpiciennes.

Cette plus grande liberté du public croyant vis-à-vis des anciennes représentations divines se retrouve dans le commentaire des événements personnels. Si la formule *« Dieu l'a rappelé à lui »* figure encore traditionnellement sur les faire-part de décès, 42 % de personnes affrontées à la mort d'un proche croient vraiment à ce qu'elle dit. De même enregistre-t-on 35 % de réponses négatives (contre 55 % de positives) à la formule *« C'est Dieu qui l'a donné »*, qui accompagne parfois la naissance d'un enfant. Un pourcentage plus surprenant encore de personnes (78 %) répondent par la négative à la proposition suivante : *« s'il y avait un Dieu, la souffrance n'existerait pas. »*

Une plus grande maturité de la foi

Dieu n'est donc plus le *« magicien »* d'autrefois. Largement liée au progrès de l'information, des sciences humaines et de la médecine, cette « désacralisation » de la représentation divine, à l'occasion de la naissance, de la souffrance et de la mort, apparaît plus clairement encore dans les réponses spontanées aux questions ouvertes qui complètent cette étude. Les hommes, peut-on lire, ne sont pas des *« pions »*, des *« pantins téléguidés »*, des *« marionnettes dont Dieu tire les ficelles »*. Dieu n'est pas *« le PDG d'une agence matrimoniale »*, est-il encore écrit à propos de son intervention supposée dans l'amour humain. Ou à propos du soulagement de la souffrance : *« Dieu n'est pas un Samu universel »* !

Qu'il continue, pourtant, de parler aux hommes ne fait ici guère de doute. C'est l'avis de trois personnes sur quatre qui ont répondu à ce questionnaire. Dieu s'adresse à elles à travers la prière (76 % des réponses), la lecture de la Bible (69 %), mais aussi *« dans la vie de tous les jours »* (74 %), beaucoup moins *« à travers ce qu'exprime l'Eglise »*. On retrouve une même distance par rapport à l'Eglise dans les réponses qui portent sur *« les événements qui éloignent de Dieu »* : à ce chapitre, on trouve bien sûr *« la maladie ou la mort d'un proche »*, un *« échec professionnel et amoureux »*, mais aussi, pour 33 % des réponses, *« une prise de position de l'Eglise »*.

Inversement, se produisent des événements qui *« rapprochent de Dieu »*, comme une cérémonie de baptême ou un mariage religieux, et même *« la mort d'un proche »* qui, pour une personne interrogée sur deux, peut être l'occasion de renouer avec Dieu. Cette enquête ne permet pas de faire de comparaisons avec les représentations de Dieu dans la communauté juive ou dans l'islam de France. Il serait souhaitable qu'on puisse les faire un jour. Même circonscrite aux communautés chrétiennes, cette étude n'en confirme pas moins la revendication à l'autonomie typique de l'homme contemporain et le refus de l'*« instrumentalisation »* d'un *« Dieu-Providence »* ou d'un *« Dieu-béquille »*. Elle prouve une maturité plus grande de la foi, qui n'aurait pas été possible sans le profond renouvellement théologique, biblique et catéchétique réalisé en France depuis le concile Vatican II.

HENRI TINCQ

(1) Par la méthode dite de « choix raisonné », un échantillon de 2 000 réponses a été trié, qui comprend 69 % de femmes et 31 % d'hommes. Les catégories d'âge les plus fournies (presque 50 %) sont supérieures à 50 ans, les personnes qui ont répondu se disent catholiques à 91 % (contre 80 % environ en moyenne nationale). Les résultats complets de cette étude et ses commentaires, réalisés par Julien Potel, sociologue, sont à l'UOCF, 21, rue du Faubourg-Saint-Antoine. 75550-Paris cedex 11.

Nominations militaires

L'amiral Coatanea chef d'état-major de la marine nationale

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 31 octobre a élevé au rang et à l'appellation d'amiral le vice-amiral d'escadre Alain Coatanea, nommé chef d'état-major de la marine nationale. Il remplacera l'amiral Bernard Louzeau, qui atteint la limite d'âge de son rang en novembre.

[*Né le 27 mars 1933 à Morlaix et* ancien élève de Navale, Alain Coatanea est sous-marinier de formation, comme son *prédécesseur. Il* sera notamment commandant en second du premier sous-marin nucléaire lance-missiles stratégiques, le Redoutable, lorsque cette unité était en cours de mise au point, entre 1967 et 1970, sous la responsabilité de son jeune commandant, Bernard Louzeau.

Après avoir commandé la base des *sous-marins* de l'Ile-Longue, en rade de Brest, Alain Coatanea prend en *1973 le commandement du sous-marin* nucléaire lance-missiles stratégique *le Terrible. Il sert ensuite à l'état-*major de la marine et, en 1980, il commande le porte-avions Foch. *Promu* contre-amiral en 1982, il est chargé des écoles à la direction du *personnel militaire de la marine.*

Entre 1985 et 1985, date à laquelle il est promu vice-amiral, Alain Coatanea commande l'escadre de l'Atlantique. Il prend ensuite, avec le rang de vice-amiral d'escadre, le commandement de la Force océanique stratégique (FOST) et de l'escadrille des forces sous-marines. En 1987, il *devient major* général des armées, le numéro deux l'état-major des armées, *où, auprès du général Maurice* Schmitt notamment, il participe à la conduite des *opérations extérieures.*]

Le général Voinot devient major général des armées

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du *mercredi* 31 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

• Terre. – Est nommé major général des armées, le général de division Mary-Jean Voinot.

• Air. – Sont promus : général de brigade aérienne, les colonels Gérard Paqueron, Jean-Pierre Job et Michel Hamon.

Sont nommés : commandant en second la Force aérienne tactique et la 1re région aérienne, le général de brigade aérienne Jean-Pierre Gellibert ; commandant les éléments « air » en Allemagne, le général de brigade aérienne Maurice Rougevin-Baville ; commandant le centre d'opérations des Forces aériennes stratégiques, le général de brigade aérienne Marcel Lannevère.

• *Armement. – Sont promus* : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Jacques de Longueville : ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Claude Lievens, Bruno Jourdain, Louis Perez (nommé sous-directeur industriel à la direction de *l'électronique et de l'informatique*) ; Jean-Claude Guiguet, Jean Laborde, Léonid Kouznetzoff, Daniel Berthault, Claude Coudère et Jean Leloup.

Est nommé chargé de mission auprès du directeur des armements terrestres, l'ingénieur général de première classe Niels Aschehoug.

L'amiral Louzeau, un pionnier

Du départ prochain en *deuxième section* (réserve), de l'amiral Bernard Louzeau, la petite histoire *retiendra qu'il précède* de quelques mois le retrait du service actif du bateau auquel il a attaché son nom, *le Redoutable,* qui aura été le premier *sous-marin* nucléaire lance-missiles stratégique de la marine française et dont le jeune capitaine de frégate, puis capitaine de vaisseau Louzeau a été le premier *« pacha ». Frais émoulu de* l'Ecole atomique de Cherbourg, le commandant Louzeau fut, à sa façon, un pionnier de la « sous-marinade » nucléaire.

A l'époque, il a fallu beaucoup de foi et de trempe à des hommes comme lui pour se lancer *dans l'aventure atomique de* la France. La dissuasion n'était pas à la mode. Mais le musicien Louzeau, qui est un instrumentiste de talent avec sa femme et *ses enfants, avait plusieurs* cordes à son violon : c'est avec passion qu'il s'est impliqué dans la mise au point et dans la construction du *Redoutable,* dont *il eut la responsabilité, à l'arsenal* de Cherbourg, entre avril 1967 et juin 1972. Le gouvernement reconnaissant lui fit le cadeau de lui laisser commander la première *patrouille à la mer de son Redoutable.*

Une douzaine d'années plus tard, *il prend,* avec ses quatre étoiles de vice-amiral d'escadre, *le commandement, depuis le* PC de Houilles (Yvelines), de la Force océanique stratégique (FOST) et de l'ensemble des forces sous-marines d'attaque.

Depuis lors, la FOST a grandi : elle devrait représenter, en février 1993, lorsque *le Foudroyant* reprendra la mer une fois modernisé, entre 85 % et 90 % du potentiel de destruction de *l'arsenal nucléaire français,* avec ses cinq sous-marins capables, chacun, de lancer à 6 000 kilomètres de distance une centaine de charges explosives de 150 kilotonnes chacune. En 1994 apparaîtra un nouveau modèle de sous-marins stratégique de la classe *le Triomphant,* encore plus puissant.

Chef d'état-major de la marine depuis 1987, l'amiral Louzeau *aura défendu* la cause des sous-mariniers, au point qu'on lui adresse souvent le reproche – injuste – d'avoir constamment privilégié sa spécialité d'*origine* en *promouvant ses camarades du* corps au détriment des « surfaciers » ou des *« ancres qui volent »* comme on appelle les personnels de l'aéronavale.

D'ici là, en 1991, *le Redoutable, après vingt années de* patrouilles dans les océans, aura fait ses adieux à la marine. Il ne *sera pas modernisé.* Ses partisans forment le vœu qu'il puisse servir de « musée » dans la gare maritime de Cherbourg.

J. I.

ENVIRONNEMENT

Encombrants becquerels

Suite de la première page

Le site fut *« largement décontaminé »*, mais, reconnaît le CEA, *« une radioactivité résiduelle subsiste »*. Mesurée régulièrement et *« très faible »*, elle ne présenterait *« aucun risque pour la population »*.

L'ennui, c'est que, jusqu'à ce que la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (CRIIRAD) et le laboratoire sur la radioactivité de l'université de Brême (Allemagne) analysent le sol à la demande du *Parisien,* le CEA s'était gardé de préciser que cette radioactivité provenait, notamment, de traces de plutonium. Celui-ci a toujours pratiqué, comme dit la CFDT, *« une politique d'information à reculons »*, se contentant de répondre aux questions en fournissant le moins de précisions possible.

Depuis, M. Philippe Rouvillois, administrateur du CEA, a fait *amende honorable.* Au point de publier récemment une liste d'installations particulièrement sensibles de stockage de déchets nucléaire (*le Monde* du 26 octobre). *« Poussés par les événements, les services de la communication et la direction du CEA ont effectivement décidé de parler clair. Mais hélas, à tous les niveaux, les autres responsables ont, depuis longtemps, l'habitude contraire et ne changeront probablement pas du jour au lendemain*, estime M. Jean-Claude Zerbib, *qui représente la CFDT* au Conseil supérieur de la sûreté nucléaire. *Cette tradition d'opacité est propice au développement de tous les fantasmes dans l'opinion publique.* »

La contamination du site de Saint-Aubin semble, effectivement, faible. Le CEA parlait de *« quelques centaines de becquerels* (1) » par kilogramme de terre en rayonnement alpha (celui du plutonium et des autres « transuraniens »), alors que l'université de Brême en a trouvé 3 312. Mais, même à ce niveau, les normes sanitaires sont respectées.

Elles limitent à 500 millirems (2) par an la dose de rayonnement à laquelle le public peut être exposé sans risque. Le plutonium n'est (très) dangereux que s'il est avalé ou inhalé. Dans ces conditions, *« pour atteindre les 500 millirems, il faudrait avaler 4 kilos de terre contaminée à 3 000 becquerels par kilo »*, assure M. Zerbib. Quant à l'inhalation, le danger est encore moindre. Les 500 millirems de la limite annuelle correspondent, pour le plutonium, à la fixation dans les poumons de 20 becquerels. Selon les spécialistes, l'air d'*une maison construite sur* le site serait chargé, au maximum, de 40 millionièmes de gramme de particules par mètre cube. A raison de 20 mètres cubes d'air par jour (pour un adulte) inhalés pendant trois cent soixante-cinq jours, on arrive à 0,967 becquerel, soit un vingtième de la dose limite, à supposer que toutes les poussières *proviennent de la terre* contaminée. Des recommandations internationales, que l'Europe et la France n'ont cependant pas retenues, divisent la dose par cinq en cas d'exposition chronique. Mais, même dans ce cas, les limites réglementaires ne seraient pas franchies.

Vide juridique, flou conceptuel

Ces calculs sont difficilement contestables. Reste qu'ils se réfèrent à des normes qui, elles, font l'objet de chaudes discussions. A partir de quel seuil la radioactivité est-elle inoffensive ? Ce seuil existe-t-il vraiment ? L'effet exact des faibles doses de radioactivité est, en fait, mal connu. Pour fixer les doses légales à ne pas dépasser, les experts internationaux, réunis au sein de la Commission *internationale de protection radiologique* (CIPR), appliquent divers coefficients *à des statistiques tirées du suivi* des rescapés d'Hiroshima et à des chiffres obtenus par l'extrapolation des effets des fortes doses. Mais les incertitudes, les intérêts en jeu, et même la simple définition de la notion de « risque acceptable » prêtent, évidemment, à contestation (*le Monde* du 4 octobre 1989).

Le flou est encore plus important quand on aborde la définition du terme de « déchet faiblement radioactif ». Les règlements *« relatifs aux principes généraux de protection contre les rayonnements ionisants* (3) » s'appliquent aux substances ayant une activité de plus de 100 kilobecquerels par kilo, (ou 5 kilobecquerels au total *pour les sources radioactives non* scellées). Pour les déchets entrant dans cette catégorie, pas d'hésitation possible : ils sont légalement radioactifs et doivent être stockés dans des sites spécialement adaptés, et surveillés.

Mais que faire des autres, dans la mesure où les décharges « classiques » ne peuvent, réglementairement, recevoir aucune matière radioactive ?



« Il y a là une lacune que nous nous efforçons de combler », reconnaît Mme Anne-Marie Chapuis, chef de la section d'étude et de protection pour les déchets à l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), dépendant du CEA. *« Avec les organismes internationaux concernés, nous essayons de définir un critère d'acceptabilité »*.

Selon elle, les déchets courants comme la ferraille, le béton, les vêtements, les outils et matériaux divers contaminés *« ne présentent pas de danger pour une activité massique inférieure à 100 000 becquerels par kilo, et la terre contaminée au plutonium de Saint-Aubin pourrait, sans risque, être déposée en décharge normale »*. *« Mais*, estime-t-elle, *le problème peut être différent avec de très grandes quantités, réunies en un seul endroit. »*

Les choses avancent peu à peu. La recommandation 43 publiée en 1988 par la CEE, propose, par exemple, que les ferrailles d'acier provenant du démantèlement des centrales nucléaires puissent être recyclées si leur activité massique moyenne n'est pas *supérieure à un becquerel par* gramme en moyenne, aucun objet ne dépassant 10 becquerels par gramme. Un groupe de travail de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) devrait sortir des propositions similaires l'an prochain pour le recyclage de l'acier, du cuivre, de l'aluminium et du béton.

En attendant, dans le doute, les responsables du nucléaire affirment ne pas prendre de risques. *« En général, les exploitants considèrent comme déchets radioactifs tout ce qui sort de leurs installations, et les envoient donc à la Hague sans se poser de questions »*, affirme M. Yves Kaluzny, responsable de la gestion des déchets au Service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN). *« C'est vrai que nous recevons pas mal de déchets* [...] *radioactifs »*, confirme M. Armand Faussat, directeur adjoint de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA), qui gère les différents sites de stockage.

Cela ne pose pas de problèmes pour l'instant. Mais le site de la Manche, à la Hague, aura reçu 515 000 mètres cubes de déchets en 1993 et sera plein comme un œuf à cette date. Et, même si celui de Soulaines, de capacité double, ouvre ses portes dès septembre 1991, l'encombrement risque de menacer quand le *rythme de démantèlement* des centrales s'accélérera.

En attendant les nouveaux règlements *en préparation,* le Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI) refuse, de s'appuyer sur les recommandations de la CEE pour autoriser le recyclage de certains matériaux très peu contaminés. *« Nous avons sur les bras 300 tonnes de ferrailles très faiblement radioactives provenant du démantèlement d'une installation*, explique un technicien du nucléaire. *Depuis un an et demi, nous demandons au SCPRI ce que nous pouvons en faire, sans obtenir de réponse »*. Ces ferrailles finiront probablement à la Hague. Mais aucun règlement n'oblige leur propriétaire à les y envoyer. Or le stockage à la Hague revient à environ 7 000 francs par mètre cube, sans compter le transport. Un coût qui risque de dissuader un producteur de déchets peu scrupuleux.

« En refusant de se prononcer sur ce sujet, le SCPRI crée un vide juridique propice à tous les abus », estime M. Zerbib. Et, quand cette tentation se conjugue aux lacunes dans la surveillance ou aux négligences révélées périodiquement.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Unité de radioactivité, le becquerel correspond à une désintégration par seconde au sein d'une matière radioactive (autre unité : le curie, qui vaut 37 milliards de becquerels).

(2) Le rem est une unité d'« équivalent de dose », qui mesure le dégât biologique sur les tissus vivants irradiés (autre unité, le sievert, qui vaut 100 rems).

(3) Décret n° 66-450 du 20 juin 1966, modifié par le décret n° 88-521 du 28 avril 1988.

SCIENCES

Les ennuis des navettes américaines

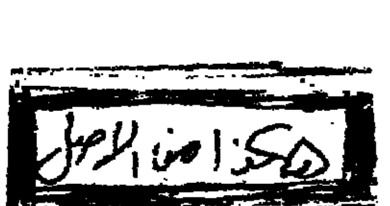
Columbia réparée Atlantis retardée

Le problème des fuites d'hydrogène *à répétition, qui cloue au sol depuis* plus de neuf mois la navette Columbia, est réglé. Ces fuites étaient dues, a annoncé la NASA, à un remontage défectueux de divers éléments des *moteurs.* Ayant passé avec succès tous les tests, Columbia devrait décoller en décembre prochain, emmenant l'observatoire spatial Astro.

En revanche, l'US Air Force a annoncé, mercredi *31 octobre*, le report du lancement de la navette Atlantis – prévu à l'origine le 9 novembre – en raison de problèmes techniques découverts sur le satellite *espion* qu'elle devait mettre sur orbite. Ce nouveau retard, qui pourrait atteindre deux semaines, risque de remettre en question le calendrier déjà chargé des prochains vols. – *(AFP.)*

□ **Lancement réussi pour la 200e fusée américaine Delta.** – La fusée américaine Delta, construite par la firme McDonnell Douglas, a effectué, *mercredi 31 octobre*, avec succès son 200e vol depuis sa mise en service le 13 mai 1960. Elle a décollé à 0 h 16 (heure française) du cap Canaveral (Floride), pour mettre sur orbite un satellite de la coopérative internationale Inmarsat, destiné à développer les communications téléphoniques et la télécopie sur les avions, les bateaux et les trains. – *(AFP, AP, UPI.)*

□ **La Suisse taxe les émissions de CO2.** – Alors que se tient à Genève la Conférence mondiale sur le climat et que les scientifiques attribuent aux émissions d'oxyde de carbone (CO2) une *responsabilité partielle dans le* réchauffement de l'atmosphère, le gouvernement suisse a décidé, mercredi 31 octobre, de taxer les énergies fossiles (charbon et pétrole) dont la *combustion produit* du CO2. Un projet de loi, présenté au Parlement de Berne l'an prochain, devrait instituer une taxe sur l'essence de 15 % et de 15 % sur le gazole. – *(AFP.)*



CULTURE

MUSIQUES

Paroles et musique

Jacques Rosner met en scène « Dom Juan » et « Don Giovanni » à Toulouse. Michel Boujenah et Gérard Desarthe en font beaucoup. Mozart a plus de chance, Friedemann Layer est dans la fosse

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

La façade d'une maison, sa porte de bois, une tour percée d'une fenêtre ronde, des cyprès presques noirs d'être si verts. Le décor imaginé par Max Schoendorff pour les nouvelles productions de *Don Giovanni* et de *Dom Juan* mises en scène par Jacques Rosner pour le Théâtre du Capitole de Toulouse, est décoratif. Ces façades éclatantes de blancheur qui « mangent » la scène, ce ciel si bleu, ces éclairages précieux n'imposent d'autre présence que celle d'un chromo méditerranéen. Toutes proportions gardées, ce décor est à Molière, Mozart et Da Ponte ce que sont les somptueux atours instrumentaux dont Ravel a paré *les Tableaux d'une exposition* de Moussorgski. Ce fignolage tatillon, cette joliesse, accaparent l'attention, dénaturent le texte. Et puis, ces changements de décors si lents sont une entrave à l'accomplissement de ce qui se joue.

Etait-ce d'ailleurs une si bonne idée que cela de laisser au même metteur en scène le soin de monter dans le même temps et sur la même scène ces deux pièces ? Devant la tâche à accomplir, Jacques Rosner s'est contenté de mettre des images sur les deux livrets.

Ainsi la scène de Pierrot et Charlotte, au deuxième acte de *Dom Juan*. Est-il encore concevable de demander à de jeunes acteurs (Vincent Schmitt et Nathalie Cerda) de singer un accent paysan ? Méchante parodie des gens de la campagne, « plouquerie » qui fit la gloire de Jean Richard dans *Nous autres à Champignol*. Le français archaïsant employé par Molière dans cette scène se suffit à lui-même. Qu'il soit donc articulé. On comprendra ce qui se dit qui n'est pas sans importance. Et cette scène de cape et d'épée dans la forêt a-t-elle encore sa place au théâtre ? Réglée comme un ballet, elle promeut Dom Juan à la dignité de belliqueuse danseuse étoile. Et comme aux enfers les impies finissent toujours par griller, une trappe s'ouvre lentement sous les pieds du Commandeur et du séducteur dissolu. Un p'tit fumigène pour Don Giovanni. Un p'tit feu pour Dom Juan. Subtile gradation dans les sévices à venir ?

Sauvé par l'Orchestre du Capitole

Cette absence de mise en perspective nuit tout particulièrement à la pièce de Molière. Michel Boujenah ne peut échapper à Michel Boujenah et Gérard Desarthe recule rarement devant ces affectations crispées qui peuvent tant agacer lorsqu'il est livré à lui-même. Sganarelle déclenche les rires quels que soient les mots que Molière met dans sa bouche, quelle que soit la façon dont il joue (c'est fou ce que le public rit pendant la représentation). Dom Juan semble désarçonné, face à une performance qui l'écrase plus d'une fois. Alors Desarthe sort le grand jeu, tente de s'attirer les faveurs du public. Il y parvient d'ailleurs. Et tout s'effondre misérablement, jusqu'à la scène III de l'acte V où il se ressaisit, Tartuffe à la voix insinuante et douce.

Les autres rôles sont si faux (à l'exception de Monsieur Dimanche, joué par le sobre Jean Bousquet, vieil acteur qui en a vu d'autres à Toulouse, et, dans une certaine mesure, la pâle Elvire de Carole Richert) que nous nous devons d'oublier jusqu'à leurs noms. Ils valent sans doute mieux que ce que Rosner n'a pas su tirer d'eux. Ce spectacle doit partir en tournée, monter à Paris (Chaillot). Les deux stars trahies rempliront sur leurs noms.

Don Giovanni est sauvé par l'Orchestre du Capitole, et Friedemann Layer, le chef qui officie dans la fosse. Les chanteurs se déplacent avec une relative aisance, portés par sa direction impeccable. Layer est un vrai chef de théâtre qui accompagne les chanteurs, les pousse de l'avant, un chef qui met en scène la musique de *Don Giovanni* tout en accordant une grande attention aux timbres d'un orchestre dont les vents chantent comme des oiseaux (1).

Hélas ! Le 26 octobre, soir de la première, Don Giovanni s'est effondré. Michele Pertusi a la stature vocale de ce rôle qu'il chante depuis six ans déjà (il n'en a que vingt-six), mais il n'avait rien de dominateur ni dans le timbre ni dans le jeu face à une Donna Anna (Karen Huffstodt) chauffée à blanc, dont la vaillance vocale et la détermination feraient presque croire que c'est elle la séductrice. Reinhard Dorn est un Leporello bien dans la tradition mais le couple qu'il forme avec son maître est boulevardier. Sans être irréprochables vocalement, Marek Torzewski (Ottavio), Barbara Madra (Elvira), Jean-François Gardeil (Masetto) et Jeralyn Refeld (Zerlina) sont crédibles et chantent en musiciens soucieux de donner vie à leur personnage.

ALAIN LOMPECH

(1) Contrairement à ce que nous avions annoncé sur la foi de déclarations intempestives, Matra Espace ne financera pas l'engagement de la quinzaine de musiciens qui manquent à l'Orchestre national du Capitole mais continuera à apporter son aide à des opérations ponctuelles (*le Monde* du 16 octobre).

► **Prochaines représentations.** ***Don Giovanni :*** **vendredi 2 novembre, mardi 6, Vendredi 9, mardi 13 (20 h 30) et dimanche 4 (14 h 30). Le 2 novembre à 16 heures, Robbins Landon donnera une conférence sur l'opéra de Mozart.** ***Dom Juan :*** **samedi 3 novembre (15 heures et 20 h 30), mercredi 7 (20 h 30), jeudi 8 (14 h 30 et 20 h 30), samedi 10 (15 heures et 20 h 30), dimanche 11 (15 heures). Tél. : 61-22-80-22.**

Derrière la façade

L'Orchestre philharmonique de Vienne et Riccardo Muti étaient à Paris, mardi 30 octobre. On s'en réjouissait tout en regrettant que cette formation se produise à Pleyel, cette salle à l'acoustique si imparfaite, et que le prix des places (de 180 à 700 F) soit inaccessible à la plupart des mélomanes, comme les meilleurs fauteuils de l'Opéra de la Bastille leur seront interdits par décision ministérielle.

Se réjouissait-on d'ailleurs après avoir entendu l'orchestre jouer la *Quatrième Symphonie* de Beethoven et la *Deuxième* de Brahms ? Que la Philharmonie de Vienne soit une formation riche d'un passé musical prestigieux, que la suffocante beauté de son quatuor à cordes et la couleur unique de ses vents soient reconnaissables entre mille, qu'en une époque de standardisation sonore cet orchestre ait su préserver sa personnalité, cela ne fait aucun doute. Que le résultat musical de l'association du grand chef italien et des Viennois soit d'une vacuité musicale atterrante ne l'est pas moins.

Mis à part un flûtiste accordé trop haut pour qu'on l'entende mieux (vilaine astuce de plus en plus fréquente dans les orchestres), des cuivres et un hautbois assez fragiles par moment, ce n'est pas l'exécution proprement dite qui serait en cause, mais cette accumulation de détails ravissants, ces petits frissons voluptueux qui passent de pupitre en pupitre, cette complaisance sonore qui sacrifie le sens de la musique à son enveloppe extérieure, qui sacrifie le discours à la séduction.

La battue de Muti est irréprochable, mais le chef soigne tant ses manières, souligne les passages expressifs avec de telles attentions frémissantes qu'il en devient ridiculement... viennois. Le patron de la Scala n'est pas pervers, comme Bernstein et Maazel ont pu l'être, confrontés au même orchestre. Il devrait savoir qu'à Vienne, la musique n'est parfois qu'un décor.

A. Lo.

CINÉMA

Illusions perdues

Le film de Jean-Pierre Gallepe, « les Matins chagrins », dessine en rouge et gris le mal-vivre des banlieues

Avec sa vieille bagnole couleur fraise-cassis, son imperméable perpétuellement humide et son air d'adolescent quadragénaire, Dan fait pitié. Dan vit avec les traces de son passé : avec sa fille que lui a laissée la femme qu'il aimait et qui est partie chez son meilleur ami, avec le souvenir d'un engagement généreux au service d'ex-bonnes causes dont il poursuit le fantôme entre les tours de sa cité HLM. Journaliste à la radio locale de cette banlieue tellement plus grise que rouge, Dan végète sans se renier, samaritain las des gamins paumés-camés qui nichent sur son palier, victime philosophe des vols d'autoradios. Jusqu'au jour où son passé lui revient en pleine figure. L'ancien copain devenu rival victorieux, leader de leur groupe d'activistes de jadis et qui peut-être a trahi, Pastor, l'intellectuel baroudeur, s'est fait tuer. Dan, journaliste, ancien militant et amant floué, veut savoir comment et pourquoi.

Il faut saluer Jean-Pierre Gallepe d'avoir, pour son premier film, élu d'autres personnages que des adolescents en mal de dépucelage, des yuppies en mal de krach boursier. Le cinéma d'aujourd'hui est trop ignorant des lieux quotidiens, trop amnésique de passions qui travaillent encore nombre de nos contemporains, pour ne pas saluer la tentative des *Matins chagrins*. Illusions perdues des lendemains qui chantent et routine violente des aujourd'hui qui étouffent : sujet nécessaire (Vaulx-en-Velin n'est pas loin), mais aussi sujet difficile. Le réalisateur le sait, et tente de relever son document-pamphlet d'épices romanesques, polar et histoire d'amour.

Mais l'alliage prend mal, le scénario se déséquilibre au lieu de s'enrichir. Et malgré Hugues Quester, convainquant en enquêteur-amoureux-papa transi, malgré la jeune Anouk Grinberg, formidable en zonarde shootée à la solitude, et la grande Patachou qui impose en deux minutes son personnage suicidairement fidèle à un vieux rêve souillé, *les Matins chagrins* chagrinent plus qu'ils ne réveillent.

JEAN-MICHEL FRODON

L'évidence du mystère

Un film, « Straight no Chaser », portrait de Thelonious Monk un jazzman, un homme libre

Ce qui bouleverse, dans la vie de Thelonious Monk, ce qui rend *Straight no Chaser*, le film de Charlotte Zwerin, si fort, si définitif, c'est son évidence, ce mystère.

Son nom même a l'air comme recherché. Monk (*monk* : le moine), *Straight no Chaser* en porte un témoignage sensible. Par sa perfection, par son rythme de pur montage de documents bruts arrachés à leur destin ordinaire (le documentaire) ou à leur dérapage habituel (la mystification), ce film s'impose de lui-même. Il donne à voir la musique.



1988/WARNER BROS. INC.

suggère inévitablement un retrait du monde que prévient l'étrangeté de prénoms inattendus, donnés par des gens simples de la Caroline-du-Nord, en 1917 : Thelonious Sphere...

Monk pour la musique – on peut l'appeler le jazz, si cela doit éclairer les esprits, – est à hauteur de ceux qui donnent le sentiment de commencer, Paul Klee, Chaplin, Beckett. Une des plus mystérieuses. Une des plus évidentes.

Il apparaît imaginairement comme le quatrième volet, de loin le plus abouti, d'une tétralogie constituée maintenant par *Round Midnight* (la dramatisation de la voix de Dexter Gordon), *Bird* (l'affaiblissement romanesque de l'expérience de Charlie Parker, avec musique trafiquée) et *Let's Get Lost* (la mythification de Chet Baker en ange déchu). Thelonious Monk y est d'une présence qui n'est autre que celle de la vie. Son image se confond avec sa musique, au sens même où il disait de lui : *« Ma musique semble souvent ne suivre aucune règle : elle est moi-même avant tout. »*

On voit souvent, dans les studios, dans la rue, dans un hall d'aéroport, Monk se mettre à tourner sur lui-même, chercher comme font les enfants à perdre le nord, les repères et cette rigueur de posture à la surface du monde qui, après l'avoir vue, nous rend tous plus ou moins semblables à des enrégimentés. Bien sûr, on s'est empressé de parler à son sujet de bizarrerie, de folie, de drogue. On serait mieux inspiré de chercher du côté de la liberté illimitée qu'un homme s'est octroyé, par pur décret, celle-là même dont il eut besoin pour laisser monter en lui cette musique qui ne ressemble à nulle autre et les évoque toutes : Alban Berg aussi bien que Scott Joplin, Duke Ellington autant que Boulez...

Commentant ses propres exercices de derviche tourneur, Monk note : *« Un autre ferait ça, on lui file une camisole illico. Dans mon cas, on dit simplement, c'est Thelonious Monk, laissez faire, il est fou. »* Et il rit doucement parce que lui seul sait à quoi s'en tenir. La drôlerie constante de Monk éclate à toutes les mesures du film. Faite d'étrangeté et de pénétration. Poétiquement fixée sur le monde qui nous échappe. Dans une de ses rondes folles et cocasses (à l'aéroport), la musique imperceptiblement monte, – sa musique, – et il semble alors un instant qu'on perçoive d'où naît cet art de la discontinuité, de l'attaque violente et des accords si insolites, si décentrés que, plaqués par d'autres, ils ne retrouvent guère qu'une force plate, *moderne*, lavée de toute étrangeté.

Ce que donne à voir *Straight no Chaser*, sans discours, sans insistance, c'est l'impensable respect, l'amour illimité dont Monk était entouré, et que l'on entend simplement chez tous ceux qui l'ont entouré. Leurs voix sont douces, leurs regards lointains, ils savent être allés un peu au-delà de la course ordinaire des gens. Monk a fini sa vie par dix ans de silence qui restent un sujet sans fin de glose et de radotage. *Straight no Chaser* vient musicalement prolonger ce silence, moins pour l'expliquer – qu'aurions-nous à gagner à une explication ? – que pour le prolonger et lui donner l'ombre d'un sens.

FRANCIS MARMANDE

ARTS

Le grand étalage

Suite de la première page

Trois expositions pour le prix d'une : telle pourrait être la formule de lancement de *Art et Pub* événement programmé pour quatre mois au cinquième étage du Centre Pompidou. En effet, l'exposition associe trois départements, le Musée national d'art moderne, le Centre de création industrielle et la Bibliothèque publique d'information. Elle relève ainsi, selon ses commissaires généraux, Jean Hubert Martin et François Burkhardt, respectivement anciens responsables du MNAM et du CCI – remplacés récemment tous deux par Dominique Bozo – du « principe fondateur » du centre, l'interdisciplinarité.

Pour perpétuer cette tradition, les organisateurs de *Art et Pub*, qui fêtent leur départ en fanfare, ont vu grand : par le mélange des genres (peinture, architecture, vidéo, graphisme etc.), ils entendent « relancer le débat » – la publicité est-elle un art ? – et battent le rappel : sont prévus colloque, séminaire de philosophie, rencontres, spectacle de danse, cycle d'animation pour les 15-25 ans, atelier pour les enfants.

Des mécènes japonais

On reste jeune jusque dans les moindres détails : le format du catalogue rappelle à la fois le Lagarde et Michard et les nouveaux micro-barils de lessive. Le titre, imprimé orange ou rose fluo sur des images en superpositions, ressemble d'ailleurs à un logo. C'est clair : imitant les as de la réclame, le musée veut com-mu-niquer... Le bugdet ? Vingt millions de francs, soit la moitié de ce qu'a coûté officiellement la récente exposition « les Magiciens de la Terre ». Grâce à une collection inhabituelle de mécènes, le quotidien japonais *Asashi Shimbum*, les grands magasins Seibu, mille panneaux d'affichage grand format ont été réservés pendant quatre mois.

Dès l'entrée, le visiteur se trouve happé par une série de spots (des voleurs de couleurs Kodak de Jean-Paul Goude au punk Vogica d'Etienne Chatiliez) diffusés sur écrans télé. Ludique, sympa. Comme au Club Med, on vous sert tout de suite un pot de bienvenue. Première animation : « Faites avec votre argent une œuvre d'art, tout de suite. »... Il suffit de placer un billet ou un chèque dans la photocopieuse laser de l'artiste Gilles Mahé. Le numéro garantit que la pièce est unique. Puis le parcours commence. Sur le papier, il se découpe en deux grandes séquences, la première, historique (salles 1 à 23), la deuxième, contemporaine (salles 24 à 35). Mais, en réalité, comment ne pas se perdre ? Il n'y a pas moins de mille deux cents œuvres de toutes espèces et d'intérêt très inégal.

Toutes ces œuvres sont offertes comme autant de produits à choisir dans les linéaires d'un hypermarché culturel en rodage. C'est le grand étalage en grande surface.

Bernard Tschumi, architecte en chef du Parc de la Villette et scénographe de l'exposition, a utilisé entièrement les trois mille deux cents mètres carrés du cinquième étage de Beaubourg. « Décloisonné », l'espace a été divisé selon une trame en forme de croix qui détermine soixante cimaises. Cet agencement répétitif et sans relief rappelle les bureaux du Centre, trois étages plus bas, mais ici la couleur dominante n'est pas le vert pomme, c'est le gris béton assorti aux ambitions de Bernard Tschumi : « un plan d'urbanisme... » Voici donc la ville reproduite de la manière la plus réaliste avec ses néons, des enseignes lumineuses grandeur nature – de la coquille Schell au paraphe Budweiser – ses kiosques, son flot de bruits ininterrompus : ici et là, des bornes d'informations diffusent sur fond de musique d'ambiance des citations littéraires, des commentaires sociologiques, des annonces publicitaires lumineuses et sonores.

Un parcours classique

La circulation est si « fluide », que, comme sur l'autoroute, s'arrêter devient un risque : chaque salle n'est plus que le passage qui mène à la suivante. Tout est là, à portée de main, et le caddy déborde : porte-clé Antar, installation évolutive de Buren, collages de Picasso, billet de banque d'Herbert Bayer, dépliant pour les grues Edilmac, papier à lettres de Moholy Nagy...

Le parcours commence pourtant de façon extrêmement classique : photographies d'Atget, affiches de Chéret, Toulouse-Lautrec et Mucha. Il se poursuit avec un panorama des recherches graphiques en Europe et aux Etats-Unis à l'âge d'or de la publicité : Van de Velde, Mackintosh, Joseph Hoffman, William Bradley... Première page de pub à l'ancienne : une salle sur la naissance de la marque et du conditionnement avec boîtes de biscuits Lefèvre Utile et prototype de la bouteille Coca Cola datant de 1916. Jusque-là, on a l'impression de visiter le musée de la publicité, d'ailleurs fermé cette année et transféré aux Arts décoratifs.

Le grand décollage se produit salle 6 avec un accrochage de tracts, dessins, slogans et toiles futuristes. C'est ici que tout le monde descend. Difficile de se repérer avec les cartels en plexiglass, si peu lisibles. Dès lors toutes les déambulations sont possibles. On conseillera le zigzag de la Ville cubiste à la Casa dell'arte futuriste avec brèves escales chez Picabia et Rodtchenko. Au rayon des avant-gardes encore, le Bauhaus et son atelier « typographie et publicité » crée par Herbert Bayer... Mieux vaut se rendre ensuite directement dans les salles monographiques, lieux-refuges de l'émotion, et éviter la « petite ceinture » du CCI, galerie envahie de dossiers non classés, de coupures de presse et d'images-souvenirs arbitrairement disposées. Où sont les grandes campagnes publicitaires « drôles et inventives » ?

Cette accumulation ne réussit qu'à parodier les conséquences de la mauvaise pub : perte du sens, collages de lieux communs, sensations convenues, dictature du « on ». Ce confusionnisme général culmine dans les salles offertes à l'art des années 80 qui emprunte les techniques de séduction et de vente de la pub. Il y a là les aspirateurs Hoover de Jeff Koons et la valise géante tapissée d'étiquettes Alaïa, Sonnabend et Ecart d'Ashley Bickerton. Tout colle à merveille ! Convaincant ? Trop, peut-être. Art et pub ne font plus qu'un. Et c'est l'art qui en pâtit.

LAURENCE BENAIM

► **Art et Pub. Centre Georges-Pompidou. Du 1er novembre au 25 février. Catalogue : 560 p., 520 illustrations, 300 F.**

L'art de l'échec

Jusqu'ici, les grands musées ne rivalisaient que par le nombre de leurs visiteurs et la réputation de leurs collections. Avec « Art & pub », le Centre Pompidou a inventé un nouveau mode d'affrontement, plus direct, partant plus dangereux : celui qui consiste à organiser, au même moment, sur à peu près le même sujet, une exposition concurrente de celle que montre une institution de même rang – en la circonstance le Museum of Modern Art de New-York, autrement dit l'illustre MOMA. Ce dernier a mis en chantier il y a plus de quatre ans, à l'initiative de Kirk Varnedoe, devenu depuis directeur du MOMA, un projet dénommé « High and low » (le Monde du 31 octobre) qui explore les relations entre images « populaires », journaux, affiches, bandes dessinées, publicités d'une part et peinture moderne de l'autre.

A l'initiative de Jean-Hubert Martin, le MNAM et le CCI ont entrepris, il y a un an et demi, à en croire ceux qui ont exécuté le projet, l'exposition « Art & pub ». Il faudrait infiniment de candeur pour croire que c'est là pure coïncidence et que, pas une fois, l'idée d'une concurrence n'a traversé l'esprit des organisateurs parisiens. Saine émulation, pourrait-on juger. Saine, on ne sait. Déplorable dans ses effets, c'est certain. Quand les commissaires parisiens ont cherché à obtenir les *prêts nécessaires* à leur démonstration, identique, et pour cause, à celle qu'entendait mettre en scène Kirk Varnedoe, ils se sont entendus répondre naturellement que les œuvres qu'ils réclamaient étaient promises, depuis longtemps, au MOMA.

Ph. D.

AGENDA

EXPOSITIONS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33).
Jeu., ven. de 12 h à 22 h. sam. de 10 h à 22 h.

ACCROCHAGE DES COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE.
Salle d'art graphique Mnam.
Jusqu'au 6 janvier 1991.

ART ET PUBLICITÉ. Grande galerie 5ᵉ étage. Entrée : 16 F. Du 1ᵉʳ novembre *au 25 février 1991.*

DE LA RÉCLAME A LA PUBLICITÉ. Galerie du *forum. Jusqu'au 6 janvier* 1991.

EN QUÊTE DE PUB. Atelier des enfants. Du 1ᵉʳ novembre au 2 février 1991.

LES NOUVEAUX PROMENEURS SOLITAIRES. Galerie de la BPI. Jusqu'au 3 décembre.

PASSAGES DE L'IMAGE. Musée national d'art moderne. Entrée : 24 F. Jusqu'au 19 novembre.

JEAN PROUVÉ. Galerie du CCI. Entrée : 16 F. Jusqu'au 28 janvier *1991.*

VIVE LES GRAPHISTES. Petit *inventaire du graphisme français.* Centre d'information CCI. Jusqu'au *4 novembre.*

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, *jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à* 18 h. Fermé le lundi.

DESSINS D'ARCHITECTURE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au *13 janvier* 1991.

IL Y A CENT ANS ILS ONT DONNÉ L'OLYMPIA. Exposition-dossier. Entrée : 25 F (dimanche : 16 F.). Billet jumelé exposition musée : 40 F. Jusqu'au 20 janvier 1991.

MANET : PASTELS ET DESSINS. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). *Jusqu'au 13 janvier* 1991.

LES SALONS CARICATURAUX. Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet *d'accès du musée). Jusqu'au 20 janvier* 1991.

Palais du Louvre

Entrée par la Pyramide (40-20-51-51). T.l.j. *sf* mar. de 12 h à *22 h.* Fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conférences les mer. à 19 h du 14 novembre au 16 janvier.

ACQUISITIONS RÉCENTES DU DÉPARTEMENT DES OBJETS D'ART. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 21 janvier 1991.

EUPHRONIOS, PEINTRE A ATHÈNES AU VIᵉ SIÈCLE AVANT *JÉSUS-CHRIST. Hall Napoléon.* Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 décembre.

LE GUERCHIN EN FRANCE. Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 12 novembre.

MÉMOIRES D'AVEUGLE, L'AUTOPORTRAIT ET AUTRES RUINES. Partis pris : dessins du Louvre choisis par Jacques Derrida. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 21 janvier 1991.

SCULPTURES FRANÇAISES NÉO-CLASSIQUES DU MUSÉE DU LOUVRE (1760-1830). *Galerie et salle* Mollien. Entrée : 27 F (prix d'entrée du *musée). Jusqu'au 31 décembre.*

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

UN CHOIX D'ART MINIMAL DANS LA COLLECTION PANZA. Entrée : 28 F. Jusqu'au 11 novembre.

Grand Palais

Av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, *av. Général-Eisenhower.*

FIAC 90. Nef (42-89-54-10). T.l.j. de *12 h à 19 h 30, sam., dim. de 10 h à* 19 h 30. Entrée : 50 F. Jusqu'au *1ᵉʳ novembre.*

PICASSO, UNE NOUVELLE DATION. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. (dim. : *16 F). Jusqu'au 14 janvier 1991.*

SALON D'AUTOMNE. (42-56-*45-08). T.l.j. de 10 h 30 à 16 h 30,* mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 35 F. Du *5 novembre au 25 novembre.*

MUSÉES

ARMES INSOLITES DU XVIᵉ AU XVIIIᵉ SIÈCLE. Musée de l'armée, hôtel *national des Invalides, place des Invalides* (45-55-92-30). T.l.j. de 10 h à *17 h.* Entrée : 25 F. *Jusqu'au* 31 décembre.

ART KANAK, DE JADE ET DE NACRE. Musée national des arts afri*cains et océaniens, 293, av. Daumesnil* (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à *17 h 30 sam., dim. de 10 h à 19 h.* Visites commentées mer., ven., sam. à *16 h 30 (43.46.51.61.). Entrée : 23 F,* 13 F (dim.). Jusqu'au 31 décembre.

ART ÉSOTÉRIQUE DE L'HIMALAYA. La donation Lionel Fournier. *Musée national des arts asiatiques -* Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). *T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15.* Entrée : 23 F. Jusqu'au 28 janvier *1991.*

WERNER BISCHOF. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 7 janvier 1991.

CONCOURS POUR LA MAISON DE *LA CULTURE DU JAPON A PARIS.* Pavillon de l'Arsenal, 1ᵉʳ étage, 21, bou*levard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf* lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de *11 h à 19 h. Jusqu'au 18 novembre.*

E.-S. CURTIS. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 30 décembre.

DES ARTISTES A LA COUPOLE, MONTPARNASSE 1918-1940. *Musée Bourdelle,* 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et *jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée :* 15 F. Jusqu'au 4 novembre.

EN TRAIN. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). *T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée :* 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). *Jusqu'au 5 novembre.*

FERRACI. Affichiste de cinéma. Musée de la publicité, Musée des arts décoratifs, 107, *rue de Rivoli* (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 janvier 1991.

LEWIS HINE. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. *sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à* 22 h. Du 6 novembre au 6 janvier *1991.*

HYMNE AU PARFUM. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 février 1991.

CHRIS KILLIP. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-*36-53). T.l.j. sf mar.* de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble *des expositions). Jusqu'au 7 janvier* 1991.

ITCHIKU KUBOTA. Lumière brodée. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). *T.l.j. sf* mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 18 novembre.

LAMARTINE ET LES ARTISTES DU XIXᵉ SIÈCLE. Musée de la vie romantique - Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 18 F. Jusqu'au 21 janvier 1991.

LE MEUBLE RÉGIONAL EN FRANCE. *Musée national des arts et* traditions populaires, 6, av. du Mahat*ma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar.* de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 15 F (prix d'entrée du musée), *10 F le dim.* Jusqu'au 25 février 1991.

LES MYSTÈRES DE L'ARCHÉOLOGIE. Les sciences à la recherche du passé. Caisse nationale des monuments historiques, orangerie de l'hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Conférences à 20 h 30 les *mercredis* 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre, 2 et 9 janvier 1991. Entrée : 23 F. Jusqu'au 13 *janvier* 1991.

L'OEUVRE GRAVÉ DE GOYA. *Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly* (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à *17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 6 jan*vier 1991.

PAPIERS PEINTS PANORAMIQUES. Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, *rue de Rivoli* (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 janvier *1991.*

LE PARIS DE BOUBAT. De 1946 à *nos jours. Musée Carnavalet, 23, rue* de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. *de 10 h à 17 h, jeu. jusqu'à 22 h.* Entrée : 28 F. Du 6 novembre au *31 janvier 1991.*

LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE JAPONAISE. *Pavillon des arts.* 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). *T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à* 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au *10 novembre.*

PHOTOS URBAINES, PHOTOS *TIMBRÉES PAR VÉRONIQUE LALOT.* Portraits de facteurs par Johannes Von *Saurma. Musée de la Poste,* 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). *T.l.j. sf* dim. de 10 h à 17 h. *Jusqu'au* 31 décembre.

ROGER PIC. Mémoire des autres. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et fêtes de 12 h à *18 h* 30. Du 5 novembre au 30 novembre.

PIÈCES D'ÉCHECS. Bibliothèque nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 novembre.

QUAND VOGUAIENT LES GALÈRES. Musée de la marine, palais *de Chaillot, place du Trocadéro* (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. *Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 janvier* 1991.

RODIN ET LA CARICATURE. Musée *Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne* (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 11 h à *17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au* 11 novembre.

SALON INTERNATIONAL DE L'ARCHITECTURE. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-40-27-28). T.l.j. de 11 h à 20 h, sam., dim. de 10 h à 19 h. Entrée : 45 F. Jusqu'au 4 novembre.

SEINE RIVE GAUCHE, PARIS 13. *Pavillon de l'Arsenal, mezzanines Nord* et Sud - 2 étage, 21, boulevard Morland *(42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30* à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jus*qu'au 18 novembre.*

CENTRES CULTURELS

2 000 ANS DE PEINTURE DÉCORATIVE. De Pompéi à la Grande Arche. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun.

50 ANS DE PHOTOGRAPHIES DE PRESSE, LES ARCHIVES DE PARIS *SOIR, MATCH, FRANCE-SOIR.* Bibliothèque historique de la Ville de *Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue* Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et *jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée :* 15 F. Jusqu'au 24 novembre.

A SUIVRE. *Soixante artistes* sélectionnés par la revue Eighty. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 25 novembre.

ABBAS. Retours à Mexico. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, *sam.* de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 novembre.

ALL QUIET ON THE WESTERN FRONT Espace Dieu, 17, rue Dieu (42-*49-17-85). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h,* jeu. jusqu'à 22 h. Jusqu'au 31 décembre.

AQUARELLES HOLLANDAISES DU XVIIIᵉ SIÈCLE. Du Cabinet des dessins du Rijksmuseum d'Amsterdam. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 2 décembre.

AUX SOURCES DU MONDE ARABE, L'ARABIE AVANT L'ISLAM. *Institut du monde arabe, 1, rue des* Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. *sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F.* Jusqu'au 31 décembre 1993.

GIANNI BERENGO GARDIN. *Photographies,* 1953-1990. Fnac Forum des Halles, niveau - 3, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30. Du 6 novembre au 6 janvier 1991.

CENT ANS DE PHOTOGRAPHIES AU GUATEMALA. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 14 décembre.

ANTON CORBIJN. *Institut néerlandais,* 121, rue de Lille (47-05-85-99). *T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au* 25 novembre.

EDGAR P. JACOBS. Le baryton du neuvième art. Centre Wallonie-*Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127,* rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et *le 25 décembre de 11 h à 19 h.* Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

GUN KESSLE. *Rétrospective d'une vie d'artiste.* Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20): T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 11 novembre.

PETER KNAPP. Ex-photos. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 8 décembre.

LUCIE LEFEBVRE. Services culturels du Québec, 117, rue du Bac (42-22-50-60). T.l.j. *sauf sam., dim.* de 10 h à 18 h. Du 6 novembre au 21 décembre.

LES MAISONS DE COLETTE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du *Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun.* et fêtes de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. *Jusqu'au 8 avril 1991.*

NATURE ARTIFICIELLE. Espace *Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03).* T.l.j. sf lun. de 11 h 30 à 18 h 30, jeu. *jusqu'à 22 h. Jusqu'au 31 décembre.*

REGARDS CROISÉS. Photographies *de Daoud Aoulad Syad, Bruno* Barbey, Harry Gruyaert. Institut du monde arabe, *1, rue des Fossés-Saint-*Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 décembre.

REGARDS SUR LA VILLE : TOKYO 1945-1990. Mairie du XVIᵉ arrondissement, 71, av. *Henri-Martin* (45-03-21-16). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 10 h à 12 h. Du 6 novembre au 26 *novembre.*

BETTINA RHEIMS. Maison européenne *de la photographie - hôtel* Hénault de Cantorbe, 82, rue François-*Miron. T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h,* sam., dim. de 10 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 décembre.

RÉSONANCES. Fondation Dapper, *50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50).* T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F *(entrée libre le mercredi). Jusqu'au* 16 janvier 1991.

RÉTROSPECTIVE PIERRE KLOSSOWSKI. Centre national des arts plas*tiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55).* T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. *Jusqu'au 2 décembre.*

GALERIES

*JEAN-LUC ABBATUCCI, JEAN-*FRANÇOIS GRAND. Galerie Seltzer *Lejeune, 100, rue de la Folie Méricourt* (43-55-32-09). Jusqu'au 25 novembre.

ABSOLON. *Galerie Crousel-Robelin* Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 17 novembre.

DENNIS ADAMS. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 24 novembre.

AFFICHES DE PEINTRES AMÉRICAINS (1950-1990). Galerie Impressions 1900-1950, 43, rue de Verneuil (42-61-01-74). *Du 6 novembre au 22 décembre.*

PIERRE ALECHINSKY. Librairie-galerie *Bifiures, 44, rue Vieille-du-Temple* (42-71-73-32). Jusqu'au *8 novembre.Galerie* Lucette Herzog, passage Molière - 157, rue Saint-Martin *(48-87-39-94). Jusqu'au 1ᵉʳ décembre.*

JOE ANDOE. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 21 novembre.

FRANÇOIS ARNAL. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 18 novembre.

JEAN-BAPTISTE AUDAT. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-*08-68). Jusqu'au 24 novembre.*

MRDAN BAJIC. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, *rue Vieille-du-*Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 17 novembre.

DIMITRI BALTERMANTS. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). *Jusqu'au 2 décembre.*

MICHÈLE BARANGE, LOIC HERVÉ. Galerie l'Aire du verseau, 119, rue Vieille-du-*Temple* (48-04-86-40). Jusqu'au 1ᵉʳ décembre.

YVES BAUME. *Galerie Caroline* Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-*57-67). Jusqu'au 30 novembre.*

CONNIE BECKLEY. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des *Archives* (42-78-08-36). Jusqu'au 24 novembre.

JEAN-CHARLES BLAIS, BRUNO CECCOBELLI. Art of this Century, 3, rue Visconti (46-33-57-70). Jusqu'au 24 novembre.

PHILIPPE BONAN. Galerie Olivier Nouvellet, 19, *rue de Seine* (43-29-43-16). Du 6 novembre au 17 novembre.

JÉROME BOREL. Galerie Tendances, *105, rue Quincampoix (42-78-81-79).* Jusqu'au 20 décembre.

VICTOR BRAUNER. *Galerie Didier* Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). *Jusqu'au 30 décembre.*

MARK BRUSSE. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 10 novembre.

ELISABETH BUFFOLI, CLAUDE CUSSINET. Galerie Jacqueline Felman *Bastille, 8, rue Popincourt* (47-00-87-71). Jusqu'au 13 *novembre.*

FRANÇOIS CANTE-PACOS. Galerie Carihian, 51, rue de Lappe (47-00-*79-28). Jusqu'au 11 novembre.*

CECCARELLI. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Du 6 novembre au 1 décembre.

GASTON CHAISSAC. Galerie Callu Mérite, 17, *rue des Beaux-Arts* (46-33-04-18). Jusqu'au 24 novembre.

CHEMIAKIN. Galerie Carpentier, 46, rue du Bac (42-22-79-58). Jusqu'au 30 *novembre.*

EDUARDO CHILLIDA. Galerie *Lelong, 13-14, rue de Téhéran* (45-63-13-19). Jusqu'au 20 novembre.

CLAVÉ. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-*15-01). Jusqu'au 1ᵉʳ décembre.*

LUCIEN CLERGUE. Galerie Georges Lavrov, *42,* rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 30 novembre.

CÉSAR. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 6 décembre.

GRAHAM DAY. Galerie Jeannie Thouard, 21, *rue Bonaparte* (1 étage gauche) (43-25-42-43). Du 6 novembre au 22 décembre.

GÉRARD DESCHAMPS. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 19 novembre.

DAVID DIAO. Galerie Claire Burrus, 16, *rue de Lappe* (43-55-36-90). Jusqu'au 24 novembre.

FRANÇOIS DILASSER. *Galerie Clivages,* 46, rue de l'Université (42-96-*89-57). Du 6 novembre au 23 décembre.*

VIRGINIA DWAN ET LES NOUVEAUX RÉALISTES A LOS ANGELES DANS LES ANNÉES 60. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). *Jusqu'au 29 décembre.*

TOSHIKATSU ENDO. Galerie Gutharc Ballin, *47, rue de Lappe* (47-00-32-10). Jusqu'au 1ᵉʳ décembre.

MAURICE ESTÈVE. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). *Jusqu'au 8 décembre.*

FAUTRIER. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 22 décembre.

ODILE FRACHET. Galerie Sculptures, 11, rue Visconti (46-34-13-75). Du 1ᵉʳ novembre au 30 novembre.

HREINN FRIDFINNSSON. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 24 novembre.

HAMISH FULTON. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 17 novembre.

*BRUCE GILDEN. Galerie Agathe Gail*lard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-*77-38-24). Jusqu'au 24 novembre.*

GILLET. Galerie Lacourière-Frélaut, *23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie* (42-74-02-30). Jusqu'au 10 novembre.

ALLEN GINSBERG. *Fnac Montparnasse,* 136, rue de Rennes (49-54-*30-00). Jusqu'au 29 décembre.*

ANDY GOLDSWORTHY. Galerie *Aline Vidal, 70, rue Bonaparte* (43-26-08-68). Jusqu'au 24 novembre.

GRANDES EDITIONS ORIGINALES. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac *(45-48-45-15). Jusqu'au* 30 novembre.

SPEEDY GRAPHITO. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). *Jusqu'au 10 novembre.*

GOTTHARD GRAUBNER. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 10 décembre.

ALAIN GROSAJT. Galerie Nane Stern, 25, av. de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 24 novembre.

JOSEP GUINOVART. Galerie Lina Davidov, 210, boulevard Saint-Germain (45-48-99-87). Jusqu'au 1 décembre.

HADAD. Galerie Pierre-Marie Vitoux, *3, rue d'Ormesson, place Sainte-Catherine* (48-04-81-00). Jusqu'au *17 novembre.* Galerie Pierre-Marie Vitoux, 21, rue Saint-Sabin (43-55-*07-76). Jusqu'au 17 novembre.*

HONGRIE 1920-1960. FRAG*MENTS D'UN DISCOURS SOUS* INFLUENCE. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, *rue Saint-Sabin* (43-55-31-83). Du 6 novembre au 8 décembre.

HOSIASSON. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 17 novembre.

BRYAN HUNT. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 21 novembre.

SHIRLEY JAFFÉ. Galerie Jean Four*nier, 44, rue* Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 24 novembre.

KENJI. Galerie Horloge, 23, rue Beaubourg, passage des Ménétriers *(42-77-92-33). Jusqu'au 10 novembre.*

KOSUTH, MORELLET, VENET. *Galerie Rocca, 18, rue Charlot* (48-87-56-56). Jusqu'au 25 novembre.

DENIS LAGET. Galerie Monteney, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 1ᵉʳ novembre au 1ᵉʳ décembre.

ALAIN LAMBILLIOTTE. Galerie Pierre Birtschansky, 156, bd Haussmann (45-62-88-86). Jusqu'au 24 novembre.

RENÉ LAUBIÈS. Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-*34-70). Jusqu'au 4 novembre.*

ERICA LENNARD. Gallery Urban, *22, av. Matignon (42-65-21-34). Du* 6 novembre au 30 novembre.

RICHARD LOHSE. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-*77-57).* Du 6 novembre au 30 novembre.

MACRÉAU. Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 9, rue Mazarine (43-54-10-97). Jusqu'au 17 novembre.

GUSTAVE MADELAIN. Wally Findlay Galleries International, 2, av. Mati*gnon (42-25-70-74). Du 6 novembre au* 29 novembre.

MAFONSO. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge *(48-04-59-44). Jusqu'au 27 novembre.*

LA MAGIE DE L'ART FLAMAND, PIERRE BRUEGHEL LE JEUNE CHRONIQUEUR DE SON TEMPS. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 30 novembre.

MARIA MANTON. Galerie J. Debaigts, 28, rue de Poissy (43-25-*71-73). Jusqu'au 24 novembre.*

ANNETTE MESSAGER. Galerie *Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quin*campoix (42-77-38-87). Jusqu'au *20 novembre.*

MILSHTEIN. Galerie Expression, *22, rue Mazarine* (43-54-30-39). Jusqu'au 24 novembre.

ROBERT MOTHERWELL. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 10 novembre.

CHARLES MOUSSION. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). *Jusqu'au 15 novembre.*

MARCEL ODENBACH. Galerie Yvon *Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple* (42-71-09-33). Jusqu'au 25 novembre.

OLIVIER O. OLIVIER. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-*02-12). Jusqu'au 1ᵉʳ décembre.*

JEAN-MICHEL OTHONIEL. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 *bis,* rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 17 novembre.

NICOLAI OUTCHINNIKOV. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 24 novembre.

MIMMO PALADINO. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 20 décembre.

PAPIERS EN QUESTION... (2ᵉ PARTIE). Galerie Bernard Davignon, 76, *rue Vieille-du-Temple* (48-04-52-50). Jusqu'au 24 novembre.

PETITS FORMATS. Galerie Etienne Dinet, 30, *rue de Lisbonne* (42-56-43-26). *Du 6 novembre au 22 décembre.*

PETITS FORMATS, GRANDES EXPRESSIONS. Galerie Galarté, *13, rue Mazarine (43-25-90-84).* Jusqu'au 24 novembre.

JEAN-PIERRE PINCEMIN. Galerie Jacques Bailly, 38, avenue Matignon (43-59-09-18). Jusqu'au 30 novembre.

POLKE, RICHTER, TRAQUANDI. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). *Jusqu'au 24 novembre.*

QUIESSE. *Galerie* Maig Devaud, 41, rue de Seine (43-26-05-44). Jusqu'au 21 novembre.

ROBERT RAUSCHENBERG. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 1ᵉʳ décembre.

BOB RAUSCHENBERG, BELA KOLAROVA. Galerie J. et J. Donguy, *57, rue de la Roquette* (47-00-10-94). Jusqu'au 24 novembre.

RIEN QUE LA CHOSE EXORBITÉE... ROLAND BARTHES. Carte blanche à Régis Durand. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 24 novembre.

IGOR RONCEVIC. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 8 décembre.

ANTONIO SAURA. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 30 *novembre.*

GÉRARD SCHNEIDER. Galerie Hey*ram* - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 15 *novembre.*

SEAN SCULLY. Galerie de France, *52, rue de la Verrerie (42-74-38-00).* Jusqu'au 24 novembre.

GEORGE SEGAL. Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). *Jusqu'au 6 décembre.*

SENDIN. Galerie Liliane François, *15, rue de Seine (43-26-94-32). Jus*qu'au 23 novembre.

RICHARD SERRA. *Galerie Yvon* Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple *(42-71-09-33). Jusqu'au 25 novembre.*

MARIA SIMON. Galerie Eolia, 10, *rue de Seine (43-26-36-34). Jus*qu'au 30 novembre.

THOMAS STRUTH. Galerie Giovanna Minelli, 17, *rue des Trois-Bornes* (40-21-89-69). Jusqu'au 17 novembre. / Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2ᵉ étage, escalier B (42-74-56-36). Jusqu'au 10 novembre.

SUBIRA-PUIG. Galerie Ariel, 21, rue Guénégaud (43-54-57-01). Jusqu'au 9 novembre.

DAVID TREMLETT. *Galerie Durand-*Dessert, 43, rue de Montmorency (42-76-29-66). Jusqu'au 1ᵉʳ décembre.

VIDÉO, IMAGE, PEINTURE. Galerie du Génie, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 20 novembre.

VILLEGLÉ. La lettre lacérée. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine (45-63-52-00). Jusqu'au 15 *décembre.*

ANDRÉ VILLERS. Galerie Thierry *Salvador, 28, avenue Matignon* (42-66-67-93). Jusqu'au 22 novembre.

VINGT ANS DE GALERIE. Galerie Messine-Thomas Le Guillou, 1, av. de Messine (45-62-25-04). Jusqu'au 8 décembre.

VOSTELL. Galerie Lavignes-Bastille, *27, rue de Charonne* (47-00-88-18). Jusqu'au 24 novembre. Galerie Jousse-*Seguin, 32-34, rue de Charonne* (47-00-32-35). Jusqu'au 5 novembre.

ROBERT WATTS. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 7 novembre.

TOM WESSELMAN. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 24 novembre.

VÉRONIQUE WIRBEL. Galerie Bercovy-Fugier, 27, *rue de Charonne* (48-07-07-79). Jusqu'au 8 décembre.

WOLFGANG SEIERL. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au *25 novembre.*

PÉRIPHÉRIE

LA DÉFENSE. Aiko Miyawaki. Galerie de l'Esplanade, place de La Défense (47-96-25-49). Jusqu'au 12 novembre. Espace art Défense - Art 4, 15, place de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 12 novembre. Takis. Espace art Défense - Art 4, 15, place de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 12 novembre.

EVRY. *Milstein. Aire libre - Art* contemporain, Agora, 110, Grand-Place *(69-91-58-29). T.l.j. de 9 h à 18 h,* dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 25 novembre.

IVRY-SUR-SEINE. Osman, Daniel Pontoreau, Louise Viger. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 25 novembre.

JOUY-EN-JOSAS. Carnet de voyages : vingt jeunes artistes inter*nationaux. Fondation Cartier, 3, rue de* la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de *12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au* 17 février 1991.

NEUILLY-SUR-MARNE. Willem Van Genk. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-08-82-35). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 16 décembre.

PONTOISE. Auvers demeure. Gregory Masurovsky - Michel Butor. Véronique Jordan-Roman. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. *sf mar. et jours fériés* de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 9 *décembre. Hommage à* Octave Linet. Musée Pissarro de Pon*toise, 4, rue Lemercier - 17, rue du* Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., *mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jus*qu'au 9 décembre. Hommage à Shir*ley Goldfarb. Musée Tavet-Delacour,* 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf *mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de* 14 h à 18 h. *Jusqu'au 9 décembre.*

SAINT-DENIS. Vénus. Prénom d'un rendez-vous artistique et archéologique. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Chercheurs d'or et orfèvres des temps anciens. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15. Entrée : 16 F. Jusqu'au 21 janvier 1991. Les artistes de Worpswede (1889-1935). Musée départemental *du Prieuré, 2 bis, rue* Maurice-Denis (39-73-77-87). T.l.j. de 10 h à 17 h 30, *sam., dim.* et fêtes de 10 h à 18 h 30. Jusqu'au 31 janvier 1991.

SÈVRES. Deux cent cinquantième anniversaire de la manufacture de Sèvres. Musée national de céramique, Manufacture, place de la Manufacture (45-34-99-05). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Jusqu'au 31 décembre.

VINCENNES. Une histoire et un mythe, Charles de Gaulle. Hôtel de ville (43-74-12-35). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Du 5 novembre au 18 novembre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 2 NOVEMBRE

« L'Opéra, centre de la vie mondaine à la fin du dix-neuvième siècle. Garnier et le style Napoléon III », 11 heures et 15 heures, devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra Garnier », 13 h 30, hall d'entrée.

« Hôtels et passages pittoresques du faubourg Saint-Honoré », 16 heures, parvis de la Madeleine (P.-Y. Jaslet).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous le rhinocéros (Arts et caetera).

« Le Musée Picasso et l'hôtel Salé », 14 h 15, dans la cour, 4, rue de Thorigny (C. Merle).

« *Cités artisanales du faubourg* Saint-Antoine », 14 h 30, 1, rue du Faubourg-Saint-Antoine (Paris pittoresque et insolite).

« Le Louvre, du donjon à la Pyramide, et les appartements royaux », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« Cités d'artistes et ruelles du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Paris historique).

« Les passages marchands, une promenade hors du temps », 14 h 30, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« Le cimetière Picpus. Souvenirs de la Terreur », 14 h 30, 35, rue de Picpus (Tourisme culturel).

« Hôtels et jardins du Marais, place *des Vosges », 14 h 30, sortie métro* Saint-Paul (Résurrection du passé).

« *Hôtels du Marais spécialement* ouverts. Passages, ruelles insolites, *jardins, plafonds et escaliers inconnus.* Intérieurs des demeures de per*sonnages illustres, de Camille Claudel* à Léo Mallet », 14 h 45, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

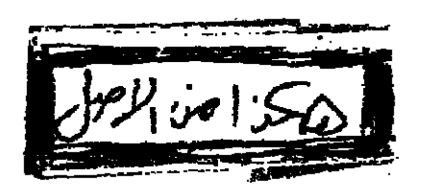
« Cour Carrée du Louvre, Pyramide *et donjon », 15 heures, sortie métro* Louvre (Connaissance de Paris).

Exposition « La dation Picasso », au Grand Palais, 15 h 45, dans le hall *(D. Bouchard).*

CONFÉRENCES

11 *bis,* rue Keppler, 20 h 15 : « Réincarnation et résurrection. » Entrée libre (Loge unie des théosophes).



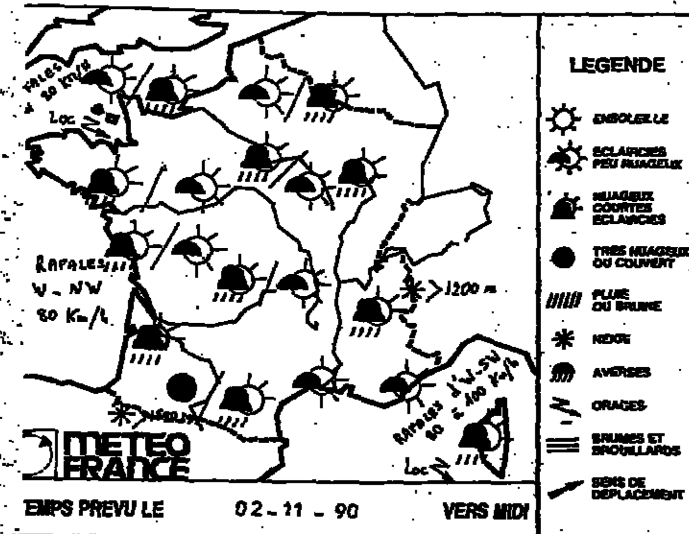


AGENDA

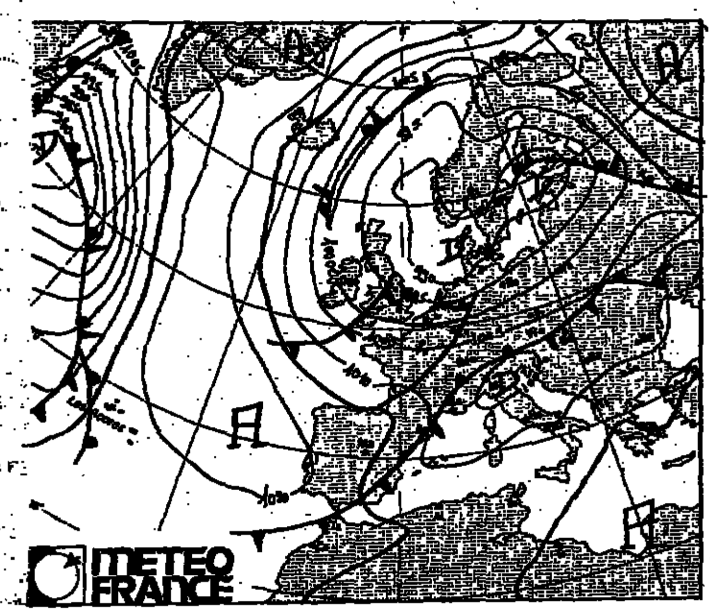
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le vendredi 2 novembre 1990

Eclaircies, nuages, averses et rafales



SITUATION LE 1er NOVEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Samedi : temps frais, variable avec des averses. – Le matin, les températures seront fraîches. Le ciel sera très nuageux près de la Manche, nuageux à peu nuageux ailleurs.

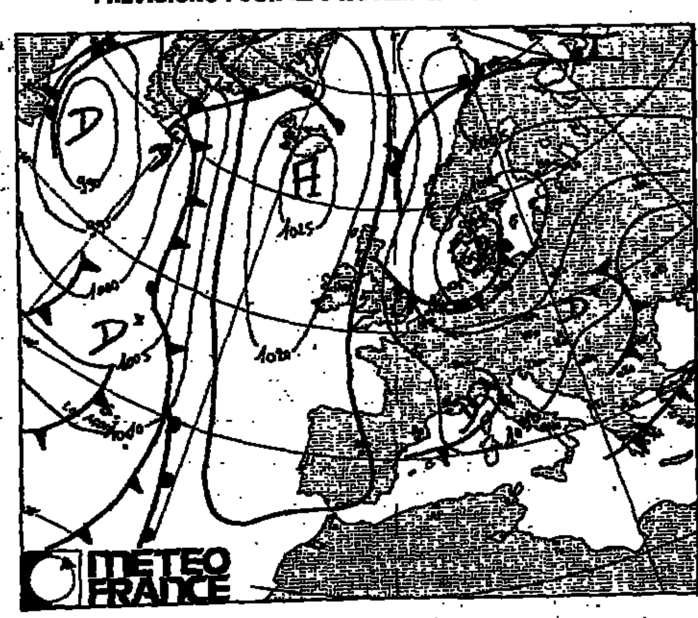
Au cours de la journée, des passages de nuages assez élevés pourront affecter la Bretagne, le Sud-Ouest et le pourtour méditerranéen.

Plus généralement sur l'ensemble du pays, s'établira un temps variable : les nuages se développeront de plus en plus dans l'après-midi et s'accompagneront d'averses (il neigera au-dessus de 800 mètres). Ces averses particulièrement nombreuses et importantes sur le quart nord-est du pays.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 5 degrés et 8 degrés, localement 1 degré à 3 degrés dans le Centre-Est et le Massif central, 8 degrés à 10 degrés près de la Méditerranée.

Les maximales atteindront 13 degrés à 16 degrés sur le Sud-Ouest, 15 degrés à 18 degrés près de la Méditerranée, 10 degrés à 13 degrés ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 3 NOVEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 1-11-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 31-10-90 à 6 heures TU et le 1-11-90 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	23	18	P
BIARRITZ	12	11	A
BORDEAUX	14	9	A
BOURGES	15	8	A
BREST	14	8	A
CAEN	14	7	N
CHERBOURG	13	8	A
CLERMONT-FER.	13	6	N
DIJON	13	6	A
GRENOBLE St-M-H	14	9	B
LILLE	11	7	D
LIMOGES	11	7	P
LYON	13	5	D
MARSEILLE-MAR.	20	11	P
NANCY	13	9	A
NANTES	16	8	A
NICE	20	15	N
PARIS-MONTS	15	8	D
PAU	11	9	A
PERPIGNAN	19	11	D
RENNES	16	7	N
ST-ETIENNE	14	4	C
STRASBOURG	14	8	A
TOURS	15	6	N
TOULOUSE	14	9	D
POINTE-A-PITRE	32	24	A

ÉTRANGER

ALGER	27	14	N
AMSTERDAM	11	9	A
ATHÈNES	26	19	D
BANGKOK	35	27	C
BARCELONE	23	13	N
BELGRADE	19	16	D
BERLIN	12	8	A
BRUXELLES	10	8	N
LE CAIRE	36	18	D
COPENHAGUE	10	5	A
DAKAR	31	27	D
DELHI	27	15	D
DJERBA	31	18	D
GENÈVE	13	7	N
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	30	15	D
LISBONNE	17	11	D
LONDRES	12	5	D
LOS ANGELES	24	14	D
LUXEMBOURG	11	7	C
MADRID	18	4	D
MARRAKECH	23	13	D
MEXICO	21	8	B
MILAN	12	11	P
MONTRÉAL	11	-3	D
MOSCOU	3	0	*
NAIROBI	27	15	N
NEW-YORK	17	10	D
OSLO	6	-2	D
PALMA-DE-MAJ.	22	15	P
PÉKIN	20	10	N
RIO-DE-JANEIRO	27	25	D
ROME	23	19	N
SINGAPOUR	25	24	O
STOCKHOLM	5	2	P
SYDNEY	26	20	N
TOKYO	21	12	N
TUNIS	30	15	D
VARSOVIE	12	7	P
VENISE	14	13	C
VIENNE	15	9	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 1er novembre

TF 1

20.40 **Cinéma : Faut s'faire la malle.** ■ *Film américain de Sidney Poitier (1980).*
22.30 **Ex libris.** Aux frontières du surnaturel. Invités : le dalaï-lama, Bernard Raquin, Michel Rounias, Jean-Yves Casgha, Mireille Nègre, Maud Kristen, François Sureau.
23.30 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
0.20 **Journal et Météo.**
1.05 **TF 1 nuit.**

A 2

20.40 **Cinéma : Pile ou face.** ■ Film français de Robert Enrico (1980).
22.25 **Sport : Tennis.** Open de Paris, à Bercy.
23.40 **Journal et Météo.**
0.00 ▶ **Documentaire : Paul Cézanne ou la raison lyrique.** *De Max-Pol Fouchet et Gérard Pignol.*

FR 3

20.50 **1er film : L'empereur du Nord.** ■■ Film américain de Robert Aldrich (1973).
23.00 **Dessins animés.**
23.10 **Journal et Météo.**
23.30 **2e film : The fiend who walked the west.** ■ Film américain de Gordon Douglas (1958) (v.o.).

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Les derniers monstres.** □

Film italien de Dino Risi (1982).
22.00 **Flash d'informations.**
22.05 **Cinéma : Wall street.** ■ Film américain d'Oliver Stone (1987) (v.o.).
0.10 **Cinéma : Suivez cet avion.** □ *Film français de Patrice Ambard (1989).* Avec Lambert Wilson, Isabelle Gelinas, Claude Piéplu.
1.35 **Cinéma : Les compagnons de la marguerite.** ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1967). *Avec Claude Rich, Francis Blanche, Michel Serrault.*

LA 5

20.40 **Cinéma : Une histoire simple.** ■■ Film français de Claude Sautet (1978). Avec Romy Schneider, Bruno Cremer, *Claude Brasseur.*
22.35 **Magazine : Reporters.** *Présenté par Patrick de Carolis.*
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Magazine : Equations.** *Présenté par Jean-Marc Sylvestre.*

M 6

20.35 **Cinéma : Robinson et le triporteur.** ■ Film français de Jack Pinoteau (1960). Avec Darry Cowl, Béatrice Altariba, Don Ziegler.
22.15 **Téléfilm : Miami Golem, la force invincible.**
23.45 **Six minutes d'informations.**
23.50 **Sexy clip.**
0.20 **Musique : Boulevard des clips.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

20.30 **Série : Objectif amateur.**
21.00 **Opéra : Jenufa.** De Leos Janacek.
23.00 **Documentaire : Palettes.** (Euphonios a peint). D'Alain Jaubert.
23.30 **Documentaire : Préfaces** (Primo Levi). D'Henry Colomer.

FRANCE-CULTURE

20.30 **L'espérance et la nuit ou les tribulations de l'utopie.** Nous sommes tous des utopistes.
21.30 **Profils perdus.** *Jean Galtier-Boissière.*
22.40 **Nuits magnétiques.** *La guerre anonyme.*
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 23 octobre au Théâtre des Champs-Elysées, lors du Troisième *forum international du quatuor à cordes)* : Quatuor à cordes nº 2 de Borodine ; *Pièces pour quatuor à cordes,* de Stravinsky ; Quatuor à cordes nº 2 en la mineur op. 51, de Brahms, par le Quatuor Borodine.
23.07 **Poussières d'étoiles.** Œuvres de Rameau, Bach, Monteverdi, Vivaldi, Berlioz, Marais, Dufourt, et musique traditionnelle indienne.

Vendredi 2 novembre

TF 1

14.30 **Cinéma : On s'en fout... nous on s'aime.** ■ Film français de Michel Gérard (1982). Avec Ariel Besse, Didier Clerc, Darry Cowl.
15.55 **Série : Tribunal.**
16.25 **Club Dorothée.**
17.40 **Série : Starsky et Hutch.**
18.30 **Jeu : Une famille en or.**
19.00 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Divertissement : Pas folles, les bêtes !**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.35 **Variétés : Tous à la Une.** Avec Anthony Quinn, Yves Duteil, Rose Laurens, Nana Mouskouri, les Vagabonds, Blues Trottoir, A-Ha...
22.35 ▶ ***Magazine : 52' sur** la **Une.*** Juifs en France, de Patrick Forestier et Gérard David.
23.35 **Série : Madame SOS.**
0.40 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

14.35 **Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.**
16.05 **Feuilleton : Un seul être vous manque** (5e épisode).
17.00 **Magazine : Giga.**
17.35 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
18.00 **Magazine : Eve raconte.** Eva Peron (5e partie).
18.15 **Série : *Quoi de neuf, docteur ?***
18.45 **Divertissement : Drôles de têtes.**
19.00 **Série : *Mac Gyver.***
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Série : *Profession comique.*** D'André Halimi. Spécial Fernandel.
21.55 ***Caractères.*** Magazine littéraire de Bernard Rapp. Etranges voyageurs. Invités : Gérard Gavarry (*Quarantaine*), François Maspero (*les Passagers du Roissy-Express*), Alain Schifres (*les Parisiens*), Eric Valli et Diane Summers (*Chasseurs des ténèbres*), Benoît Charlemagne (*Le petit Prince n'était qu'un galopin*).
23.15 **Journal et Météo.**
23.35 **Sport : Tennis.** Open de Paris, à Bercy.
0.50 **Cinéma : Phantom of the paradise.** ■■ Film américain de Brian De Palma (1974).

FR 3

14.05 **Sport : Tennis.** Open de Paris, à Bercy.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 **Jeux : La classe.**
20.40 ***Magazine : Thalassa.*** La Route du rhum, en direct de Saint-Malo. *Les précédentes éditions de la course.*
21.35 **Feuilleton : Tendre est la nuit.** De Robert Knight (4e épisode).
22.30 **Journal et Météo.**
22.50 **Magazine : Planète show.** De Cyril Viguier.
23.45 **Magazine : Mille Bravo.**
0.40 **Musique : Carnet de notes.** Impromptu nº 4 op. 142, de Schubert, par Georges Pludermacher, piano.

CANAL PLUS

15.35 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.30 **Cinéma : Peaux de vaches.** ■■ Film français de Patricia Mazuy (1989). Avec Sandrine Bonnaire, Jean-François Stévenin, Jacques Spiesser.
18.00 **Cabou cadin.**

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Dessins animés : Ça cartoon.** *Présentés par Philippe Dana.*
18.50 **Top albums.**

Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.05 **Sport : Football.** Championnat de France. Rennes-Bordeaux, en direct de Rennes.
22.40 **Magazine : Exploits.** Présenté par Marc Toesca.
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Le flic de Beverly Hills 2.** □ Film américain de Tony Scott (1987).
0.40 ***Cinéma : Cinglée.*** ■ *Film américain de Martin Ritt (1987) (v.o.).*

LA 5

14.35 **Série : Le renard.**
15.35 **Série : Soko, brigade des stups.**
16.25 **Dessins animés.**
18.30 **Série : Happy days.**
19.00 **Journal images.**
19.10 **Jeu : Télé-contact.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : Le dernier rempart.** De David Greene.
22.25 **Série : L'inspecteur Derrick.**
23.30 **Magazine : Nomades.** Présenté par Patrick de Carolis.
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Le temps des as** (rediff.).

M6

13.25 **Série : Madame est servie** (rediff.).
13.55 **Série : *Docteur Marcus Welby.***
14.45 **Musique : *Boulevard des clips*** (et à 0.45).
15.30 **Variétés : Bleu, blanc, clip.** *Emission présentée par Valérie Pascale.*
16.45 **Série : Magnum.**
17.35 **Variétés : Tungstène.** Emission présentée par Fatine.
18.00 ***Série : Campus show.***
18.25 **Jeu : Zygomusic.**
18.54 ***Six minutes d'informations.***
19.00 **Série : *La fête à la maison.***
19.25 **Série : Roseanne.**
19.54 ***Six minutes d'informations.***
20.00 **Série : *Madame est servie.***
20.35 **Téléfilm : *Une affaire personnelle.*** De David Robertson, avec Michael Beck, Catherine Colvey. *Enquête criminelle.*
22.15 **Série : Brigade de nuit.**
23.10 **Magazine : La 6e dimension.** Sida : mourir d'amour.
23.40 **Magazine : Avec ou sans rock.**
0.05 ***Capital.***
0.15 **Six minutes d'informations.**
0.20 ***Midnight chaud.***
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

15.30 **Cours d'italien** (3).
16.00 ***Documentaire :*** **Reflet perdu du miroir.**
16.30 ***Documentaire : Huitième jour du neuvième mois lunaire.***
17.00 ***Feuilleton : Napoléon et l'Europe*** (4e épisode).
18.00 ***Série : Time code.***
18.30 **Parcours d'un peintre** *(Geneviève Lassus).*
18.45 **Portraits (La bistrote).** D'Alain Cavalier.
19.00 **Documentaire : *Il était une fois dix-neuf acteurs.*** De François Manceaux.
20.00 **Débat : Dialogue.**
21.00 **Napoléon et l'Europe** (5e épisode).
22.00 ***Time code.***
22.30 **Mosaïque mathématiques.**
22.45 **Portraits** (*La canneuse*).
23.00 **Il était une fois dix-neuf acteurs** (*L'amoureuse*).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Speakers-radio.
21.30 **Musique : Black and blue.** L'œuvre de Michelot.
22.40 **Les nuits magnétiques.** La guerre anonyme.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Inde : La génération des aventuriers.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 24 octobre à Stuttgart) : *L'échelle de soie, ouverture,* de Rossini ; Concerto pour violon et orchestre en mi mineur op. 64, de Mendelssohn ; Symphonie nº 3 en mi bémol majeur op. 55, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. : *Gianluigi Gelmetti* ; sol. : Salvatore Accardo, *violon.*
22.20 **Cycle acousmatique.** Concert du GRM : Exorcisme 3, de Parmegiani ; Triadis, de Donato.
23.07 **Poussières d'étoiles.** Œuvres de Oryema, Crumbs, Merta, Ives.

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Isabelle SARQUIZ
et Régis TURRINI

ont la joie d'annoncer la naissance de

Albertine,

le 30 octobre 1990.

74 *bis*-76, rue du Théâtre,
75015 Paris.

Décès

– *Solange* et Jacques Saguet,
Anne-Marie Gimelle,
Odile-Marie Gimelle,
Jean-Marc et *Nadine Gimelle,*
ses enfants,
Nathalie, Agnès, Ludovic, Emilie, Dorian,
ses petits-enfants,
Mme Marie-Clothilde Gimelle,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri GIMELLE,

survenu le 19 octobre 1990, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu, le 21 octobre, en l'église de Gumond *(Corrèze).*

– *M.* et *Mme Louis Grobart,*
M. et Mme Henry Mandel,
M. et Mme Benjamin Kierbel,
Jean-Pierre Grobart,
Sophie et Olivier Mandel,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Chaim GROBART,

leur père et grand-père,
survenu le 28 octobre 1990, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Les obsèques ont eu lieu, le mercredi 31 octobre, au cimetière parisien de Bagneux.

– *On nous prie d'annoncer le décès* de

M. Raymond IGLA,

survenu dans sa soixante-treizième année.

Ses obsèques auront lieu vendredi 2 novembre 1990, à 11 heures, au cimetière de Bagneux (Hauts-de-Seine).

– *Marthe Sauvy,*
Anne Sauvy-Wilkinson, John Wilkinson,
Corinne Bastien, Marion Bastien,
Bogdan Matei,
Les familles Sauvy, Lamberet, Rendu, Dargent, Hume, Hunt, Hickman, Uliers,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Alfred SAUVY,

survenu le 30 octobre 1990, à la veille *de ses quatre-vingt-douze ans.*

La levée du corps se fera le vendredi 2 novembre, à *9 h 30, 12,* rue Méchain, Paris-14e.

Ses obsèques auront lieu dans l'intimité, le 3 novembre, à Montalba-le-*Château (Pyrénées-Orientales).*

Cet avis tient lieu de faire-part.

(*Le Monde* du 31 octobre.)

Anniversaires

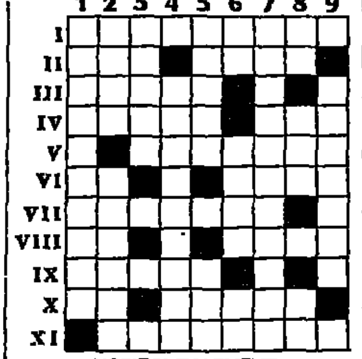
– Il y a un an, le 2 novembre 1989,

Jack LEQUERTIER

quittait les siens et ses amis.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5382



HORIZONTALEMENT

I. Agent favorable à la flexibilité de l'emploi. – *II. Passe... montagne.* Antique-promoteur immobilier. – III. Papillon de certaines campagnes. – IV. Entre dans la nasse. Témoignage inopportun d'un travail interne pourtant satisfaisant. – *V. Refuserait toute confession.* – VI. Note. Charge généralement ignorée du porteur. – VII. Couchant. – VIII. Possessif. Les rapaces se prennent à son appât. – IX. Augmente l'ampleur d'un *débit.* – *X. Préposition. L'or noir de certaines essences.* – XI. Se livrent à un travail de fourmi.

VERTICALEMENT

1. *Une vue de l'esprit.* – 2. En ce temps-là dans le passé. Témoin qui se mouille dans une affaire de fuite. – 3. Homme de « Propos ». – 4. Leur cran est essentiel dans le soutien qu'elles procurent. – 5. *Pair ou père.* Les Jaunes et les Rouges en ont une vue très différente. – 6. Personnel. Ne se tient pas sans une certaine dignité. Article étranger. – 7. On l'accuse parfois bien avant de l'avouer. – 8. Pratiques. Les pâtés de l'une sont plus appréciés que les « brioches » de l'autre. Préposition. – 9. Gagné et peut-être perdu.

Solution du problème n° 5381

Horizontalement

I. Fromagère. – II. Récurés. – III. Os. *Lentes.* – *IV. Itou.* – *V. Dinde. Val.* – VI. Ti. File. – VII. Fureter. – VIII. Itinérant. – IX. Ciste. Gué. – X. Home. Lei. – XI. Enée. Asti.

Verticalement

1. Froid. Fiche. – 2. Restitution. – 3. Oc. Onirisme. – 4. Mulud. Entée. – 5. Are. Tee. – 6. Gêne. Fer. La. – 7. Est. Virages. – 8. Etal. Nuit. – 9. Eus. *Leste.*

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi *31 octobre 1990 :*

DES DÉCRETS

– *N° 90-968* du *29* octobre *1990* portant modification du décret n° 53-377 du 2 mai 1953 relatif à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides.

– Du *29* octobre *1990* approuvant la convention passée entre l'État et la Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France pour la concession de la construction, de l'entretien et de l'exploitation d'autoroutes.

DES ARRÊTÉS

– Du 24 octobre 1990 fixant les conditions d'émission des obligations *PTT* novembre 1990.

– Du 19 octobre 1990 relatif au règlement du 15 avril 1945 pour le transport des matières dangereuses (Matières dangereuses 1990, n° 10).

COMMUNICATION

Quatre cent soixante-trois gratuits pour dix millions d'habitants

Les « toutes boîtes » font la fortune de la presse belge

Bien que son développement ne date que d'une dizaine d'années, la presse gratuite constitue en Belgique un terrain d'expérimentation et de benéfice pour les deux principaux groupes de presse, Rossel et Roularta. Leurs journaux séduisent de plus en plus les annonceurs nationaux.

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Les Belges s'y sont accoutumés : leurs boîtes aux lettres accueillent trois à quatre journaux gratuits par semaine, en plus des inévitables *prospectus.* Un tel engorgement, aggravé par le volume de ces journaux qui avoisine parfois la centaine de pages, aurait sans doute le don d'exaspérer leurs voisins du sud. Mais pour les habitants du plat pays, les journaux gratuits, baptisés « toutes boîtes », s'apparentent à de véritables médias d'information locale.

A contrario de leurs homologues français, de nombreux journaux gratuits belges publient dans leurs colonnes des informations locales ou des articles magazines, comme c'est également *le cas en Suisse,* aux Pays-Bas, en Allemagne ou en Grande-Bretagne. En outre, ces « toutes boîtes » bénéficient souvent de la quadrichromie. Et ils disposent d'un réseau distribution Belgique-Diffusion, sorte de NMPP dévolues à la seule presse gratuite et qui garantissent sa diffusion à un prix modique. Ces caractéristiques, ajoutées à la compétitivité de leurs tarifs publicitaires, attirent de plus en plus les annonceurs nationaux. A tel point qu'en 1989, selon M. Leo Claeys, administrateur délégué du groupe de presse Roularta, 9 % de la publicité nationale allait à la presse gratuite belge.

Les 463 titres gratuits pèsent de plus en plus au sein des médias belges : 15,5 millions d'exemplaires pour les hebdomadaires auquels s'ajoutent 2,6 millions d'exemplaires de bimensuels gratuits et 585 000 exemplaires mensuels. La France, avec une popula*tion cinq fois et demi supérieure,* aligne 570 titres et environ 40 millions d'exemplaires. Cette explosion est récente en Belgique. En dix ans les grands éditeurs belges ont pris solidement pied dans un secteur jusqu'alors contrôlé par des imprimeurs indépendants. Les deux principaux groupes de presse, Rossel et Roularta jouent les rouleaux compresseurs et s'adjugent aujourd'hui deux millions d'exemplaires chacun.

Les deux groupes ont, de plus, une bonne longueur d'avance sur d'autres éditeurs : le groupe de presse quotidienne régionale Vers l'Avenir (*Vers l'Avenir* de Namur, *le Rappel* de Charleroi, etc.) n'est arrivé qu'en 1986 sur le marché de la presse gratuite, tandis que le groupe flamand VUM (*De Standaard, Het Nieuwsblad,* etc.) a choisi momentanément d'autres voies de diversification.

Stratégie de diversification

Rossel et Roularta n'ont pourtant guère de traits communs. Le groupe francophone Rossel – dont M. Robert Hersant détient 40 % depuis l'an dernier – prend ses racines dans la presse quotidienne, avec *le Soir, la Gazette, la Meuse,* etc. Ce n'est qu'en 1981 qu'il a racheté le groupe de presse gratuite Vlan, dont le premier titre avait été lancé à Bruxelles durant l'entre-deux-guerres. Depuis, Rossel a continué à racheter des gratuits dans tout le sud de la Belgique. *« Notre politique est différente de celle de Roularta,* explique M. Callebaut. *Nous rachetons des journaux vieillis, nous les refaisons et les unifions ».*

Aujourd'hui, la trentaine de « toutes boîtes » du groupe Vlan (de *Vlan-Bruxelles* à *Ouf Tournai)* distribuent 2,5 millions d'exemplaires par semaine à *Bruxelles* et en Wallonie. L'activité presse gratuite du groupe Rossel représente le tiers de son chiffre d'affaire, soit plus de 500 millions de francs, et *participe largement* aux bénéfices du groupe.

Créé il y a trente-six ans, l'éditeur flamand Roularta, installé à Roulers, près de la frontière française, *développe une activité d'imprimeur* et d'éditeur de magazines. En plus de *news magazines* comme *Knack* et *Trends,* de magazines sportifs et d'hebdomadaires régionaux, *il publie* l'hebdomadaire *le Vif-L'Express-Pourquoi Pas ?* en association avec *l'Express* et l'édition flamande de *Notre temps,* le mensuel de Bayard-Presse destiné aux retraités. Les quarante éditions du gratuit *De Streekkrant* lancées au début des années 80 distribuent 2,1 millions d'exemplaires dans toute la Flandre et pèsent pour 28 % dans le chiffre d'affaires du groupe (1,1 milliards de francs). Ce succès a convaincu la COMAREG : Roularta et la filiale « presse gratuite » d'Havas viennent de conclure un accord de représentation réciproque, en France et en Belgique, portant *aussi sur des aides techniques.*

Les différences linguistique et industrielle de Rossel et Roularta ne les ont pas empêchés de poursuivre parallèlement une stratégie de diversification dans les « toutes boîtes » et d'occuper la totalité du *territoire belge en se le partageant.* Ensemble, ils vont se lancer dans la production de suppléments publicitaires à encarter, après avoir créé un centre d'étude des campagnes de publicité nationale. Car les annonceurs nationaux constituent pour eux une cible de choix dans un pays où la presse écrite subit les coups de boutoir de la télévision.

« Nous offrons un prix compétitif par rapport à la télévision et aux quotidiens, explique M. Claeys. *Et comme la télévision, nous entrons gratuitement dans les foyers. »*

YVES-MARIE LABE

REPÈRES

AGENCE

Reuter supprime trois cents emplois

Reuter, l'agence internationale de presse et d'informations financières, a annoncé, mercredi 31 octobre à Londres, *la* suppression de trois cents emplois – dont deux cents *en Grande-Bretagne* – ainsi que le report de six mois du *lancement* de la deuxième phase de Dealing 2000, un nouveau système de transaction automatique de devises. Les réductions d'emploi qui représentent 3 % des effectifs de Reuter dans le monde et 6 % en Grande-Bretagne, n'auront, selon la société, *« qu'un très faible impact »* sur les journalistes. *Le bénéfice imposable* 1990 de l'agence Reuter a été revu à la baisse à 320 millions de livres

SATELLITES

Les exigences de Canal Plus

Dans une *interview au Figaro,* jeudi 1er novembre, le PDG de Canal Plus, M. André Rousselet, demande au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de lui accorder *« un droit de préemption systématique »* sur les canaux encore valides des satellites TDF 1 - TDF 2. Quatre tubes sont en effet hors d'usage sur les douze que compte ce système satellite sur lequel la chaîne payante doit monter et, faute d'obtenir satisfaction, M. Rousselet menace de ne pas *« poursuivre une action industrielle et commerciale de l'ampleur de celle déjà entamée ».* Constatant d'autre part qu'il *« n'existe pas de secours immédiat »* au système satellite TDF 1 - TDF 2, le PDG de Canal Plus suggère d'avancer de décembre 1991 à septembre 1991 le lancement du satellite français Télécom 2.

LETTRES

M. Lang veut intéresser les autres ministères à la lecture

M. Jack Lang, ministre de la culture, a présenté mercredi 31 octobre au conseil des ministres une communication sur la politique du livre.

Après avoir souligné que la lecture doit devenir une priorité dans la lutte contre les inégalités et que, comme le montre une étude récente de l'INSEE, la multiplication des bibliothèques constitue un frein à la chute de la lecture, M. Jack Lang a dressé un *bilan des efforts entrepris dans le* domaine de la lecture publique.

Les bibliothèques municipales ont vu en dix ans leur nombre presque doubler : 1 600 aujourd'*hui (dont quatre cents informatisées)* contre 942 en 1981. D'ici à *1991, le programme* de mise à niveau des bibliothèque centrales de prêt sera achevé ; 33 de ces établissements sur 96 auront été reconstruits ou rénovés. Enfin, la création de 4 000 bibliothèques rurales a permis d'atteindre une couverture presque totale du territoire.

Parallèlement au grand projet *de la Bibliothèque de France,* l'accent sera mis sur la politique *patrimoniale* et *le recensement* des collections existantes afin d'en favoriser l'accès. Ce patrimoine représente 5 à 6 millions de documents antérieurs au dix-neuvième siècle et de 12 à 15 millions d'ouvrages du dix-neuvième siècle. Face à l'angoissant problème de la précarité matérielle de ces documents, les actions de sauvegarde seront renforcées. *Trois programmes importants* seront, de plus, mis en œuvre : inventaire signalétique ; schéma directeur de l'information bibliographique ; catalogue collectif national des ouvrages.

M. Lang a insisté sur la nécessaire collaboration des différents partenaires institutionnels – les collectivités territoriales et les autres ministères. Avec ces derniers, la Rue de Valois développera les protocoles d'accord. Des plans régionaux de ressources feront l'objet de conventions pilotes. Une expérience est déjà en cours avec la région Bourgogne *et la bibliothèque municipale* de Dijon.

Il est également envisagé de créer une Agence pour la lecture des jeunes coordonnant l'ensemble des efforts gouvernementaux *vis-à-vis de ce public. Enfin, des* « conventions pour la lecture » seront mises en place pour favoriser les pratiques de lecture dans les cités et les quartiers défavorisés.

PATRICK KÉCHICHIAN

SPORTS

TENNIS : l'Open de Paris

L'idole Noah et l'élève Raoux

Le Français Yannick Noah a été battu, mercredi 31 octobre, au deuxième tour du tournoi de Bercy, par l'Américain Aaron Krickstein, sur le score de 6/3, 6/2. De son côté, le jeune Guillaume Raoux, vingt ans, a une nouvelle fois créé la surprise en battant en deux sets, 7/5, 6/4, le quinzième joueur mondial, l'Argentin Guillermo Perez-Roldan. Cette journée a également vu la qualification des trois principaux favoris, Stefan Edberg, Boris Becker et Ivan Lendl, et l'élimination de l'Américain John McEnroe et de l'Equatorien Andres Gomes.

Comme on aimerait comparer les deux hommes, apprécier le contraste et crier qu'une étoile est née tandis qu'une autre vient de s'éteindre ! Qu'il serait tentant de parler de symbole, de voir dans la défaite de Yannick Noah et la victoire de Guillaume Raoux non seulement la fin d'une époque mais le début d'une autre !

A trente ans, le premier a tout connu ou presque : la victoire dans un *tournoi du grand chelem* – Roland-Garros en 1983, – la première place du classement français pendant plusieurs années, les honneurs des médias et surtout l'amour du public. Le second sort à peine de l'anonymat. Au palmarès de ses vingt ans, un titre de champion de France juniors en 1988, deux succès, cette année, dans des *tournois de seconde zone* et un tour passé à Toulouse, il y a trois semaines. Toujours demeuré dans l'ombre de Fabrice Santoro, sa 134e position au classement mondial le *place tout juste dans* les dix premiers Français. Et, quelques spécialistes exceptés, sa voix fluette et sa mine d'étudiant à lunettes restent inconnues de tous.

Mercredi soir, ils étaient près de quinze mille à acclamer, sur le court central, la moindre faute d'Aaron Krickstein, dompteur appliqué d'un Noah pataud, presque docile, servant moins bien mais retournant aussi mal que d'habitude. Dix heures plus tôt, quelques dizaines de personnes seulement avaient salué l'entrée, sur le court annexe, de la silhouette râblée de Guillaume Raoux, espérant, sans trop y croire, que la hargne, la combativité et le punch de ce jeune homme sorti des qualifications viendraient à bout de l'expérience de Guillermo Perez-Roldan.

La sélection de l'équipe de France

Un adolescent de Bagnols-sur-Cèze (Gard), déniché par la fédération à l'âge de quatorze ans, formé à l'Institut national des sports puis au Centre national d'entraînement de Roland-Garros. *Sa vie, il la* consacre au tennis, mais évoque souvent *« les copains, la famille,* [sa] *fiancée »,* ou encore *« le cinéma et les jeux électroniques ».* Les grands projets, il ne veut pas en entendre parler, envisageant simplement de *« perdre du poids et beaucoup s'entraîner ».* Son rêve, *« battre Sampras au prochain tour »,* mais il avoue ne pas très bien savoir comment s'y prendre. Quant aux modèles, il se défend d'en posséder, *« ou alors peut-être Yannick ».*

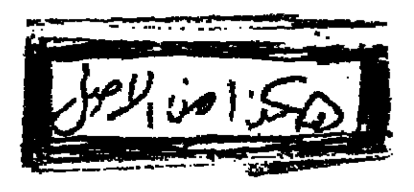
Yannick le frère, l'exemple, et maintenant le capitaine. Plus que *ses performances sur le court,* c'est à cette nouvelle fonction à la tête de l'équipe de France de Coupe Davis que pense Noah. *« Une façon pour moi de partir doucement,* confie-t-il. *D'autres choses que le tennis m'intéressent, mais avant de le faire j'aimerais avoir une transition en douceur. J'ai cette occasion superbe de travailler avec de bons amis que je connais depuis dix ans. »*

Mais qu'on ne vienne pas placer trop vite Guillaume Raoux dans cette sélection. Seul maître à bord, le capitaine Noah montre alors les dents : *« Il ne suffit pas de gagner deux matches pour être dans l'équipe. »* Le ton est donné. L'élève peut retourner s'entraîner, l'idole partir tranquillement en vacances.

NATHANIEL HERZBERG







ÉCONOMIE

'RANSPORTS

Supportant mal la tutelle d'Air France

M. Pierre Eelsen va démissionner de la présidence d'Air Inter

M. Pierre Eelsen, PDG d'Air ›ter, a annoncé au cours de la ›ernière réunion du comité d'en›eprise de la compagnie son ›tention de donner sa démission › 1er novembre. Son successeur ›ourrait être le directeur de cabi›et du ministre de l'équipement, ›. Jean-Cyril Spinetta.

Voilà plusieurs semaines que le ›uvernement et le président d'Air ›ance souhaitaient le départ de ›. Pierre Eelsen de son poste de ›DG d'Air Inter, qu'il occupait ›puis juillet 1984. On lui avait pro›sé notamment le poste diplomati›e de Monaco, mais il refusait de ›der la place, jouant de ses nom›euses amitiés politiques pour ›nserver ses responsabilités. Il ›pérait surtout que le commissaire ›ropéen à la concurrence, M. Leon ›ittan, qui n'appréciait pas le ›groupement décidé en janvier der›er entre les compagnies françaises › France, UTA et Air Inter, lui ›drait son indépendance.

L'accord signé le 30 octobre par M. Leon Brittan, par le président d'Air France et par le gouvernement français a mis fin à ses espérances puisqu'il entérine la création d'un pôle aérien français en échange d'une accélération de la concurrence aérienne franco-française. M. Eelsen, qui ne supportait pas la tutelle croissante de la compagnie nationale, présidée par M. Bernard Attali, en a tiré les conclusions qui s'imposaient.

Un développement accéléré

Sous sa présidence, la compagnie intérieure a connu un développement accéléré, passant de 1984 à 1989 de 10,2 millions à près de 15,7 millions de passagers-kilomètres transportés, mais elle a aussi affronté des conflits sociaux à répétition en raison de la volonté de certains pilotes et mécaniciens navigants d'obliger le président d'Air Inter à accepter que le nouvel Airbus A-320 soit piloté par trois hommes alors qu'il est conçu pour un équipage de deux personnes et n'a pas besoin de mécanicien. C'est avec beaucoup de courage que M. Eelsen a tenu tête à cette revendication dont la satisfaction aurait été catastrophique pour les comptes de sa compagnie comme pour l'avenir de l'avion.

Il espérait que ces succès lui vaudraient une promotion à la tête d'Air France avec le retour des socialistes au pouvoir en 1988. Malheureusement pour lui, le premier ministre n'avait pas apprécié sa façon de faire condamner par la justice les mouvements de grève de son personnel navigant.

Déçu dans ses ambitions, contraint par le ministre de l'équipement à s'associer étroitement en 1989 avec Air France et se relevant d'une maladie qui l'avait handicapé, il s'était peu à peu replié dans un nationalisme d'entreprise ombrageux, voyant dans toute démarche de la compagnie nationale, devenue avec 72,33 % son actionnaire majoritaire, une tentative pour asservir Air Inter et pour l'en faire partir.

ALAIN FAUJAS

'ONJONCTURE

Après la croissance surprise du troisième trimestre

Le ralentissement de l'économie américaine ›levrait affecter la plupart des pays industrialisés

Le monde qui vient de connaître ›e longue période de prospérité – ›ot années pour les Etats-Unis – ›-il à la veille d'un retournement ›i verrait le chômage s'accroître, › production industrielle diminuer, › pouvoir d'achat des ménages et › investissements des entre›ses reculer?

›Comme beaucoup se posent la ›estion avec inquiétude depuis que › risques de guerre existent dans le ›lfe, entraînant une flambée des ›x pétroliers, le moindre indice sus›tible d'apporter de l'espoir est ›nté en épingle, chacun se donnant › raisons d'espérer.

›C'est ainsi que la forte augmenta›n de la production industrielle en ›ance au cours de l'été a pu faire ›ire qu'après un passage à vide l'ac›ité était repartie dans notre pays. ›est ainsi également que l'accéléra›n de la croissance aux Etats-Unis ›rant le troisième trimestre peut ›re croire que la première puissance ›onomique du monde échappera à la ›cession. Et avec elle, l'Europe tout ›tière. Les indices, hélas, cachent ›uvent une face importante de la réalité. La croissance cet été, de 1,8 % en rythme annuel, de l'économie américaine corrige probablement ce qu'avait d'excessif le ralentissement du deuxième trimestre, qui, à en croire les chiffres, avait jeté les Etats-Unis dans la stagnation ou presque. Déjà, à la fin de 1989 et au début de cette année, des événements plus ou moins exceptionnels (cyclone Hugo, tremblement de terre de San-Francisco, grève de Boeing, froid intense suivi d'une douceur inhabituelle en janvier...) avaient freiné l'activité ou l'avaient accélérée de façon tellement contradictoire que personne ne s'était aperçu que sur le fond l'économie américaine était bel et bien en train de ralentir : 4,5 % de croissance en 1988, 2,5 % en 1989, probablement guère plus de 1 % cette année.

Il n'est pas facile de dire pourquoi, soudain, au troisième trimestre une économie qu'on imaginait à bout de souffle est repartie sans crier gare. La séduction qu'exercent toujours les nouveaux modèles de voitures sur le public a certainement joué, comme l'accélération de la production décidée par les constructeurs automobiles, qui à l'époque craignaient des grèves et voulaient s'en prémunir. On peut imaginer également que la crise du Golfe a incité les Américains à stocker (du fioul pour se chauffer) ou à avancer certaines dépenses pour devancer les hausses de prix que chacun estime inévitables.

Toujours est-il que la réalité est probablement plus sombre que ne le laissent croire les derniers chiffres connus. Les Etats-Unis n'ont guère de chance, d'échapper à une période de stagnation, probablement même de récession, de leur économie : emplois supprimés, baisse du pouvoir d'achat, manque de confiance généralisée, recul impressionnant de la construction de logement. Tous les ingrédients en sont déjà réunis. Le plus inquiétant est que le même paysage se dessine en Italie et en Espagne après être apparu en Grande-Bretagne. L'économie française, elle aussi, risque de poursuivre son ralentissement pendant quelques mois.

Reste à savoir combien de temps durera cette mauvaise période. Six ou neuf mois, prévoit-on généralement. Le ralentissement de l'économie mondiale peut, c'est vrai, être de courte durée, parce que l'économie allemande va maintenir un rythme élevé d'activité ; parce que les commandes de matériel militaire passées par les pays voisins de l'Irak vont soutenir la production américaine, déjà stimulée à l'exportation par un dollar dévalué. Parce que les pays producteurs de pétrole enrichis par la hausse du brut vont accroître leurs achats aux pays industrialisés.

Des prévisions optimistes à terme seraient tout de même plus faciles à faire – et à croire – si les Etats-Unis n'avaient pas à affronter de redoutables problèmes financiers, ceux de la faillite de leurs caisses d'épargne, de l'engagement de leurs banques vis-à-vis de pays étrangers souvent insolvables, de l'endettement imprudent de nombreuses entreprises. Problème enfin du déficit budgétaire et de la nécessité pour le financer d'attirer des capitaux étrangers en maintenant des taux d'intérêt élevés.

La fin du cycle de haute conjoncture aux Etats-Unis a ceci de redoutable que les dettes contractées deviennent souvent insupportables, parce qu'elles ne peuvent être remboursées et que les banques, dans ces moments-là, coupent le crédit. Ce qui fait craindre aux esprits les plus pessimistes le retour d'une crise grave, similaire à celle des années 30. Hypothèse avancée dans les plus sérieux journaux américains et renforcée – hors frontières – par l'appauvrissement inévitable des pays non producteurs de pétrole : ceux de l'Est bien sûr et ceux que l'on dit en voie de développement.

Les optimistes auront tout de même raison. Les gouvernements des pays industrialisés ont acquis depuis dix ans suffisamment d'expérience pour éviter des extrémités telles que la crise de 1929. Et dans le monde entier existent de tels besoins, de telles capacités d'innovations technologiques, qu'on peut douter que de tels motifs de croissance ne débouchent pas bientôt sur un redémarrage général. Mais avant d'en arriver là beaucoup de pays vont devoir vivre des mois difficiles...

ALAIN VERNHOLES

'OCIAL

Projet de manifestation commune CGT-CGC-FO

Grandes manœuvres syndicales autour de la contribution sociale généralisée

Le projet du gouvernement de ›réer une contribution sociale ›énéralisée (CSG) est à l'origine ›'un curieux ballet syndical. ›I. Paul Marchelli, président de la ›CFE-CGC, qui a lancé depuis plu›ieurs jours l'idée d'une « puis›ante manifestation » anti-CSG a ›té pris au mot par son homologue ›e la CGT, M. Henri Krasucki, ravi ›e l'aubaine.

Le 30 octobre, le leader de la CGT ›'est rendu lui-même au siège de la ›CFE-CGC et les deux hommes ont ›endu public un communiqué dans ›equel est affirmée leur volonté de « permettre l'expression la plus mas›ive du refus de la CSG ». Des ›ontacts ont été pris avec M. Marc ›Blondel, secrétaire général de FO. Ce ›dernier les a confirmés mercredi après ›voir été reçu par M. Michel Rocard ›nais il n'a pas encore donné de ›éponse.

Fondées sur une opposition com›mune à la CSG, les convergences ›entre la CFE-CGC et la CGT sont ›pour le moins surprenantes. « Je met›trai tout en œuvre pour que les états-majors confédéraux se rapprochent, à l'exclusion naturellement de la CGT avec laquelle je n'ai aucun atome crochu », indiquait il y a moins d'un an le président de la CFE-CGC dans nos colonnes (*le Monde* du 25 novembre 1989). Aussi peut-on imaginer que l'axe Marchelli-Krasucki déroute plus d'un militant CGC, invité à défiler [...] tion volontiers qualifiée de « ringarde ». La sévérité des attaques de M. Marchelli contre la CSG peut également surprendre. Cette contribution, si l'on en croit les estimations du gouvernement, procurera un léger gain de pouvoir d'achat aux titulaires d'un salaire individuel mensuel brut inférieur à 18 800 F en 1991 et de 15 500 F en 1992. Les « gagnants » seraient donc les techniciens et cadres moyens qui constituent, bien plus que les cadres supérieurs, l'essentiel des troupes de la CFE-CGC. Selon M. Marchelli, cet « avantage transitoire (...) ne résistera pas à la moindre hausse du taux de la CSG ». Un raisonnement qui conduit à nier les besoins de financement croissants des régimes sociaux et qui tranche avec la position de principe, favorable, émise dans le passé par la CFE-CGC à l'égard d'une contribution sur l'ensemble des revenus.

Par ailleurs, la CGT et FO ont lancé séparément mercredi 31 octobre un appel à une grève dans la fonction publique pour le 30 novembre contre la politique salariale suivie par le gouvernement. Ces initiatives parallèles sont moins surprenantes. Elles confirment le jeu rapproché qu'entretiennent ces deux organisations depuis l'accession de M. Blondel à la tête de FO. De là à défiler aux côtés de la CGT contre le projet de CSG, il y a un pas que ce dernier hésitera peut-être à franchir...

JEAN-MICHEL NORMAND

(Lire également page 8, l'article sur le débat entre le PS et le gouvernement.)

FINANCES

Constatant la bonne tenue du franc

La Banque de France abaisse d'un quart de point ses taux directeurs

« Constatant la fermeté du franc sur le marché des changes et au vu des dernières statistiques de croissance des agrégats monétaires, la Banque de France, à l'issue de son conseil général du 31 octobre 1990, a décidé de baisser d'un quart de point ses taux directeurs », **ramenant de 9,50 % à 9,25 % pour les adjudications sur appels d'offres, et de 10,25 % à 10 % pour les prix en pension de cinq à dix jours *(nos dernières éditions du 1er novembre).***

Ce communiqué de l'institut d'émission, diffusé mercredi 31 octobre 1990 en début d'après-midi, a pris le marché par surprise. On ne s'attendait guère à une telle décision, ou du moins on ne l'attendait pas si tôt tant les incertitudes liées à la crise du Golfe (niveau des prix du pétrole et des prix en général, perspectives de l'industrie...) restent fortes.

Qu'est-ce qui a donc pu inciter la Banque de France et le ministère des finances à détendre les taux d'intérêt alors que la crise est toujours ouverte? Au premier chef, on trouve la nécessité d'abaisser le coût du crédit pour les entreprises, surtout les PME, dont certaines commencent à souffrir durement du ralentissement observé depuis le début de l'année.

Le bénéfice de la diminution des réserves

A cet égard, il semble que la diminution des réserves obligatoires des banques, dont les charges se trouvent allégées de 2,6 milliards de francs, intervenue il y a quinze jours, ait déçu les espoirs tant du Trésor que de la Banque de France. Ces deux organismes en attendaient une baisse du coût du crédit, qu'ils ont, certes, obtenue, mais très partiellement : -0,25 % sur le taux de base bancaire pour la BNP et le CIC, –0,20 % pour le Crédit agricole et banques populaires, –0,15 % seulement pour les autres, Crédit lyonnais, Société générale, CCF, etc.

Mais, en contrepartie, le taux des billets de trésorerie émis directement sur le marché interbancaire par les entreprises et celui des certificats de dépôt émis par les banques remontaient d'environ 0,20 %. Les prêteurs du marché interbancaire avaient tout simplement confisqué à leur profit le bénéfice de la diminution des réserves des banques au grand dam du Trésor et de la Banque de France, qui n'avaient pas imaginé cette réaction des marchés. A vrai dire, pour aller plus loin dans la réduction de leurs taux de base, les établissements bancaires attendaient un abaissement des taux directeurs de la Banque de France, comme l'indiquait M. Michel Pebereau, président du CCF. Ils vont très probablement s'exécuter, mais pas tous.

Plus généralement, les autorités monétaires et le gouvernement ont profité de l'amorce de détente des taux d'intérêt engagée par la Réserve fédérale des Etats-Unis, après le compromis sur le budget et de l'excellente tenue du franc, pour donner un signal aux milieux économiques et financiers français sans attendre le règlement de la crise du Golfe. Ce signal a été bien accueilli par les marchés des changes puisque, après un bref fléchissement, le franc se redressait immédiatement par rapport au mark, dont le cours, porté un moment de 3,3480 à 3,35 francs, revenait quasi immédiatement à son niveau antérieur.

Au reste, l'état de l'économie française autorise un assouplissement du crédit : ralentissement de la croissance, augmentation très raisonnable des masses monétaires, hausses salariales assez modestes, du moins pour l'instant. Quant à l'Allemagne, sur laquelle la France s'aligne depuis des années, son taux d'inflation a augmenté, comme le nôtre en septembre (+ 0,6 %) et la Bundesbank ne semble pas, dans l'immédiat, disposée à relever ses taux directeurs.

De toute façon, M. Pierre Bérégovoy a indiqué à plusieurs reprises que la Banque de France ne suivrait que peu ou pas son homologue allemand dans une nouvelle ascension des taux. Et une baisse d'un quart de point n'engage pas trop notre institut d'émission : à 9,25 % on est loin des 6,75 % pratiqués en juin 1988, lors du retour de M. Bérégovoy au ministère des finances, et la décision du 31 octobre ne fait que ramener les taux directeurs à leur niveau d'octobre 1989. Il reste donc une marge qui gageons-le, ne sera que très prudemment utilisée.

FRANÇOIS RENARD

EN BREF

□ **Fin de la grève des convoyeurs de fonds.** – La grève des convoyeurs de fonds a pris fin mercredi 31 octobre avec la reprise complète du travail à la Brinks. Ce mouvement, entamé le 9 octobre, a débouché sur certaines augmentations de salaire (les syndicats revendiquaient une prime de risque de 1 700 francs) mais n'a pas permis d'aboutir à la négociation d'un statut spécifique. Selon la CGT, 56 demandes de licenciement ont été déposées par plusieurs sociétés à l'issue de ce mouvement qui a notamment perturbé l'approvisionnement des distributeurs de billets.

□ **Fin de la grève du tunnel sous la Manche.** – Les ouvriers de l'atelier de préfabrication des voussoirs du tunnel sous la Manche à Sangatte (Pas-de-Calais), en grève depuis le jeudi 25 octobre, ont repris le travail dans la soirée du mercredi 31, après avoir voté à 80 % la reprise, à l'issue de la deuxième réunion de négociation salariale avec la direction de TransManche Link (TML). Celle-ci a proposé une augmentation de 1,5 % des salaires à compter du 1er octobre, aboutissant à une hausse totale de 4,5 % sur l'année 1990, ainsi que des primes à l'occasion de l'achèvement de chacun des tunnels : pour les ouvriers de l'atelier de préfabrication, 4 452 francs à partir de 24 mois d'ancienneté, 5 277 à 30 mois; pour ceux du tunnel, 9 960 francs à 24 mois, 11 620 à 30 mois.

Le président de la Bundesbank critique vivement le projet d'union monétaire européenne

M. Karl Otto Poehl, président de la banque centrale allemande, a émis mercredi 31 octobre de vives critiques à l'égard de la décision prise au sommet européen de Rome, le 28 octobre dernier, de fixer à 1994 la date d'entrée en vigueur de l'Union économique et monétaire (UEM).

Selon les propos qu'il a tenus lors d'un colloque organisé par le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, la description faite par la Commission de cette deuxième étape, au cours de laquelle un système européen de banques centrales doit être mis sur pied, est, selon lui, « presque incompréhensible ».

Rappelant que la future Banque centrale européenne avait été chargée par le conseil européen de « renforcer la coordination » des politiques monétaires nationales, M. Poehl a affirmé que « pour cela, nous n'avons pas besoin de nouvelle institution ». En outre, estime-t-il, la « surveillance » du développement de l'écu au cours de la deuxième étape « n'a tout simplement aucun sens ».

LONDRES, 31 octobre ↑

Raffermissement

La Bourse londonienne a paru mercredi s'être un peu remise de sa dernière chute. La tendance s'est raffermie et, malgré un ralentissement en cours de séance du mouvement de reprise, à la clôture l'indice « Footsie » des 100 valeurs conservait 16,4 points d'avance (+ 0,8 %).

Seule fausse note de la journée, le plongeon de l'action Reuters Holding, après l'annonce du retard pris dans la mise au point d'un système de cotations automatiques et du licenciement de trois cent personnes. L'activité a augmenté et 457 millions de titres ont changé de mains contre 369,7 millions la veille.

NEW-YORK, 31 octobre ↓

Repli en fin de séance

Après s'être poursuivi de façon très sensible, le mouvement de hausse réamorcé quelques heures auparavant s'est essoufflé mercredi à Wall Street. La Bourse new-yorkaise a reperdu tout le terrain gagné initialement, et même au-delà, si bien qu'à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 442,32, soit à 5,70 points en dessous de son niveau précédent. Au plus haut de la journée, il s'était élevé à 2 475,99.

Le bilan de la séance est toutefois resté équilibré avec, sur 1 950 valeurs traitées, 737 hausses, 739 baisses et 474 inchangées.

L'activité est restée modérée avec 156,06 millions de titres échangés contre 153 millions la veille.

VALEURS	Cours du 30 octobre	Cours du 31 octobre
Alcoa	53 3/8	53 1/8
ATT	33 3/4	34
Boeing	44 1/2	44 5/8
Chase Manhattan Bank	10 1/4	10 1/8
Du Pont de Nemours	33 1/8	33 1/8
Eastman Kodak	38 1/2	39 3/4
Exxon	48 7/8	49 1/8
Ford	27 5/8	27 3/4
General Electric	52 3/4	52
General Motors	38 5/8	38 3/4
Goodyear	15 5/8	15 1/2
IBM	106 3/8	106 1/2
ITT	43 7/8	43 1/8
Mobil Oil	56 7/8	56 7/8
Pfizer	74 1/2	72 3/4
Schlumberger	55 1/2	55 3/4
Texaco	58 7/8	59 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	97	97 1/4
Union Carbide	16 1/4	16 3/8
USX	31	31 3/8
Westinghouse	25	25 1/4
Xerox Corp.	29 1/2	29 1/2

TOKYO, 1er novembre ↓

Vive rechute

Les pessimistes ont eu raison. Nettement ralenti quelques heures plus tôt, le mouvement de baisse a repris jeudi au Kabuto-Cho en s'accélérant nettement. A mi-séance, les valeurs japonaises s'étaient déjà dépréciées de 3,1 %. A la clôture de la séance journalière, l'indice Nikkei s'établissait finalement à 24 295,16, soit à 898,94 points en dessous de son niveau précédent (- 3,56 %). Les spécialistes se disaient généralement peu étonnés par ce brusque écart en arrière, l'attribuant, d'une part, au repli du yen vis-à-vis du dollar, de l'autre au regain de tensions dans le golfe Persique. La baisse des valeurs japonaises s'est toutefois faite avec assez peu d'affaires, guère plus de 400 millions de titres ayant changé de mains.

VALEURS	Cours du 31 octobre	Cours du 1er nov.
Akai	678	631
Bridgestone	1 160	1 150
Canon	1 380	1 380
Fuji Bank	2 020	1 900
Honda Motors	1 390	1 380
Matsushita Electric	1 750	1 730
Mitsubishi Heavy	738	729
Sony Corp.	6 540	6 420
Toyota Motors	1 850	1 840

CHANGES

Dollar : 5,10 F ↑

Le dollar s'orientait en hausse jeudi 1er novembre, toujours soutenu par l'annonce d'une croissance meilleure que prévu aux Etats-Unis. Plusieurs places européennes étaient fermées à l'occasion des fêtes de la Toussaint, mais la monnaie américaine s'échangeait à 5,10 F contre 5,0885 F mercredi à la cotation officielle.

FRANCFORT	30 oct.	31 oct.
Dollar (en DM)	1,5150	Clos
TOKYO	**30 oct.**	**31 oct.**
Dollar (en yens)	129,35	130,78

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (1er novembre)	Clos
New-York (31 octobre)	9 %

Le Monde

L'Agence internationale de l'énergie n'écarte pas des discussions avec les pays producteurs

« Après la fin de la crise, les relations entre les pays consommateurs et les producteurs de pétrole pourraient être différentes », a déclaré Mme Helga Steeg, directrice de l'Agence internationale de l'énergie, mercredi 31 octobre, à l'issue du comité directeur de l'Agence.

Tout en écartant l'hypothèse d'un dialogue formel avec l'OPEP, suggérée par plusieurs pays membres du cartel, l'AIE n'en a pas moins, pour la première fois, montré des signes d'ouverture : *« Nous n'écartons pas une discussion avec les pays producteurs, individuellement ou en groupes »*, a dit Mme Steeg, ajoutant que les relations entre les pays consommateurs membres de l'AIE et certains producteurs membres de l'OPEP, se sont améliorées depuis un an, *« notamment avec ceux qui ont augmenté leur production récemment »*.

Ces discussions pourraient porter sur les moyens de réaliser, à terme, les investissements nécessaires à l'augmentation des capacités de production, *« mais*, a ajouté Mme Steeg, *tout cela nécessite plus de préparation et un climat plus calme que celui que nous connaissons actuellement »*.

« Meilleure que prévu »

L'Agence a, par ailleurs, estimé que la situation du marché pétrolier était *« meilleure que prévu »* au début de la crise du Golfe, en raison notamment d'un ralentissement de la demande – liée à l'envolée des prix – et aux augmentations de livraisons réalisées par certains producteurs qui ont permis de compenser presque en totalité les approvisionnements perdus en raison du blocus de l'Irak. D'ici au mois de décembre, la demande mondiale (hors pays de l'Est) devrait atteindre 54,1 millions de barils par jour (5 % de moins que l'an dernier) et la production 53,4 millions (dont 22,6 millions pour l'OPEP). La différence devrait donc, sauf nouvel accident, être aisément couverte par un déstockage de 0,7 million de barils par jour, jugé normal pour la saison.

Mais cet équilibre global du marché n'autorise aucun relâchement. *« La situation est meilleure que prévu mais le système tourne à pleine capacité ; il y a toujours des tensions et, en cas de problèmes, il ne reste aucune flexibilité »*, a souligné M. Ulrich Engelmann, président du conseil de l'Agence. L'AIE poursuit la mise au point de ses systèmes d'urgence qui, outre l'adoption de mesures d'économies d'énergie supplémentaires, prévoit l'utilisation des stocks stratégiques en cas de déficit accidentel dépassant 7 % de l'approvisionnement mondial.

Selon les estimations des experts de l'Agence, les stocks existants pourraient être réduits, le cas échéant, au rythme de 3,5 millions de barils par jour pendant un an, le rythme maximum d'utilisation sur une période plus limitée étant de 5 à 10 millions de barils par jour en ce qui concerne les stocks gouvernementaux et de plus de 10 millions de barils par jour pour l'ensemble des stocks stratégiques.

VÉRONIQUE MAURUS

A l'Assemblée nationale

Le regroupement des élections locales se heurte à la mauvaise humeur de l'opposition

Le gouvernement a dû, mercredi 31 octobre, reporter à une date ultérieure le vote à l'Assemblée nationale du projet de loi de M. Pierre Joxe organisant la concomittance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux. Ce texte, examiné en urgence, avait été adopté en première lecture à l'Assemblée au début de cette session (*le Monde* du 5 octobre), tandis que le Sénat l'avait repoussé sans discussion par le vote d'une question préalable (*le Monde* du 26 octobre). La commission mixte paritaire Sénat-Assemblée, réunie le 25 octobre pour tenter de concilier les points de vue, s'était séparée sur un constat de désaccord.

Il y a des textes qui ont la « poisse ». Le projet de regroupement des élections cantonales et régionales est de ceux-là. Déjà, lors de son examen en première lecture, l'opposition avait vigoureusement protesté parce que le texte avait été mis aux voix à main levée (seuls les députés présents dans l'hémicycle votent), alors qu'elle avait demandé un scrutin public (tous les députés votent, les présents tournant les clés des absents).

Le président de séance, M. Michel Coffineau (PS), avait agi ainsi, selon l'opposition, parce qu'il pensait que le texte n'aurait pas la majorité au scrutin public, alors que, selon l'entourage du premier ministre, une telle majorité existait.

Mercredi, c'était le ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand, qui défendait le projet en l'absence de M. Joxe, retenu au conseil des ministres par le statut de la Corse. Au début de la discussion des articles, un amendement de M. Jean-Louis Masson (RPR, Moselle), tendant à instituer un suppléant pour les conseillers généraux, a été adopté par inadvertance.

Le gouvernement a décidé, alors, de réserver le vote des autres articles et de soumettre ceux-ci à un vote bloqué à la fin de la discussion. Il eût été possible ensuite, pour le gouvernement, de demander une deuxième délibération afin d'écarter l'amendement intrus, puis un vote sur l'ensemble du texte ainsi épuré.

MM. Millon et Pons gardes-frontières

L'opposition a protesté contre cette méthode, et M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) a annoncé qu'il voterait finalement, pour cette raison, contre le projet. Le président de séance, qui était de nouveau M. Coffineau, a mis aux voix l'ensemble des articles du projet initial (l'article créé par l'amendement Masson restant valide). Contrairement à ce qui se passe d'ordinaire, les députés socialistes n'ont pas pu aller tourner les clés des députés non inscrits qui votent habituellement pour le gouvernement (une quinzaine sur vingt).

Le président du groupe UDF, M. Charles Millon, faisait même le garde-frontière sur la ligne de démarcation droite-gauche pour couper le passage au président socialiste de la commision des lois, M. Michel Sapin. Un peu plus loin, le président du groupe RPR, M. Bernard Pons, qui avait « préparé le coup » avec M. Millon, montait la garde, lui aussi, malgré les protestations socialistes.

Les élus de l'opposition ont décidé que, en l'absence de consignes de vote explicites des députés non inscrits, les clés de ces derniers ne seraient pas tournées et qu'ils seraient donc comptés comme non-votants. Mieux, passant devant certaines clés de députés non inscrits (comme MM. Christian Spiller ou Maurice Sergheraert), pourtant ornées d'un papier précisant qu'ils votaient pour le texte, ils n'en ont pas tenu compte, estimant, pour la circonstance, que les titulaires n'avaient qu'à être là pour voter eux-mêmes. L'affaire prenait mauvaise tournure pour le gouvernement, qui voyait sa maigre majorité fondre à vue d'œil. Le risque était, à ce moment, que les articles fussent repoussés, tandis que ne subsisterait dans le projet que... l'amendement Masson !

Finalement, M. Sapin a obtenu du groupe communiste qu'il ne participe pas au vote, afin de déjouer la manœuvre sans engager pour autant la position finale du PCF sur le texte. Quoique hostiles à celui-ci, les communistes ont accepté d'apporter momentanément leur aide aux socialistes en difficulté. Le gouvernement était donc sauvé, et les articles du projet, adoptés par 273 voix contre 252. Après une suspension de séance, M. Marchand a annoncé que le gouvernement décidait *« le report de la suite de l'examen de ce texte à une date ultérieure »*.

M. Sapin a reproché à l'opposition d'avoir *« physiquement empêché »* le groupe socialiste de tourner les clés des non-inscrits *« qui votent avec la majorité présidentielle »*. *« L'analyse du scrutin*, a-t-il dit, *montre qu'un certain nombre de consignes écrites n'ont pas été respectées. » « Vous avez peur du vote ! »*, hurlait, de son banc, M. Mazeaud.

Arrivé en catastrophe, M. Joxe a constaté qu'il était *« sage de renvoyer le débat à une date ultérieure »*. La majorité socialiste savait, en effet, que sur la deuxième délibération et le vote final, compte tenu du blocage des voix des non-inscrits et du revirement de M. Mazeaud, il n'y avait plus de majorité.

PIERRE SERVENT

L'analyse du scrutin

Voici le détail du scrutin sur les articles initiaux du projet, soumis par le gouvernement à la procédure du vote bloqué et adoptés par 273 voix contre 252 :

PS : 270 « pour ».

RPR : 126 « contre » ; 2 abstentions (MM. Pasquini et de Rocca-Serra) ; 1 non-votant (M. Mauger).

UDF : 83 « contre » ; 8 abstentions (MM. Blanc, Coussain, Lachenaud, Mayoud, Pelchat, Proriol, Rossi, Tenaillon).

UDC : 39 « contre » (M. Bruno Durieux, membre du gouvernement, est compté comme non-votant).

PC : 26 non-votants.

Non-inscrits : 3 « pour » (MM. Cartelet, Franchis, Luppi) ; 4 « contre » (MM. Audinot, Bertrand, Mme Stirbois, M. Thien Ah Koon) ; 3 abstentions (MM. Charbonnel, Pota, Royer) ; 9 non-votants (MM. Daillet, Hoarau, Leontieff, Miqueu, Sergheraert, Spiller, Tapie, Vernaudon, Warhouver).

L'ESSENTIEL

DÉBATS

« L'attente des Polonais », par Patrick Martin ; « Publicité déloyale », par Claude Marcus . 2

ÉTRANGER

La crise du Golfe 3

La frontière Oder-Neisse
Accord germano-polonais sur un projet de traité 6

POLITIQUE

Conseil des ministres
Le nouveau statut de la Corse approuvé 8

L'assemblée générale des Verts
Six motions d'orientation 8

SOCIÉTÉ

Nominations militaires
L'amiral Coatanea remplace l'amiral Louzeau comme chef d'état-major de la marine.............. 10

CULTURE

Paroles et musique
« Dom Juan » et « Don Giovanni » à Toulouse 11

COMMUNICATION

La presse gratuite en Belgique 14

ÉCONOMIE

La baisse des taux directeurs de la Banque de France
Une conséquence de la bonne tenue du franc.................. 15

Le ralentissement de l'économie américaine
Des effets à long terme sur la plupart des pays industrialisés ... 15

La polémique autour de la CSG
La CGT, la CGC et FO envisagent une manifestation commune . 15

LIVRES ♦ IDÉES

• *L'Histoire des mœurs*, en Pleiade • *La décennie Mitterrand* • Albert Cossery, Grand Prix de la francophonie • Les névroses du XIXe siècle • Richard Beer-Hoffmann, portrait d'un esthète • *Un hommage à Robert Antelme*, par Edgar Morin • *La Vie du langage*, par Denis Slakta • *La chronique de Nicole Zand* • Le feuilleton de Michel Braudeau : « Italo Calvino et René Depestre » .... 17 à 24

Services

Abonnements.................. 2
Carnet.................. 14
Loto, Loterie.................. 14
Météorologie 13
Mots croisés.................. 14
Radio-Télévision 13
Spectacles.................. 12

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 1er novembre 1990 a été tiré à 494 082 exemplaires.

Les résultats des constructeurs automobiles aux Etats-Unis

Perte record pour General Motors au troisième trimestre

General Motors (GM), le numéro un mondial de l'automobile, a annoncé le 31 octobre une perte record de 2 milliards de dollars (10,5 milliards de francs) au troisième trimestre de 1990, compte tenu d'une provision spéciale de 2,1 milliards destinée à couvrir les coûts d'un vaste programme de restructuration.

La veille, Ford, le numéro deux américain, avait fait part d'une baisse de 79 % de ses profits au cours de la même période, et Chrysler, le troisième constructeur, avait annoncé une perte de 214 millions de dollars. Jusqu'où les constructeurs d'automobiles américains reculeront-ils ?

Sur l'ensemble des neuf premiers mois de l'année, General Motors a réalisé une perte de 368 millions de dollars, contre un bénéfice de 3,5 milliards en 1989. Pour le président de GM, M. Robert Stempel, la restructuration engagée, qui comprend notamment la fermeture de quatre unités d'assemblage dont l'activité avait déjà été « gelée », est nécessaire *« pour ramener le niveau des coûts du groupe en phase avec les nouvelles réalités du marché nord-américain »*. Après sept années de bénéfices records, l'automobile américaine est gravement touchée depuis un an par le recul de la demande, par la guerre des rabais qui lamine les marges et, aujourd'hui, par la crise du Golfe qui assombrit l'horizon. Le plus inquiétant est sans doute que, quelle que soit la conjoncture, les parts de marché des « Big Three », les trois constructeurs de Detroit, n'ont cessé de se réduire face aux Japonais, qui vendent désormais près d'une voiture sur trois outre-Atlantique.

Dans la première moitié de l'année, les groupes nippons ont accru leur ventes de 9 %, tandis que GM reculait de 5 %, Ford de 12 % et Chrysler de 20 %. Ce dernier groupe a fait naître des inquiétudes car il a perdu les moyens de financer le renouvellement de sa gamme. Les deux autres restent largement plus solides, en partie grâce à leurs filiales européennes. Mais la question est de savoir quand et comment ils vont réussir à produire « à la japonaise » avec des coûts réduits et une qualité plus élevée. Pour l'instant, ils n'en sont manifestement pas capables.

E. L. B.

La « guerre de la morue »

La Comapêche dépose un recours devant le tribunal de Saint-Malo

Le président de la société de Saint-Malo Comapêche, M. Fernand Leborgne, estimant être dans son droit en envoyant pêcher ses navires au large de Saint-Pierre-et-Miquelon, dans la zone française dite « 3 PS », a fait déposer par son avocat, Me Béatrice Ghelber, le 29 octobre, un recours auprès du tribunal administratif de Rennes.

Cette action est dirigée contre le ministère de la mer, qui n'a pas accordé de licences et de quotas de pêche à ses navires en 1990 dans cette zone (*le Monde* du 30 octobre). Comapêche estime que le gouvernement affiche une attitude *« discriminatoire »* à son égard et à l'égard des Bretons, au profit d'autres Français, ceux de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon. M. Leborgne, qui a embarqué au début de la semaine sur un de ses navires (et qui le 1er novembre au matin attendait que la tempête se calme pour mettre en pêche), ajoute que le gouvernement cherche à bloquer les autres projets de développement de l'armement malouin : création d'une usine avec des partenaires japonais, modernisation du port de pêche fraîche de Saint-Malo.

Dans une lettre adressée au président de la République, M. Leborgne indique : *« L'activité de Comapêche, propriété en partie de son personnel, concerne avec ses filiales l'emploi de près de mille personnes et donc la survie de quatre mille, sans compter les effets indirects sur le commerce breton... »*

TCHÉCOSLOVAQUIE

Scission au sein du Forum civique

Le Forum civique, mouvement né il y a bientôt un an sous l'impulsion de Vaclav Havel lors des grandes manifestations qui devaient provoquer la chute du régime communiste en Tchécoslovaquie, a expulsé de ses rangs deux mouvements de gauche, a annoncé mercredi 31 octobre l'agence nationale CTK.

Le Forum civique, qui rassemblait à peu près toutes les tendances politiques antitotalitaires, avait beaucoup perdu de son influence ces derniers mois mais semble faire l'objet d'une reprise en mains par l'aile droite, qui vient de faire élire à la présidence du mouvement l'ultralibéral Vaclav Klaus, ministre des finances.

Selon M. Vladimir Zelezny, porte-parole du Forum civique, le Conseil, instance dirigeante du mouvement, a décidé de se séparer du groupe Alternative de gauche et du club Obroda (« Renaissance », composé d'anciens communistes réformateurs du « printemps de Prague »), *« car leurs opinions diffèrent de la ligne politique du Forum »*.

Cette décision a cependant apparemment créé des remous au sein du groupe parlementaire du Forum civique. Face au club interparlementaire de la droite démocratique récemment créé par M. Klaus, trente-six députés du Forum se sont regroupés en « association civique inter-parlementaire » et se sont déclarés opposés à une *« division idéologique artificielle entre la droite et la gauche au sein du Forum, qui ne peut qu'aggraver les tendances totalitaires dans la société »*.

□ **Arrêt de la grève de la faim à Bratislava.** – Les grévistes de la faim nationalistes qui protestaient contre la loi officialisant le slovaque comme langue administrative, qu'ils jugeaient trop lâche (*le Monde* du 1er novembre), ont suspendu leur mouvement, mercredi 31 octobre, après avoir rencontré le président Havel. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ALGÉRIE : visa obligatoire pour les Suisses.** – L'Algérie a décidé, mercredi 31 octobre, d'exiger à partir de janvier prochain un visa d'entrée pour les Suisses désirant se rendre dans le pays, rapporte l'agence officielle APS. Cette mesure est une réponse à la décision des autorités suisses d'imposer à partir de janvier des visas aux citoyens des pays d'Afrique du Nord pour tenter d'endiguer l'immigration clandestine. – *(Reuter.)*

□ **L'organisation palestinienne d'Aboul Abbas est interdite en Libye.** – Le colonel Kadhafi a fermé les bureaux du Front de libération de la Palestine (FLP) en Libye et interdit, selon un communiqué du Front diffusé mercredi 31 octobre à Amman, toute activité sur le territoire libyen du mouvement d'Aboul Abbas. Celui-ci avait récemment menacé de frapper des intérêts américains. Aboul Abbas, cerveau du détournement du paquebot italien *Achille Lauro* en 1985 et qui se trouverait à Bagdad depuis une tentative avortée de débarquement de l'un de ses commandos sur les côtes israéliennes en juin dernier, a exprimé sa consternation devant la décision du colonel Kadhafi.

□ **RWANDA : la radio nationale annonce la fin de la guerre.** – *« La guerre d'octobre 1990 est terminée »*, a annoncé, dans la matinée du jeudi 1er novembre, la radio nationale. *« L'ennemi a été repoussé hors de nos frontières »*, a ajouté la radio d'Etat. Cependant, des témoins se trouvant du côté des troupes gouvernementales ont indiqué que les combats avaient repris, mercredi 31 octobre, à Kagitumba, ville-frontière avec l'Ouganda, dont les autorités rwandaises avaient affirmé avoir repris le contrôle mardi. – *(AFP.)*

□ **IRAN : vingt-six nouvelles pendaisons pour trafic de drogue.** – Vingt-six personnes, reconnues coupables de trafic de drogue par un tribunal islamique, ont été pendues mardi à Téhéran, a rapporté, mercredi 31 octobre, un journal iranien. Ces trafiquants ont été exécutés en application de la loi du 21 janvier 1989, qui prévoit la peine de mort pour toute personne détenant plus de 30 grammes d'héroïne ou plus de cinq kilos d'opium.



Neuvième partie : nulle

La provocation de la Grünfeld

Karpov n'aurait peut-être pu gagner la neuvième partie mercredi 31 octobre si, au trente-deuxième coup, il avait joué Fç1 au lieu de Fd2 qui lui fit perdre sur-le-champ son pion passé, mais il aurait au moins conservé des perspectives de victoire alors que, après ce que plusieurs grands maîtres ont considéré comme une « bévue », il n'a plus eu d'autres solutions que de proposer la nullité, ce qui porte le score à 4,5 partout.

La surprise, dans cette partie très technique, est venue de Kasparov qui, renonçant (provisoirement ?) à l'est-indienne, a renoué avec la défense grünfeld. Une provocation sans aucun doute car cette défense qu'il a employée dix-huit fois dans les matchs Londres-Leningrad en 1986 et Séville en 1987 lui a « rapporté » quatre défaites pour une victoire et treize nulles. Il faut ajouter une autre défaite, hors championnat, mais toujours face à Karpov bien sûr, dans la Coupe du monde d'échecs à Belfort en 1988. Piètre bilan, on le voit, pour Kasparov, qui n'a pas craint pourtant d'agiter à nouveau devant son rival ce « chiffon rouge ».

Dixième partie vendredi 2 novembre.

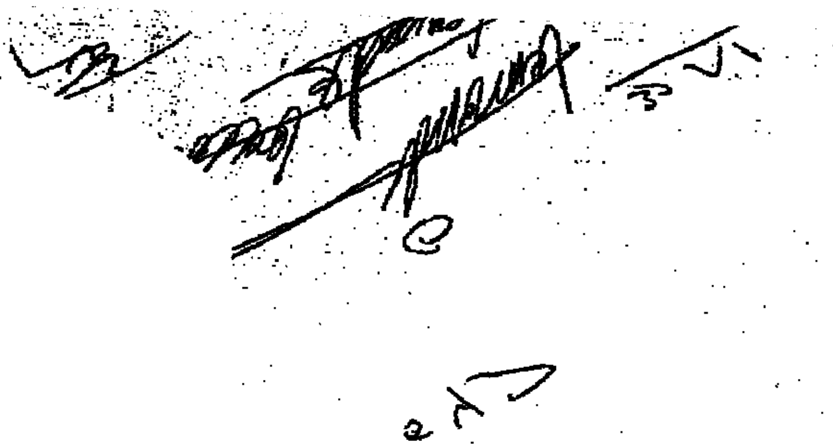
B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV

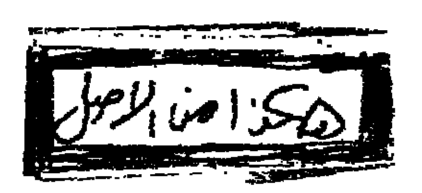
Neuvième partie
Défense Grünfeld
(Variante d'échanges)

1. d4	Cf6	18. h3(90)	Fxf3(84)
2. ç4	g6	19. Fxf3	Cç5
3. Cç3	d5	20. Fé3(98)	Taç8(94)
4. çxd5	Cxd5	21. Fg4	Tb8
5. é4	Cxç3	22. Tç4	h5
6. bxç3(1)	Fg7(1)	23. Ff3	é6
7. Fé3(1)	ç5(2)	24. Td1	éxd5
8. Dd2(4)	çxd4(20)	25. éxd5(111)	Fé5(102)
9. çxd4	Cç6	26. g4	hxg4
10. Td1(15)	Da5(23)	27. hxg4	Cb7(118)
11. Dxa5	Cxa5	28. Ta4(121)	Cç5(121)
12. Cf3(34)	0-0(25)	29. g5(130)	Tbç8(122)
13. Fé2(54)	Fd7(39)	30. Fé2(130)	Fd6(129)
14. Fd2(63)	b6(42)	31. Rg2(137)	Fç5(130)
15. 0-0(68)	Tfd8(65)	32. Fd2(140)	Txd5(133)
16. Tç1(80)	Fg4(78)	33. Ff3(143)	Fxa5(147)
17. d5(83)	Cb7(83)	34. Nulle	

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.







Le Monde

LIVRES • IDEES

Est-ce ainsi que les hommes vivent ?

Pourra-t-on jamais connaître l'homme dans ses comportements en société, dans l'évolution de ses modes de pensée ? Le nouveau projet encyclopédique de La Pléiade soulève une nuée de questions qui donnent le vertige

ISTOIRE DES MŒURS
irigée par Jean Poirier
Encyclopédie de La Pléiade ». Gallimard.
760 p., 430 F jusqu'au 30-11-90,
uis 480 F.

Lecture faite, lentement, comme on avance dans ne forêt luxuriante, le premier sentiment est celui 'un vertige. Vertige spatio-temporel : Jean Poirier ses collaborateurs nous ont baladés avec des -coups, des retours en arrière inattendus, des vancées brutales, des changements de lieu sans ansition, des origines de l'humanité à 1990, et es tribus eskimos jusque dans les villages horti- oles de Nouvelle-Calédonie. D'un seul coup, le onde a cessé de nous apparaître comme un oncept pensable, l'humanité comme une unité. A place de ces grandes idées générales, un puzzle ux pièces innombrables s'est éparpillé devant ous : des milliers de peuplades dont l'histoire se écompose elle-même en des centaines de généra- ons, avec leurs manières de table et leurs calen- iers, leurs vêtements et leurs outils, leurs explica- ons d'eux-mêmes et leurs explications du monde.

Mais *l'Histoire des mœurs* n'est heureusement s un inventaire des genres de vie et des modes de ensée des diverses populations humaines, dans le ssé et dans le présent. D'abord parce qu'un tel ventaire – celui des deux cents milliards d'êtres umains qui ont peuplé la planète depuis les buts de l'espèce – est probablement impossible ; suite parce que les banques, fussent-elles de don- ées, n'ont d'utilité que si elles permettent d'aider réaliser des projets : tout savoir ne vaudra jamais omprendre un peu.

C'est là que *l'Histoire des mœurs* provoque un tre vertige, se superposant au premier, mais en ns contraire : vertige de l'unité, d'un modèle, si omplexe soit-il, qui parviendrait à dégager et à tégrer des invariants qui, au-delà des temps et s lieux, gouverneraient la vie de l'homme en ciété. Existe-t-il des structures identiques qui, -delà de l'infinie diversité des lois, des cou- mes, des religions, des systèmes culturels, des pératifs moraux individuels et collectifs, pour- ient servir de schémas explicatifs, ordonnant ette insaisissable histoire des mœurs qui n'est tre qu'une histoire générale des cultures.

Le plus simple, en apparence, pour essayer de isir quelques-unes de ces structures générales, est e remonter aux origines, à la situation élémen- ire : les hommes dans la nature. Ce que fait Jac- ues Barrau dans un chapitre remarquable de larté et d'acuité. Son « Esquisse d'une histoire aturelle des sociétés et des mœurs humaines », 'appuyant sur les données générales de l'écologie, ous rappelle que les groupes humains, comme outes les espèces vivantes, doivent satisfaire trois xigences fondamentales : se protéger et se défen- re, se nourrir, se reproduire.

Mais l'intervention humaine sur la nature va ous conduire par la domestication – animale ou égétale – à nous introduire dans ces données itales violemment, de façon de plus en plus sélec- ive et homogénéisante sous la forme de l'agricul- ure et de l'élevage ; plus doucement, en conservant plus de diversité, sous la forme de l'horticulture où l'action humaine se limite à aider et à protéger la nature. L'histoire de la formation et du développement des sociétés humaines pourrait se lire comme celle des relations dialectiques entre les écosystèmes domestiques de l'*« ager »* et du *« pascuum »* d'une part, et celle de l'*« hortus »* d'autre part ; les deux premières marquées, dans leur mémoire ancestrale, par un rapport volontariste et dominateur vis-à-vis de la nature ; la troisième par *« l'amitié respectueuse »* – le terme est d'Haudricourt – qu'elle entretient avec le monde végétal.

C'est à partir de ces quelques polarités de l'histoire naturelle humaine : végétal/animal, sédentarité/mobilité, diversité/homogénéité, traitement individuel de l'objet naturel/traitement massal, à l'œuvre dans un rapport sans cesse fluctuant, que l'on pourrait essayer de saisir le vieux fonds sur lequel se sont construites nos religions, nos conceptions du monde, nos lois, nos manières de vivre entre nous.



Mais si nous admettons cette hypothèse assez séduisante – et qui nous permet de poser dans des termes rationnels les questions présentes de l'écologie, – nous ne sommes guère plus avancés : il n'est plus nié par personne que nos civilisations sont matérielles. Et tous les chapitres de ce premier volume de *l'Histoire des mœurs* consacré aux coordonnées de l'homme et à sa culture matérielle le soulignent : qu'il s'agisse du rôle des couleurs dans les sociétés, des modes médicales, des mutilations et des tatouages, de l'hygiène, du rapport aux excréments, du rôle que nous assignons aux animaux ou aux pierres, du mobilier ou des parfums, l'environnement matériel dans lequel se situe chaque société humaine – et les sociétés humaines voisines, amicales ou agressives font également partie de cet environnement – est la réalité fondamentale à laquelle il est nécessaire de s'adapter. Ce qu'on a appelé la nature humaine n'est peut-être que cela : l'adaptation des hommes à la nature qui les entoure.

Tout serait simple s'il n'y avait que les faits. Mais il y a les idées. Le processus de transformation de la nature en changeant l'environnement naturel a changé l'homme. En se créant de nouvelles conditions d'existence, l'homme a aussi modifié sa pensée ; et ses idées, à leur tour, sont devenues des objets possédant leur autonomie. Ce n'est pas seulement la nature qui agit sur l'homme, comme pouvaient le croire nos sots positivistes, ce sont aussi les idées, les croyances, la culture qui se sont développées au fur et à mesure de son développement historique. Il arrive même parfois que les idées et leurs projections matérielles sous forme d'institutions, de rites, d'interdits, d'obligations entrent en conflit objectif avec les exigences naturelles fondamentales et qu'après avoir été pendant une période facteur de dynamisation et de cohésion sociale, elles deviennent, dans un environnement modifié par leur propre succès, un frein, un obstacle insurmontable par la société elle-même, condamnée alors au déclin, à la décadence et à la disparition. Peut-être est-ce ainsi qu'il faudrait essayer de lire l'avènement, la grandeur et la chute des civilisations.

Des « peut-être » de cette nature et de cette ampleur, *l'Histoire des mœurs* en suscite presque à chaque page. C'est la fatalité, et c'est le bonheur des bonnes encyclopédies : chercher à répondre, le plus complètement, le plus clairement, le plus scientifiquement possible, à des questions toutes simples que nous nous posons : pourquoi, dans le code de la route, nos panneaux de signalisation sont-ils rouges ; pourquoi y a-t-il tant de sacrifices d'animaux dans les rites religieux ; pourquoi les femmes se maquillent-elles en Occident, et non les hommes comme presque partout ailleurs ; pourquoi met-on des pierres sur les tombeaux ; comment évolue le port de la barbe et celui des cheveux ; pourquoi les Romains se lavaient-ils si fréquemment et les hommes du Moyen Age si peu. Et soulever en répondant des énigmes et des problématiques considérables sur les origines de la symbolique des couleurs, sur les relations complexes de la science et de la magie, sur l'identification du haut avec le bon et du bas avec le mal, sur les liens indissociables d'Eros et de Thanatos, sur les manières dont les hommes vivent leur corps et ce qui sort de lui.

Cette *Histoire des mœurs* ne serait qu'instructive, si elle se contentait de faire le point sur notre connaissance des comportements de l'homme social. Dans dix, dans cent directions, elle indique des terres inconnues, des chantiers à ouvrir, des programmes à développer et à réaliser. Une nuée de questions insolentes, liées entre elles on ne sait trop comment. Le vertige, toujours.

Pierre Lepape

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Châteaux d'écrivains

Les seules demeures qu'un écrivain saurait construire sont des châteaux en Espagne, des maisons en papier, pliables, légères, indestructibles, autant dire des songes. Visite des châteaux de deux écrivains : Italo Calvino et René Depestre.

Page 18

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Dans le golfe de Finlande

Des écrivains venus du froid et du Nord, de toutes les époques et de tous les pays qui environnent le golfe de Finlande : de Rosa Liksom, la serveuse de bar, née en Laponie à Jaan Kross, l'Estonien.

Page 24

Chronique d'une décennie

En 1981, François Mitterrand voulait « changer de société » en 1990, il gère un « capitalisme tempéré »

LA DÉCENNIE MITTERRAND
de Pierre Favier et Michel Martin-Roland.
Seuil, collection « L'épreuve des faits », 582 p., 140 F.

Le journaliste est, dit-on, l'historien du présent. Vaste programme, qu'il n'est pas aisé de respecter, pour peu qu'on en ait les moyens. Programme illusoire, en vérité, tant les événements se bousculent : si bien qu'à peine entamée la réflexion sur le présent a toutes chances de devenir une méditation sur le passé. De même que les gouvernements sont contraints, à l'âge médiatique, de gouverner en temps instantané, de même les journalistes sont-ils contraints de prendre du recul dans l'instant. Deux d'entre eux, précisément, viennent d'en faire l'expérience. En se lançant dans une vaste fresque destinée à retracer l'histoire, ô combien récente, du premier septennat de François Mitterrand, Pierre Favier et Michel Martin-Roland pensaient être les historiens d'un présent encore proche. Ils sont, en fait, devenus les chroniqueurs scrupuleux d'une période qui nous paraît aujourd'hui à des années-lumière de la décennie qui s'ouvre.

Non seulement il n'y a rien de commun entre l'automne 1981 et l'automne 1990 – hormis le fait que M. Mitterrand est toujours président, – mais plus rien, ou presque, ne subsiste des débats qui agitèrent alors le pays, comme de l'ambition qui les avait suscités : changer non pas « la » société, mais « de » société.

Recevant, le 22 mai 1981, son *« ami de toujours »*, Jacques Chaban-Delmas, mais qui était surtout alors le président de l'Assemblée nationale, le nouvel élu – qui parut à son visiteur *« un peu euphorique mais pas grisé du tout »* – lui fit confidence de son projet : *« Nous allons créer un socialisme à la française, qui concilie justice et liberté... Après mon passage, la France ne sera plus jamais ce qu'elle a été... Toi, tu voulais transformer, améliorer, changer la société. Moi, je ne veux pas changer la société. Je veux changer de société. »* C'est peu de dire que rien ne s'est passé comme le nouveau président l'avait prévu, lui qui, dix ans plus tard, n'a non seulement pas rompu avec le capitalisme, mais gère un *« capitalisme tempéré »*, formule qui est, certes, de Michel Rocard, mais qui rend parfaitement compte du point d'aboutissement de la « décennie Mitterrand ». Qui ne voit que celle-ci, qui devait être dominée par la transformation sociale, restera probablement dans les livres d'histoire comme la décennie de l'idéologie de l'argent et de l'économisme triomphant ?

Là est précisément le mérite des auteurs : il est de nous donner, sobrement, à revivre les étapes de cette marche vers la « culture de gouvernement » du mitterrandisme ; de nous livrer, rigoureusement, les faits et gestes des acteurs de l'époque ; bref, de nous restituer, fidèlement, les deux premières étapes (sociale, de 1981 à 1982 ; de remise en ordre financière, de 1982 à 1983) d'un premier mandat dont on a oublié qu'il fut si dense et si tendu.

Un tel choix est évidemment de nature à ravir les historiens. Car leur récit est parsemé de révélations, que les auteurs ont puisées aux meilleures sources : les archives. Accrédités tous deux à l'Elysée, ils ont eu accès au président, bien sûr, et, surtout, aux procès-verbaux des délibérations gouvernementales.

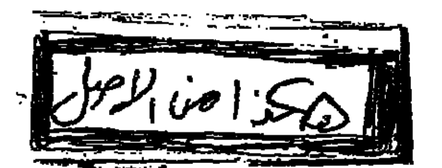
Si bien qu'ils peuvent, sans crainte, prendre rendez-vous avec d'éventuels contradicteurs : c'est bien un ouvrage de référence que nous avons entre les mains. Qu'il s'agisse du marchandage sur la nomination des ministres communistes ou des larmes de rage de Jacques Delors prenant connaissance du premier budget du septennat, totalement ficelé par Laurent Fabius, en passant par la « leçon d'histoire » de François Mitterrand, mal apprise ou mal comprise par Paul Quilès au congrès de Valence : ceux qui aiment à visiter les coulisses de la vie politique y trouveront leur compte.

De même, les historiens retiendront le récit effarant des premiers entretiens entre M. Mitterrand et M. Reagan ou celui, plus surprenant, que fit le conseiller du président américain, Dick Allen, devant Jacques Attali, après qu'il eut éprouvé quelque lassitude à voir Ronald Reagan ne jamais sortir de la lecture des notes (succinctes) préparées à son intention pendant les grandes rencontres internationales.

L'inconvénient de cette méthode, qui se veut exhaustive et qui évite de rapporter quelque dialogue que ce soit en l'absence de sources explicites, est qu'elle ne se prête guère au lyrisme. Elle écarte, certes, tout délire interprétatif. Elle prive les imaginations fertiles de sujets de roman. Elle conduit à un exposé clair, précis, pour tout dire irréfutable de ce morceau d'histoire de France. Mais il lui manque le souffle, l'élan qui eussent été nécessaires pour restituer l'archaïsme flamboyant qui fut celui des premiers mois de la gauche au pouvoir, pour nous faire pleinement revivre la violence que cette même gauche s'infligea à elle-même, en même temps qu'à ses électeurs, pour éviter de n'être qu'un accident de l'histoire.

Les auteurs nous donnent tous les éléments du puzzle avec une extrême minutie. Au lecteur de le remettre en ordre. Mais c'est finalement cela qu'ils ont voulu, à force de s'effacer derrière leur sujet.

Jean-Marie Colombani



DERNIÈRES LIVRAISONS

COMMUNICATION

COLLOQUE DE CERISY. Sous la direction de Lucien Sfez et Gilles Coutlée, avec la collaboration de Pierre Musso. *Techniques et symboliques de la communication*. Fruit d'une collaboration franco-canadienne, ce colloque réunit des interventions autour de la question : la communication, qui n'était jadis qu'une production de champs spécialisés. N'est-elle pas devenue aussi forme symbolique générale qui nous enveloppe et nous embrasse ? (Presses universitaires de Grenoble, BP 47 X 38040, Grenoble, 432 p., 190 F).

CRITIQUE LITTÉRAIRE

STEVE MURPHY : *le Premier Rimbaud, ou l'apprentissage de la subversion*. Rimbaud est le poète de la subversion. Erotisme, obscénité, sexualité *sont notamment des thèmes qui le fascinent. Les Chercheuses de poux, Vénus anadyomène, le Sonnet du trou du cul... autant de textes que Steve Murphy étudie pour le démontrer.* (Ed. du CNRS, Presses universitaires de Lyon, 343 p., 130 F.)

MARCEL NEVEUX : *Jean Giono ou le bonheur d'écrire. « Je découvris que l'écriture pouvait être un dessin. »* Pour Giono, en effet, l'écriture ne sert pas d'abord à exprimer une idée ou à raconter une histoire en utilisant des mots. Etudier cette jubilation de l'écriture, tel est le défi que relève Marcel Neveux. (Ed. du Rocher, 293 p., 140 F.) Signalons également l'essai de Jacques Chabot, *l'Imagionaire*, dialogue fictif entre Jean et Giono, c'est-à-dire entre une personnalité et son imaginaire. (Ed. Actes Sud, 195 p., 100 F.) Et enfin, *Jean Giono et le cinéma*, de Jacques Meny, en poche, dans une édition nouvelle augmentée : l'analyse de l'œuvre cinématographique de l'écrivain. (Ed. Ramsay, 282 p.)

HISTOIRE

PIERRE BONNASSIE. *La Catalogne au tournant de l'an mil*, préf. de Robert Delort. *Un grand livre d'histoire totale qui a renouvelé il y a* quinze ans l'histoire de la naissance et du développement de la féodalité, *à partir de ce pays situé à la lisière des mondes chrétien et* musulman. La réécriture par son auteur d'une thèse devenue un classique. (Albin Michel, 497 p., 190 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

Sublimes paroles et idioties de Nasr Eddin Hodja, recueillies et présentées *par Jean-Louis Maunoury. Hodja a-t-il vraiment existé ?* Il aurait vécu en Turquie au XIIIe siècle, mais certains en doutent. On lui *prête de savoureuses histoires, cocasses et satiriques, invraisemblables* et pleines de vérité. Jean-Louis Maunoury, qui connaît bien la *Turquie, a tenté de rester fidèle aux textes originaux, en s'efforçant* de ne pas gommer les aspects grossiers. (Phébus, 307 p., 128 F).

HORST BIENEK : *les Cloches muettes*. 1943, à Gleiwitz, petite ville de l'ancienne République démocratique allemande proche de la frontière : Valeska, Andi, Halina, Anna, Willi, Ulla... autant de personnages dont les destins sont intimement liés à la ville et se mêlent à l'occasion de la réquisition par le Reich des cloches de l'église. *Les Cloches muettes* constituent avec *Première polka, Lumière de septembre* et *Terre et feu* (à paraître), *la Tétralogie de Gleiwitz*, véritable saga de toute une population. L'auteur, lui-même originaire de Gleiwitz, condamné pour raisons politiques en 1951 et finalement gracié, est romancier, poète et réalisateur de films (traduit de l'allemand par Bernard Kreiss). (Actes Sud, 351 p., 158 F).

LITTÉRATURE

MICHEL LEIRIS, JEAN SCHUSTER : *Entre augures*. Mort le 30 septembre, Michel Leiris s'était entretenu en 1988 avec Jean Schuster. Cet entretien, enregistré au magnétophone, avait porté sur de multiples thèmes : les lectures de l'écrivain, son œuvre, ses voyages en Martinique, en Afrique, son bref passage au Parti communiste... (Ed. Terrain vague, collection « Le Désordre », 50 p., 50 F).

ANTONIN ARTAUD : *Œuvres Complètes, XXV, Cahiers du retour à Paris*, Gallimard et Paul Thévenin poursuivent l'édition des œuvres complètes d'Antonin Artaud. Le tome XXV réunit les textes écrits de décembre 1946 à janvier 1947. Il reste encore trois tomes à paraître. *« Pas de corps/saint secret ou consacré/sacré, concentré en un lieu/foulé, refoulé, fouillé/on ne peut plus rien m'enlever »*. (Gallimard, 398 p., 208 F).

Un inédit de Yourcenar dans la NRF

Les *Carnets de notes de* l'Œuvre au noir, jusqu'alors inédits, viennent de paraître dans les livraisons de septembre et d'octobre de *la Nouvelle Revue française* (1). Précédés d'une présentation dépourvue des qualités d'analyse et de rigueur intellectuelle qu'on est en droit d'attendre de la *NRF*, ces carnets – qui seront à l'avenir inclus dans les éditions de *l'Œuvre au noir* – passionneront pourtant tous ceux qui cherchent à mieux comprendre la démarche de Marguerite Yourcenar.

Comme dans les *Carnets de notes des* Mémoires d'Hadrien, Marguerite Yourcenar revient sur la genèse de son œuvre, sur *sa manière bien particulière* de créer, de suivre, et parfois de perdre, *pour mieux les retrouver*, ses personnages. Elle se livre en outre à une comparaison très éclairante entre Hadrien et Zénon, les deux personnages majeurs qui l'ont accompagnée toute sa vie.

D'autre part, Gallimard publie dans sa collection « Biblos » (de gros volumes rassemblant plusieurs ouvrages d'un même écrivain) la trilogie familiale de Marguerite Yourcenar (2), *Souvenirs pieux*, une remontée du côté de sa famille maternelle, *Archives du Nord*, l'exploration de sa famille paternelle, et *Quoi ? l'Eternité*, un volume posthume et inachevé, paru en 1988, où Marguerite Yourcenar entreprenait de dire la fin de la vie de son père et le début de la sienne. Elle devait s'arrêter en 1939, date de son départ pour les Etats-Unis. Le livre ne va pas au-delà de 1918.

Ce « Biblos » s'ouvre sur une longue préface, inédite, de Dominique Aury. Un très beau texte, d'une femme qui a su lire Marguerite Yourcenar, et qui conclut : *« Marguerite Yourcenar est un moraliste qui ne fait la morale à personne, que la beauté, le courage et la modestie bouleversent, et qui pour le reste, si atroce que soit le spectacle, refuse de fermer les yeux. Songez-y bien, la lucidité est contagieuse, le courage aussi. Si vous lisez, vous voudrez relire, on ne s'en lasse jamais. Et vous aussi vous verrez clair. »*

Jo. S.

(1) *La Nouvelle Revue française (NRF)*, nº 452, septembre 1990, et nº 453, octobre 1990. Chaque numéro, 52 F.

(2) *Souvenirs pieux, Archives du Nord, Quoi ? l'Eternité*, de Marguerite Yourcenar, coll. « Biblos », Gallimard, 928 p., 190 F.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

LA SPÉCULATION IMMOBILIÈRE
d'Italo Calvino.
Traduit de l'italien par Jean-Paul Manganaro.
Ed. du Seuil, 142 p, 79 F.

JOURNAL D'UN ANIMAL MARIN
de René Depestre.
Gallimard, 120 p, 93 F.

EROS DANS UN TRAIN CHINOIS
de René Depestre.
Gallimard, 175 p, 75 F.


DOMINIQUE NABOKOV
Italo Calvino

Châteaux d'écrivains

LES formules de courtoisie sont par définition des mensonges plus ou moins sucrés, mais elles signifient quand même quelque chose : l'intention d'amortir ou de détourner une animosité, de parer un coup que l'on pourrait recevoir. Il arrive aussi que le démenti de la courtoisie, par distraction ou comble d'insolence, soit si évident, implicite ou en toutes lettres, que, au contraire, il redouble l'insulte. Ainsi la précaution de Calvino en première page de *la Spéculation immobilière*, indiquant *« les lieux, les faits, les personnes, les noms de ce récit, sont tout à fait imaginaires et toute coïncidence avec la réalité serait le fruit du hasard »*, ne peut que passer pour une impertinence de bon augure, placée en dessous d'un paragraphe où il raconte comment, lorsqu'il publia ce texte en 1957, dans une revue, certains de ses amis de San-Remo se reconnurent, malgré les coupes qu'il avait faites pour les épargner ; le *notaire, l'avocat, l'architecte*, se mirent fort en colère contre lui.

On la connaît cette attitude de l'écrivain qui consiste à dire : *« Ce n'est pas moi, ce sont mes personnages. Ce n'est pas vrai, c'est du roman. »* Certes, il faut bien lui reconnaître ce droit dans l'absolu, mais on ne peut nier que le travail du romancier consiste à établir le plus subtilement possible un certain nombre de « coïncidences avec la réalité », et, à compter les nuits blanches que cela lui coûte, on doute que ce soit exactement le fruit du hasard. L'architecte et les autres amis de Calvino se sont donc fâchés à bon droit de cette longue nouvelle ou de ce court roman, qui a pour cadre la Riviera italienne des années 50.

QUINTO Anfossi est un intellectuel que rien ne prédispose à la spéculation immobilière. Il considère celle-ci comme une lèpre répugnante qui enlaidit le paysage de son enfance, détruit les perspectives et les jardins, bétonne le bord de mer impitoyablement. Il y a des pages de dénonciation ironique, d'indignation contenue sur ce fléau qui n'a pas épargné les côtes de la France non plus, tout à fait bien senties et dont l'objet reste pesamment d'actualité. Un regrettable impôt sur la succession paternelle va l'obliger à vendre un petit terrain près de la maison de sa mère à San-Remo, et il fait la connaissance de l'entrepreneur Caisotti, personnage à la fois rustique et retors, grossier et finaud, brutal et désarmant que Calvino peint comme un monstre imprévisible entre le requin et l'enfant. Il prend conseil auprès de son ami l'avocat Canal et de son cousin le notaire Bardissone. Les deux sont du même avis sur Caisotti, c'est un escroc, il faut s'en méfier. On n'a rien à lui reprocher de précis, mais quand même. Par une tournure d'esprit un peu *masochiste*, Quinto le trouve sympathique, ce filou qui va probablement lui piquer son temps et son portefeuille.

Tout en discutant avec ses amis du titre qu'ils pourraient donner à la revue qu'ils vont peut-être fonder – *le Nouvel Hegel, le Jeune Marx*, ou *Eros et Thanatos*, pourquoi pas ? – Quinto ne cesse de penser à l'entrepreneur Caisotti, ce paysan ligure descendu de sa montagne, où il a laissé de nombreux enfants naturels, avec sa jeune secrétaire dodue, Lina, qui a tout l'air d'être sa fille. Il est fasciné par la force de cet homme incompréhensible, dont on dit qu'il fait de l'argent comme il respire. Le self-made-man à l'italienne en somme, alors que lui se voit *plutôt comme une* branche un peu sèche déjà d'une bourgeoisie décadente.

LES gens comme lui et son frère Ampelio, un scientifique, sont coupés de la réalité, qui s'incarne avec une étrange évidence sous les rudes espèces d'un Caisotti. *« Autrefois, seuls ceux qui jouissaient d'une rente agraire pouvaient faire les intellectuels, pensa Quinto. La culture paie très cher de s'être libérée de sa base économique. Elle vivait auparavant sur le privilège, mais elle avait des racines solides. Aujourd'hui les intellectuels ne sont ni bourgeois ni prolétaires. (...) Nous séparons les perspectives historiques des intérêts et nous perdons ainsi le goût de la vie, nous nous défaisons, nous ne signifions plus rien. »*

Et pendant que ses amis se tâtent pour *le Jeune Freud*, il a comme une illumination : il n'est pas comme eux, non, en lui subsiste encore *« l'instinct du bourgeois qu'ils ont perdu dans l'épuisement de dynasties intellectuelles successives. Je m'attacherai à cet instinct et je me sauverai, alors qu'ils finiront en miettes »*. Il va donc s'associer à Caisotti, le convertir d'adversaire en partenaire. A côté du terrain de la poterie qu'il envisageait de vendre à l'entrepreneur, il en possède un autre avec son frère, *« la pièce aux myosotis »*. S'il fait un lot du tout, il peut espérer *posséder la moitié* des appartements que Caisotti construira. L'architecte Travaglia le met en garde contre cette alliance, en vain. Jusqu'à la fin, Quinto et son frère Ampelio ne comprendront pas dans quel maquis d'entourloupes sordides ils sont tombés, ni comment l'épais Caisotti les fait attendre et trembler, les *ruine* à petit feu, en comptant sur *l'usure de leurs nerfs, qu'ils* ont fragiles, sur l'ouverture de leurs centres d'intérêt qui les disperse, alors que lui n'en a qu'un : les gens limités sont forts dans l'immédiat.

Ils seront roulés dans la farine ou le ciment, les intelligents, les intellectuels, par *un pauvre madré qui* n'en tirera pas un immense bénéfice sans doute, juste un plaisir de vengeance subalterne. Ils auraient mieux fait – c'est ce que l'on peut, à son gré, en conclure, Calvino ne l'indique pas explicitement – de se respecter eux-mêmes et de se tenir à distance du rapace besogneux. Un aristocrate, un intellectuel, comme on voudra le nommer, bref : une espèce menacée a toujours intérêt à demeurer intacte et rare, son *prix ne fait* qu'augmenter tandis que les transfuges *se dévaluent* à la vitesse de l'inflation, au galop de la petite monnaie. La leçon est drôle, vive, conduite avec sobriété et un zeste de cette cruauté gaie qui fait le meilleur de Calvino.

Il est plaisant, du reste, de voir l'auteur des *Villes invisibles* en proie au démon de la spéculation immobilière alors que les seules demeures qu'un écrivain saurait bâtir durablement sont des châteaux en Espagne, des maisons de papier, pliables, mobiles, légères, indestructibles, autant dire des songes.

RENÉ Depestre ne l'a pas oublié, lui, l'un des plus grands poètes haïtiens vivants, lauréat du prix Renaudot en 1988 pour *Hadriana dans tous mes rêves*, et qui a passé plus de temps en exil avec le fantôme de sa patrie que dans la ville hantée de Jacmel qui l'a vu *naître*. Un choix de ses poèmes en témoigne, *Journal d'un animal marin*, qui recueille des œuvres publiées de 1956 à *1990* et des poèmes inédits. Il n'a pas l'exil morose : « Pauvre Depestre », *dit un homme aux yeux distraits. Pourquoi pauvre de moi ? Vivre loin de son pays natal n'est un malheur que pour ceux qui ont manqué le train bleu de leur enfance. »*

Le désir de la possession n'est pas chez lui celui du propriétaire, mais du jouisseur. On lira dans cet esprit les nouvelles d'*Eros dans un train chinois*. Depestre y raconte ses prouesses amoureuses avec une verve paillarde qui n'est pas dénuée de forfanterie parfois *(« Neuf fois de suite, il recommença le labour sacré... »)*, aussi bien que ses (rares) échecs. En 1961, il est vrai, lors d'un voyage effectué en Chine à la rencontre de Mao, une Chinoise sut lui résister. Elle était son interprète et plutôt fine mouche, sachant éviter, en train, à l'hôtel, les pièges de la promiscuité avec ce flamboyant haïtien de trente-cinq ans.

ELLE avait d'autres raisons que celles de la vertu pour cela : dans une autre nouvelle, Depestre raconte un deuxième séjour en Chine, pendant la Révolution culturelle, au cours duquel son tempérament trop bien irrigué lui causa de vives frustrations. *« Fou de désir embouteillé »*, il a l'idée apparemment géniale de se faire admettre à l'hôpital de Pékin pour un bilan de santé. Là, enfin, une infirmière succombe *(« La jouissanse suprême l'emmena neuf fois de suite crier hosanna avec les neuf nœuds de mon bambou taoïste »)*, ravissante et prénommée Bao Zhu. Ce qui est beaucoup moins charmant est que cet exploit viril ne coûta rien au séducteur et tout à l'infirmière : elle fut accusée de viol et condamnée à neuf ans de service dans une léproserie au Xinjiang.

Il énumère ses bonnes fortunes de Haïti et de Paris avec un entrain infatigable. Un des plus beaux personnages est sans doute celui de Kostadinka, une ardente Yougoslave rencontrée en 1947 sur un chantier de jeunesse et qui avait été une héroïne de la guérilla en 1943. Mais on ne déflorera pas plus avant ce livre de souvenirs irrespectueux et priapiques. Les curieux de la langue imagée se porteront sans tarder au glossaire en fin de volume, où sont recensés les termes qui désignent les sexes féminin et masculin dans ces nouvelles. Ils découvriront ce qu'est une *pointure 49*, une *foufoune*, un *étui*, une *enclume* (folle de son marteau) et ce que veut dire un *bonheur des dames*, un *minuit-midi*, un *quiqui-joli-cœur* ou un *zoizeau*, qui aurait sans doute fait rire Queneau.

P.S. On republie, dans la collection de poche « Points », deux ouvrages de Calvino. Le récit célèbre de 1953 *la Journée d'un scrutateur* et un recueil d'essais brefs sur des « choses vues », *Collection de sable*, de 1984.

L'enfant Chamoiseau

par Hector Bianciotti

ANTAN D'ENFANCE
de Patrick Chamoiseau.
Hatier, coll. « Haute enfance », 165 p., 80 F.

Lorsque le Martiniquais Patrick Chamoiseau publia son premier roman, *Chronique des sept misères* (1), qui apportait de son pays une vision où la poésie le disputait à la précision ethnologique, on fut surpris par une langue qui, sans se départir des lois de la rhétorique française, trouvait ses propres gisements d'or, et ses métaphores, comme un envol de papillons des tropiques au-dessus d'un jardin de Le Nôtre, *dans le plurilinguisme de sa terre natale – ce pays où, à l'opposé du français* officiel, règne le créole, avec, au *milieu, symétriques*, un français mâtiné de créole et un créole mâtiné de français.

On alla alors, dans son cas, jusqu'à l'accuser de pillage, voire de trahison, du fait qu'il s'appropriait tournures et images particulières au créole, les faisant passer en contrebande dans le domaine français. Et de subtils études démasquaient l'illusionniste qui, avec ses emprunts, avait ébloui les francophones.

Aujourd'hui, à la faveur d'une collection où des écrivains s'essaient à se ressouvenir (2), il tâche de se rappeler son enfance. Non sans se méfier de l'entreprise, *car il n'ignore pas que*, comme disait Céline, les enfants *étant comme les années, on ne* les revoit pas : *« Mémoire, je vois ton jeu : tu prends racine et tes structures dans l'imagination, et cette dernière ne fleurit qu'avec toi. »*

En entreprenant de faire ce plongeon en lui-même, Chamoiseau ne savait que trop qu'il fallait consentir à ce que la mémoire ne soit pas automatiquement en mesure de séparer avec certitude le souvenir de l'objet que la fantaisie a arrondi autour de lui – comme la nacre autour du grain de sable. Car *même une improbable mise à jour continuelle des moments qui vont en s'enfouissant* à mesure que l'on vit, rendrait *malaisé de se prononcer sur* la valeur des images extraites à *l'intime, à l'immense nuit du* passé personnel qui accompagne nos jours quotidiens.

Le pays de l'enfance est un musée des âges révolus de l'être, où la mémoire abdique son empire. Et il y a presque contradiction entre enfance et littérature, puisque les mots n'étaient pas encore là, qui *mènent* par le bout du nez l'écrivain – celui-ci n'étant, *dans le meilleur des cas, qu'un* imitateur de l'enfant qu'il fut, en *ce qu'il écrit* avec le sérieux d'un enfant qui joue.

La toile d'une autre

Ces choses admises, l'enfant Chamoiseau, comme tous les autres, a aimé détruire ce qu'il aimait, ce qui le fascinait. En particulier les petites bêtes qu'il observait, *les araignées*, le tissage mathématique de leur toile, qu'il *se plaît à déchirer et à voir remailler*, la capture qu'elles font des mouches *lui* inspirant l'idée assassine d'en jeter l'une d'elles dans la toile d'une autre... Ou bien, ce vieux rat qu'il a essayé de massacrer et dont la perspicacité a peut-être arrêté sa main, comme si l'astuce de la bête avait suscité en lui une sorte de respect. Aussi le mémorialiste se dit-il que le vieux rongeur *« s'est campé entre deux rêves, et qu'il est resté là, momifié dans une insomnie devenue éternelle : Mémoire, c'est ma décision. »*

Et puis, il eut la langue créole qui, très vite, l'attira *« par son aptitude à contester (...) l'ordre français régnant dans la parole »*, ce *« marronnage »* de la langue *« qui s'est racornie autour de l'indicible, là où les convenances du parler perdaient pied dans les mangroves du sentiment. »* Et, on s'en souvient, étaient qualifiés de *« marrons »*, autrefois, les esclaves noirs des anciennes colonies d'Amérique, qui s'enfuyaient vers des lieux déserts.

L'ethnologue reprend par *moment le dessus, pour inventorier*, et sauver de l'oubli, les *mœurs, les saveurs de la cuisine* de jadis, la médecine des Antilles *« qui a perdu ses voies de transmission »*. Et Chamoiseau de *s'écrier : « Un peuple défaille et meurt, quand lui-même invalide sa tradition, qu'il la fige, la retient, la perçoit comme archaïque sans jamais l'adapter aux temps qui changent. »*

Dans *Solibo magnifique* (3), son deuxième roman, Chamoiseau chantait, sur le ton de l'élégie, la disparition du dernier conteur des légendes de son île. Il en oubliait un : celui qui le célébrait – lui-même.

(1) Gallimard.
(2) « Haute Enfance », dirigée par René de Ceccatty, dans laquelle ont déjà parus : *Ghigo* de *Giuseppe Bonaviri*, *Mémoire en archipel*, de Rabah Belamri et *la Micheline*, de Patrick Drevet (voir l'article de Patrick Kéchichian dans « Le Monde des livres » du 19 octobre).
(3) Gallimard.

L'Orient tout proche d'Albert Cossery

L'auteur de Mendiants et Orgueilleux *vient de recevoir le Grand Prix de la francophonie*

C'est à un monsieur plus jeune du tout, à un écrivain grand public guère chéri des médias que l'Académie française vient d'attribuer le prix 1990 de la francophonie : Albert Cossery, né au Caire en 1913, dans une famille d'origine levantine, installé à Paris depuis 1945.

Dotée d'une somme non imposable de plus de 400 000 francs, fournie essentiellement par un fonds canadien, cette distinction annuelle est destinée à un créateur, pas forcément un auteur, ayant bien servi la langue française. Le Grand Prix de la Francophonie était déjà allé à un écrivain proche-oriental lors de sa première attribution en 1987 : le dramaturge Georges Schéhadé disparu depuis lors.

Albert Cossery, lui, est romancier. Jusqu'au bout des ongles, un romancier très profondément marqué par son Egypte natale quittée pourtant il y a bien longtemps (comme la romancière et poétesse égypto-libanaise Andrée Chedid).

Dès 1940, *les Hommes oubliés de Dieu*, tableau pathétique et superbe des Egyptiens modernes, publié simultanément en français, arabe et anglais au Caire, fit connaître le nom de Cossery jusqu'aux Etats-Unis où Henry Miller le fera bientôt éditer. Mais sans lendemain. L'engouement sera plus durable en France où c'est Charlot, l'éditeur algérois de Camus, Jules Roy et Jean Amrouche, qui lancera Cossery dès 1946.

Déjà fixé à Saint-Germain-des-Prés, l'écrivain nilotique n'y prendra pourtant jamais vraiment racine, logeant toujours à l'hôtel, fuyant les mondanités, pliant ses éditeurs à ses mœurs orientales.


FOUAD ELKOURY
Albert Cossery, romancier jusqu'au bout des ongles

D'une brûlante actualité

Le tout dans un climat de mariage réussi avec son environnement français. Robert Laffont dut néanmoins attendre dix ans le manuscrit d'*Un complot de saltimbanques* (1976). Ce n'est d'ailleurs pas le maître-livre de cet adepte du « marxisme sybaritique ».

Le chef-d'œuvre de Cossery reste sans doute *Mendiants et Orgueilleux* (1955) dont la cinéaste égyptienne Asma El Bakri est en train de tirer un long métrage cofinancé par la France et tourné sur les lieux de l'intrigue en Egypte.

Parmi les autres succès de l'écrivain, il faut citer : *la Maison de la mort certaine*, qui fut publié dès 1942 au Caire et dont le titre décrit à lui seul les vieilles demeures surpeuplées et vacillantes de la capitale égyptienne; *les Fainéants de la vallée fertile*; *la Violence et la Dérision* (1964). En tout, une dizaine de volumes, chacun n'excédant que rarement les deux cents pages, le dernier en date étant *Une ambition dans le désert* (Gallimard, 1984, *le Monde* du 1er juin 1984). Ce roman se passe à Bagdad et on y voit un prince qui organise lui-même des attentats dans ses propres Etats afin d'attirer sur lui l'attention internationale...

Albert Cossery, auteur très détaché des choses de ce monde, mais néanmoins toujours d'une brûlante actualité.

Le président Mitterrand l'emmène d'ailleurs avec lui à Alexandrie d'Egypte, en ce début novembre, pour assister aux cérémonies marquant l'ouverture de l'université francophone Léopold-Senghor dans cette ville gréco-arabe symbolisant si bien les racines de Cossery.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Les éditions Terrain vague, que dirige Joëlle Losfeld, ont entrepris de rééditer l'œuvre d'Albert Cossery. Après *les Hommes oubliés de Dieu*, Terrain Vague vient de publier, cet automne, *la Maison de la mort certaine*. Vont paraître prochainement *Mendiants et Orgueilleux* et *les Fainéants de la vallée fertile*.

□ Signalons également une rencontre-débat avec Cossery, mercredi 14 novembre, à 18 h 30, à l'Institut du monde arabe.

Les enfers de François Thibaux

Quand l'humour adoucit la mort et la folie

DIX JOURS DE BROUILLARD
de François Thibaux.
Ed. Manya, 160 p., 89 F.

Le morbide a une grande part dans l'œuvre de François Thibaux. Qu'elle puisse intéresser un jour des psychiatres ne nous étonnerait pas. Dans son nouvel ouvrage, il ne tourne pas le dos aux maladies morales et mentales qui possédaient les personnages de ses précédents livres. La contagion de la mort se joue des précautions. Mais l'auteur tient-il à en prendre ?

Le désœuvrement que rien ne vient distraire, la morosité qui finit par dénuder les nerfs les plus solides et taper sur les cervelles, une méchanceté sous-jacente toujours prête à mordre et à griffer, la dérision, la démence d'un monde de paumés qui cherchent obstinément à se donner bonne contenance, les cauchemars du demi-sommeil, les gueules de bois, le désir de destruction et surtout d'autodestruction, les interminables nuits *de veille, les haines, les moisissures*, la crasse, l'implacable regard sur les êtres, les mesquineries, une tristesse existentielle sans limite, l'épouvante, le délire, la lucidité qui tient l'espérance à merci : tout y est. La redoutable passion de l'ennui et de l'horreur règne.

Dans *Ultime Été* (la nouvelle qui ouvre le recueil) Alexandre *l'orphelin passe pour un timbré* et ne connaît de moments d'embellie qu'auprès de Marthe au corps bienveillant et tendre.

Dans *la Nuit d'Emma*, l'héroïne (son père parle aux épouvantails et, dès le lever, *« dispose une larme de café dans son cognac »*) attend l'impossible amour et sombre dans la folie. Dans *Teyssode est mort*, le mal de vivre imprègne chaque mot.

Dans *Dix Jours de brouillard*, la dernière nouvelle qui donne son titre au livre, la solitude saisit le lecteur jusqu'à la nausée.

Comment alors ne pas renvoyer aux enfers ces diables hallucinés qui franchissent des seuils de fin du monde ? Pourquoi ne pas interrompre la lecture de cette exaspération obsessionnelle, étalée avec *une* complaisance de forcené ?

Là réside le talent de François Thibaux. Sa pensée au vitriol, l'humour l'adoucit. Et puis, il y a l'écriture. Ses fantasmes attisent ses fièvres, lui dictent des délires, mais sa *plume* les maîtrise. Car le style traverse cette noirceur et la rend, peut-on dire ? Lumineuse et comestible, tandis que l'attente d'une révélation permet de continuer à vivre. Il ne serait pas surprenant qu'un jour ceux qui *font* les renommées s'emparent du cas Thibaux. La mode a un penchant pour les maudits que les démons tyrannisent. Là, elle est servie.

Louis Nucera

DÉBUTS

Nietzsche fou écrit encore

FRÉDÉRIC NIETZSCHE ROMAN
d'Isabelle Prêtre.
Belfond, 294 p., 120 F.

Quelle belle idée ! Une fiction explorant la dénommée folie de Nietzsche : *l'entreprise* est superbe – mais combien périlleuse... On sait que le philosophe, dans les premiers jours de janvier 1889, commence à *délirer et s'effondre*. Suivent onze années de silence et de prostration, à peine *interrompues* de quelques phrases.

Hébergé par sa mère, le grand voyageur demeure immobile. *Le musicien* de la pensée est muet. Il reconnaît mal ses amis. Parfois, il joue *du piano*, comme autrefois. Aucune explication n'est satisfaisante : cette longue *nuit* demeure une énigme (1). L'un des plus puissants génies de l'histoire européenne est passé au-delà de nos horizons.

Isabelle Prêtre s'emploie à imaginer ce que furent ces *jours obscurs*. Tenant un journal secret, Frédéric parle de sa *mère, de Cosima Wagner*, de Lou, de lui-même en tant que musicien. Il croit recevoir une lettre de Kant, ou être séquestré. Les éclairs de lucidité succèdent aux hallucinations.

L'ensemble n'est pas dépourvu d'intérêt. On peut le considérer comme une tentative de psychanalyse sauvage du philosophe, ou plus banale*ment comme une introduction*, inattendue et musicale, mais élémentaire, à sa pensée. *Parmi* les premiers romans, il y a mille fois pire. Mais, pour contrefaire le style et les fulgu*rances* de Nietzsche, il faudrait une sacrée force, et une immense carrure. On ne sait, du coup, s'il faut admirer ou déplorer qu'un auteur débutant ait mis la barre si haut, avec tant de témérité.

R.-P. D.

(1) Voir la chronique intitulée « La vraie mort de Nietzsche » dans *le Monde* du 5 janvier 1989.

Serge Lentz, le conteur

Le troisième roman de l'auteur des Années-Sandwiches *plonge le lecteur dans les querelles religieuses du quinzième siècle*

LA STRATÉGIE DU BOUFFON
de Serge Lentz.
Robert Laffont, 368 p., 110 F.

Quand on a été grand reporter pour des journaux américains, qu'on a *reçu* le prix Mumm, qu'on a fait ses études à Cam*bridge, qu'on a traduit en* français l'écrivain américain Jim Harrison, et qu'on décide d'écrire, on peut être tenté de raconter sa vie. Après tout, d'autres le font qui ont eu souvent une existence moins remplie. Mais lorsque Serge Lentz choisit de devenir romancier, ce n'est pas pour prolonger son métier de journaliste, ni même pour utiliser la matière de ses reportages. Il s'efforce au contraire de se plonger dans la fiction.

Un conclave rocambolesque

Il y eut, en 1981, *les Années-Sandwiches* (1), qui retraçait le destin d'un jeune aristocrate et d'un fils d'ouvriers polonais. Il y *eut en 1985, Vladimir Roubaïev* (2), qui se passait en Ukraine au dix-neuvième siècle. Avec son troisième roman, Lentz semble s'éloigner encore davantage de l'actualité pour franchir cette fois cinq siècles d'un coup et *entraîner le lecteur dans* les querelles religieuses du quinzième siècle.

La Stratégie du bouffon décrit l'ascension et la chute d'un noble de province, Nicolas d'Ausone, qui entre dans les ordres pour faire carrière et devient un évêque, *plus porté sur les jupons* que sur le goupillon. Il part à Rome, où il a le malheur de miser sur le mauvais candidat au trône pontifical. Nicolas est chassé du Vatican, mais il a permis à Lentz de décrire avec saveur les manœuvres d'un conclave rocambolesque.

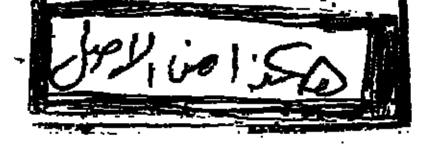
Exilé dans un village du sud de la France dont les habitants *« ne pratiquaient aucune langue usuelle ou simplement cohérente »*, il vit au milieu de douze vieux moines qui ne prononcent jamais un mot. Nicolas s'ennuie ferme avant la venue de Marin, un drôle de moine, cousin du Frère Jean des Entommeures de Rabelais. Marin prêche la foi en l'homme, le bonheur sur terre. Très vite il attire les foules et ne tarde pas à déranger ceux qui prêchent que le malheur sur terre sera *racheté* par le bonheur des cieux.

La Stratégie du bouffon est un plaidoyer pour la tolérance et un réquisitoire contre toutes les formes d'inquisition et d'obscurantisme. C'est également une méditation sur le pouvoir, pas seulement celui de l'Église ou des princes, mais aussi ce pou*voir qui s'abat sur les épaules de « Marin Bonheur de Dieu »*, comme on le surnomme, ce pouvoir dont il ne voulait pas, mais qu'il utilise avec une certaine jubilation depuis qu'il déplace les foules. Dans ces moments-là, Marin ressemble un peu à Lech Walesa.

Serge Lentz met beaucoup de verve et d'ironie dans son roman. Même si son entrain s'essouffle un peu parfois, *la Stratégie du bouffon* se lit sans ennui. Et l'on sent, tout au long du livre, le plaisir d'inventer et de raconter des histoires, comme on le ferait le soir à la veillée. L'art du romancier est pour Serge Lentz avant tout un art de conteur. Ni plus ni moins. C'est dans cette mesure que son livre est réussi.

Alain Salles

(1) Robert Laffont.
(2) Robert Laffont, Prix Interallié 1985



LA VIE DU LANGAGE
par Denis Slakta

La parole est enfant de bohème

QUE le français soit une langue *difficile à maîtriser*, nul n'est censé l'ignorer : ni les étrangers, ni les Français, ni les simples élus qui doivent surveiller leur langue presque autant que leur comptabilité. Dictionnaires ou répertoires, les ouvrages charitables qui énumèrent *les difficultés* pour rassurer les populations inquiètes sont si nombreux que l'on pourrait parier sans consulter Omar Sharif que tout Français a péché au moins un jour une fois au moins, ne serait-ce que par fatigue. Et le paradis sera sans doute de parler éternellement *le Français sans fautes*, au côté de Jacques Capelovici (1), *« homme de télévision, polyglotte »* et diplômé entre autres de *« scandinave ancien »*. D'ici là, il faut tenter de vivre. Et de parler, à moins de passer à la trappe : motus et bouche cousue.

Donc les difficultés sont multiples, et *menacent* autant l'écrit que l'oral, puisque par la grâce du Malin nous sommes devenus bilingues : nous survivons en proie au conflit des yeux et des oreilles. Battant sa coulpe, chacun pensera *illico* et *in petto* à l'orthographe : le problème est à l'étude. Quant à la syntaxe, même correcte, elle peut plonger dans le ridicule parce que nous n'entendons plus ce qui s'écrit, tant l'abîme se creuse entre langue écrite et langue parlée.

Voici deux exemples nés sous la plume de jeunes spécialistes du *Don Juan* de Molière. D'une part, Don Juan sauve la vie à Don Carlos, un des frères d'Elvire si charmante quand larmoyante ; et nous compatissons à *« ce conflit dont Don Carlos est le siège »*. D'autre part, poussé par le besoin, Monsieur Dimanche rend visite à Don Juan *« pour lui parler du dû »*. Fêtons alors les noces des chers petits *Dondon et Dudu*. Mais qui, au virage d'un paragraphe, n'a jamais prié la délicieuse Sissi avec un sonnant *aussi si* ?

Les bonnes âmes admettront les risques du métier et ajouteront que le français écrit n'est pas assez protégé par les gardiens du bon usage et les normes du beau français contre deux ennemis à surveiller, bien qu'ils soient méprisables. Inutile d'insister sur le Satan américain : on peut encore s'en amuser. L'autre adversaire, on le connaît trop bien ; il se développe à l'intérieur comme un mal sournois qui répand la terreur en frappant et le lion et l'âne. On le nomme (puisqu'il faut l'appeler par son nom) *français parlé*.

TRISTE condition que la nôtre. Nous sommes dotés de deux langues, dont on nous dit que l'une – celle que nous parlons – menace l'autre, que nous écrivons. Pis encore : s'il se risque à parler comme il écrit, le plus pimpant des orateurs fait bâiller l'auditoire, même à *narrer* ses plus belles années dans les bras d'une Pygmée, du grec *pugmaios*, « haut d'une coudée ». Il suffirait d'un *yapas plup'tit* pour réveiller Monseigneur.

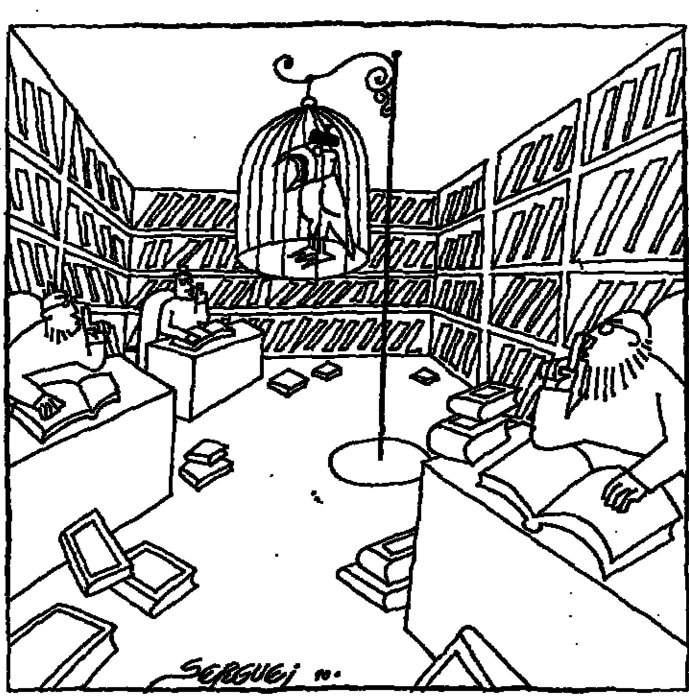
Quand le bon sens frappe, la solution va de soi. Pour éviter au moins la *contamination* (c'est-à-dire, selon le *Petit Robert*, *la souillure par un contact impur*) du français écrit, les grammairiens ont construit une série de synonymes : français *parlé*, ou *familier*, ou *populaire*, ou encore *trivial*. Il faut reconnaître que ces associations se maintiennent, comme en témoignent le titre et le contenu d'un ouvrage récent, agréable au demeurant et illustré de bons exemples : *Dictionnaire du français parlé. Le monde des expressions familières* (2). Comme le populaire ne méprise ni le tout-cuit ni le très-cru, vous rencontrerez aussi bien *« Il avait un alibi en béton »* que *« Tiens, fume, c'est du belge ! »*. Et vous serez informés que le geste qui accompagne cette invitation rappellerait celui du Manneken-Pis.

Les meilleurs guides ne distinguent pas explicitement *familier* et *populaire*. Pour Joseph Hanse (3), *rapport à* est *« populaire ou très familier »* ; tandis que *rapport que, rapport à ce que* (employés pour parce que) sont *« à proscrire »*. En revanche, *surtout que* (d'autant plus que) est toléré : *« Est critiqué, mais peut se dire. »* Bref, on observe le français parlé pour l'évaluer et mettre en garde les usagers.

Le malaise se perçoit même chez ceux qui, tel Aurélien Sauvageot (4), tentent une *Analyse du français parlé*. La justification fera rêver d'un Club Med en Laconie, pour connaître enfin la paix : il s'agit *« seulement de montrer les risques qu'encourent tous ceux qui parlent français* (...). *Il nous suffit de manquer un instant de vigilance, de nous laisser emporter par l'humeur ou la passion, ou seulement de connaître un moment de distraction, et nous nous rendons coupables de ces fautes qu'il nous arrive de reprocher »* au voisin.

Message reçu : pour faire l'amour, utilisons de préférence le serbo-croate ; ou préparons comme Jacques Capelovici un diplôme de *« scandinave ancien »*. Cependant, et on voudra bien excuser la distraction qui suit, retenue pour une bonne cause : *question francophonie, faut dire que ça la foutrait mal !*

DE ce point de vue aussi, il serait bon d'écouter Antoine Culioli (5) : pourquoi ne pas *étudier* le français parlé ? Aussitôt les réserves se hérissent de tous côtés, de façon plus organisée qu'il n'y paraît à vue de nez. Naturellement, les grammairiens du bon usage connaissent l'art d'offusquer ce qui pourrait donner à méditer. Un point,

entre autres, les trouble : plus souvent qu'il n'est convenable, le français parlé ignore la phrase qu'on dit *complète* lorsque s'alignent comme des légionnaires le sujet, le verbe et le complément.

Presque oublié de tous, mais admiré de Queneau, Georges Gougenheim a osé dire le vrai, simplement : *« Dès que le locuteur croit s'apercevoir d'une manière ou d'une autre (mimique, geste, etc.) que son expression est comprise par l'interlocuteur, il s'arrête,* au besoin en pleine phrase, *et poursuit en attaquant l'expression suivante. D'où* l'énorme quantité de phrases incomplètes *qui figurent dans les enregistrements, surtout dans ceux saisis sur le vif quand plusieurs personnes parlent. »*

ON mesure l'ampleur du désastre ; le français parlé met en péril l'objet même que tous les grammairiens vénèrent : *la phrase*. Et quand enfin elle daigne se *manifester*, il faut encore qu'elle aille à contre-courant. A titre d'exemple, Antoine Culioli recueille cet énoncé, effectivement *« d'une grande banalité »* : *« Moi, mon père, sa voiture, les freins i'déconnent. »*

Au lieu de hausser les épaules, on notera plutôt la grande délicatesse de l'expression : *le papa* est au plus loin du verbe, parce qu'un papa ne déconne pas, sauf exception, bien sûr. Le français écrit placerait *le père* tout près de *déconner*, ce qui n'est ni correct ni acceptable : *Les freins de la voiture de mon père déconnent*. Distrait, l'interlocuteur pourrait oublier qui déconne, et s'en prendre à *mon père*, le plus proche. Sans compter que c'est dur à dire et à entendre ces trois *de* ou *des* en cascade.

Il n'en reste pas moins que l'ordre appris et admis a disparu. Et si le désordre règne, c'est que la parole est enfant de bohème : elle n'a jamais connu de lois. Dès lors le préjugé s'installe qui donne à croire, comme le dit Claire Blanche-Benveniste (6), que *« seule la partie normée de la langue pourrait être décrite par des règles rigoureuses »*, alors que l'autre ne s'y prêterait pas, du fait *« de sa nature même »*.

Et pourtant nous parlons : nous donnons des conseils, des avertissements, des ordres ; nous repoussons des objections ; nous parlons de politique et d'amour, etc. Mais on se demande pourquoi ce français appartiendrait *« PARTICULIÈREMENT à celui des chaumières et des cafés du commerce, des ménagères en bigoudis mais aussi des BCBG ou des Marie-Chantal, et parfois à celui des beaufs à la Cabu et autres Dupont-Lajoie... »* (Bernet et Rézeau).

Le panorama est grandiose : la France est un désert culturel, peuplé de bavards ineptes et de braillards bouffis. Et qui fera l'effort d'apprendre le français, « langue si difficile », pour converser avec l'épouse, si charmante en bigoudis, de M. Dupont-Lajoie ?

Le français parlé est bel et bien un français *méprisé* et *méconnu*. En 1980, Robert-Léon Wagner s'en indignait encore, à juste titre : *« Est-il admissible que des langues de l'Afrique ou de l'Indonésie soient mieux connues et plus complètement décrites que ce français méconnu ? »* Il faudra donc reparler de ce français méconnu, mais bien vivant, Dieu soit loué !

(1) Jacques Capelovici, *le Français sans fautes. Répertoire des fautes les plus fréquentes de la langue écrite et parlée*. Acropole, 98 F.

(2) Charles Bernet, Pierre Rézeau, *Dictionnaire du français parlé. Le monde des expressions familières*. Le Seuil, 1989, 145 F.

(3) Joseph Hanse, *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. Duculot.

(4) Aurélien Sauvageot, *Analyse du français parlé*. Hachette.

(5) Antoine Culioli, « Pourquoi le français parlé est-il si peu étudié ? », *Recherches sur le français parlé*, nº 5, 1983. Groupe aixois de Recherches en syntaxe (GARS).

(6) Claire Blanche-Benveniste, « L'importance du français parlé pour la description du français tout court », *ibid.*

□ Signalons la sortie d'un livre de Claude Duneton (en collaboration avec Sylvie Claval), *le Bouquet des expressions imagées*, une encyclopédie thématique des locutions figurées de la langue française. Le Seuil, 1 380 p., 315 F.

□ Par ailleurs, la revue *Europe* consacre un numéro spécial à *Vivre le français*, octobre 1990, nº 738, 85 F.

La longue mémoire indo-européenne

Selon l'archéologue anglais Colin Renfrew, les premiers Aryens ne seraient pas de belliqueux cavaliers venus de Russie, mais de paisibles agriculteurs venus d'Anatolie. Si la matière mise en œuvre est énorme, l'hypothèse n'est pas nouvelle

L'ÉNIGME INDO-EUROPÉENNE
Archéologie et langage
de Colin Renfrew.
Traduit de l'anglais par M. Miech-Chatenay.
Flammarion, 403 p., 160 F.

Dans l'histoire des sciences humaines, l'imbroglio indo-européen est à l'affiche depuis plus de deux siècles. L'enjeu de l'intrigue est d'importance puisqu'il y va des origines préhistoriques de l'Europe (1) et de ce que jadis on considérait comme *« la civilisation blanche de l'Occident »*. Comment comprendre en effet que des peuples, dispersés entre l'Inde et l'extrémité occidentale de l'Europe – sans oublier quelques provinces lointaines du Turkestan chinois, – parlent des langues apparentées ? Faut-il imaginer un berceau originel, une civilisation commune, précédant la grande diaspora indo-européenne ? Ou bien, de proche en proche, au fil des siècles, faut-il leur supposer des échanges faits d'emprunts à la fois techniques et linguistiques ?

Aux sources de la passion politico-nationale qui a toujours animé ces questions indo-européennes, il y a bien sûr ceci : la langue véhicule un univers conceptuel et contribue ainsi à former l'identité d'un groupe ; des idiomes apparentés supposent donc un minimum d'horizon intellectuel commun à leurs usagers. Entre un type de langue et une forme de crâne, nombreux sont les auteurs qui ont imaginé des classifications raciales que l'on sait aujourd'hui sans fondement.

Dans la somme qu'il nous livre aujourd'hui, Colin Renfrew veut redistribuer les problèmes du *« puzzle des origines indo-européennes »*, sous-titre de l'original anglais de l'ouvrage. Bousculant les hypothèses des linguistes, l'éminent archéologue de Cambridge ne ménage pas plus ses collègues lorsqu'il impose une rallonge de quatre millénaires à la mémoire indo-européenne. Ainsi, plutôt que de voir (avec G. Childe et M. Gimbutas) les Indo-Européens venir des steppes orientales de Russie au troisième millénaire, Renfrew fait l'hypothèse suivante : l'Europe est indo-européenne depuis qu'elle a inventé l'agriculture, au septième millénaire.

Une agriculture néolithique

Sous sa plume, les belliqueux pasteurs, cavaliers et nomades aryens se trouvent métamorphosés en bons paysans grecs venus d'Anatolie. Cette hypothèse, Renfrew la fonde sur la quasi-certitude d'une agriculture néolithique qui se déploie, à partir du septième millénaire, d'Anatolie et de Grèce vers toute l'Europe et jusqu'en Grande-Bretagne. Dans un tel tableau, l'Inde aurait été atteinte plus récemment par des migrations indo-européennes.

Si Renfrew refuse les hypothèses traditionnelles qui assimilent une langue, donc un type de culture, à un style de poterie ou d'inhumation, il n'a cependant aucune peine à reconnaître la langue que parlaient les premiers agriculteurs grecs. *Le blé et l'orge néolithiques* sont, pour lui, les produits de paysans indo-européens. C'est une *« explosion démographique »*, liée aux bienfaits de cette technique alimentaire, qui provoque les déplacements graduels (dix-huit kilomètres par génération), par « vagues d'avancée », de ces groupes indo-européens. La « raison » de son hypothèse : comme le seul phénomène migratoire, attesté par l'archéologie pour une si haute époque, est, précisément, la propagation de l'agriculture, il faut bien corréler cette invention technique au fait linguistique indo-européen. Si du moins l'on ne souhaite plus admettre l'explication du phénomène indo-européen en termes d'invasions cavalières.

Fascination et irritation

Cette *« pure hypothèse »* (p. 184), même si elle est *« invérifiable »* (p. 193), demeure, pour son auteur, intéressante. Le fait qu'il y ait peu ou pas de preuves documentaires, et que ces postulats archéo-linguistiques soient *« hasardeux »* (p. 208) n'interdit pas de les formuler.

Ainsi cheminent les recherches scientifiques et Renfrew demande de *« ne pas sous-estimer la controverse »* (p. 309). Aussi, pour étayer ses thèses, le maître de la « new archaeology » multiplie les approches, faisant appel à la démographie, l'économie, la sociolinguistique et la lexicostatistique. Dans cet ouvrage d'inspiration néopositiviste, Renfrew se débarrasse des œuvres de Benveniste et Dumézil en une dizaine de pages (au chapitre X). Si des approches critiques de ces deux monuments des sciences humaines sont sans doute aujourd'hui souhaitables, le lecteur ne peut qu'être stupéfait du sort – ou de l'absence de sort – qui leur est ici réservé.

Refermant le livre de Renfrew, on est envahi par un sentiment de fascination et d'irritation. Fascination en raison de la matière énorme qui est mise en œuvre pour repenser – ce qu'il est effectivement urgent de faire – les études indo-européennes dans leur ensemble. Irritation, car la publicité faite, outre-Manche comme ici, à la *« nouveauté »* de la thèse soutenue n'est pas recevable. Au détour d'un paragraphe (p. 312), Renfrew reconnaît loyalement que son hypothèse de base n'est pas vraiment neuve. On peut y reconnaître une manière sociologique de ressusciter le *« foyer originel »* – qu'il critique tant par ailleurs – et les thèmes usés de l'*Urfolk* et de l'*Urheimat*. Si son diffusionnisme demeure bien tempéré, Renfrew ranime donc, en partie tout au moins, de vieux modèles explicatifs.

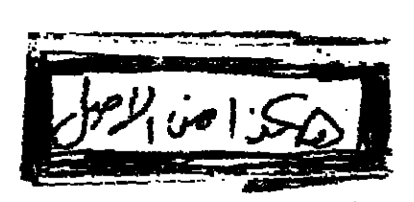
L'archéologie préhistorique puise son savoir dans les mutations du visible. Tributaire des vestiges que le temps n'a pas effacés, de documents que l'on peut situer dans l'espace, mesurer, peser, photographier, dater même (2), l'archéologie ne serait-elle pas aussi, malgré ou en raison même de ses prétentions positives, la plus onirique des sciences humaines ?

Maurice Olender

► **Auteur des *Langues du paradis. Aryens et sémites : un couple providentiel* (Le Seuil-Gallimard, 1989).**

(1) J.-P. Demoule vient de publier une excellente synthèse sur *la France de la préhistoire*, Nathan, 1990, 355 F.

(2) Le précédent livre de C. Renfrew, également traduit chez Flammarion, concerne « la révolution du radiocarbone ». Son titre : *les Origines de l'Europe*, 1983.





HISTOIRE

Les névroses du dix-neuvième siècle

Le choc de la modernisation se traduit dans l'imagination collective par deux images fortes : l'accident de chemin de fer et l'alcool qui tue

HISTOIRE DES VOYAGES EN TRAIN
de Wolfgang Schivelbusch. Traduit de l'allemand par Jean-François Boutout, Le Promeneur, 258 p., 150 F.

LE BUVEUR DU DIX-NEUVIÈME SIECLE
de Didier Nourrisson. Albin Michel, 384 p., 160 F.

Parmi les diverses « maladies » liées au dix-neuvième siècle de l'industrialisation de la France, il en est deux qui ont retenu plus particulièrement l'attention des contemporains et suscité la recherche de nouvelles « pathologies » : le mal des chemins de fer et les ravages de l'alcoolisme. Les chemins de fer inquiètent parce qu'ils perturbent, croit-on, l'organisme des voyageurs et qu'ils l'exposent, en cas d'accident, aux plus grands dangers. Quant à l'alcoolisme, il est considéré, selon Flaubert dans son *Dictionnaire des idées reçues*, comme *« la cause de toutes les maladies modernes »*.

Certes, avec le recul, on peut estimer qu'en regardant ces deux phénomènes comme des fléaux nos ancêtres avaient tort dans le premier cas et raison dans le second ; mais, du point de vue de l'historien, l'un et l'autre posent le même problème, celui de savoir comment une pratique nouvelle qui, dans un premier temps, bouscule les habitudes est peu à peu assimilée par une société, entre dans sa culture, dans ses mœurs, et devient une seconde nature.

C'est ce qui s'est passé avec le chemin de fer qui, associé pendant toute la première moitié du dix-neuvième siècle à l'angoisse de l'inconnu et à la peur de la catastrophe, est devenu ensuite un élément, parmi d'autres, de la vie collective, reconnu, accepté, normalisé. Un chercheur allemand, Wolfgang Schivelbusch, montre bien, dans un petit livre parfois un peu trop technique, mais toujours original, la façon dont le train a d'abord été vécu en Europe occidentale, comme un objet d'effroi et presque de répulsion, avant d'être intégré au paysage, aussi bien mental que géographique, de ses usagers.

Il souligne par exemple que le voyage en chemin de fer a créé une nouvelle conception de l'espace et du temps en détruisant l'ancien *« continuum spatio-temporel »* qui reliait un lieu à un autre : l'espace intermédiaire, que l'on avait le temps de savourer dans les transports traditionnels, est en quelque sorte escamoté. *« Le chemin de fer ne connaît que le départ et l'arrivée. »*. Ainsi, dans la conscience des voyageurs, cesse-t-il d'exister en tant que tel.

La vitesse a une autre conséquence, qui est de modifier la vision. Il se crée, selon l'auteur, un regard *« panoramique »*, qui efface les objets particuliers au bénéfice d'un tableau d'ensemble : *« N'exigez de lui aucun détail, mais seulement le tout où est la vie »*, écrit Jules Claretie. Autre trait caractéristique : l'enfermement dans un compartiment, qui, à la différence de la diligence dont il est issu, ne favorise pas la conversation – au moins dans les classes supérieures, – mais instaure une promiscuité gênante, encourageant la lecture, le repli sur soi, le silence. Les Etats-Unis, héritiers d'une autre tradition, préfèrent la formule du wagon sans compartiments, inspiré du bateau à vapeur. Il faudra, en Europe, l'invention du couloir pour que soit rendue possible l'indispensable mobilité.



D.R.

Dessin de Jossot pour l'Assiette au beurre (1904).

Ces innovations introduites par le chemin de fer dans les manières de voyager n'ont pas été adoptées sans peine. L'auteur, se référant à Freud, n'hésite pas à parler d'une *« névrose traumatique »*, qui se traduit par l'expression de frayeurs multiples. Une métaphore assez fréquente fait du chemin de fer un projectile et du voyageur un paquet, voire un obus, expédié comme par l'effet d'un tir. C'est dire le choc que représente le nouveau mode de transport pour l'imagination collective, qui se nourrit aussi des catastrophes ferroviaires ou des meurtres commis dans l'espace clos des compartiments.

Mais, dès la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, les craintes s'atténuent, le sentiment d'angoisse laisse place, progressivement, à un sentiment de sécurité, une *« conscience industrialisée »* se développe en chaque homme, qui lui permet d'absorber le choc de la modernité. L'individu qui, selon Elias, intériorise les règles sociales assimile aussi les *« excitations d'origine technique »* pour se plier aux normes de la civilisation industrielle. Celle-ci se caractérise notamment par une nouvelle dynamique de la circulation, dont témoignent l'urbanisme d'un Haussmann aussi bien que l'organisation des grands magasins. *« Le développement de la culture bourgeoise depuis trois siècles doit être compris dans sa liaison étroite avec le développement concret de la circulation »*, conclut l'auteur au terme de cette étude stimulante, qui, on le devine, va bien au-delà d'une simple histoire du chemin de fer.

Le vin patriotique

La boisson fait partie, elle aussi, du nouvel âge industriel. *« Le dix-neuvième siècle marque, pour l'alcool comme pour d'autres produits, l'entrée dans l'ère de la consommation de masse »*, précise Didier Nourrisson en conclusion de sa recherche très documentée sur *le Buveur du dix-neuvième siècle*. Le développement des chemins de fer, qui favorise la circulation des produits, n'est pas étranger à la généralisation de la consommation et, de là, à *« l'apothéose du buveur »* sur laquelle s'achève le siècle. La célébration du vin ne se confond-elle pas avec celle de la patrie quand nos vaillants soldats chantent ce joyeux refrain : *« Aimer la France, aimer son capitaine/ Aimer sa femme, ainsi que ses moutards/ Reprendre aux boches l'Alsace et la Lorraine/ Ça n'empêche pas d'adorer le pinard »* ?

Cette consécration patriotique marque le terme d'une irrésistible ascension, commencée sous la monarchie de Juillet, accentuée sous le Second Empire et couronnée sous la III[e] République par la très libérale loi de 1880 sur les débits de boisson (1). Le vin n'est évidemment pas le seul moyen de ce *« déferlement alcoolique »*. Si la bière et le cidre demeurent limitées aux régions qui les produisent, les liqueurs – de l'absinthe aux anisettes – connaissent une progression spectaculaire. De l'ouvrier au bourgeois, du nourrisson au conscrit, de la prostituée à la « lionne », tout le monde boit, même si chacun le fait à sa façon, selon les normes de sa classe. Vient un moment où l'opinion s'inquiète, où, à ses yeux, *« le buveur n'est plus seulement celui qui boit »*, mais *« celui qui boit trop »*.

Dès lors, l'alcoolisme *« fait son entrée dans le champ médical »*, où il passe pour l'expression de l'une des principales aliénations mentales. Non seulement il rend fous les individus, mais aussi, comme l'affirme Villermé dans son célèbre *Tableau* de 1840, il *« détruit les mœurs, trouble, scandalise la société et pousse au crime »*. L'homme qui boit devient un être *« asocial »*, un dangereux révolutionnaire et un *« dégénéré »*.

Pour se défendre, la société va donc tenter d'éduquer le peuple. Les campagnes antialcooliques se développent au cours du dernier quart de siècle, mobilisant les ligues de tempérance et appelant à une réforme des mœurs. Peine perdue : les lobbies alcooliers font échouer toutes les tentatives, et la Grande Guerre consacre « le Père Pinard ». L'alcool fait désormais partie du mode de vie des Français. Les dernières péripéties du débat politique montrent que, près d'un siècle plus tard, la situation n'a pas changé. La France n'a pas guéri sa névrose, elle s'efforce, tant bien que mal, de la discipliner.

Thomas Ferenczi

(1) Lire aussi : *le Petit Monde des cafés et débits parisiens au dix-neuvième siècle*, d'Henry-Melchior de Langle, PUF, 288 p., 168 F.

ARTS

Les années surréalistes

LES ANNÉES SURRÉALISTES Correspondance 1916-1942
d'André Masson. Édition établie et annotée par Françoise Levaillant, La Manufacture, 574 p., 285 F.

L'ENLÈVEMENT DES SABINES
de Roger Vitrac. Édition établie et présentée par Jean-Pierre Han, Deyrolle. 128 p., 100 F.

MAN RAY
de Neil Baldwin. Traduit de l'anglais par Edith Ochs, Plon, 384 p., 190 F.

André Masson était un artiste abondant. Il ne cessait de peindre, de dessiner, d'inventer et de reprendre visions et figures fantasmatiques. Ce n'était pas un correspondant moins ardent ni moins prolixe. Le volume de ses lettres de l'entre-deux-guerres en réunit près de trois cents, adressées à Kahnweiler dit Heini, à Bataille, à Leiris, à Desnos, à Paulhan, à son marchand et à des écrivains donc. Ses confrères peintres occupent en comparaison une place singulièrement réduite, indice d'une préférence littéraire que tout confirme dans le volume. Ce que Masson peint, il le décrit sommairement, et essentiellement du point de vue du sujet et des références biographiques qu'il contient. De ses doutes, de ses difficultés d'exécution, il ne dit à peu près rien, démontrant à l'inverse – ou c'est pure apparence – une admirable confiance en lui. A Leiris, il avoue en 36 que ce qu'il tente est *« diablement ambitieux mais à la portée de mon corps et de mon âme, je ne crains pas de le dire »*.

Mais ce qu'il lit, il le résume, l'explique et le juge, ouvrages philosophiques, histoire du catharisme ou, naturellement, poésie de ses amis, laquelle lui inspire des illustrations. Il cite Héraclite, Paracelse, Nietzsche et Jung avec l'aisance de qui les a réellement pratiqués, et ses lettres finissent par composer un panorama intellectuel du surréalisme très complet, d'autant plus complet que Françoise Levaillant a accompli un travail d'annotation et d'élucidation colossal.

Tout cela vérifie la définition que Roger Vitrac donnait de l'œuvre de Masson en 1930 : *« Un nouveau moyen de connaissance ou inversement un lieu où la connaisance se manifeste. »* L'auteur de *Victor ou les enfants au pouvoir* fut, brièvement il est vrai, un remarquable critique d'art. Ses chroniques, qu'elles portent sur Picabia, Klee, Chirico ou Picasso, ont un grand mérite, celui de ne céder ni à la tentation du dithyrambe ni à la facilité du jugement doctrinal.

Quand Breton excommunie Chirico, Vitrac refuse le décret et d'admettre que le peintre a démérité, seulement parce qu'il a changé. Quand Picabia blasphème les idoles modernes, Vitrac l'écoute avec précision et rédige un *Francis Picabia, évêque* d'un irrespect salutaire. Mais, de tous les articles recueillis, le plus séduisant a pour titre *Tout est perdu*, vérité de toutes les époques, et, pour thèse majeure, que *« le Muscle-Roi, voilà la dictature »*, vérité de notre siècle.

Dans l'interview de Picabia à Vitrac, le peintre exécute Man Ray d'une demi-phrase, lui reprochant son attachement désuet au culte des beaux-arts. La biographie propre, claire et passablement fastidieuse que Neil Baldwin a consacrée au dadaïste américain n'est pas loin de confirmer cette opinion. On y voit, avec mille détails, Man Ray s'efforcer d'allier violence et séduction, force et élégance, mauvais esprit et bon goût. Ces efforts de conciliation n'ont pas été tous heureux ; mais cela, Neil Baldwin est trop courtois pour l'écrire.

Philippe Dagen

Eloge du bonapartisme

Philippe Séguin veut réhabiliter Napoléon III au nom du gaullisme

LOUIS-NAPOLÉON LE GRAND
de Philippe Séguin. Grasset, 451 p., 155 F.

Philippe Séguin, chacun le sait, n'est pas un historien professionnel : s'il a choisi de réhabiliter Napoléon III, qu'il estime injustement décrié par la postérité, ce n'est pas seulement pour réparer une erreur historique, mais aussi pour définir, par référence à une filiation qui va du second Bonaparte à Charles de Gaulle, ses propres engagements politiques. Aussi bien le député RPR des Vosges n'a-t-il pas la prétention d'apporter sur la période des informations nouvelles : il ne cache pas ses emprunts aux travaux de Marx, d'Adrien Dansette, de Louis Girard ou de William H. C. Smith, même s'il discute quelques-uns de leurs jugements. Non, ce qui lui importe, c'est de rectifier l'image négative de Napoléon III, considéré à tort, selon lui, par beaucoup d'historiens comme *« le symbole de l'absolutisme et de la tyrannie »* : il s'emploie donc à dresser du règne de l'empereur un bilan « globalement positif ».

Commençons par le moins contestable : l'œuvre économique et sociale du Second Empire. *« La France va connaître, en effet, en moins de vingt ans de règne*, écrit Philippe Séguin, *l'une des transformations les plus radicales de son histoire, peut-être la plus décisive de toutes. »* Révolution du crédit, inaugurée par la création du Crédit mobilier des frères Pereire, développement des transports, et d'abord des chemins de fer, auxquels personne, ou presque, ne croyait, croissance de la production industrielle et agricole, voilà pour le succès économique. Droit de grève et de coalition, abrogation de l'article donnant raison, par principe, au patron contre l'ouvrier devant un tribunal, organisation des conseils de prud'hommes, mais aussi mise en place, par Victor Duruy, d'une importante politique de l'enseignement, voilà pour l'effort social.

Que la France ait commencé, sous le Second Empire, à entrer dans la modernité, la plupart des historiens en conviennent aujourd'hui. Mais ils refusent d'exagérer la portée de ces innovations. *« L'ampleur de la modernité ne doit pas être surévaluée »*, explique par exemple Alain Plessis dans son petit volume de la *Nouvelle Histoire de la France contemporaine. De la fête impériale au mur des Fédérés* (Le Seuil, collection « Points »). Ni les percées du capitalisme ni les velléités de socialisme ne peuvent en effet faire oublier, malgré l'enthousiasme de Philippe Séguin, les limites des changements introduits par le Second Empire dans un pays qui reste fortement marqué par le poids du passé.

La défaite de 1870

Restent les « points noirs » du régime, qui ont valu à Napoléon III un discrédit durable. Relevons-en trois : le coup d'Etat, la proclamation de l'empire, la défaite. Le coup d'Etat, à en croire l'auteur, était inévitable pour mettre fin au blocage institutionnel. Il a surtout mis fin aux espoirs de la gauche qui, Philippe Séguin le reconnaît lui-même, avait de bonnes chances de gagner les élections législatives de 1852. *« Ce n'est un secret pour personne*, souligne l'auteur, *que la droite conservatrice, toutes tendances confondues, ne peut accepter la défaite que laissent présager les résultats des élections partielles. »*

On comprend, dans ces conditions, que la droite conservatrice se soit ralliée, bon gré mal gré, au futur empereur, mais on ne saurait s'étonner que celui-ci ait eu ensuite quelques difficultés à faire prévaloir ses intentions réformatrices. On ne voit guère non plus comment trouver des excuses au rétablissement de l'empire. Philippe Séguin, au demeurant, n'en cherche pas, estimant que Louis-Napoléon a cédé aux pressions de son entourage. *« Rétablir l'empire*, note-t-il, *c'est rompre avec le principe qui l'a guidé, a fait sa force, assuré ses succès et qui lui offre la meilleure chance pour l'avenir. »*

Quant à la défaite de 1870, Philippe Séguin en impute la responsabilité, non à l'empereur, mais à la France qui, *« par aveuglement et par veulerie »*, a *« refusé de consentir l'effort nécessaire à la défense de ses intérêts »*. Il est vrai que le corps législatif s'est opposé au projet de réforme militaire que lui a soumis Napoléon III. Mais cela n'explique pas tout. Au-delà même des erreurs commises par l'empereur et par ses généraux dans la conduite des opérations (1), le désastre de Sedan est aussi l'aboutissement d'une politique étrangère qui, en dépit de sa clairvoyance, a été empreinte de trop d'ambiguïtés et de trop d'incertitudes pour éviter l'isolement diplomatique de la France en 1870. *« Bilan plus qu'honorable »*, affirme l'auteur. L'argumentation n'emporte pas vraiment la conviction.

En définitive, on a quelque peine à suivre Philippe Séguin quand il prétend réfuter l'idée défendue par de nombreux historiens, selon laquelle Napoléon III, *« l'homme de son temps qui a le mieux prévu l'avenir et le plus mal dirigé le présent »*, d'après Adrien Dansette, n'a pas su se donner les moyens de sa politique. Ces réserves faites, on ne saurait nier la qualité d'un travail qui fournit les éléments d'un débat utile sur une période charnière de notre histoire. Ce débat, pour Philippe Séguin, a de toute évidence des prolongements actuels.

Le parallèle entre Louis-Napoléon et Charles de Gaulle est en effet affirmé à maintes reprises. *« On retrouve ainsi*, écrit l'auteur, *à un siècle de distance, une même critique à l'égard de la société industrielle et du capitalisme libéral, et un même rejet du socialisme : une commune mystique du rôle économique de l'Etat, qui n'exclut pas l'adhésion à l'idéal du libre-échange ; une même exigence de progrès social et une même volonté de mettre un terme à l'affrontement entre patrons et ouvriers. »* Le 13 mai 1958 répond au 2 décembre 1851, l'attentat du Petit-Clamart à celui d'Orsini et les législatives de 1968 au plébiscite de 1870. Bref, Philippe Séguin ose le dire, le gaullisme est un avatar du bonapartisme. Le défi ne manque pas de crânerie, mais il ne fera pas plaisir à tout le monde.

T. F.

(1) Sur ce point, on consultera l'excellent livre de François Roth, *la Guerre de 70* (Fayard, 778 p., 180 F.), qui souligne en particulier les faiblesses du commandement français, les carences de l'administration militaire et les insuffisances de l'empereur lui-même, malade, hésitant, découragé.

Hommage à Robert Antelme

Un témoignage sur l'auteur de l'Espèce humaine, *mort dans la nuit du 25 au 26 octobre*

par Edgar Morin

Robert Antelme, Marguerite Duras et Dionys Mascolo étaient entrés ensemble dans la Résistance dans le mouvement que dirigeait François Mitterrand. Ce mouvement fusionna avec deux autres mouvements créés dans des camps de prisonniers. Je connus alors Dionys Mascolo, mais c'est après son arrestation, en juin 1944, que je découvris Robert Antelme aux évocations et au souci permanent de Dionys Mascolo et de Marguerite Duras. Celle-ci avait fait se rencontrer ces deux hommes qui s'étaient aimés aussitôt d'un amour fraternel. Ce que je connus d'abord de Robert Antelme, c'est l'amour qu'il suscitait, et par la suite je vis qu'une de ses grâces était de susciter l'amour de ses amis. C'est cet amour d'amitié, le plus grand que j'ai vécu, que j'ai ressenti pour Robert et pour Dionys.

Arrêté en juin 1944, Robert Antelme fut envoyé à Buchenwald, puis dans un commando de travaux forcés à Gandersheim. *L'Espèce humaine* (1) nous dit l'expérience d'Antelme et de ses compagnons jusqu'à leur exode sous la conduite de SS enragés fuyant les armées alliées, l'arrivée exténuée au camp de Dachau, et enfin la libération. Comme tant de libérés à bout de forces, Antelme était voué à la mort, le camp ayant été mis en quarantaine pour typhus par les Américains libérateurs.

François Mitterrand, alors ministre des prisonniers et déportés, visitant ce mouroir, passa au milieu de corps affalés, et entendit le faible *« François »* d'Antelme. Rentré à Paris, il avisa Marguerite Duras. Aussitôt Mascolo et Beauchamp organisèrent une expédition de sauvetage. Munis des laissez-passer fournis par le ministre, utilisant une vieille Citroën, quasi déguisés en officiers, ils arrivèrent dans les conditions « dantesques » de l'an zéro de l'Allemagne au camp de Dachau, trouvèrent Robert Antelme, le recouvrirent d'une capote d'officier, et, le tenant chacun par les bras vu sa faiblesse extrême, le firent évader.

Robert Antelme était d'un naturel grand et fort et pesait près de 90 kilos. Il pesait à la sortie du camp 35 kilos. Il fut transporté très doucement jusqu'à Paris, son cœur n'étant plus soutenu par aucun muscle. Il fut monté par ses deux amis jusqu'à son appartement de la rue Saint-Benoît, où les médecins ne lui donnèrent guère de chance. Mais l'acharnement de Marguerite Duras lui permit de trouver un médecin ayant vécu aux Indes, connaissant les carences de famine, jusqu'alors inconnues dans l'Occident moderne, et après des journées incertaines, Robert Antelme fut sauvé. Il retrouva au bout d'un temps son poids antérieur, et il s'en émerveillait auprès d'un ami. Celui-ci lui répondit d'un mot qui pour lui expliquait tout mais qui pour nous épaississait le mystère : *« C'est votre métabolisme. »*

L'Espèce humaine a un caractère unique, inouï. C'est un chef-d'œuvre de littérature débarrassé de toute littérature, c'est un document où les mots disent toute la richesse de l'expérience vécue. C'est une œuvre dont la pure simplicité procède du sentiment profond de la complexité humaine, car Antelme n'a jamais perdu la conscience que le bourreau qui veut retirer la qualité d'homme à sa victime est lui-même un être humain. C'est une œuvre sans haine, d'infinie compassion comme seuls la ressentent les grands Russes.

L'expérience de la déportation a révélé la vraie et profonde nature d'Antelme, ce que n'aurait pu faire une vie ordinaire d'intellectuel parisien. Ce géant au visage d'une douceur désarmante, au sourire d'une compréhension infinie était devenu, pour beaucoup d'entre nous, un prince Muichkine, doté, de plus, d'une sensualité énorme et douce. Il n'était pas seulement bienveillant et bon, il avait horreur du mépris, *« cette plaie du monde »*, comme il disait. C'est pourquoi il fut un des tout premiers fondateurs du comité contre la guerre en Afrique du Nord en 1954, il souffrit toujours de toute humiliation ressentie par autrui, il ressentit toujours comme frère toute victime d'exclusion. Après *l'Espèce humaine*, il avait un temps souhaité écrire un roman. Il aurait été écrivain s'il n'avait ressenti que tout aurait été secondaire après le livre de l'expérience suprême. Son respect conjoint pour les mots, pour l'écriture, pour la vie l'empêchèrent de s'exprimer, sinon par quelques brefs textes tous centrés sur l'essentiel. Mais ce qu'il ne confia pas à l'écrit, il le donna à la parole, pendant ces années 1947-1950, ces journées passées en conversations, promenades, cafés, et ces dîners, ces soirs de fête, où nous nous contredisions les uns les autres sur le monde, la vie, les livres, le communisme, comme des chiots qui s'aiment en jouant à se battre.

Le communisme fut la brève espérance avant le désabusement. Il n'était pas question pour Robert Antelme, ni d'entrer dans le monde des vanités et des honorabilités, ni de s'enfuir au désert. Il vécut de son travail à l'Encyclopédie de la Pléiade, avec Monique, sa compagne sûre et aimante avec qui il s'était lié en 1948. Il vécut en retrait du monde, mais continuant à souffrir de tous les maux du monde, à vivre de tous les élans de fraternité, à rire dans toutes les occasions de joie. Un accident cérébral l'immobilisa en 1983. Il est mort le vendredi 26 octobre 1990.

Méchanceté, arrogance, médiocrité déferlent toujours sur le monde. Mais Antelme nous a montré que l'on peut accomplir avec bonté, modestie, noblesse le métier de vivre.

(1) Publié en 1947, réédité chez Gallimard en 1957.

Passage en revues

Histoire, idées, sociétés

Futur antérieur, que dirige l'économiste Jean-Marie Vincent, publie son troisième numéro. Cette jeune revue trimestrielle, qui compte dans son comité de rédaction nombre de marxistes non «orthodoxes» – comme Denis Berger, Toni Negri, Nicole-Edith Thévenin, – situe ses préoccupations aux carrefours de l'économie politique, de la sociologie, de la philosophie et de la psychanalyse. Autant dire qu'aucun sujet de réflexion ne lui est réellement étranger. Il s'agit de proposer une lecture critique de la modernité à partir d'analyses scientifiques rigoureuses.

Bonheur : pas de traces de langue de bois dans ces articles, pas de mots d'ordre simplificateurs, pas de querelles de chapelles : des textes précis, solides, documentés, qui ne confondent pas combats d'idées et polémique. Un bon exemple de cette exigence est fourni, dans ce numéro, par l'ensemble d'articles consacrés au statut social de la science dans les sociétés dites «postindustrielles».

Jean-Marie Vincent y fait une lecture critique des thèses de Rolf Kreibich qui affirme que dans ces sociétés le facteur de production «science-technologie» tend à supplanter le facteur de production capital-travail.

La question de l'«éthique» de la « science», de Bruno Latour, qui interprète les relations entre la « société» et la « technologie» à travers les analyses du *Prince* de Machiavel et de Marie-Josèphe Dhavernas – «*Bioéthique* : avancées scientifiques et reculs politiques» – dessinent la figure des «nouveaux princes» dont le pouvoir repose la question du «peuple» et celle de la démocratie. (*Futur antérieur*, L'Harmattan, 172 p., 60 F.)

∴

Mesure consacre sa quatrième livraison au vieux débat du relativisme culturel et de l'universalité de l'éthique. Existe-t-il des *valeurs universelles, des droits de* l'homme, par exemple, qui surplomberaient la diversité et le particularisme des cultures ? Ce qui, posé en d'autres termes, peut se résumer, comme le fait François Lurcat, en une question simple : *la barbarie existe-t-elle?*

Oui, répond sans hésiter Danielle Salleuave à propos des inégalités culturelles : elles ne sont pas seulement injustes, elles sont au sens strict inhumaines. *« La misère qui accable les quatre cinquièmes du genre humain affecte la vie... Elle empêche l'homme d'être, de devenir homme. »* Une conception de la culture héritée de la théorie culturelle des Lumières telle que la décrivent Jean Dagen et Bernard Edelman, *mais* qui est *« mise en malaise »* depuis la fin du dix-neuvième siècle par la théorie freudienne et par le relativisme méthodique des sciences sociales. (*Mesure*, José Corti, 224 p., 100 F.)

Les Temps modernes s'interrogent également sur cette relation entre la « culture » et les « cultures » en consacrant une série d'articles, dans leur numéro 529-530, à certains problèmes, *réels ou imaginaires – mais l'imaginaire fait partie*, souvent de la manière « lourde », de la réalité sociale – liés à l'immigration, aux relations interethniques et à leur crise dans la société française.

A travers ces différentes études – sur la prétendue *« décadence »* de la race et le *« vieillissement de la population »*, sur les relations ethniques à l'école ou sur l'*« exercice du droit à la cité »* se fait jour l'idée d'une nouvelle redistribution des cartes sociales à l'intérieur de nos *sociétés démocratiques* : un nouveau projet de société, *une nouvelle* forme de maîtrise de la communication *publique par le public* lui-même – et non par l'argent ou le pouvoir administratif – et, en fin de compte, une nouvelle manière de penser et de vivre la démocratie. (*Les Temps modernes*, 336 p., 75 F.)

Cette démocratie, dans la dérive des formes dirigistes de la société, peut-elle être associée au libéralisme ? Thomas Molnar, dans *Etudes*, le conteste avec vigueur. Le libéralisme est une hyper-idéologie *« qui voit dans la production de la richesse une fin en soi, et cherche à la réaliser par tous les moyens, même au prix de l'appauvrissement du milieu, naturel et urbain »*. Le libéralisme est une culture, répondant à la vision du monde et aux intérêts, fort respectables au demeurant, de groupes sociaux particuliers ; mais on ne saurait faire passer ce particularisme pour un quelconque humanisme, cette image limitée pour un *logos* imposant sa manière de voir et de comprendre en faisant fi d'aspirations tout aussi légitimes que l'accumulation des biens matériels : aspirations culturelles, morales, religieuses, économiques ou nationales. (*Etudes*, *octobre 1990, 144 p.*, 48 F.)

P. L.

« La Lettre internationale » se lance dans l'édition

Après six ans d'existence à Paris et à Rome des éditions en italien, espagnol, allemand, serbo-croate, désormais en tchécoslovaque, bientôt en russe, la *Lettre internationale* se lance dans l'édition. En co-édition avec Christian Bourgois, Antonin Liehm prévoit quatre titres par an. Les deux premiers viennent de sortir : *la Chute des étoiles*, du Suédois Lars Kleberg, trois courtes *poésies théâtrales dans* lesquelles se répondent en chair *et en os, et en paroles, Brecht*, S. M. Eisenstein, Meyerhold, Stanislavski, Piscator, Bakhtine, etc. Et le récit du Hongrois Istvan Eörsi sur la répression de 1956 et son incarcération : *Ah ! le bon vieux temps*.

La collection «Bibliothèque Lettre internationale» annonce ensuite : *les Vauriens*, de Miroslav Popovic, et *Je cuisine comme un chef sans rien savoir de la cuisine* de Vercors (printemps 1991), *des essais et chroniques* du Suédois Willy Kyrklund et du Tchèque Ludvik Vaculik (automne 1991).

Plus européenne et internationale que jamais, la *Lettre internationale* dans sa dernière livraison donne une place encore plus large que d'ordinaire à la poésie et aux poètes, avec des articles qui, sans en avoir l'air, se répondent, *se contredisent, posent les* vraies questions plus que les solutions. «La poésie, c'est quoi?» Yves Bonnefoy, s'interrogeant sur «Poésie et liberté», ne croit pas que l'expérience poétique soit plus pauvre aujourd'hui *qu'à d'autres époques. «Nous savons tous*, écrit-il, *que la place qu'on consent* [à la poésie] *dans l'espace de la culture est toujours plus restreinte et plus marginale parce qu'elle gêne de trop puissants intérêts, ceux de l'idéologie par exemple, ceux, surtout, de ces commerçants qui veulent que l'on ait le désir d'«*avoir*» et non celui d'«*être*».* » Réflexion sur la poésie que poursuivent le Polonais Czeslaw Milosz, le Tunisien Abdelawahab Meddeb, l'Irlandais Seamus Heaney, ou bien le Tchouvache Guennadi Aïgui, grand solitaire qui n'a jamais pu atteindre *la solitude véritable*, grand admirateur de Kafka : *«Je ne considère pas Kakfa comme un apologiste de la solitude, mais comme un grandiose éprouveur d'âmes qui mènerait celles-là vers la lumière de la Vérité.»*

On lira aussi les réflexions socratico-sportives du philosophe allemand Hans Georg Gadamer « Pourquoi ton club de tennis est-il le meilleur? », celles, moins socratiques, de Kazil Iskander sur *« L'homme idéologisé* face au trou noir de la désidéologisation », et du Polonais Leszek Kolakowski, « Après la mort de L'homme historique », celles de l'Allemand Michaël Kruger sur « La société du milieu », ses colloques, ses penseurs et ses pédagogues.

Signalons encore l'ironique digression sur les jambes – celles *de la reine de Saba et les* siennes – de l'Anglaise Marina Warner, l'auteur d'*Un père égaré* (Juilliard 1990) et de *Seule entre toutes les femmes* (Rivages 1989), ainsi que le texte de l'essayiste américain Tom Engelhardt « L'âge de la publicité », au moment où s'ouvre justement à Beaubourg *la grande exposition* «Art et publicité».

★ *La Lettre internationale* nº 26, automne 1990. Dans les kiosques, 50 F.

LISEZ AUSSI LES LIVRES DE VOS ENFANTS

Alors... raconte !

LE JOUR OU J'AI ÉTÉ LE CHEF

par Florence Seyvos. L'Ecole des loisirs, coll. « Neuf », cartonné, 120 p., 69 F (à partir de quand on sait bien lire.)

CONTES D'AILLEURS ET D'AUTRE PART

par Pierre Gripari, Grasset Jeunesse, 180 p., 45 F (pour ceux qui savent lire tout seuls, ou qui aiment mieux se faire raconter des histoires.)

La vie d'un moins de dix ans, ce sont des jours qui se suivent, une succession de drames et de bonheurs qui resteront longtemps dans les mémoires, qu'on se racontera entre frères et sœurs jusqu'à la fin des temps. Florence Seyvos a le ton juste (*sans omettre les fautes de français*) pour évoquer *« le jour où c'était dimanche »* et où il fallait mettre des collants qui grattent et qui descendent sur les chevilles, *« le jour où je suis restée à table »* jusqu'à ce que je finisse mon assiette, *« le jour où ça a été encore plus injuste », « le jour où Mamie a perdu au Scrabble »*. Et aussi *« le jour où j'ai été le chef »* : *« Normalement, je suis toujours le chef. Mais ça ne se voit pas obligatoirement. D'ailleurs, pour être vraiment chef, il ne faut pas le dire. Il faut commander les autres sans qu'ils s'en aperçoivent.»* « Les vieux » doivent s'y faire : il n'y a plus de domaine interdit pour les filles d'aujourd'hui !

Gripari sait si bien retrouver le ton des contes qu'il est devenu un « classique du vingtième siècle ». *Un classique de la littérature dite enfantine puisque, grâce à lui, plusieurs générations* d'enfants ont connu la rue Broca et la Folie-Méricourt... Il faut dire qu'il a moins de chance avec ses écrits pour adultes ; car Pierre Gripari est resté un grand affreux jojo qui ne pense pas forcément comme tout le *monde, heureusement !*

Dans son dernier recueil, *Contes d'ailleurs et d'autre part*, on retrouve sa manière bien à lui de moderniser, d'adapter, de recueillir, d'inventer aussi des nouveaux contes et de s'adresser aux enfants dans une langue claire, riche, jamais vulgaire. Par exemple, quand il parle de la nourriture des scarabées, il dit « caca » et non « excréments » (*Mademoiselle Scarabée*) ; il vous apprend à vous servir d'un « bagada » (*Histoire du bagada*), à ne pas vous croire supérieur parce que vous avez un « zizi » (*Petite Sœur*), à découvrir les premiers congés payés vus avec l'abbé Cédaire, Monsieur de Cracougnasse et Madame Barbichou (*le Voyage de Saint-Déodat*), l'équipée de Sadko loin du pays des mille et nuits nuits (*Sadko*). Un « vrai » livre, sans illustrations, mais où on entend à chaque ligne la voix de l'auteur.

VIENT DE PARAITRE

Traduit en dix-sept langues, vendu à près d'un million d'exemplaires, Babar revient chez Hachette sous toutes ses formes : deux collections pour les tout-petits : *Babar câlin et Babar tout-carton* (18 F) ; trois histoires sur livre-cassette dans la collection « Ménestrel », sur pyjamas, sacs et cartables maternels. En fac-similé et super grand format : *Babar et ce coquin d'Arthur*, le premier titre de *Laurent de Brunhoff en 1950, le Château de Babar* (120 F) (*Assortiment Babar*, par Jean et Laurent de Brunhoff, Hachette Jeunesse.)

•

Un médecin s'adresse directement, par l'image, aux tout-petits pour leur parler de sujets graves. Trop graves ? A eux de le dire. (*La famille. Les amis. Le rhume. La séparation*, de Catherine Dolto-Tolitch. Hatier, coll. « Mine de rien », 12 pages couleurs cartonnées, 29,50 F, *à partir de 18 mois.*)

•

Alain Le Saux a une passion pour les papas. Il leur consacre une collection très réussie à « lire » (quatre mots par page maximum) dès l'âge de la maternelle. (*Papa roi. Papa se rase. Papa fait des câlins. Papa pique. L'ombre de Papa* – mon préféré ! Albums cartonnés 17,5 × 17,5 cm. Hatier, coll. « Papapik », 24 p. couleurs, 34 F, *à partir de 3 ans.*)

•

Jouer à se faire peur... Ce n'est pas seulement un jeu, mais une façon d'appréhender (dans tous les sens du mot) le monde qui vous entoure. Vaincre les terreurs enfantines, c'est un bon prétexte pour se faire raconter *des histoires. Mais est-il vraiment* nécessaire que le dentiste porte un *masque pour* se boucher nez et oreilles ?... (*Qui a peur du noir ? Qui a peur du dentiste ? Qui a peur de l'eau*, etc., albums cartonnés, Rouge et Or, 24 p., 36 F.)

•

Trois douzaines de titres ont déjà *paru dans ces deux nouvelles collec*tions d'albums de poche, rouges ou bleus selon l'âge, somptueusement illustrés. (Coll. « Les belles histoires », *pour les 3-7 ans* et « J'aime lire », *pour les 6-10 ans* ; Bayard Poche, 48 p. couleurs, 22,50 F.)

•

« Vous êtes tous des menteurs, on ne peut jamais rien faire dans cette maison .» Triste dimanche pour Olga qui apprend à vivre avec les grands. A lire tout seul, dès qu'on s'ennuie de l'école... (*Olga*, de Geneviève Brisac, illustré par Michel Gay. L'Ecole des loisirs, coll. *« Mouche », cartonné*, 60 p., 62 F.)

•

Des histoires persanes, traditionnelles et contemporaines, joliment racontées et illustrées, qu'il faut lire à reculons, à l'envers dans des livres qui parlent deux langues puisqu'ils sont en édition bilingue français-persan. Pour les jeunes amateurs d'autres mondes. (*Le Prince et le Faon*, conte de l'ancienne Perse. Texte et illustrations de Malak D. Khasai, et *le Bus de Shemiran*, de Goli Taraghi. Cartonné. Syros Alternatives, 54 p., 65 F.)

•

Dix nouvelles agréablement écrites sur des garçons bien de notre temps. Et un court roman historique, bien documenté, prenant pour personnage principal la fille aînée de la Brinvilliers et qui va bien au-delà de l'Affaire des poisons. (*Les Garçons*, nouvelles par *dix écrivains différents. Les Fleurs brûlées*, par Nadine Monfils. Duculot, coll. « Travelling », 160 p., 43 F, *à partir de 12 ans.*)

•

Huit garçons et filles de onze à seize ans, qui ne se connaissaient pas, se sont embarqués pour un an sur deux voiliers. Leur journal de bord est tout à fait passionnant et vivant. Et pas seulement pour les apprentis *navigateurs. (Carnets de bord*, par les enfants de *la Baleine blanche*. Castor Poche Flammarion, 340 p., 36 F, *à partir de 11 ans.*)

•

Enfin, pourquoi ne pas leur laisser feuilleter (et lire) l'encyclopédie au format de poche pour toute la famille : « Découvertes Gallimard » ? Parmi les derniers parus, nous avons remarqué et apprécié : *Cinématographe, invention du siècle* par Emmanuelle Toulet; *la Naissance de la Grèce*, par Pierre Lévêque; *Nouvelle-Calédonie, un paradis dans la tourmente*, par Alban Bensa; *William Penn et les quakers*, par Jeanne-Henriette Louis et Jean-Olivier Héron. (De 48 à 80 F.)

EXPOSITIONS ITINÉRANTES

Pour marquer les nouvelles activités de « Nathan-Jeunesse », ont lieu tous les mercredis des animations avec des comédiens et des artistes autour de l'exposition « Histoires à raconter » conçue par Henriette Bichonnier et « Les Rêves de Noé » de Joëlle Boucher et Hans Troxler. (Centre Pompidou. Salle d'actualité jeunesse. Tous les mercredis, de 15 heures à 17 heures jusqu'au 13 novembre, entrée libre dans la limite des places disponibles.)

•

Conduit par « Gallimard Jeunesse », le train de « La fureur de lire » parcourt la France : parti de Paris le 13 octobre, il sera à Amiens le 7 novembre, puis à Strasbourg, Dijon, Lyon, Marseille, etc., avant de revenir à Paris le 1er décembre. (Renseignements dans la presse régionale.)

•

Au sommaire du numéro d'automne 1990 de la *Revue des livres pour enfants*, signalons une rencontre avec Michel Serres, une étude sur *« Signe de piste, le pays de la chevalerie perdue »* par Pascal Ory, un dossier sur les lectures d'adolescents, etc. (*Revue des livres pour enfants*, nº 134-135, 60 F, 8, rue Saint-Bon, 75004 Paris. Tél. : 48.87.67.95.)

N. Z.

EN BREF

□ **Albert Camus et l'Europe.** – Strasbourg accueillera les 9 et 10 novembre 1990 un colloque célébrant le trentième anniversaire de la mort d'Albert Camus organisé par la *Société des études camusiennes. Les* organisateurs veulent étudier, au *moment où l'Europe vit une seconde* naissance, les relations de l'écrivain avec celle-ci. Cette réflexion se développe autour de quatre pôles principaux : la culture européenne, le combat pour les droits de l'homme, les repères pour une nouvelle Europe, et enfin la crise de l'homme.

□ **Rectificatif.** – Les Eugènes et les Mortimer ne sont pas, comme nous l'indiquions dans notre article *Portrait de l'artiste en jeune Sartre* (« le Monde des livres » du 19 octobre) des espèces d'une cosmologie inventée par Sartre et ses petits *camarades de la rue d'Ulm, mais*, comme l'écrit Simone de Beauvoir dans les *Mémoires d'une jeune fille rangée*, une cosmologie inventée *à partir* du *Potomak*, un livre illustré de Jean Cocteau paru en 1919 à la Société littéraire de France et repris chez Stock.

LIVRES ◆ IDÉES

LETTRES GERMANIQUES

Portrait d'un esthète

Voici enfin l'occasion de découvrir la Mort de Georges, *chef-d'œuvre fin de siècle concocté à Vienne par Richard Beer-Hofmann*

A MORT DE GEORGES
e Richard Beer-Hofmann.
'raduit de l'allemand
ar Jacques Le Rider.
:ditions Complexe, 220 p., 00 F.

Richard Beer-Hofmann 1866-1945) faisait partie de ces landys viennois qui, à la fin du iècle passé, avaient établi leur 'uartier général au café Griensidl, ce café vilipendé par Karl :raus où, entre deux parties de illard, on portait le culte baroque e la mort à des extrémités sans récédent, tout en cultivant la friolité la plus excessive.

Parmi ces jeunes gens, déjà experts en voluptés mortifères, on reconnaissait bien sûr Arthur Schnitzler, Hugo von Hofmannsthal, Peter Altenberg, Hermann Bahr et Félix Salten. Richard Beer-Hofmann appartenait à leur coterie. Le raffinement de ses manières, son aristocratie intellectuelle, produisaient une forte impression sur tous ceux qui le rencontraient. *« Il était habillé avec une noblesse très recherchée, une élégance raffinée et un goût des plus subtils qui avaient toujours quelque chose de provocant »*, raconte Félix Salten ; *« chaque jour il arborait à la boutonnière une fleur choisie avec soin en fonction de l'ambiance. »*

C'est Beer-Hofmann qui fera découvrir Brummell et Barbey d'Aurevilly à ses amis ; c'est lui encore qui leur lira les pages les plus délétères de Schopenhauer ; c'est lui enfin qui séduira Lou Andréas-Salomé lors de son premier séjour à Vienne, en 1895.

Richard Beer-Hofmann était le seul parmi ses compagnons qui ne songea pas à écrire. Il attribua ultérieurement sa vocation au pur hasard : *« Dans mon petit cercle, on était convaincu que j'écrirais, et que je serais un bon écrivain. Comprenez-moi bien, je n'avais pas publié ni écrit la moindre ligne jusque-là, mais je jouissais d'emblée d'un crédit sans limite. »*

« Cher Richard, forcez-vous à travailler pour de bon, je vous en prie ! », lui écrit Hofmannsthal en 1894. Sur les injonctions de ses amis, *« dégoûté et fatigué »*, Richard entreprend de rédiger un bref récit, *la Mort de Georges*, qu'il achèvera en 1900. S'il mit six ans pour en venir à bout, il fallut attendre près d'un siècle pour que ce chef-d'œuvre de la littérature viennoise, aussi décisif que le fut *A rebours* d'Huysmans pour le symbolisme fin de siècle, parvienne aux lecteurs français dans une traduction irréprochable de Jacques Le Rider.

Pur esthétisme décadent

La Mort de Georges présente la particularité d'être absolument vide d'événements, pratiquement dépourvu de personnages, pure écriture et méditation lancinante sur le thème de la mort. Martin Buber, qui préfaça les *Œuvres* de Beer-Hofmann, avait été, comme Hofmannsthal et Rilke fasciné par ces visions de décrépitude et d'agonie, de pourriture et de décomposition : pas une page du récit qui ne célèbre Thanatos. Mourir jeune, comme Georges, avant la flétrissure de l'âge, avant la déchéance du corps et de l'esprit, avant les odieux renoncements de la vieillesse et les derniers soubresauts de l'âme, sans doute est-ce le seul bonheur...

Evoquant les nuits interminables des vieillards, Beer-Hofmann écrit : *« Ils restaient allongés sans dormir, les yeux grands ouverts, sans comprendre : quel crime avaient-ils commis qui appelait pareil châtiment ? Ils savaient bien lequel. Ils avaient voulu durer plus longtemps que leur floraison. Ils avaient voulu durer, et vivre. Exauçant leur vœu par dérision, la vie avait transformé cet exaucement en châtiment. En châtiment... ou pire encore. Chaque heure acharnait sur eux son insatiable rancune, pointait ses crocs haineux pour ronger leurs dernières possessions. »*

Pourtant, s'il part du pur esthétisme décadent griffé *« Jung Wien »* et du désespoir métaphysique le plus ardent, Richard Beer-Hofmann n'aboutit ni à la religion du suicide, tel que l'accomplira un Weininger, ni au nihilisme apaisé, tel que le cultivera un Schnitzler. Non, dès *la Mort de Georges*, un retour au judaïsme et à la paternité – seuls contrepoisons efficaces à la mélancolie et au désarroi moral qui l'accablent – marque les limites de Beer-Hofmann. Cet auteur secret et peu fécond ne publiera plus dès lors que des drames historiques – dont le *Prélude théâtral du roi David* (1936). En 1939, il connaîtra l'exil, s'établira à New-York, où il mourra le 26 septembre 1945. En 1949 seront publiés ses Mémoires inachevés sous le titre de *Paula*.

A son ami Hofmannsthal qui l'incitait à écrire et lui envoyait des lettres exaltées où il lui disait : *« Avec nos têtes lourdes, nous tombons sans cesse comme de lourds cavaliers qui s'enfoncent dans un sol marécageux »*, Beer-Hofmann répondait avec un humour teinté d'ironie : *« Sommes-nous au fond des dilettantes ou de vrais artistes ? – Nous n'avons pas à nous en soucier, je crois. Voyez-vous, même moi qui crée si peu, j'ai parfois très clairement conscience qu'il n'y en a pas beaucoup, depuis que le monde existe, qui aient tâté de l'art avec des sentiments aussi sincères et aussi purs. »*

Cette sincérité, cette pureté, donnent tout leur prix à cette *Mort de Georges*, modèle de style décadent qui porte en germe la critique de l'esthétisme viennois et qui évoque par ailleurs un autre ouvrage tout aussi envoûtant, tout aussi singulier et puisant lui aussi largement aux sources de l'activité onirique : *les Fantaisies d'un réaliste* (1) de Joseph Popper-Lynkeus. Les deux livres furent publiés en 1900, tout comme *l'Interprétation des rêves* d'un autre inconnu, un certain Sigmund Freud qui, avec l'honnêteté et la curiosité intellectuelle qu'on lui connaît, signalera la surprenante convergence de leurs démarches.

Sans doute est-ce un des charmes et un des traits caractéristiques de cette Vienne maintenant mythique : si les écrivains y étaient rompus à la dissection des âmes, les psychiatres étaient conscients que leur discipline ne prenait consistance que dans et par la littérature. Tous empruntèrent des voies nouvelles qui les conduisirent au-delà du principe de plaisir, dans cette zone obscure et pleine d'ombres où la volupté et la rage autodestructrice, le narcissisme le plus flamboyant et la pâle mélancolie, l'exil intérieur et la tentation suicidaire composeraient le paysage où se reconnaîtrait, délices et tourments inextricablement liés, l'homme de la modernité, cet homme sans qualités que décrit déjà avec une subtile prescience Beer-Hofmann dans *la Mort de Georges*.

Roland Jaccard

(1) Ed. Gallimard.





ERLING MANDELMANN/RAPHO

Günter Grass : les Allemands « ont manqué une chance de réfléchir sur eux-mêmes ».

Günter Grass et l'Allemagne unie

C'est avec des sentiments mitigés que l'écrivain a accueilli la chute du mur de Berlin

PROPOS D'UN SANS-PATRIE
de Günter Grass.
Traduit de l'allemand
par Jean et
Jean-Rodolphe Amsler.
Seuil, 192 p., 89 F.

Parmi les acclamations qui saluent ces temps-ci l'unification allemande, il est au moins une voix discordante : celle de Günter Grass.

Sous le titre *Propos d'un sans-patrie*, appellation revendiquée par l'auteur, les Editions du Seuil ont réuni quelques-uns de ses textes sur la question allemande.

Ficelé sans doute un peu trop hâtivement, le livre n'est pas sans défauts, ne serait-ce que son côté fourre-tout. A côté d'articles, interviews, discours, extraits de *la Ratte* et des *Enfants par la tête*, figurent plusieurs textes incompréhensibles en dehors de leur contexte anecdotique.

L'absence de notes explicatives, voire la traduction abominable, ne doivent pas pourtant effrayer le lecteur. D'un caractère absolument brûlant, la plupart de ces textes, écrits entre la chute du mur en novembre 1989 et les élections de RDA en mai 1990, sont passionnants. Ils témoignent, de plus, d'une étonnante constance dans la pensée de l'auteur.

La réflexion sur l'Allemagne est inséparable chez Grass de son travail littéraire, la césure historique d'Auschwitz étant pour l'une comme pour l'autre déterminante. De même qu'après Auschwitz l'écriture doit se résoudre *« par les moyens d'une langue sinistrée à célébrer la beauté pitoyable de toutes les nuances du gris »*, le génocide commis par l'Allemagne unie s'oppose définitivement, selon Grass, à tout *« appétit de réunification »*.

Contrairement à l'indignation provoquée chez lui par l'érection du mur de Berlin – dès le lendemain, il proteste par une lettre ouverte adressée à Anna Seghers, présidente de l'Union des écrivains de RDA, – c'est avec des sentiments mitigés qu'il assiste, en novembre, à la chute de ce même mur : à la satisfaction de voir triompher, et cela sans effusion de sang, la première révolution réussie sur le sol allemand s'oppose chez lui l'interrogation sur l'enchaînement des mutations. *« Le plus petit des Etats allemands supportera-t-il dans la position où il se trouve cette ouverture de la frontière ? »*

Au fil des événements, son attitude deviendra de plus en plus négative. *« Ce n'est pas le peuple de la RDA, mais le capitalisme occidental qui a vaincu sur toute la ligne. »*

« La catastrophe préprogrammée »

A ses adversaires, qui lui reprochent d'avoir laissé partir sans lui le train de l'unité, Grass répond en précisant que ce train *« court à la catastrophe préprogrammée »*. En préférant l'unité à l'union, les Allemands, estime-t-il, *« ont manqué une chance de réfléchir sur eux-mêmes »*, en quoi son point de vue se rapproche curieusement, à près de vingt ans de distance, de celui de Heinrich Böll, reprochant à ses compatriotes d'avoir, après 1945, *« manqué l'une des grandes chances de notre Histoire »* (1).

Il est vrai que la conception, chère à Grass, de *« nation culturelle dans une multiplicité confédérale »*, s'inscrit beaucoup plus dans la lignée de Herder que dans celle de l'Etat-nation à la française (cette dernière reposant, selon Grass, sur une base historique qui fait défaut à l'Allemagne). Peut-être est-ce là l'une des raisons pour lesquelles les Français, le premier désarroi passé, se sont tout compte fait si bien accommodés de la réunification. On ne peut s'empêcher d'évoquer ici le mot de Mauriac qui, disait-il, aimait tant l'Allemagne qu'il se réjouissait qu'il y en eût deux. Une boutade ? Certes, mais encore ?

En devenant un Etat comme les autres, l'Allemagne réunifiée en imposera sûrement à l'Europe de demain par sa puissance économique. Cette uniformisation sous le signe du deutschemark ne sera-t-elle pas – lorsqu'on songe, par exemple, à l'extraordinaire atout que constituait jusqu'ici la présence d'une double littérature à la fois parallèle et différente – un appauvrissement culturel et spirituel ?

La question mérite pour le moins réflexion.

Jean-Louis de Rambures

(1) *Le Monde*, 13 décembre 1973, « Entretien » avec Heinrich Böll.

Eichendorff, le romantique heureux

SCÈNES DE LA VIE D'UN PROPRE A RIEN
de Joseph von Eichendorff.
Traduit de l'allemand
par Madeleine Laval
(traductrice d'Hoffmann)
et Robert Strick.
Phébus, 156 p., 98 F.

L'œuvre de Joseph von Eichendorff appartient au versant heureux du romantisme allemand. Rien en elle des tragiques accents d'un Kleist ou des songes brouillant la réalité d'un Jean-Paul, d'un Novalis ou d'une Bonaventura. Presque rien non plus d'une vision originale ou d'une pensée personnelle du monde. Ce qui est suffit au bonheur de l'écrivain et le poète y puise et y maintient son inspiration.

Publié en 1826, *Scènes de la vie d'un propre à rien*, œuvre la plus célèbre d'Eichendorff, a connu une fortune immédiate et est resté l'un des livres les plus populaires de la littérature allemande du dix-neuvième siècle. Traduit à plusieurs reprises, il reste encore à découvrir par les lecteurs français.

Conte ou longue nouvelle plus que roman, ces *Scènes* décrivent le périple incertain d'un jeune homme *impressionnable, insoucieux et naïf* à travers les paysages accueillants d'Allemagne, d'Italie et d'Autriche. Nul tourment en lui, sinon celui du désir de connaître un peu du vaste monde. A ce désir rien ne s'oppose : pas d'obstacle intérieur et, au dehors, un monde ouvert, une nature souriante, qui ne demandent qu'à s'offrir.

Son violon dans la poche, des chansons et des proverbes plein la tête, il quitte le moulin paternel et se met en route. Son apprentissage à la vie, il le fait sous un signe positif, constamment bénéfique. Le *Taugenichts – le Propre à rien –* est vierge de toute malignité et rien de la malignité des hommes n'altère son innocence printanière. Il est tel que la nature l'a créé, tel que la civilisation ne l'a pas abîmé. L'éveil à l'amour lui donne bien quelque fièvre, l'entraîne bien dans *des jeux dont il ignore les règles...* Mais même si la Comtesse se révèle soubrette, cela n'oblitère nullement le bonheur promis, tout de tendresse et de gaieté : *« Tout était bien, si bien ! ... »*, conclut Eichendorff.

On a pu parler de Mozart à propos de ces *Scènes de la vie d'un propre à rien*. Et de fait, la fraîcheur musicale, la légèreté aérienne de récit, peuvent y faire songer. Le *charme* tangible et bucolique d'Eichendorff – qui se retrouve intégralement *dans sa poésie (1)* –, le caractère édénique de ses descriptions et évocations, ne l'éloignent qu'en apparence des grands thèmes nocturnes du romantisme allemand. Ces thèmes, Eichendorff les retrouve, singulièrement traités ou métamorphosés. Ainsi, le *Propre à rien* s'endort fréquemment. *Mais le rêve n'est pas ici le lieu* d'une rupture avec le réel, le seuil d'un univers inquiétant. Il donne au contraire une respiration plus ample au monde, rétablit une continuité entre le visible et l'invisible, *réconcilie le dormeur avec sa propre humanité.*

Eichendorff, en 1846, fut chaleureusement accueilli à Vienne par Adalbert Stifter. A Vienne également, il se lia d'amitié avec Clara et Robert Schumann, qui mit en musique (comme Mendelssohn) nombre de ses poèmes. Plusieurs traits – *l'enchantement devant* la nature, la confiance quasi religieuse en l'humanité... – *rapprochent les deux* écrivains. Mais un autre nom vient à l'esprit, celui de Robert Walser. Avec la distance romanesque en plus – Walser n'élabore, ne construit son œuvre qu'à partir de son fonds le plus intime qu'il livre sans médiation, – Eichendorff invite à un même ravissement face à la création.

Patrick Kéchichian

(1) *Philippe Giraudon a traduit et* présenté un choix (bilingue) des poèmes d'Eichendorff, sous le titre *Dernier retour*, dans la collection Orphée aux Editions de la Différence (126 p., 29 F.).

Une nazie très ordinaire

La vie quotidienne en Prusse-Orientale de 1941 à 1945

ANNÉES PAISIBLES A GERTLAUKEN
de Marianne Peyinghaus.
Traduit de l'allemand
par Nicole Roche.
Solin, 334 p., 129 F.

Marianne Peyinghaus est âgée de douze ans, en 1933, lors de la prise du pouvoir par Hitler. Huit années d'éducation et de propagande nazies feront de cette fille d'un social-démocrate une hitlérienne convaincue qui, en 1941, comme des milliers de jeunes gens de son âge, part, d'un cœur léger et patriotique, accomplir son *Landdienst* (service régional) dans les territoires de l'Est.

De novembre 1941 à janvier 1945, Marianne Peyinghaus écrira presque chaque semaine à ses parents. Ses lettres, réunies sous le titre *Années paisibles à Gertlauken*, constituent un remarquable *document sur la vie quotidienne* dans un petit village de Prusse-Orientale et sur l'état d'esprit d'une jeune Allemande ordinaire que la guerre effraie et que la politique laisse indifférente.

Etre nazie lui paraît aussi naturel que de manger ou dormir. On chercherait en vain dans ses courriers la moindre trace de la logorrhée des services de Goebbels. Marianne Peyinghaus évoque son travail d'institutrice, la nourriture, *le climat* et les *potins de* Gertlauken avec le ton pincé d'une petite-bourgeoise de Cologne qui ne s'attendait pas à trouver dans ces terres lointaines de la *« Grande Allemagne »* des forestiers aussi polis.

Que la vie est belle et qu'il fait bon avoir vingt ans lorsque l'on se veut insensible à tout et à tous. Cette nazie « à visage humain » est même, en de rares occasions, capable de scepticisme. Ainsi, quand on l'informe que, bientôt, elle apportera la civilisation dans une région jadis polonaise où *« saleté, paresse, mœurs primitives, puces, poux et gale étaient le lot commun »*, l'importance d'une telle mission lui fait *« un effet bizarre »*.

Marianne Peyinghaus est fière de son frère SS. *« Je pense*, écrit-elle, *que la guerre va faire de lui un être solide, au caractère bien trempé. »* Les hommes, sortis de leurs activités guerrières, ne l'intéressent pas.

Cette fonctionnaire semble plongée dans le coma ou être sous anesthésie. Elle ne sortira de cet état qu'à partir de février 1945 quand, ne pouvant plus correspondre avec sa famille, elle tiendra un journal intime.

L'Allemagne nazie s'effondre et met à nu le désarroi d'une orpheline du III[e] Reich. *« L'inéluctable me paralyse. Je vis ma vie comme à travers un voile »*, note-t-elle avant de s'écrier, à l'annonce de la mort de son frère Wolfgang : *« Tombé pour la Grande Allemagne ! Mon Dieu, quelle dérision ! Où ? Quand ? A-t-il souffert ? »*

Les dernières pages de son journal sont les plus accablantes car on y lit, déjà, en filigrane, le futur plaidoyer de nombre d'Allemands nazis quant à leur ignorance des camps de concentration et des crimes contre l'humanité de leurs dirigeants. *« J'ai l'impression de ne plus vivre moi-même mais d'être vécue. »* C'est presque sur ces mots que s'achève le témoignage de cette enfant de la « bête immonde ».

Pierre Drachline



D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Dans le golfe de Finlande

NOIRS PARADIS
de Rosa Liksom.
Traduit du finnois
par Anne Papart,
La Découverte, 174 p. 89 F.

LA FIANCÉE DU LOUP
d'Aïno Kallas.
Traduit du finnois
sous la direction
de Jean-Luc Moreau.
Editions Viviane Hamy
174 p. 109 F.

LE DÉPART DU PROFESSEUR MARTENS
de Jaan Kross.
Traduit de l'estonien
par Jean-Luc Moreau.
Robert Laffont, 334 p. 135 F.

SI elle avait été invitée à Paris l'année dernière pour *les Belles Etrangères de Finlande*, Rosa Liksom aurait refusé de venir... Elle aurait répondu qu'elle ne voulait pas quitter le café branché où elle travaille comme serveuse depuis plusieurs années, qu'elle avait mieux à faire ailleurs, et, sans le coup de foudre éprouvé par une jeune Française d'Helsinki, Anne Papart, qui s'était mise toute seule à la traduire et qui s'était promis de la faire connaître, on n'aurait rien su pendant longtemps encore de cette étrange fille de trente-deux ans, qui n'a pas froid aux yeux, et qui préfère zonards, taulards, rockers et marginaux aux intellos BCBG, et à une aseptisation de commande.

Sous le titre générique de *Noirs Paradis*, paraissant aux Editions de la Découverte sous une douce et trompeuse couverture rose, une cinquantaine de textes de Rosa Liksom nous sont donnés à lire qui n'ont rien de paradisiaque et qui continuent longtemps à vous trotter dans la tête, une fois le livre refermé. D'autant plus que la traduction transcrit avec justesse l'argot des jeunes d'Helsinki, la concision, le rythme, la cruauté de la langue de Rosa Liksom. Hommes et femmes sans nom, sans forme, jetés par la vie, déjetés, qui n'ont plus la force de se révolter et qui vous assaillent, vous agressent, vous jettent à la figure leurs existences, leurs complexes et leurs fantasmes dans une langue rêche, sèche, revêche même, économe de mots, comme pour mieux laisser agir et se propager les images. *« Après l'enterrement s'enferme dans la chambre à coucher. Ne mange rien, ne boit rien, ne dort pas pendant douze jours. Le soleil s'est levé puis s'est couché. Ne le remarque pas. Visions pensées tout semble brisé épars. »*

Rosa Liksom, c'est indéniable, a un style. Du style. Un humour qui grince : *« Ce soir je me paye un mec. C'est pas parce que je veux vraiment un mec, mais c'est parce que j'ai mis pour la première fois les sous-vêtements noirs en dentelle que j'ai achetés à Paris. »* Si elle écrit court – ses récits ne dépassent jamais cinq pages, ou même souvent deux, – c'est, explique-t-elle, parce qu'elle écrit pendant son service au café sur un coin de table, un bout de papier, pendant les moments d'accalmie. Elle sait qu'elle intrigue et elle laisse faire.

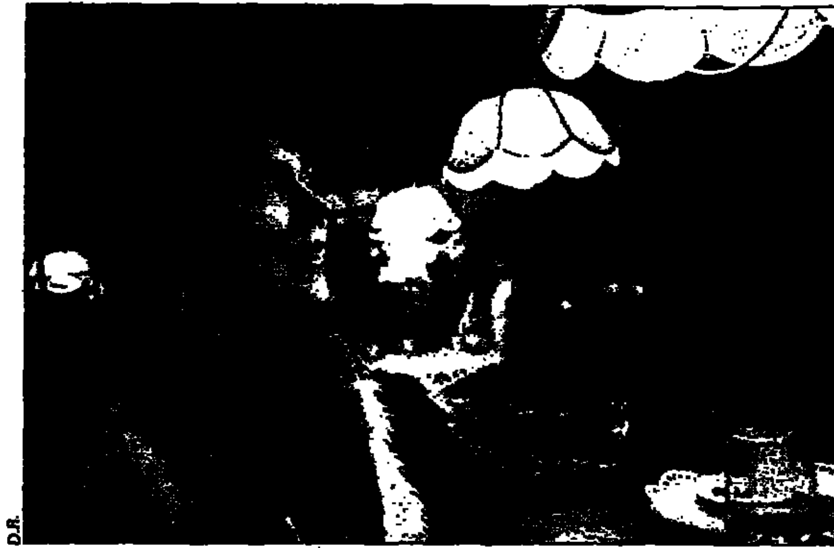
Née en 1958 en Laponie, près de la frontière suédoise, elle se fait remarquer dès son premier recueil de nouvelles : *Arrêt nuit* (1985) et se cache sous un pseudonyme (« liksom » en suédois signifie « comme »), qui la protège et lui permet en même temps de garder le contact avec le monde. Comme l'ont protégée les « petits boulots », l'écriture, les voyages, les séjours à *Copenhague, Berlin, Moscou, les* dérives vers le *« Far East »* de Finlande, c'est-à-dire l'Union soviétique... Mais, à l'inverse de bon nombre de « travelling writers », elle ne voyage pas pour écrire, elle voyage pour vivre (1).

Douée d'un sens de l'observation diabolique, qui n'exclut pas un penchant au fantastique, au rêve comme au masochisme et au cauchemar, elle garde l'oeil froid pour mieux dévoiler ce que cache le calme trompeur de ses concitoyens, ces luthériens apparemment placides, qui ne savent plus comment masquer leur violence intérieure. Elle-même se dérobe à tout moment pour échapper à la société du bien-être finlandais qui pourrait la piéger. Elle se plonge dans la solitude des autres pour raconter, sans juger, l'exclusion sociale, les plaies de l'âme et du corps, la situation des femmes exploitées au travail comme à la maison, les secrets les plus cachés, les plus obscènes, la phobie des microbes, le mensonge de la religion, l'angoisse de l'existence. Un vide sans fin qui le plus souvent s'épanouit dans une flaque de sperme et de sang. Un sang lourd, qui coule sans fin, rouge, chaud, violent. Un sang, dit-elle, qui a l'*« odeur de la vie »*.

L'odeur de la vie. Nauséabonde et entêtante. Rosa, la rose de Finlande, aura encore certainement l'occasion de nous étonner.

AUTRE récit finnois, autre temps. Les très belles nouvelles d'Aïno Kallas, réunies sous le titre *la Fiancée du loup*, n'ont rien à envier à Rosa Liksom en cruauté. Née en 1878 dans le Grand Duché de Finlande, qui faisait alors partie de l'Empire russe, fille d'un célèbre folkloriste, morte en 1956 en Suède, Aïno Kallas, épouse d'un diplomate estonien, passa la plus grande partie de sa vie en Estonie entre 1900 et 1940, avant de suivre son mari en exil en Suède, après l'annexion de l'Estonie par l'URSS.

Les six nouvelles réunies ici, sans doute inspirées de vieilles légendes du Nord ou de Carélie, sont toutes pleines de croyances païennes : la confession d'un frère de famille noble qui a noyé sa sœur dans un lac glacé pour la punir de vouloir aimer un marchand ; l'histoire de la jeune fille que le soleil a épousée et enlevée un matin de Pâques ; et cette *fiancée du loup*, Aalo, la femme du forestier, *« qui avait dans le même corps âme de colombe et âme de loup, et qui sera brûlée comme sorcière par les femmes du village »*.


D.R.

Rosa Liksom dans un de ses cafés.

Autre roman finlandais annoncé aux Editions Michel de Maule et considéré comme une œuvre majeure en Finlande et dans les pays nordiques, mais traduit du suédois, *le Griffon*, de Tito Colliander (1904-1989), qui conte les années d'enfance de l'auteur, dont la vie et l'œuvre sont marquées par cette double appartenance à la Finlande et à l'Empire russe. Et par l'exil.

Né à Saint-Péterbourg dans une famille finlandaise de langue suédoise, ayant reçu une éducation russe, luthérien de naissance ayant subi l'influence de l'orthodoxie russe, Tito Colliander fut finalement un véritable cosmopolite qui, ayant quitté Pétrograd en 1918, va vivre aussi bien sur le golfe en Finlande, qu'en Estonie, mais aussi en Italie, en Algérie, avant de se consacrer à la religion orthodoxe. Dans les années 60 il veut se pencher sur son passé et écrire, avec le recul, une autobiographie en sept volumes, dont *le Griffon* en 1963 est le second tome, qui recouvre les années 1913-1918 d'une enfance heureuse dans un monde qui se fracture, jusqu'aux souffrances terribles qui vont suivre. C'est la révolution soviétique vue par les yeux d'un adolescent (2).

LE Professeur Martens, un grand diplomate au service de l'Empire, personnage principal du roman de Jaan Kross que publie Zofia Bobowicz chez Robert Laffont, présente de nombreux points communs avec la famille de Tito Colliander. *Sauf une : il est estonien*. Et cela change tout.

En effet, le grand juriste et diplomate Fiodor Fiodorovitch Martens, alias Frédéric Frommbold de Martens (1845-1909), dont le romancier nous conte le dernier voyage à travers la *Livonie, a lui aussi reçu une éducation* religieuse à l'université de Saint-Pétersbourg, avant d'entrer au ministère des affaires étrangères. Mais, s'il lui est permis de représenter le gouvernement du tsar dans des négociations de première importance, jamais il ne lui sera possible d'accéder à la fonction de ministre, qui ne peut aller qu'à un Russe.

Comme le colonel-baron Timotheus von Bock (3), le Professeur Martens est un personnage réel avec lequel Jaan Kross a pu poursuivre une œuvre de romancier de l'histoire tout à fait originale. En effet, en nous asseyant à son côté à la gare toute neuve de Pärnu, en face de l'île de Hiiumaa (la Terre du Diable où vivaient les loups d'Aïno Kallas !), c'est à un voyage à travers l'histoire de l'Estonie de la seconde moitié du dix-neuvième siècle que nous sommes conviés. Une histoire à peu près inconnue, non seulement des Européens d'aujourd'hui, mais aussi des Estoniens eux-mêmes, qui n'ont eu accès pendant un demi-siècle qu'à une histoire travestie, manipulée. Une histoire d'un petit pays qui rejoint pourtant, par tant de maillons et de traités, la grande histoire de l'Europe, de ses alliances, de ses guerres, qui de tout temps a été malmené par son isolement, par sa situation géographique, au coin de l'Europe.

Que Fiodor Fiodorovitch Martens ait été un des artisans de la politique russe, serviteur fidèle de trois tsars, un grand juriste auteur d'un *Recueil des traités et conventions conclus par la Russie avec les puissances étrangères* en quinze volumes, tous les bons dictionnaires – le Quillet, le Larousse du XIXe siècle, l'Encyclopedia Britannica, etc. – en témoignent, rappelant qu'il aida à régler une controverse entre la France et l'Angleterre à propos de Terre-Neuve en 1901, qu'il fut un des fondateurs de la Cour internationale de La Haye en 1902, qu'il prit part aux négociations à l'issue de la guerre russo-japonaise en 1905, etc. L'Encyclopedia Americana le gratifie même du prix Nobel de la Paix de 1902... qui ne lui fut finalement pas attribué et dont le roman nous expose les grandes magouilles et les petites tractations.

ETRANGE jeu de miroirs entre la réalité oubliée et le roman encore plus vrai, entre le roman et la réalité d'aujourd'hui, entre Martens et son double – *Georg Friedrich von Martens*, né à Hambourg en 1756, soit quatre-vingt-neuf ans avant Flodor Fiodorovitch, auteur, lui aussi, d'un *Recueil de traités* et qui collabora avec Jérôme *Bonaparte lors de l'occupation de l'Al*lemagne. Entre le Prix Nobel 1990 et celui qui ne l'eut pas en 1902 (!) ; entre Martens et Kross, qui partagent le même amour pour leur terre natale et connaissent chaque forêt, chaque monument, chaque arrêt entre Pärnu et leur point d'arrivée.

Trop riche en événements, en rebondissements, en sentiments et en saveurs pour être épuisé et même effleuré ici, trop passionnant pour être entièrement défloré, *le Départ du Professeur Martens*, tout comme *le Fou du tzar*, fait une superbe utilisation littéraire d'une documentation immense. Il ravira les amateurs d'histoire que fascine l'imbrication des liens hanséatiques, baltes, russes, dans une Europe du Nord oubliée, « finlandisée ». Un vrai roman où tout sonne juste. Même l'Histoire (avec un grand H).

(1) Dans la revue trimestrielle *Books from Finland* (nº 2 de 1990), après un texte de Mika Waltari des années 20, en train à travers l'Europe, on peut lire *les Nuits de Moscou (Moscow Nights)* de Rosa Liksom, extrait d'un recueil intitulé : *Go Moskowa, go*, publié en Suède en 1988.

(2) *Le Griffon* de Tito Colliander. A paraître aux Editions Michel de Maule fin novembre.

(3) Dans *le Fou du tzar* (Laffont, 1989). Voir « le Monde des livres » du 17 novembre 1989.

Jaan Kross, l'Estonien

Pour la sortie de son second roman traduit en France, Jaan Kross est venu découvrir Paris accompagné de sa femme, Ellen Niit, qui est poète. De haute taille, le cheveu long dans le cou, l'allure sportive, on a du mal à le croire septuagénaire. Cet homme né en 1920 à Tallinn, étudiant en droit à l'université de Tartuu, a vécu les vingt premières années de sa vie dans une Estonie indépendante.

Avant d'être envoyé quelque dix ans dans les camps, par les nazis d'abord, par les Soviétiques ensuite, qui avaient repris le pays aux Allemands. Il répond en un bon français, avec un accent qui roule, évoquant son goût pour la recherche historique et pour les langues, qui est surtout le besoin de récupérer la mémoire.

« Vos personnages sont souvent confrontés avec la nécessité de collaborer avec le pouvoir, de servir un mauvais système. Qu'en pensez-vous ?

– Les personnages historiques estoniens, c'était leur destin d'être à la frontière entre deux cultures, entre deux mondes. Il me semble que cette dualité, ce double jeu obligé, n'était pas ma préoccupation principale en écrivant, mais que c'était plutôt la tension entre l'individu et le pouvoir. Il se trouve qu'historiquement ce pouvoir était celui de l'occupant.

– L'ensemble de vos livres constitue une sorte de chronique de quatre siècles d'histoire de l'Estonie. Avez-vous aussi écrit sur la période de l'indépendance 1920-1940 ?

– Nous n'avions pas la possibilité d'écrire sur cette époque, que l'on traitait de gouvernement bourgeois et même fasciste. J'en ai quand même parlé dans quelques-unes de mes nouvelles, qui sont, je dois le reconnaître, assez autobiographiques et que Robert Laffont va sans doute publier. Il y avait une foule de tabous et ces thèmes étaient admis seulement pour une observation simpliste où l'idéologie prédominait.

– Comme dans* le Fou du tzar, *on ne peut s'empêcher de trouver, dans la confession-testament du professeur Martens, des allusions à la vie contemporaine...

– J'espère.

– Par votre œuvre, est-ce que vous n'avez pas le sentiment de renforcer le nationalisme estonien ?

– Oui. A la condition que l'on me comprenne. Parce que le nationalisme estonien n'a jamais rien eu d'agressif, c'est un nationalisme purement défensif. Je dois reconnaître que quelquefois j'espère être une petite partie de notre mémoire nationale. Bien sûr, nous avons la majorité en Estonie avec 1 million d'Estoniens... Mais nous ne pouvons pas oublier que les Russes, s'ils sont chez nous minoritaires, sont une minorité qui, chez elle, est une majorité de 190 millions.

– Vous vous sentez un lien avec les autres pays baltes ?

– Il y a évidemment des points communs ; et aussi des différences, par exemple le fait que nous sommes des luthériens, les Lettons en majorité aussi, et que les Lituaniens sont catholiques. Ce sont tous des compagnons de malheur. »

Propos recueillis par N.Z.

L'Institut finlandais au Quartier latin

La Finlande a désormais son institut culturel, qui a été inauguré au 60, rue des Ecoles. Presque en face de la Sorbonne, à la place d'un cinéma, le Cluny-Ecoles, acquis par l'Etat finlandais et réhabilité selon les plans de l'architecte Juhani Pallasmaa.

Tout en voulant être une vitrine de la culture finlandaise en France, il désire également contribuer à une meilleure connaissance de la vie française dans les pays nordiques et, tout en faisant mieux connaître le monde du Nord autour et au-delà de la mer Baltique, rappeler que *Helsinki n'est qu'à deux heures* et demie de vol de Paris et que *là-bas, c'est encore l'Europe...*

On l'appelle déjà *« le sauna »* : le sous-sol se trouve en effet à l'emplacement du caldarium des bains romains, autrement dit l'étuve ou le sauna ; par conséquent sur le site du plus vieux *sauna d'Europe*.

► INSTITUT FINLANDAIS, 60, rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél. : 40-51-89-09. Ouvert du mardi au samedi de 13 heures à 16 heures. Cinéma le jeudi à 18 heures. Expositions du mardi au dimanche de 13 heures à 18 heures. Actuellement : *« Les artistes finlandais en Bretagne »*.

Tuuri, l'Ostrobotnien

Une « fantasia chez les ploucs » dans la province de l'ouest finlandais

UN JOUR EN OSTROBOTNIE
de Antti Tuuri.
Traduit du finnois
par Olivier Descargues
et Jukka Mannerkorpi,
Actes Sud, 343 p., 138F.

Si tous les jours d'Ostrobotnie ressemblaient à celui-là, il y a bon temps que cette paisible province de l'ouest finlandais aurait perdu les meilleurs des siens. Un dimanche, qui plus est ! Confondre le jour du Seigneur avec celui des règlements de comptes ! Il faut dire, à en croire Antti Tuuri, que l'Ostrobotnien contemporain – et il nous en offre quatre, quatre frères aussi dissemblables que les doigts de la main, secondés de fils qui ne rechignent pas à prendre le relais au cas où l'action s'essoufflerait – ne semble plus guère se préoccuper des détails du sacré, pour peu que la passion et la boisson l'habitent. Pas même lorsque, pour un partage d'héritage où il n'y a rien à partager que la fraternité, la famille, de la bisaïeule fondatrice au dernier nourrisson, s'efforce d'apaiser les esprits.

Alors, ça fuse, ça stridule, ça s'acharne, ça s'escrime, ça martèle, ça va jusqu'à houssiner, transformant le village et les communes alentour, autres familles, en une vaste et dangereuse cour de récréation, jeu de guerre avec la paix, jeu de la forte tête et du policier, jeu de rôles dans lequel il faut être soi-même jusqu'au bout des ongles, et tenir le coup. Car ces hommes disposent d'une arme plus délicate à manier que la mitraillette ancestrale qui passe de main en main, plus redoutable que la vodka qui amorce et que la bière qui ponctue : un plein bidon d'une terrible mixture qui coule sans désemparer durant trois cents pages, donnant à ce roman aux allures de polar dégingandé le rythme d'une vraie « fantasia chez les ploucs ».

Heureusement, le narrateur, benjamin de la fratrie, demeurera sobre jusqu'au bout. Par principe, par goût et par provocation. Peut-être aussi parce qu'il semble être resté plus proche des femmes, dispensatrices de l'authentique bouillie d'orge à la cervoise et de la soupe aux boulettes de gruau, autant que d'une sagesse à ras de terre, de tendresse sans calcul, de plaisir. Cela l'autorise au regard distant envers ses compagnons de celui qui tantôt s'amuse sous cape, et tantôt apparaît si maître des événements qu'on peut le croire maître des personnages.

Au gré des rasades, les flots de l'alcool apportent et remportent souvenirs, rires et désirs, malmenant l'autorité à travers les silhouettes du prêtre marchand d'assurances vie, du commissaire qui fait tourner les tables, et de l'instituteur qui n'attend que le moment de lever impunément le coude, renouant petit à petit les fils d'une complicité paysanne désordonnée et houleuse. Les quatre frères apparaissent alors comme l'image concentrée d'une humanité plus large, finlandaise en diable, que la boisson devrait laver en même temps de trois grands traumatismes : familial (la disparition du grand-père émigré en Amérique et la mort accidentelle du père), historique (la révolte anti-russe et anti-rouges de l'Ostrobotnienne Lapua en 1929) et économique (exode rural, concurrence toute contemporaine).

Ostrobotnien lui-même, Antti Tuuri détaille joyeusement chaque heure de ce grand jour d'été, recoins des chemins de terre, paix des lacs, parfums des moissons, dans une nature toute de suave douceur qui rend d'autant plus affectée la rudesse proclamée des hommes et, lorsque la mort apparaît, elle est comme la nuit qui tombe sans se faire sentir, un passage au lendemain.

Jean-Louis Perrier